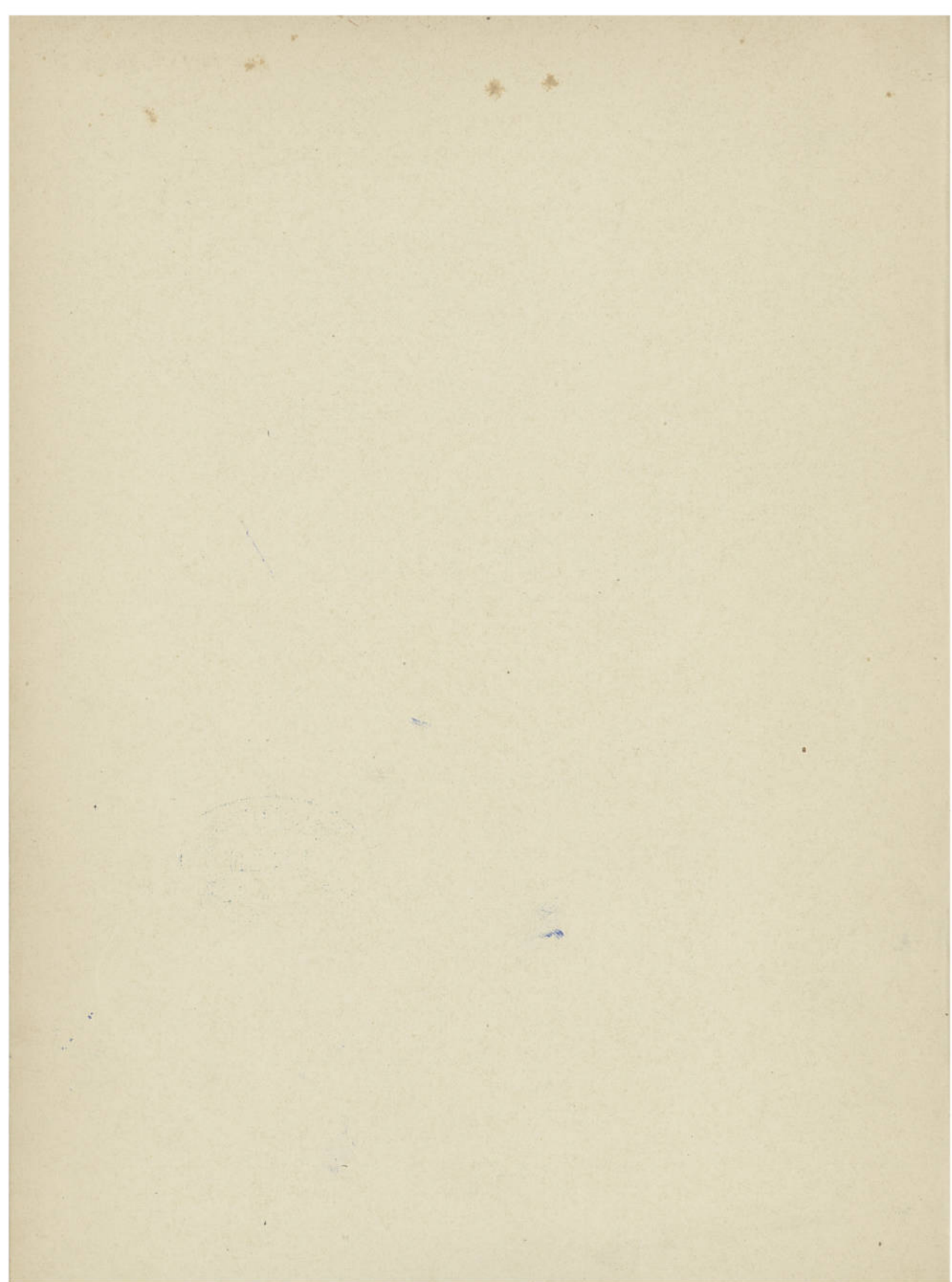


LES ORIGINES DU STYLE  
GOTHIQUE EN BRABANT





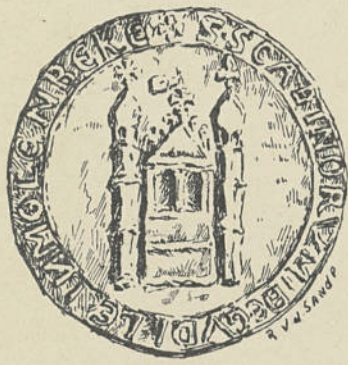
43995  
1-2

# LES ORIGINES DU STYLE GOTHIQUE EN BRABANT

---

PREMIÈRE PARTIE: L'ARCHITECTURE ROMANE  
TOME II: *L'Architecture Romane dans l'ancien duché,*  
PAR C. LEURS, *Ingénieur-architecte, Licencié en histoire de l'art et archéologie.*

---



VROMANT & C°, IMPRIMEURS & EDITEURS  
3, RUE DE LA CHAPELLE, BRUXELLES. 37, RUE DE LILLE, PARIS. — 1922



À CHEVÉ D'IMPRIMER  
SUR LES  
PRESSES DE VROMANT & C<sup>o</sup>,  
A BRUXELLES  
LE 11 MARS 1922.

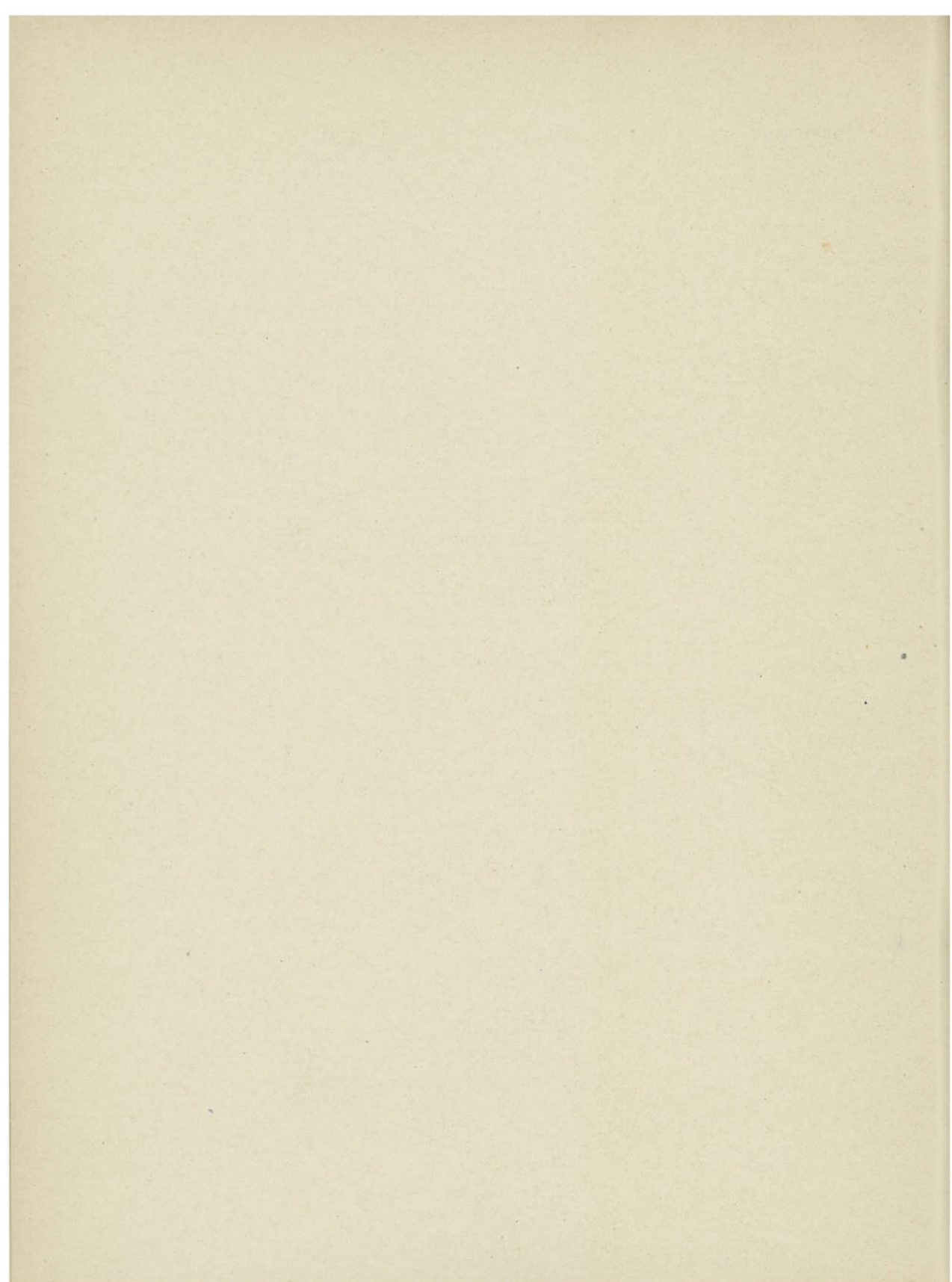
A MES TRÈS ESTIMÉS MAITRES :

MONSIEUR LE CHANOINE RAYMOND LEMAIRE,

MONSIEUR LE CHANOINE RENÉ MAERE

PROFESSEURS A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

*Hommage respectueux  
de l'auteur.*





## AVANT-PROPOS

**L**y a quelque temps déjà que nous avons l'intention de publier un ouvrage ayant pour sujet les débuts de l'architecture gothique en Brabant. Ce volume devait faire suite à celui que publia, il y a une quinzaine d'années, notre estimé professeur M. Raymond Lemaire, sur l'architecture romane dans la province du Brabant belge.

Au cours des pérégrinations entreprises dans ce but, nous avons pu constater, dans cette région, l'existence de quelques constructions romanes qui n'avaient pas été décrites par l'éminent archéologue dont nous nous proposons de continuer la tâche. D'autre part, les investigations faites par nous aux Archives du Royaume nous ont fait connaître des documents se rapportant à des édifices romans disparus; certains de ceux-ci sont de la plus haute importance au point de vue de l'histoire de notre architecture nationale. Nos études nous ont ainsi amené à publier avant tout autre le présent volume sur « l'Architecture romane en Brabant » qui servira de complément à celui du professeur Lemaire.

Les divisions politiques actuelles constituent à notre avis une base fort précaire pour l'étude de notre passé artistique. Aussi avons-nous cru nécessaire d'étendre nos recherches à toute l'étendue de l'ancien duché de Brabant qui constituait autrefois une entité politique dont les limites étaient fixées à l'époque dont nous nous proposons d'étudier les productions architecturales. Quant aux enclaves, nous avons jugé utile de négliger celles qui relevaient du duché dans les principautés voisines et de considérer comme territoire brabançon les possessions étrangères situées dans le duché. L'ordre suivi dans nos descriptions est celui des anciennes divisions administratives du Brabant.

Dans le cours de ce volume, nous nous sommes rigoureusement borné aux églises purement romanes, laissant de côté toutes celles qui accusent, dans leur état primitif, le moindre élément gothique: telles, par exemple, l'abbatiale de Postel, les avant-corps de Saint-Jacques à Louvain et de Saint-

*Germain à Tirlemont, etc. Leur étude constituera la matière d'un deuxième volume que nous nous proposons d'écrire et qui sera consacré au style de transition.*

*Nous avons négligé aussi dans cette étude sur les formes architecturales de la période romane, les quelques vestiges de constructions militaires de l'époque qui existent encore dans le Brabant. Elle n'ont, à notre avis, aucune importance au point de vue de l'évolution de ces formes architecturales et, si au cours de ce travail nous faisons mention de l'une ou de l'autre, ce ne sera qu'incidemment.*

*Sur les plans nous avons indiqué par un trait plein, les parties primitives encore existantes; par des hachures fines celles qui ont disparu; par des hachures plus épaisses celles qui datent de la transition ou de la période gothique; enfin nous avons désigné d'un trait simple les parties modernes.*

*Les renseignements historiques relatifs aux paroisses ont été empruntés, pour la plupart, aux ouvrages suivants : WAUTERS et TARLIER, Histoire et Géographie des Communes belges; WAUTERS, Histoire des environs de Bruxelles et SCHUTJES, Geschiedenis van het bisdom 's Hertogenbosch; mais quand il se pouvait leurs assertions, souvent inexactes, ont été contrôlées.*

*La méthode qui a présidé à la composition de ce livre est identique à celle qu'a suivie le très érudit archéologue qui fut notre prédécesseur. C'est d'ailleurs, M. le professeur Lemaire lui-même qui a bien voulu nous servir de guide dans l'élaboration de ce travail. Qu'il veuille accepter ici l'expression de notre profonde gratitude, ainsi que son très savant collègue M. le professeur Maere, qui, lui aussi, n'a cessé de nous aider de ses conseils. Nous remercions aussi de tout cœur notre excellent ami, l'érudit archéologue M. Jean Mosmans, de Bois-le-Duc, dont la collaboration nous a été particulièrement précieuse pour nos recherches ayant trait à la partie de l'ancien duché comprise dans les Pays-Bas actuels. Ce nous est un devoir agréable de rendre également hommage au Révérendissime Père Abbé d'Affligem et à ses moines dom Gabriel, dom Renier et dom Bertulphe qui se sont empressés de nous communiquer les renseignements qu'ils possédaient sur l'ancienne abbatale d'Affligem et dont le lecteur jugera lui-même toute l'importance.*

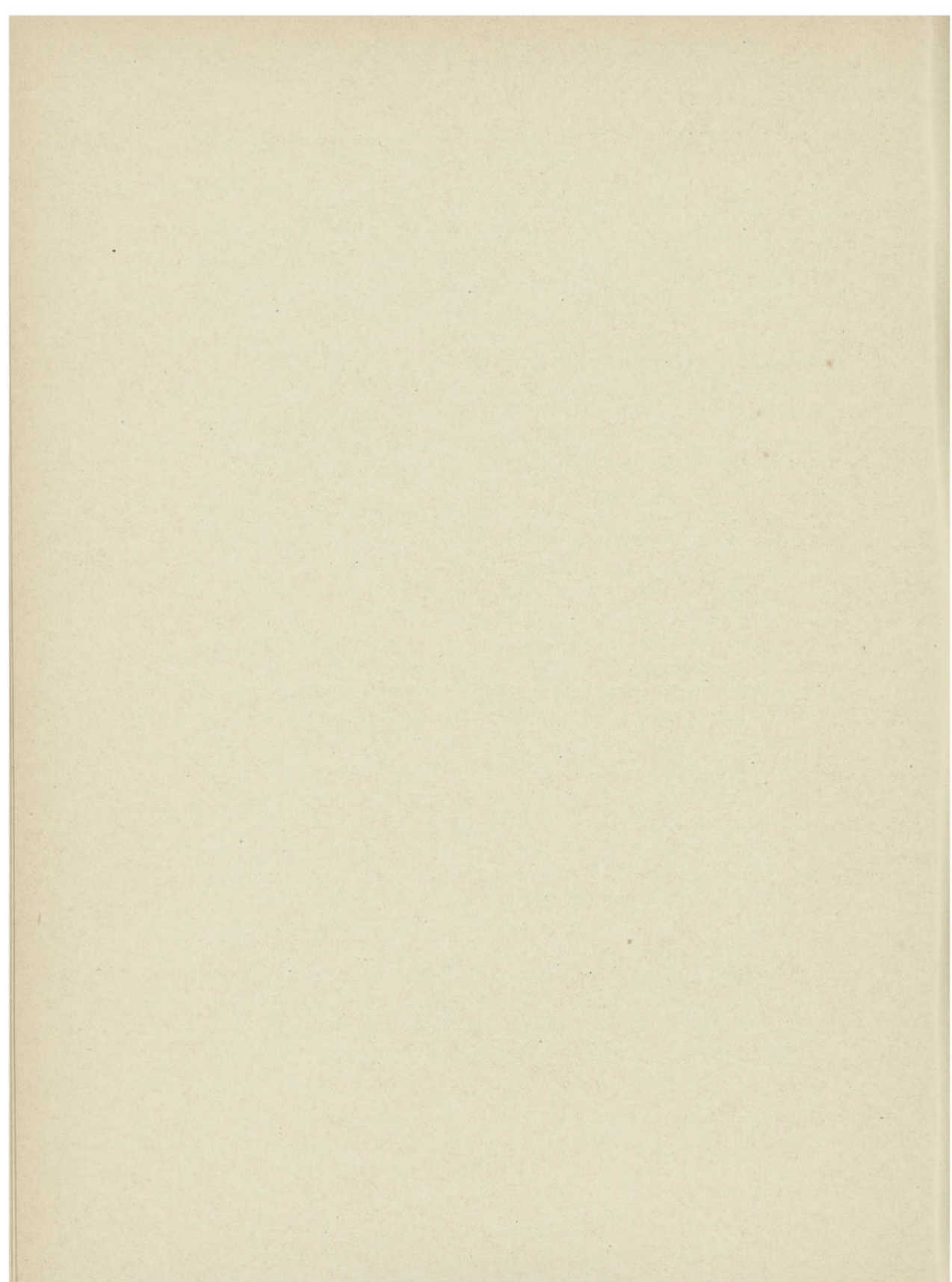
*Nous gardons en outre un souvenir reconnaissant à notre ami M. Jean Van der Voort, qui a bien voulu photographier à notre intention quelques-uns des édifices décrits; à M. Van Overloop, conservateur en chef des musées royaux; à M. le professeur Des Marez, archiviste de la ville de Bruxelles; à M. De Bisschop, archiviste de la ville d'Anvers; à M. Tibon, attaché aux*



Archives du Royaume à Bruxelles ; au Dr F.-X. Smits, professeur à l'Institut catholique de Tilbourg, qui nous ont obligeamment assisté dans nos investigations ; à M. l'architecte Goethals, qui a mis à notre disposition plusieurs plans, et à M. De Beys, avocat général à la Cour d'appel de Bruxelles, qui a pris sur lui de corriger les épreuves de ce livre. Nous n'avons garde d'oublier, dans notre souvenir, le concours précieux de M. le Dr Jean Kalf, secrétaire du « Bureau voor Monumentenzorg » à la Haye ; de M. le Dr Van Gelder, conservateur du musée communal dans cette même ville ; de divers membres des gouvernements provinciaux d'Anvers et du Brabant ; et du « Noord-Brabantsch genootschap voor Kunsten en Wetenschappen » à Bois-le-Duc, qui nous ont tous gracieusement prêté plusieurs clichés. Nous avons enfin un devoir de reconnaissance envers MM. les Curés qui nous ont fait partout le meilleur accueil, et tout particulièrement envers M. l'abbé Vennekens, curé à Lennik-Saint-Martin, et M. l'abbé Bruffaerts, curé à Zétrud-Lumay, dont l'obligeance nous a été une aide précieuse.

A cette nomenclature, déjà longue, on nous permettra d'ajouter encore le nom de nos éditeurs, MM. Vromant & Co, qui ont apporté tous leurs soins à l'édition et à l'impression de cet ouvrage.

Anvers, le 20 décembre 1921.





---

## CHAPITRE PREMIER

---

### *Le Quartier de Louvain.*

---

#### L'ÉGLISE DE WINXELE



NOUS empruntons les détails qui suivent à l'excellente monographie de cet édifice que M. le professeur Lemaire publia dans le *Bulletin des Métiers d'art*, année 1911.

On entre dans cette église, du côté occidental, par un beau porche bâti en hors-d'œuvre et qui présente tous les caractères du style de transition, de même que le portail, percé dans l'épaisseur du mur de la tour, qu'il encadre. La plinthe de ce porche à moulures assez complexes se continue au clocher et fait le tour des deux murs latéraux.

Le plan de ce clocher est légèrement barlong et sa construction est d'une grande simplicité : la plinthe dont nous venons de faire mention, trois cordons en forme de boudin et une corniche composée d'un tore et d'un congé, constituent toute son ornementation.

Le rez-de-chaussée est actuellement coupé en deux étages par le jubé moderne ; il est couvert par une voûte d'ogives à formerets en plein cintre et à nervures massives reposant sur des colonnettes engagées dans les angles et sur de beaux chapiteaux à crochets. Une grande arcade cintrée sans aucune moulure s'ouvre du clocher dans la nef.

Le jubé reçoit son éclairage par deux grandes fenêtres percées dans les murs nord et sud qui s'ébrasent vers l'extérieur en plusieurs retraites, dont les angles sont remplis par des colonnettes et par des tores annelés indépendants de la construction. Un escalier à vis, logé dans l'angle sud-ouest et invisible à l'extérieur, conduit jusqu'à l'étage situé au-dessus du jubé ; cet étage ne reçoit de lumière que par deux étroites meurtrières latérales. Une petite fenêtre en plein cintre située dans le mur de la

*Quartier de  
Louvain.*

façade a été bouchée après coup. Quant à l'étage des cloches, il est percé, dans chacune de ses quatre faces, de deux ouïes romanes, ayant pour toute ornementation deux colonnettes sans chapiteaux. Même les ouïes du côté oriental sont elles dépourvues de cet ornement. Une flèche octogonale élancée couronne toute la construction.

La nef de l'église de Winxele n'est flanquée que d'un seul bas-côté, situé au nord ; elle est fermée au sud par un mur formant le prolongement de celui du clocher et qui est constitué par quatre arcades cintrées, portées sur des piliers carrés à impostes, qui ont été bouchées sur une partie de leur épaisseur. Dans la zone supérieure sont percées trois fenêtres en arc légèrement brisé, à encadrement chanfreiné et à meneaux bifurqués sans tympan. Une seule toiture à deux versants couvre la nef et le bas-côté nord. Ce dernier n'est éclairé que par un œil-de-bœuf quadrilobé situé à peu de hauteur ; à côté se voit une belle porte bouchée, d'ouverture rectangulaire, mais couronnée par un linteau monolithe semi-circulaire, engagé dans une arcade de même tracé. Un larmier, se terminant en deux volutes, encadre le tout. Les piédroits sont relevés d'une colonnette engagée, d'un cavet et d'une plate-bande pourvus chacun d'une base et et d'un chapiteau à crochet.

Dans l'angle du bas-côté et du croisillon nord, ainsi que dans la partie inférieure du mur est du même croisillon, se remarquent des traces d'autres œils-de-bœuf analogues. Ce bras de transept présente pour le reste tous les caractères de la fin de la période gothique, de même que les deux arcades gothiques qui séparent la nef du collatéral. Le chœur est une belle construction de style ogival primaire.

Le clocher et le porche constituent un problème archéologique des plus intéressants. Dans ses grands traits, le clocher appartient incontestablement à l'époque romane. La forme simple, le plan rectangulaire, la pauvreté de l'ornementation, le profil des cordons et de la corniche, les meurtrières de l'étage, tout indique un édifice très étroitement apparenté à plusieurs autres existant dans la même région : Velthem, Herent, Leefdaal, Berthem, Sainte-Vérone, Vossem, etc., dont la plupart remontent à la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Mais tandis que les édifices mentionnés n'ont au rez-de-chaussée que le nombre d'ouvertures et de jours strictement indispensable, le clocher de Winxele est éclairé par deux grandes baies d'un caractère nettement postérieur. Témoin leurs grandes dimensions, leurs colonnettes à chapiteaux gothiques et leurs boudins



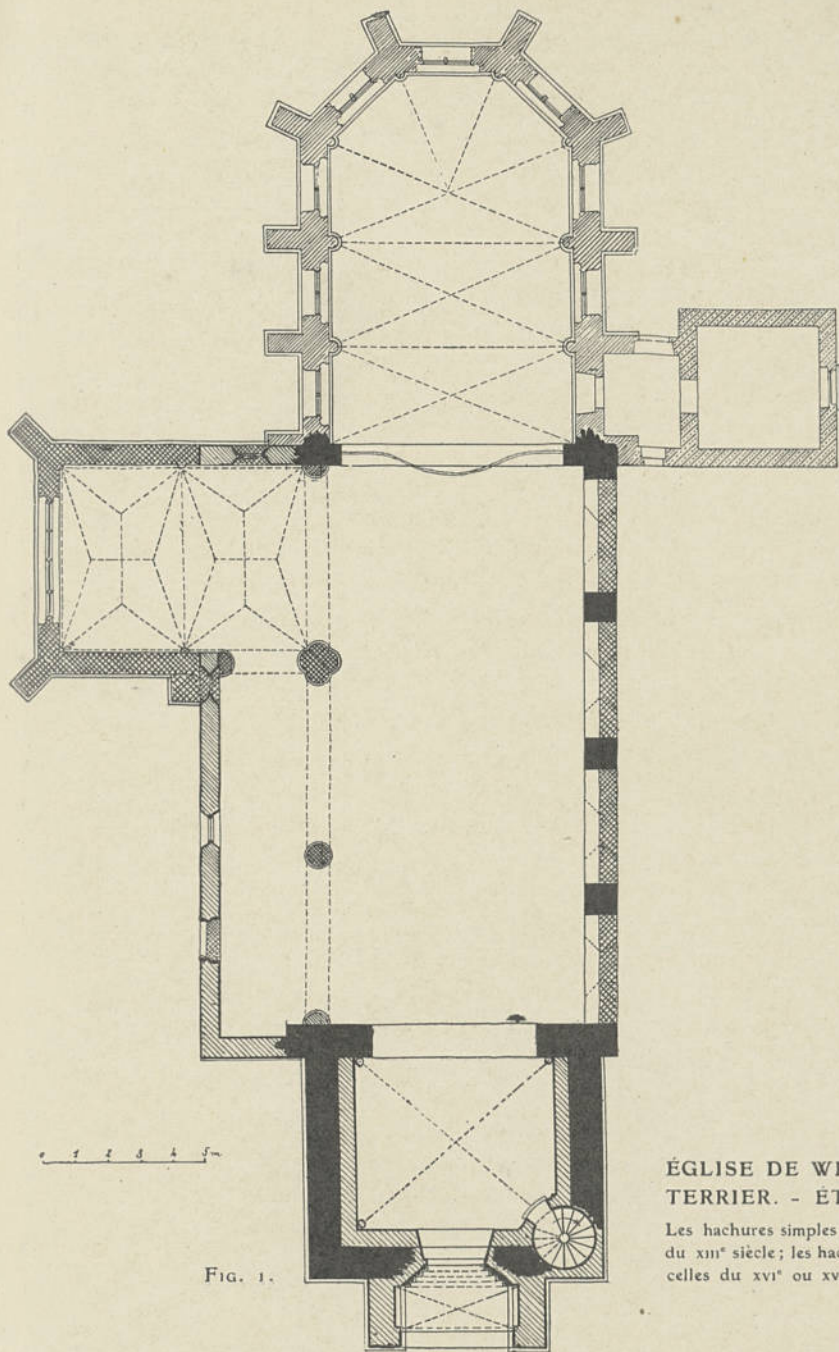


FIG. 1.

ÉGLISE DE WINXELE (PLAN  
TERRIER. - ÉTAT ACTUEL.)

Les hachures simples indiquent les parties  
du XIII<sup>e</sup> siècle; les hachures entre-croisées,  
celles du XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle.

ÉGLISE DE WINXELE (COUPE TRANSVERSALE. ÉTAT ACTUEL.)

Les dessins relatifs à l'église de Winxele ont été relevés et exécutés par et sous la direction de M. le Chanoine LEMAIRE. (Les clichés ont été empruntés au *Bulletin des Mémoires d'Art.*)

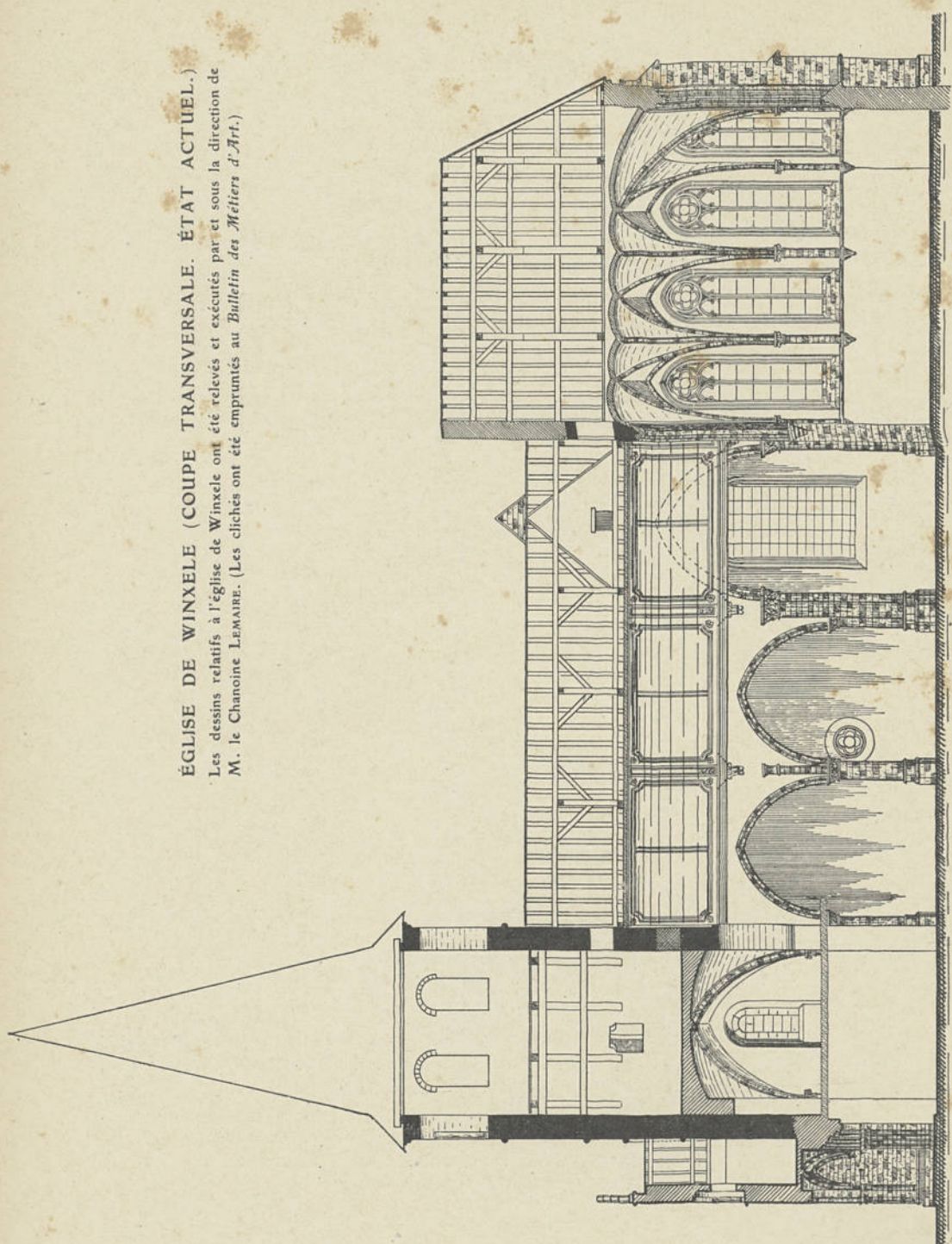


Fig. 2.



annelés qui se retrouvent à Parc, à Berthem, à Herent et à Saint-Jacques de Louvain, au début et au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

*L'église de Winxele.*

D'autre part, chose tout à fait exceptionnelle en Brabant, ce clocher est précédé d'un porche richement décoré, couvert d'une voûte d'ogives, ainsi que d'un portail dont les sculptures rappellent singulièrement celles de la porte de l'hôpital de Louvain, datée de 1225.

De même la voûte d'ogives du rez-de-chaussée de la tour, avec ses chapiteaux à crochets, est sans le moindre doute, contemporaine du porche. Il faut donc en conclure que cette voûte, ce porche et ces fenêtres sont le résultat d'une modification apportée au clocher vers la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. L'examen détaillé de ces diverses parties démontre

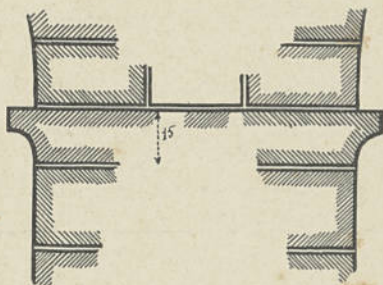


FIG. 3. ÉGLISE DE WINXELE. PROFIL D'UNE IMPOSTE DES PILIERS DE LA NEF.

qu'il en est bien ainsi. En regardant attentivement le parement des murs autour des fenêtres, on remarque dans l'appareillage des interruptions de lits qui ne peuvent provenir que d'un remaniement; d'autre part, la maçonnerie du porche n'est pas engagée dans celle de la tour, elle est simplement juxtaposée, ce qui indique également une construction indépendante. Celle-ci est confirmée encore par le fait que le pignon du porche cache en partie la petite fenêtre de l'étage de la tour. La plinthe seule est commune aux deux parties, mais elle date d'une restauration exécutée vers 1840. Des indices plus frappants encore sont fournis par l'examen de la voûte intérieure du clocher. Le plan de ce dernier est, en effet, assez original. Les murs, d'une épaisseur de 1<sup>m</sup>50 sur les trois côtés libres n'ont que 1 mètre à peine du côté de l'église, tandis qu'à l'étage, l'épaisseur redevient uniformément de 1 mètre. Or, un joint vertical continu existe dans les angles intérieurs sud-est et nord-est, de même qu'au niveau de la bâtée de la porte extérieure. Tout cela prouve à l'évidence que, pour assurer la stabilité de la voûte dans un édifice qui n'était pas destiné à en recevoir une, les constructeurs du XIII<sup>e</sup> siècle ont cru nécessaire de renforcer les murs en y ajoutant sur trois côtés une épaisseur de maçonnerie de 0<sup>m</sup>50. Du quatrième côté le clocher était contrebuté suffisamment par les arcades de la nef; aussi la consolidation y était inutile. C'est dans le mur ainsi renforcé qu'on a percé les deux fenêtres qui ne



*Quartier de  
Louvain.*

se trouvent pas dans l'axe extérieur de la tour, mais dans celui de la voûte et l'on a profité de ce renforcement pour épargner, dans l'angle sud-ouest, la tourelle d'escalier. Que celle-ci a été ajoutée après coup est montré clairement par des interruptions d'assises visibles à l'extérieur sur toute la hauteur de l'escalier. Du reste, les dernières marches, ainsi que les piédroits de la porte de sortie ont été taillés à coups de ciseau dans les murs.

D'autres modifications moins importantes ont été apportées au clocher de Winxle à des époques postérieures. Au xvii<sup>e</sup> siècle, l'ancienne flèche pyramidale fut remplacée par celle que l'on y voit encore actuellement et, en 1786, le jubé fut suspendu à mi-hauteur du rez-de-chaussée.

Nous ne possédons aucun renseignement précis concernant la disposition que présentait primitivement le clocher. Il n'est pas impossible qu'il ait été dépourvu de voûtes comme c'est d'ailleurs le cas pour d'autres tours bâties sur plan oblong, telles que celles de Bierbeek et de Folxles-Caves (1).

Il est éminemment vraisemblable que la tour romane du xii<sup>e</sup> siècle dépendait d'une église de la même époque. Selon toutes les probabilités, les quatre piliers carrés avec leurs arcades bouchées sont le seul reste que nous en possédions.

En effet, si elles n'appartiennent pas à cette construction, elles sont un reste de l'édifice du xiii<sup>e</sup> siècle. Étant donné la singulière longévité des formes romanes en Brabant, cela n'est pas, à première vue, impossible. Mais un argument péremptoire démontre l'antériorité de ces arcades : c'est leur niveau qui est inférieur de 0<sup>m</sup>60 à celui du seuil de la grande porte d'entrée.

Il est donc avéré que les restaurations apportées à l'église, au xiii<sup>e</sup> siècle, ont été accompagnées d'un rehaussement du pavement dans lequel les bases des piliers de la nef ont été enterrées. Ces piliers n'ont rien de particulier : ils ressemblent à ceux de la vieille église d'Heverlee et n'ont d'impostes saillantes que du côté des arcades.

D'autres arcades de même forme ont dû exister du côté nord; dans une disposition absolument symétrique. La restitution du plan de la nef primitive ne souffre donc aucune difficulté. Il en est de même de sa hauteur, qui est déterminée par deux indices très clairs : l'existence d'une ouverture bou-

(1) Telle est du moins notre opinion. Le chanoine Lemaire croit plutôt qu'il était couvert primitivement d'une voûte d'arêtes ou d'une voûte en berceau.

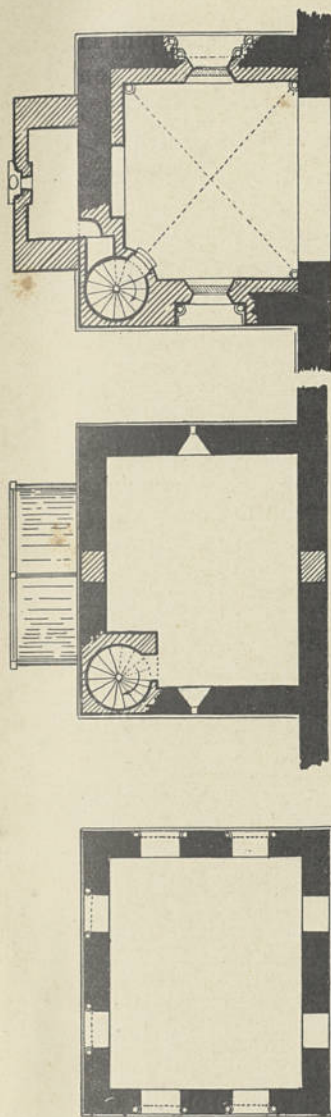


FIG. 4.  
ÉGLISE DE WINXELE. PLAN TER-  
RIER DES ÉTAGES DU CLOCHER.  
(Les parties hachurées indiquent  
les modifications apportées à  
l'époque de transition.)

chée dans le mur oriental de la tour, assurant jadis la communication entre le second étage de la tour et les combles de la nef et qui indique donc la hauteur du plafond primitif; ensuite la trace de la double pente du toit, visible dans le pignon ouest du chœur, en dessous de la toiture actuelle. Ces traces démontrent que le plafond se trouvait exactement à la hauteur de la corniche du mur méridional, lequel a donc conservé ses dimensions originelles.

Des modifications ont cependant été apportées à cette nef dès le *xiii*<sup>e</sup> siècle, probablement à l'époque des travaux de la tour; elles consistent dans la reconstruction plus ou moins partielle des murs des bas-côtés, dont un seul, celui du nord, a survécu. Car les œils-de-bœuf quadrilobés et la porte bouchée sont certainement contemporains du porche, ainsi que des portes et des rosaces de Parc et de Saint-Jacques à Louvain. De plus, le niveau du seuil de cette porte correspond sensiblement à celui du grand portail et non pas au pavement primitif de la nef.

Mais si les murs ont été reconstruits, ils l'ont été sur leurs anciennes fondations et les bas-côtés ont toujours eu l'extrême étroitesse que présente encore actuellement celui du nord, car le peu de hauteur des murs gouttereaux de l'église n'est pas compatible avec les bas-côtés plus larges dont les apprentis auraient présenté sinon une pente beaucoup trop faible.

Nous pouvons donc nous représenter aisément le caractère des nefs de l'église au *xii*<sup>e</sup> et au *xiii*<sup>e</sup> siècle; à part les œils-de-bœuf et l'étroitesse des bas-côtés, elles présentaient exactement le même aspect que toutes les églises brabançonnaises de peu d'importance: coupe basilicale à piliers, plafond aux trois nefs et deux rangées de petites



*Quartier de  
Louvain.*

fenêtres à plein cintre. Quant au chœur primitif, il n'en reste plus la moindre trace. Des fouilles, seules, pourraient peut-être nous révéler son plan exact. Mais la règle suffisamment générale permet de supposer que, comme à Berthem, à Vossem et ailleurs, il consistait en un petit presbytérium carré et une abside voûtée, semi-circulaire. Nous n'avons de sa forme qu'un seul élément : la largeur et la hauteur de l'arc triomphal dont les deux piédroits ont été employés pour le chœur actuel.

N'oublions pas de signaler que les parties romanes sont bâties en grès sablonneux d'appareil assez régulier.

### L'ÉGLISE DE NEERYSSCHE (1)

Nous possédons de cet édifice, aux Archives du royaume, un plan terrier et une élévation latérale, dessinés en 1750. D'après ces documents l'église se composait alors d'un chœur gothique flanqué des deux tours romanes encore existantes, et d'une nef à bas-côtés également gothique.

Le chœur, dont l'axe déviait vers le sud, se terminait par un chevet plat; la nef n'avait pas de claire-voie supérieure et était séparée de chaque collatéral par trois supports cylindriques. Contre les deux travées les plus occidentales du bas-côté sud étaient accolés un porche et une annexe. Ces ajoutes se retrouvent à la même place sur le dessin de l'atlas de la Cambre daté de 1711 (2) où l'église est représentée comme étant à nef unique, ce qui ne semble pas avoir été le cas, du moins à cette époque. Car si on peut admettre, à la rigueur, que l'on ait encore construit les bas-côtés en style gothique au XVIII<sup>e</sup> siècle — le cas ne serait pas unique — il paraît d'autre part peu vraisemblable que l'on ait accolé au nouveau bas-côté, le même porche et la même annexe qui auraient flanqué jadis la nef unique. D'ailleurs la cassure que présente sur le dessin de 1711 la toiture en appentis de l'annexe, doit être une trace de l'existence de bas-côtés éliminés ailleurs par le dessinateur. Sur le plan terrier de 1750 comme sur le croquis de l'atlas de l'abbaye de la Cambre, la façade occidentale est représentée sans porte. Il reste donc fort probable que cette façade, ou du moins sa partie centrale, constitue un reste de l'ancienne nef romane. Il est toutefois difficile d'établir si celle-ci était primitivement unique ou à bas-côtés.

(1) Supplément à la description de LEMAIRE, *op. cit.*, p. 141.

(2) LEMAIRE, *op. cit.*, fig. 86.



D'après le même plan terrier le rez-de-chaussée des tours s'ouvrait sur la travée du chœur qui les sépare par une issue ménagée dans la partie est de leurs parois latérales.

*Quartier de Louvain.*

#### L'ANCIENNE ÉGLISE DE BEAUVECHAIN (1)

L'église Saint-Sulpice à Beauvechain (2) a été entièrement reconstruite en 1853 d'après les plans de l'architecte Coulon. Dans l'ouvrage de Tarlier et Wauters nous trouvons les renseignements suivants se rapportant à l'ancienne église : « L'église dont la démolition a été autorisée par un arrêté royal en date du 31 décembre 1852, était divisée par deux rangées de piliers carrés, au-dessus desquels on voyait dans la nef de petites fenêtres cintrées. La tour était placée au chalcidique. Quant aux bas-côtés des nefs et au chœur, ils ne pouvaient offrir aucun intérêt au point de vue archéologique puisqu'ils ne dataient que du xviii<sup>e</sup> siècle (3). »

D'après cette brève description cet édifice aurait été une basilique romane à bas-côtés, dépourvue de transept et avec clocher sur le presbytérium, comme les anciennes églises de Sterrebeek et de Saventhem. Nous connaissons également la date de sa consécration : 1133. Toutefois celle-ci devait être quelque peu postérieure à l'époque de la construction. En effet, d'après Wauters : « Au commencement du xii<sup>e</sup> siècle, bien que l'on ensevelit déjà les morts en cet endroit, on ignorait si ce temple avait été consacré. Cette question avait été longuement débattue lorsque l'abbé Anselme, profitant d'une occasion favorable, en fit opérer la consécration par l'évêque Alexandre, le 1<sup>er</sup> septembre 1133. »

#### L'ANCIENNE ÉGLISE DE LATHUY

L'église Saint-Martin à Lathuy (4) fut entièrement reconstruite en 1792 sur les plans de l'architecte Wincqz. Cette reconstruction avait été précédée de longues contestations entre la communauté de Lathuy et le

(1) Anciennement Saint-Pierre et Saint-Exupère. Depuis 1018 le patronat et les dîmes appartenaient à l'abbaye de Gembloux. Beauvechain formait avec Tourinnes une enclave liégeoise en pays brabançon. TARLIER et WAUTERS, *op. cit.*, t. II, p. 195.

(2) TARLIER et WAUTERS, *Histoire géographique des Communes belges* (pas achevé), Bruxelles, 1857-1889.

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 198.

(4) L'église de Lathuy était à la collation du chapitre de Nivelles, cf. TARLIER et WAUTERS, *op. cit.*, canton de Jodoigne, p., 141 et suiv.

*Quartier de  
Lowain.*

chapitré de Nivelles, lequel avait désigné en 1774 comme son expert le célèbre architecte Dewez. Grâce au rapport que ce dernier fit sur l'état de l'ancienne église et au plan terrier qui l'accompagne (1), nous sommes assez bien renseignés sur cet édifice disparu depuis.

L'église se composait d'une tour occidentale bâtie sur plan carré, d'une nef unique plus large que le clocher et d'un chœur. Ce dernier était un peu plus large que la nef, mais son axe se trouvait plus vers le nord

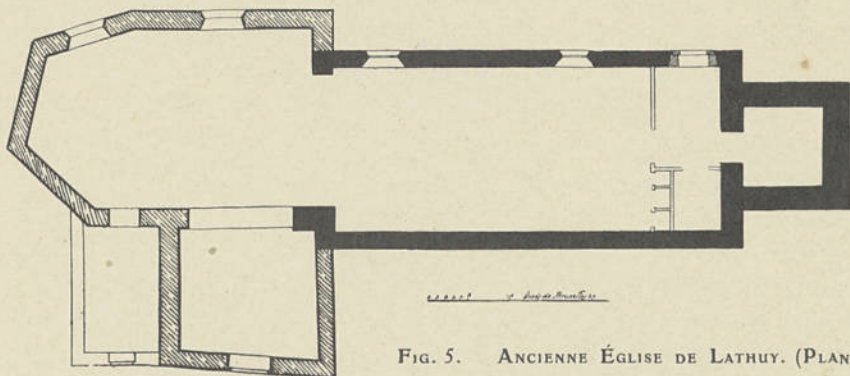


FIG. 5. ANCIENNE ÉGLISE DE LATHUY. (PLAN.)

que celui du vaisseau tout en lui restant parallèle. Le sanctuaire se fermait par un chevet à trois pans de plan irrégulier. Du côté nord le chœur était flanqué d'une espèce de croisillon, dénommé sur le plan de Dewez chapelle de la Vierge, et en outre d'une sacristie.

Le chœur et les annexes doivent avoir été ajoutés à l'époque gothique à une construction romane préexistante, dont on avait conservé la nef et le clocher. L'étage inférieur de celui-ci, qualifié sur le plan de « tour aveugle », ne présentait aucune issue vers l'extérieur et communiquait avec la nef au moyen d'une arcade relativement étroite. On entrait dans l'église par une porte ménagée à l'extrémité ouest du mur latéral sud.

La nef, recouverte d'un plafond plat, était assez basse ; en effet, sa hauteur, d'après le rapport de Dewez, atteignait à peine 19 pieds 1 pouce, soit environ 5<sup>m</sup>25 (2). Elle était éclairée vers le nord par deux fenêtres assez étroites et de dimensions différentes (3). La face sud était aveugle ;

(1) Documents conservés aux Archives générales du royaume à Bruxelles.

(2) Le pied de Bruxelles, employé ici, valait environ 275<sup>mm</sup>75 ; 1 pied = 12 pouces.

(3) L'une de celles-ci avait environ 5 pieds 4 pouces de haut sur environ 3 pieds 8 pouces de large ; l'autre 4 pieds 4 pouces sur 3 pieds.



toutefois une petite baie éclairait de ce côté l'escalier de la chaire. Cette disposition irrégulière des fenêtres nous semble avoir été la conséquence de remaniements exécutés après coup.

*Quartier de  
Louvain.*

Quant au chœur primitif, comme dans beaucoup d'autres églises mononefs, il aura été plus étroit que le vaisseau. Il n'est donc pas impossible que le mur sud du chœur gothique, qui se trouve en retrait par rapport à la face correspondante de la nef, ait été bâti sur les fondations du mur latéral du chœur primitif.

### L'ÉGLISE DE ROUX-MIROIR

Contrairement à ce que Wauters et Tarlier (1) écrivent dans leur ouvrage, cette église ne fut pas démolie en 1860. L'ancienne construction subsiste encore sans être toutefois entièrement romane, comme le fait supposer la description qu'en donnent les auteurs susdits. En tout cas le clocher, d'aspect trapu et bâti sur plan légèrement allongé, date de l'époque qui nous occupe. Situé à l'ouest de l'église, il est construit en moellons de quartzite extraits aux environs. Du côté occidental le parement extérieur a été refait dans les mêmes matériaux jusqu'aux trois quarts de sa hauteur.

Vers l'extérieur cette tour ne présente ni ornements ni moulures. Le rez-de-chaussée subdivisé actuellement par un plafond, est recouvert d'une voûte d'arêtes bombée, de forme légèrement domicale et construite en appareil irrégulier. Un peu au-dessous des naissances de cette voûte les parois intérieures de la tour présentent un léger retrait, excepté du côté ouest. Cette partie du clocher est éclairée par une meurtrière ménagée dans le mur sud. L'entrée actuelle a été percée au XVIII<sup>e</sup> siècle dans la face occidentale. Un mur plein sépare le rez-de-chaussée de la tour du vaisseau de l'église. A l'époque moderne ce mur a été percé d'une porte assez large. Il est probable que primitivement une ouverture plus étroite mettait l'église en communication avec la partie inférieure de la tour. L'issue par laquelle on accède actuellement de l'intérieur du clocher au jubé, semble avoir existé dès le début. En effet on y voit une plate-bande appareillée semblable à celle qui recouvre la meurtrière signalée plus haut. Mais vraisemblablement cette porte, qui porte d'ailleurs des traces de

(1) WAUTERS ET TARLIER, *op. cit.*, canton de Jodoigne, p. 177. Voir également LEMAIRE, *op. cit.*, p. 191.

*Quartier de  
Louvain.*

remaniements, a été jadis une meurtrière éclairant le rez-de-chaussée du clocher du côté de la nef.

La hauteur sous clef du rez-de-chaussée est d'environ 7 mètres (plus que la moitié de celle du clocher); la hauteur à laquelle se trouvait le plafond de la nef primitive nous est donnée approximativement par la hauteur du seuil de l'ouverture faisant communiquer les combles de la nef avec la tour; elle était d'environ 7<sup>m</sup>50 (1). Il était donc difficile d'accéder de l'église à la partie supérieure du clocher. Celle-ci ne communiquait qu'avec les combles de l'édifice, à moins qu'il n'y ait eu une ouverture percée dans les parois latérales et accessible du dehors au moyen d'une

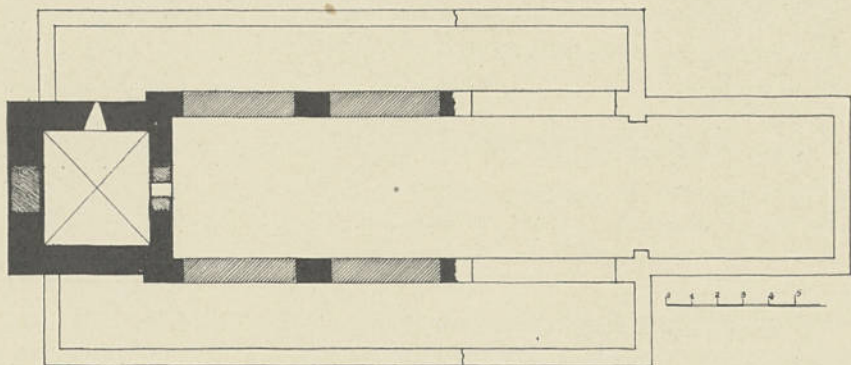


FIG. 6.

ÉGLISE DE ROUX-MIROIR. (PLAN.)

(Relevé de l'auteur.)

échelle. Mais malheureusement le crépissage des parois intérieures et extérieures à la hauteur du premier étage ne permet pas de nous rendre compte de son existence (2).

Ce premier étage était recouvert d'un plafond; environ un demi-mètre plus bas, les parements intérieurs présentent un léger retrait, mais seulement au sud et à l'ouest. L'étage supérieur a chacune de ses parois nord et est percée de deux ouïes cintrées. Les autres faces n'ont que des meurtrières; celles-ci sont au nombre d'une seule vers l'ouest et de deux vers le sud; ces dernières ont été remaniées. La corniche du clocher se compose d'une tablette taillée en biseau et portée par

(1) Eu égard au niveau actuel du pavement. Le niveau primitif doit s'être trouvé 0<sup>m</sup>50 plus bas.

(2) Les bas-côtés sont prolongés de part et d'autre de la tour.



des corbeaux, disposés obliquement aux angles. La flèche à six pans, postérieure au reste de la construction, date probablement du  $xiv^e$  ou du  $xv^e$  siècle.

## L'église de Roux-Miroir.

Quant à l'église elle-même, elle se compose actuellement d'une nef avec bas-côtés et d'un chœur à chevet plat. Cet édifice, construit en briques, présente le caractère de l'architecture du  $xviii^e$  siècle. Chose curieuse, à l'intérieur les bas-côtés sont séparés de la nef chacun par deux piliers oblongs dont les angles sont coupés par un large chanfrein. Ces piliers, de longueur différente, sont reliés par des arcs surbaissés à flèche inégale; le troisième (à partir de l'ouest) se rapproche sensiblement du plein cintre. Le vaisseau central est recouvert d'un berceau surbaissé en lattis.

Sur un dessin de Harrewijn (1) représentant le château et le village de Roux-Miroir et publié dans l'ouvrage de Leroy, *Théâtre profane du duché de Brabant*, l'église est représentée comme une chapelle mononef, dont le côté sud est flanqué à l'ouest d'un porche et à l'est de deux chapelles latérales. Les murs gouttereaux du vaisseau central actuel doivent être les murs latéraux de l'ancienne nef unique dans lesquels on a percé après coup des arcades s'ouvrant sur les bas-côtés.

En effet, d'après Wauters (2) ces murs sont construits avec les mêmes matériaux que le clocher; en outre, leur hauteur atteint à peu près le même niveau que celui des naissances de la toiture primitive dont les traces sont encore visibles sur la face orientale du clocher et que celui du seuil de l'ouverture faisant communiquer le premier étage de la tour avec les combles de la nef. D'ailleurs la forme des supports serait tout à fait anormale pour un édifice construit en plein  $xviii^e$  siècle.

Cette nef un peu plus large que le clocher se terminait jadis à la hauteur du second pilier. A partir de là toute la construction est en

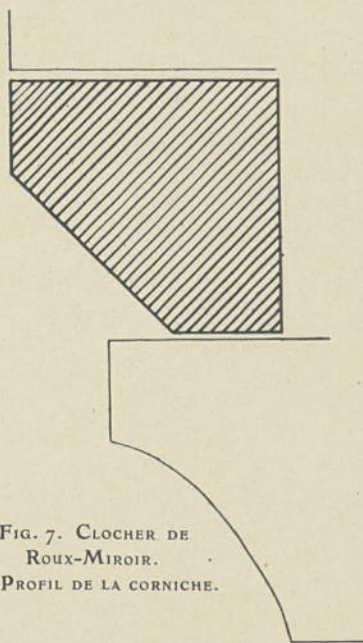


FIG. 7. CLOCHER DE ROUX-MIROIR.  
PROFIL DE LA CORNICHE.

(1) Harrewijn, graveur flamand né en 1660.

(2) Il nous a été impossible de vérifier cette assertion.

briques (1). La dernière travée est donc de la même époque que le chœur, qui fut reconstruit en 1760 (2). L'élargissement de la partie antérieure du vaisseau eut donc lieu avant cette date.

## L'ÉGLISE DE WASTINNES

L'église de Saint-Jean-Baptiste à Wastinnes est un édifice à trois nefs de style classique, bâti en 1855 d'après les plans de l'architecte Moreau en remplacement d'une église baroque à nef unique dont le chœur avait été construit en 1744 (3), et qui a probablement succédé à une église romane dont le clocher subsiste encore actuellement. Ce clocher est bâti sur plan légèrement rectangulaire en moellons de pierre calcaire mélangés de grès ferrugineux. Il ne présente à l'extérieur ni ornement ni moulures. Le rez-de-chaussée formant actuellement porche est recouvert d'une voûte d'arête légèrement bombée et retombant sur des consoles modernes. Une arcade à piédroits dépourvus d'imposte, fait communiquer cette partie du clocher avec la nef.

La porte d'entrée, qui s'ouvre dans le mur occidental de la tour, est contemporaine de la reconstruction de l'église en 1855, mais elle est construite avec des fragments d'une porte qui fut percée au même endroit en 1753.

En 1855 le premier étage du clocher fut aménagé comme jubé et reçut pour couverture un berceau en briques. Primitivement cet étage était selon toute probabilité recouvert d'un plafond plat. D'après Wauters il était éclairé par une meurtrière s'ouvrant dans chacune des parois ouest, nord et sud. Celles du côté nord et sud ont été bouchées et, à cause du crépissage qui recouvre à cette hauteur les murs latéraux de la tour à l'intérieur comme à l'extérieur (4), il n'y a plus moyen d'en retrouver les

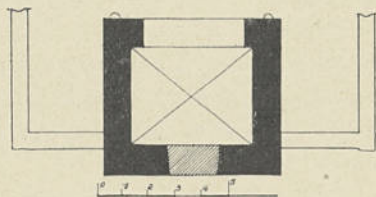


FIG. 8. CLOCHER DE WASTINNES. (PLAN.)  
(Relevé de l'auteur.)

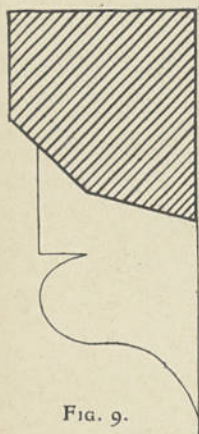


FIG. 9.  
CLOCHER DE WASTINNES. (PROFIL DE LA CORNICHE.)

(1) D'après WAUTERS, p. 119.

(2) WAUTERS, *ibid.*

(3) D'après ms. se trouvant à la cure; 1730 d'après WAUTERS, *op. cit.*, canton de Perwez, p. 128 et suiv.

(4) Les bas-côtés de l'église actuelle se prolongent le long du clocher.



traces; quant à la meurtrière du mur ouest, elle doit s'être trouvée à l'emplacement de l'oculus qui éclaire actuellement le jubé.

Le *liber memorialis* de la paroisse signale l'existence d'une « porte romane » qui se trouvait dans le mur oriental du clocher et qui disparut lorsqu'on aménagea l'arcade par laquelle le jubé s'ouvre sur la nef. D'après un croquis assez sommaire en marge du *liber memorialis*, c'était une ouverture rectangulaire dont le linteau était supporté



FIG. 10.

ÉGLISE DE WASTINNES. (VUE EXTÉRIEURE.)  
(Photo Préaux.)

C'était probablement par cette issue que l'on pouvait, à l'aide d'une échelle, pénétrer de la nef dans la partie supérieure de la tour.

L'étage supérieur présente sur chaque face deux ouïes dont les cintres ont un diamètre supérieur à l'écartement des piédroits, de sorte que les retombées de l'arc sont en retrait par rapport aux parements de ceux-ci.

*L'église de  
Wastinnes.*

## Quartier de Louvain.

La corniche se compose d'une tablette à double biseau portée par des corbeaux qui sont disposés obliquement aux angles.

La flèche octogonale est postérieure au clocher.

D'après le *liber memorialis* cité plus haut, on a retrouvé, à 1<sup>m</sup>50 au-dessous de la toiture de l'édifice du XVIII<sup>e</sup> siècle, les traces de la toiture de l'église romane marquée par un solin en pierre de Melin. Actuellement il n'est plus possible d'en relever l'emplacement exact.

## L'ÉGLISE DE SAINTE-MARIE

L'église de l'Assomption à Sainte-Marie (1) a été bâtie en 1913, à l'exception de la sacristie et de la tour. Le clocher est accolé maintenant à l'angle nord-ouest de la nouvelle construction, mais primitivement il se trouvait à l'ouest de la nef et dans l'axe de celle-ci. C'est une construction très simple de l'époque romane bâtie en moellons de quartzite et de pierre calcaire. Édifiée sur plan carré, elle a les parois extérieures légèrement inclinées; à mi-hauteur chacune de ses faces est percée d'une meurtrière et, à l'étage supérieur, d'une ouïe cintrée. La corniche est profilée en quart de rond; la flèche, reconstruite en 1851, a été démolie lors de la reconstruction de l'église. A cette occasion on a également condamné l'entrée qui s'ouvrait dans la face occidentale de l'église et ainsi on a rétabli sans doute la disposition primitive.

Aucune voûte n'existe à l'intérieur du clocher; le rez-de-chaussée communique avec l'église au moyen d'un arc surbaissé qui semble résulter d'un remaniement.

Quant à l'église elle-même voici quels renseignements Wauters fournit à son sujet :

« Il serait difficile de déterminer l'âge de l'église, à cause des travaux de modernisation que l'on y a opérés à l'époque où prévalait le style de la Renaissance. Extérieurement tout ce petit temple est revêtu de pierres grises assez régulièrement appareillées, sauf au mur septentrional de la nef, où l'on a employé un blocage de moellons plus grossiers. Les fenêtres, presque carrées, sont amorties d'un arc surbaissé. Au chevet se trouve une grande baie aveugle, formée de trois ogives inscrites sous un cintre; au mur septentrional de la sacristie, qui formait autrefois le tran-

(1) Le chapitre de Saint-Denis à Liège avait le patronat de l'église de Sainte-Marie. Voir TARLIER et WAUTERS, *op. cit.*, canton de Perwez, p. 129.



sept, cette même fenêtre est répétée; dans le mur occidental du transept on aperçoit les traces d'une grande ouverture en cintre surbaissé. De ce dernier côté existait sans doute le collatéral dont on parle, en 1666, comme étant détruit et séparé de l'église, mais offrant encore des restes de constructions... L'intérieur n'offre qu'une nef non voûtée, portant au plafond les armes de l'abbaye de Villers, et séparée du chœur par un arc en cintre surbaissé. »

Il est donc fort probable que la nef répondant à cette description était encore celle de l'ancienne église romane plus ou moins remaniée; à celle-ci on ajouta au XIII<sup>e</sup> siècle un nouveau chœur et un croisillon (ce dernier subsiste encore) et, à une époque indéterminée, une nef latérale qui disparut depuis.

### L'ANCIENNE ÉGLISE DE MALÈVES

L'église de Saint-Valère (aujourd'hui de Sainte-Cornélie) à Malèves fut démolie en 1864 pour être remplacée par un édifice néo-gothique sur les plans de l'architecte Coulon. Wauters nous donne par rapport à l'édifice disparu les renseignements suivants : « L'église de Malèves, que l'on a détruite cette année (1864), était antique, mais peu remarquable sous le rapport de l'art. En 1666, le plafond du chœur et de la nef se trouvait à jour en plusieurs endroits et plus d'une poutre périssait de vétusté. Elle était bâtie en moellons gris, sous forme de croix latine avec abside à trois pans. Le croisillon droit s'étendait beaucoup plus que celui de gauche vers le bas du vaisseau qui était malsain à cause de son peu d'élévation. Au pied de la croix se dressait une tour carrée, percée de quelques meurtrières et surmontée d'une flèche à pente brisée. Cette tour datait probablement de l'époque romane, car elle présentait à sa partie inférieure une baie fortement ébrasée extérieurement; le restant de l'édifice paraissait un peu plus moderne, les arcades donnant accès aux croisillons dessinant une ogive (1). »

D'après cette description il doit avoir existé à Malèves une église romane sans bas-côtés et à clocher occidental, à laquelle on a ajouté plus tard deux croisillons. Le clocher n'était éclairé que par des meurtrières et par une fenêtre romane, celle-ci se trouvant à la hauteur du rez-de-chaussée.

(1) TARLIER et WAUTERS, *op. cit.*, canton de Perwez, p. 129.

L'église Saint-Lambert à Orbais est une construction de style baroque bâtie en 1762 en remplacement d'un édifice à tour située « entre le chœur et la nef » (1). C'était donc une église à clocher sur le presbytère et qui devait remonter probablement à l'époque romane ou de transition.

L'ANCIENNE ÉGLISE D'HOTTOMONT

La paroisse d'Hottomont fut supprimée lors du concordat (2). L'église dédiée à Saint-Bertuin fut alors complètement abandonnée et elle disparut dans le courant du siècle dernier. En 1780 on était d'avis de la recon-

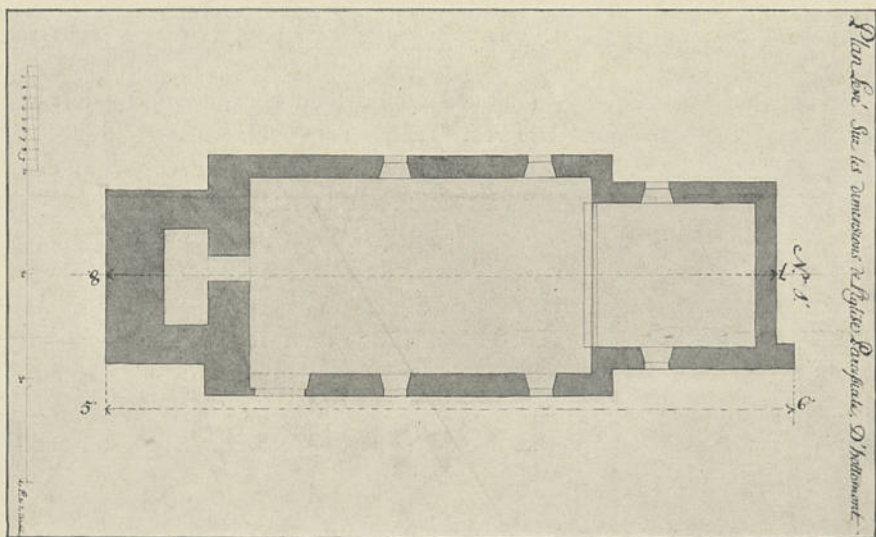


FIG. 11. ANCIENNE ÉGLISE D'HOTTOMONT. (PLAN TERRIER.)  
(D'après un relevé de 1780, conservé aux Archives du royaume à Bruxelles.)

struire car un projet d'une nouvelle église portant cette date est conservé aux Archives du royaume à Bruxelles. Ces plans sont accompagnés d'un relevé de l'édifice existant, comprenant un plan terrier, une coupe longitudinale et une élévation latérale. D'après Wauters cette église aurait

(1) TARLIER ET WAUTERS, *op. cit.*, canton de Perwez, p. 119.

(2) IDEM, *ibidem*, p. 170.





FIG. 12. ANCIENNE ÉGLISE D'HOTTOMONT. (ÉLÉVATION LATÉRALE S.)  
(D'après un relevé de 1780, conservé aux Archives du royaume à Bruxelles.)

été détruite en 1692 par les troupes alliées, et François Bousval, qui en devint le curé en 1705, l'aurait fait rebâtir à ses frais l'année suivante. Le clocher fut construit en 1723.

Cette « reconstruction » semble n'avoir guère été qu'une restauration, car d'après les documents cités plus haut, l'église telle qu'elle existait en 1780 était une construction romane à peu près intacte. Elle se composait d'une nef unique et d'un chœur plus étroit à chevet plat. Un clocher bâti sur plan carré et moins large que le vaisseau précédait celui-ci, vers

## Quartier de Louvain.

l'ouest. Cette tour n'avait ni ornement, ni moulures; ses parois étaient entièrement aveugles, sauf à l'étage supérieur où étaient ménagées quatre ouïes rectangulaires recouvertes par la base de la flèche. Vraisemblablement cette dernière disposition n'était pas primitive (1).

Le rez-de-chaussée du clocher présentait en plan une forme assez bizarre : la paroi ouest était plus épaisse que les trois autres dont l'épaisseur était déjà assez considérable, de telle sorte que l'espace vide réservé à l'intérieur de la tour se réduisait à un simple couloir. Celui-ci communiquait avec la nef au moyen d'une ouverture cintrée assez étroite dont l'axe longitudinal se trouvait un peu plus au sud que celui de l'église. Le mur ouest de la nef avait la même épaisseur que la paroi est du clocher, dont il formait d'ailleurs le prolongement.

Le mur latéral sud du vaisseau était percé de deux petites fenêtres et d'une porte d'entrée, le mur nord était percé seulement de deux fenêtres situées vis-à-vis de celles de la face opposée. Les fenêtres s'ébrasaient seulement vers l'intérieur. Les deux baïes orientales de la nef tant du nord que du sud étaient de part et d'autre recouvertes d'un arc en plein cintre; les deux autres avaient un arc surbaissé. La porte d'entrée qui occupait la partie occidentale du mur sud, avait son arc refait en briques.

La nef était recouverte d'un plafond plat de même que le chœur; celui-ci était éclairé latéralement par deux petites fenêtres à cintre surbaissé, de même type que celles de la nef; le chevet était aveugle. La base du mur sud du chœur se prolongeait pour former une espèce de base de contrefort amorti par un rempart. La flèche à huit pans qui couronnait le clocher était évidemment postérieure au reste de l'édifice.

## L'ANCIENNE ÉGLISE DE RAMILLIES

L'église Saint-Remi et Saint-Hubert à Ramillies (2) fut reconstruite en 1865. Wauters nous décrit comme suit l'ancien édifice : « L'église, à laquelle on arrivait par un escalier composé de 10 à 15 gradins, était bâtie presque en entier de pierres. Une tour carrée, très massive, percée d'embrasures et de rares fenêtres, et surmontée d'un clocher très élevé

(1) Une telle disposition se retrouve à l'étage supérieur du clocher de Villers-la-Ville. Cet étage a été ajouté après coup à une construction romane préexistante.

(2) La cure était à la collation de l'abbé de Villers. TARRIER et WAUTERS, *op. cit.*, canton de Jodoigne, p. 354.



la précédait ; le portail datait du siècle dernier. Dans les murs de la nef, dont la partie supérieure était construite en briques, on voyait encore de petites baies en plein cintre, à côté de fenêtres moins anciennes et plus grandes. Le chœur consistait en une travée, se terminait par un mur plat, et était flanqué d'une sacristie moderne, bâtie en briques... L'abside de l'ancien temple faisait face au nord. »... « Après la guerre de succession d'Espagne on reconstruisit de fond en comble la muraille méridionale de la nef, on substitua aux quatre baies qui éclairaient cette dernière, autant de fenêtres plus grandes, on pava et on plafonna tout le temple ; la porte d'entrée étant incommode parce qu'elle se trouvait en face du confessionnal, fut placée sous la tour (1). »

L'ancien temple de Ramillies était donc une construction romane à une seule nef, clocher occidental et chevet plat et dépourvue primitivement d'entrée occidentale. Elle doit avoir ressemblé à l'église voisine d'Hottomont.

#### L'ÉGLISE DE BOMAL

L'église Notre-Dame à Bomal (2) est une construction de style baroque bâtie en 1768 ; toutefois la partie inférieure de la tour appartient à un édifice plus ancien remontant à l'époque romane. Le clocher, situé à l'ouest de l'église, est construit sur plan oblong en grès sablonneux d'appareil irrégulier. Ses murs sont assez épais, surtout au rez-de-chaussée où ils mesurent environ 1<sup>m</sup>50 ; à la hauteur du premier étage ils ont vers l'intérieur un retrait assez accentué. A l'extérieur, les parois de la tour sont légèrement inclinées ; les faces nord et sud présentent en outre deux légers retraits ; le premier à environ 2<sup>m</sup>10 au-dessus du niveau actuel du sol extérieur ; le second à mi-hauteur du premier étage. Ces retraits sont amortis par un glacis.

Le rez-de-chaussée est recouvert d'une voûte en berceau et est séparé de la nef par une arcade surbaissée relativement peu épaisse s'appuyant directement sur les murs latéraux. Il est fort probable que cet arc est le résultat d'un remaniement exécuté à une époque relativement récente et que primitivement une arcade plus épaisse et moins large existait

(1) TARLIER et WAUTERS, *ibidem*.

(2) Le curé était nommé par le chapitre de Fosses. TARLIER et WAUTERS, *op. cit.*, canton de Jodoigne, p. 333.

**Quartier de Louvain.**

au même endroit. Ce rez-de-chaussée ne présente aucune issue vers l'ouest; il communique avec l'extérieur au moyen d'une porte percée dans le mur nord. Celle-ci est surmontée d'un linteau en pierre calcaire de forme triangulaire supporté par des corbeaux moulurés. Les piédroits ont leurs angles extérieurs coupés par un cavet.

Cette entrée a été aménagée à une époque postérieure à la construction du clocher; en effet, on voit clairement que la saillie de la partie inférieure du mur (en dessous du premier retrait) a été interrompue après coup pour permettre son percement; d'ailleurs le profil des corbeaux et celui des piédroits indiquent déjà l'époque gothique.

Le premier étage a dans sa face est une ouverture cintrée s'ouvrant actuellement sur le jubé; primitivement on y accédait de la nef au moyen d'une échelle mobile.

Quant aux faces latérales de cet étage, elles sont percées chacune d'une meurtrière dont le seuil se trouve juste au-dessus du second retrait du parement extérieur.

A l'étage suivant on voit de chaque côté deux ouvertures rectangulaires actuellement bouchées en partie et converties en meurtrières. Leur linteau s'appuie sur des petits corbeaux. Ce doivent être les anciennes ouïes du clocher. En effet l'étage supérieur, où se trouvent actuellement les cloches, est construit en briques et est contemporain de l'église actuelle.

Nous sommes peu renseignés sur l'église romane; même les traces de sa toiture sur le

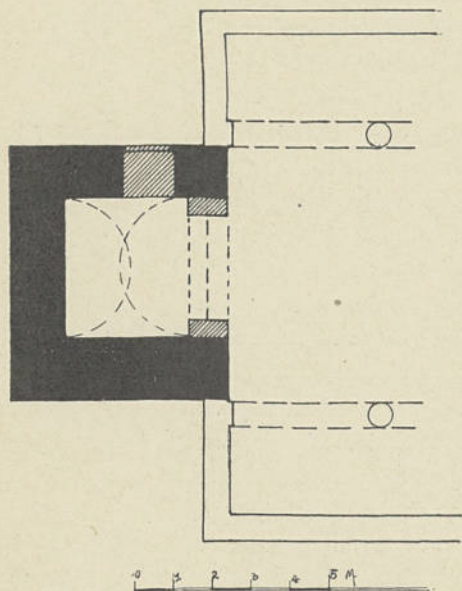


FIG. 14. CLOCHER DE BOMAL. (PLAN.)  
(Relevé de l'auteur.)

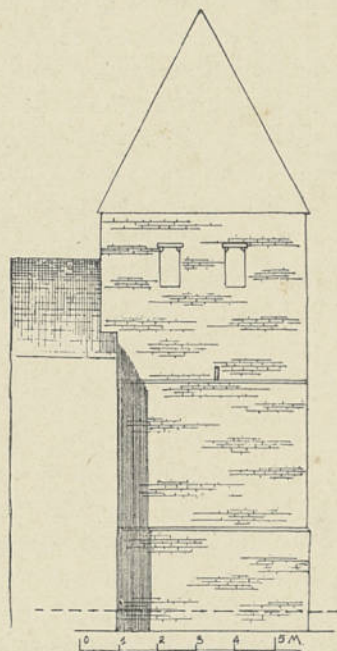


FIG. 13. CLOCHER DE BOMAL. ÉTAT PRIMITIF. (ÉLÉVATION LATÉRALE.)  
(Restitution de l'auteur.)



clocher ne sont plus visibles. Étant donné le peu de hauteur du clocher (10 mètres jusqu'à la naissance de la flèche) nous pouvons supposer qu'elle aura été à nef unique.

*Quartier de Louvain.*

### L'ÉGLISE DE FOLX-LES-CAVES

L'église Saint-Pierre à Folx-les-Caves (1) a été reconstruite en 1780, à l'exception de la tour qui constitue le seul reste d'une église romane.

Ce clocher construit sur plan barlong assez prononcé précède l'église vers l'ouest. Ses murs présentent un léger fruit du côté extérieur et sont bâtis en appareil irrégulier avec des matériaux de nature différente : grès, calcaires, pierres brunes. Les angles sont renforcés au moyen d'arêtières en grès. L'aspect extérieur est d'une extrême simplicité. A part la porte d'entrée, percée dans la face ouest lors de la reconstruction de l'église, la tour ne présente vers l'extérieur d'autre ouverture qu'une ouïe cintrée de chaque côté.

Le rez-de-chaussée est, de même que les autres étages de la tour, dépourvu de voûte ; il communique avec la nef au moyen d'une arcade en plein cintre. A l'intérieur le parement du mur oriental a été refait en briques dans sa partie sud.

Cette réparation a entraîné la construction d'un segment d'arc de décharge pour isoler cette maçonnerie récente de l'appareil primitif. La porte, qui donne accès au jubé, est moderne ; la flèche est également postérieure à la construction du clocher.

(1) Cette église était à la collation de l'abbaye de Villers et du chapitre de Saint-Denis, à Liège. TARRIER et WAUTERS, *op. cit.*, canton de Jodoigne, p. 364.



FIG. 15.

ÉGLISE DE FOLX-LES-CAVES.  
(VUE EXTÉRIÈRE.)

(Photo Ropson.)

Quartier de  
Louvain.

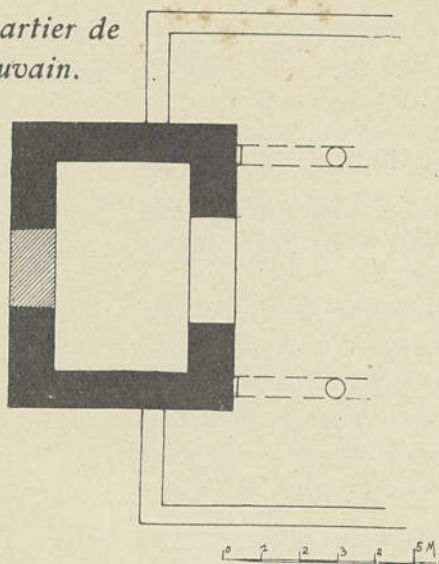


FIG. 16. CLOCHER DE FOLX-LES-CAVES. (PLAN.)  
(Relevé de l'auteur.)

De l'ancienne église romane il ne subsiste plus aucune trace; même les vestiges de sa toiture se trouvent actuellement cachés sous le platras.

## L'ÉGLISE DE JANDRAIN

L'église Saint-Pierre à Jandrain (1) comprend une tour romane ouverte sur la nef et sur deux annexes latérales construites à l'époque moderne, une nef unique construite en 1767 et un chœur gothique de 1628; les deux annexes qui flanquent la travée la plus orientale de la nef, semblent être, du moins en partie, contemporaines de la construction du chœur.

Nous emprunterons la description des parties romanes de cette église à l'excellente notice que M. le professeur Maere consacra à l'église de Jandrain dans le *Bulletin du Comité des Correspondants de la province du Brabant* (2): « La

tour appartient à une église du XII<sup>e</sup> siècle avec nef et bas-côtés. C'est une construction trapue, édifiée en lourdes maçonneries de quartzite sur plan en rectangle.

» Le rez-de-chaussée est couvert d'une voûte d'arêtes qui retombe dans les angles sur deux ressauts à angle droit (3). Il s'ouvre sur la nef par un robuste arc en plein cintre de 1<sup>m</sup>55 d'épaisseur porté sur des pilastres. Ceux-ci sont munis, sous l'arcade seulement, d'une simple abaque chanfreinée.

» Des arcades semblables mais moins larges, s'ouvrent au sud et au nord sur des annexes assez modernes, édifiées sur l'emplacement des anciens bas-côtés. Autrefois, en effet, des bas-côtés se prolongeaient sur les côtés de la tour comme à Saint-Quentin à Louvain et dans quelques autres églises romanes du Brabant. De solides pilastres avec abaqués et

(1) Le patronat de l'église appartenait à l'abbaye d'Heylissem. TARLIER et WAUTERS, *op. cit.*, canton de Jodoigne, pp. 300 et suiv.

(2) Année 1913; pp. 130 et suiv.

(3) Le formeret contre lequel s'appuie cette voûte vers les autres faces, fait défaut du côté est. (Note de l'auteur.)



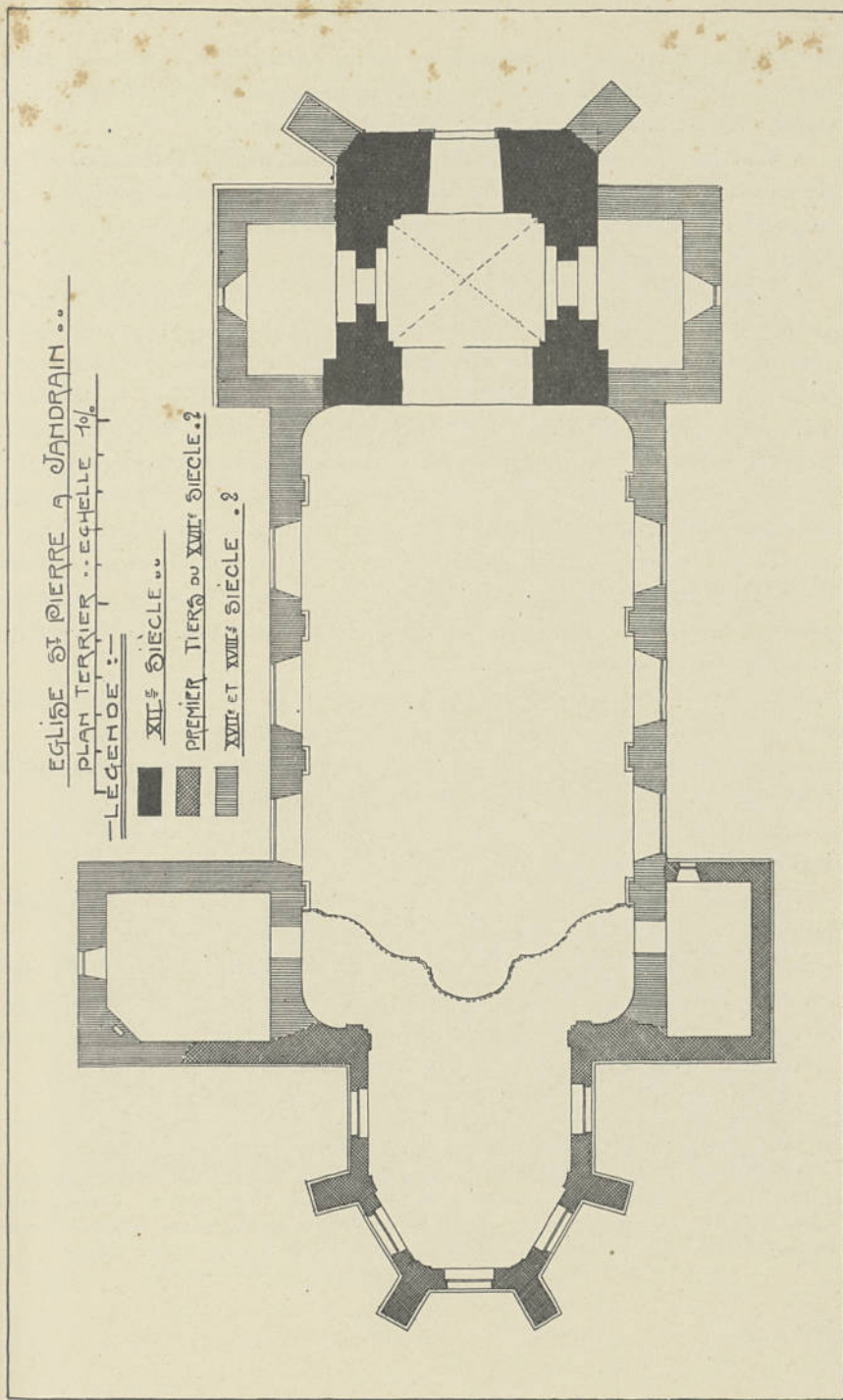


Fig. 17.

ÉGLISE DE JANDRAIN. (PLAN.)

(D'après le Bulletin des Correspondants de la province du Brabant.)

## Quartier de Louvain.

les amorces d'un arc-diaphragme se voient encore aux angles sud-est et nord-est de la tour. Un retrait dans la maçonnerie de celle-ci servait sans doute d'appui aux toitures en appentis des bas-côtés.

» Sans aucun doute, l'entrée de l'église était percée autrefois dans l'un de ceux-ci, mais au xviii<sup>e</sup> siècle une porte en plein cintre, au-dessus de laquelle se dessine à l'extérieur un arc de décharge, récent aussi, fut pratiquée dans la façade de la tour.

» L'étage de celle-ci est voûté en berceau (1). Peu d'églises brabançonnaises ont, comme celle de Jandrain, une salle couverte d'une voûte romane à l'étage de la tour. Signalons seulement celle de Crainhem, voûtée d'arêtes (2). On accède à cette salle par un escalier en bois qui mène de l'annexe sud à une large ouverture pratiquée près de la façade. Le percement de cette ouverture, relativement récent, a occasionné des désordres dans les maçonneries de la tour. Autrefois la salle n'était accessible que par la petite porte qui, aujourd'hui, mène de l'étage de la tour au jubé de l'église et que l'on ne pouvait utiliser autrefois qu'au moyen d'une échelle mobile placée dans la nef. Une étroite fenêtre, qui existe encore à l'ouest mais qui a été remaniée, était pour cette salle de beffroi l'unique baie d'éclairage.

» La tour a également été remaniée à l'étage des cloches, dont les ouïes en plein cintre, une sur chaque côté, ne sont pas primitives.

» Sous la toiture de la nef actuelle on remarque, dans le mur de la tour, des traces de l'ancienne toiture romane de la nef.

» La flèche octogonale, dont la couverture est en mauvais état, est surmontée d'une croix du xvii<sup>e</sup> siècle.

» Les solides contreforts, qui flanquent la tour sur les angles, montent jusque sous le larmier gothique qui marque l'étage des cloches.

» Les contreforts de la façade sont normaux aux angles; celui du sud est en partie reconstruit en briques. Ce remaniement date sans doute de la restauration de 1658 tandis que les contreforts même appartiennent vraisemblablement au xv<sup>e</sup> ou au xvi<sup>e</sup> siècle. »

(1) L'axe de ce berceau n'est pas ici, comme dans la plupart des clochers romans, parallèle mais bien perpendiculaire à l'axe de l'église. (Note de l'auteur.)

(2) Le clocher de Val-duchesse a le rez-de-chaussée et un étage voûtés en berceau; celui de l'église voisine de Thisnes (Pays de Liège) a deux étages voûtés d'arêtes; deux salles voûtées existent également au clocher de l'église paroissiale de Gembloux, celle du rez-de-chaussée a un berceau en plein cintre, l'autre un berceau brisé. (*Idem.*)



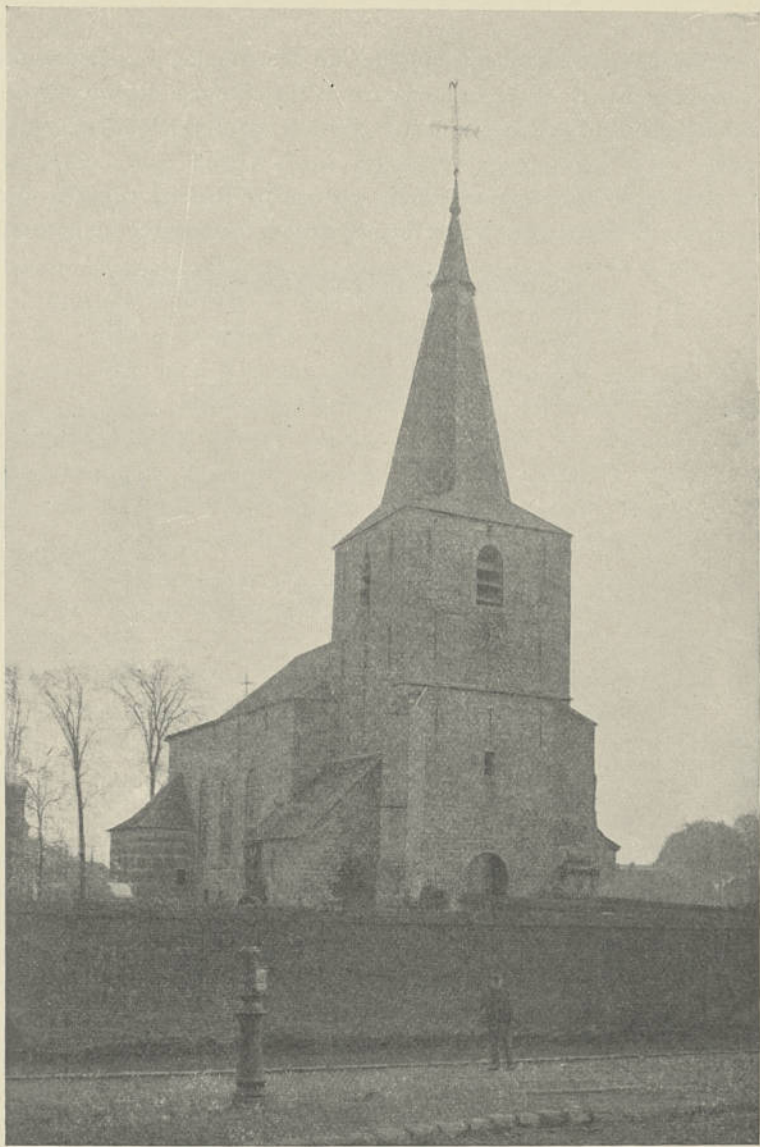


FIG. 17.

ÉGLISE DE JANDRAIN. (VUE EXTÉRIEURE.)

(D'après le *Bulletin des Correspondants de la province du Brabant.*)

La vieille église de Lincen, aujourd'hui désaffectée, a encore conservé son clocher et sa nef de l'époque romane. Le chœur a été reconstruit au xiv<sup>e</sup>, tandis que les bas-côtés ont été refaits au xviii<sup>e</sup> siècle. Il n'y a pas de transept.

Les parties romanes sont édifiées en appareil assez régulier de tuf jaune extrait aux environs; toutefois les assises inférieures de la tour sont

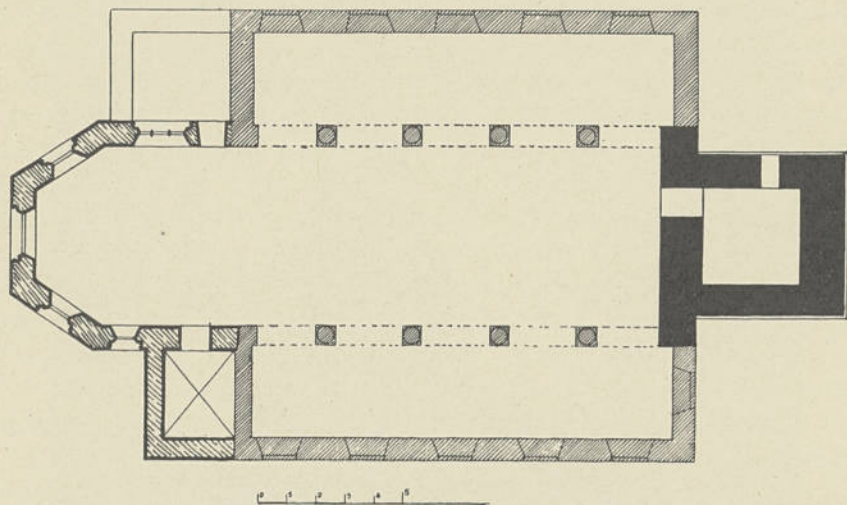


FIG. 18.

ÉGLISE DE LINCEN. (PLAN.)

(Relevé de l'auteur.)

en moellons. Cette tour d'aspect massif, située à l'ouest de l'édifice, est bâtie sur plan carré. Son rez-de-chaussée n'a aucune communication directe avec l'extérieur. Il est même séparé de la nef par un mur plein percé seulement d'un passage assez étroit près de l'angle sud-est. Cette issue est recouverte d'un arc surbaissé. Dans la face sud du rez-de-chaussée se trouve une baie actuellement bouchée en partie et recouverte par deux dalles disposées en dos d'âne.

Le rez-de-chaussée est simplement plafonné. Ce plafond repose sur un retrait que présentent à cette hauteur les parois intérieures du clocher; ses maîtresses-poutres reposent en outre sur des corbeaux profilés en cavet.

A l'extérieur le parement de la tour a été refait en moellons de pierre



calcaire et renforcé d'arêtières. La plinthe qui contourne le bas de la tour, ainsi que le larmier qui se trouve à un tiers environ de sa hauteur, n'appartiennent donc pas à la construction primitive. Toutefois il est possible que les retraits que présentent les parois du clocher à ces deux endroits aient existé aussi avant le remaniement. L'œil-de-bœuf qui éclaire le premier étage semble avoir été percé après coup. Les ouïes, assez larges, ne sont pas primitives non plus; pourtant leur disposition — une baie cintrée de chaque côté — peut avoir été inspirée de l'état original.

La nef centrale est profonde de cinq travées et séparée des bas-côtés par des arcades reposant sur des supports monocylindriques. Ces supports, dont le chapiteau ressemble à une base renversée de la dernière période gothique, n'ont rien de roman mais doivent dater du *xvi<sup>e</sup>* siècle. A cette époque on aura donc remplacé les soutiens primitifs — selon toute vraisemblance des piliers carrés — par les colonnes actuelles tout en laissant les arcades intactes. Des exemples de transformations analogues se voient aux églises d'Andenelle et de Weris.

Les retombées extrêmes de l'arcade est sont supportées par des demi-piliers qui ont actuellement les angles arrondis; celles de l'arcade ouest s'appuient directement sur le mur oriental du clocher.

Le vaisseau central est simplement plafonné; lors de la reconstruction des bas-côtés, on recouvrit la nef et ses collatéraux d'une seule toiture à double versant. Les fenêtres hautes furent alors condamnées; elles sont encore visibles sous les combles des basses nefs. Elles sont en plein cintre, assez petites et ébrasées des deux côtés. Au-dessus de ces fenêtres se trouve une élégante corniche composée d'une tablette dont le profil en quart de rond est orné de vannerie. Cette tablette est supportée par des corbeaux dont le profil consiste en un tore qui se dégage d'un cavet ou d'un ressaut. Cette corniche est presque identique à celle de la nef de l'église voisine de Neerheilissen.

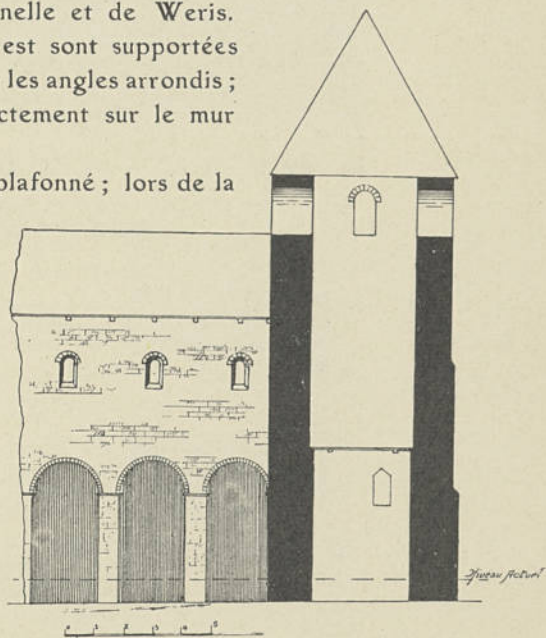


FIG. 19. ÉGLISE DE LINCET. (COUPE  
LONGITUDINALE. ÉTAT PRIMITIF.)

(Relevé de l'auteur.)

## Quartier de Louvain.

Aucun vestige ne nous est resté du chœur primitif. Celui-ci aura probablement eu la même largeur que le chœur actuel, largeur qui est d'ailleurs égale à celle de la nef centrale. Il est aussi fort probable que les bas-côtés actuels occupent l'emplacement des bas-côtés primitifs.

On accède actuellement à l'église par une porte percée dans le mur terminal ouest du bas-côté gauche, mais eu égard à d'autres cas analogues, il est permis de supposer que l'entrée primitive se trouvait dans un des murs latéraux.

Le niveau intérieur de l'église doit avoir été exhaussé à plusieurs reprises. En effet les bases des colonnes du *xvi*<sup>e</sup> siècle sont en partie enterrées; le pavement primitif devra donc à plus forte raison s'être trouvé plus bas que celui que l'on voit actuellement.

## L'ÉGLISE DE MARILLES

L'église Saint-Martin à Marilles (1), bâtie tout entière en quartzite, comporte pourtant des parties d'âge différent. Le clocher et la nef appartiennent seuls à la construction primitive; les bas-côtés ont été reconstruits en 1763 dans le style de l'époque; le chœur, dont l'axe dévie vers le sud, remonte à l'époque gothique, probablement au *xiv*<sup>e</sup> siècle. Il n'y a pas de transept.

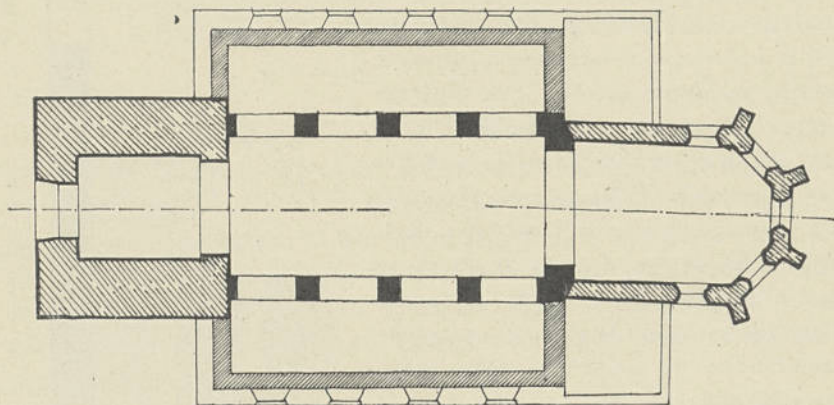


FIG. 20.

ÉGLISE DE MARILLES. (PLAN.)

(Relevé de l'auteur.)

(1) La cure de Marilles était à la collation de l'abbaye de la Ramée. TARLIER et WAUTERS, *op. cit.*, canton de Jodoigne, pp. 258 et suiv.





FIG. 21.

ÉGLISE DE MARILLES. (VUE INTÉRIEURE.)

Le clocher occidental, bâti sur plan légèrement rectangulaire, est divisé à l'intérieur en trois étages d'une hauteur inégale : la hauteur du rez-de-chaussée étant plus considérable que celle des deux étages supérieurs réunis. A la naissance de chaque étage les murs de la tour présentent un retrait assez accentué du côté intérieur ; ces murs sont d'épaisseur inégale : au rez-de-chaussée les parois latérales n'ont pas moins de 2<sup>m</sup>20, celle de l'ouest 1<sup>m</sup>80, tandis que du côté est on n'a que 1<sup>m</sup>70.

Le portail occidental porte le millésime 1755, date à laquelle on aménagea probablement aussi la fenêtre qui le surmonte. D'après Wauters (1) le clocher communiquait jadis avec l'extérieur par une porte latérale.

Le rez-de-chaussée est recouvert d'une voûte en berceau brisé et s'ouvre sur la nef par une arcade en tiers-point retombant sur des piédroits.

Le premier étage a ses faces latérales percées chacune d'une meurtrière ; dans sa paroi orientale on remarque une ouverture par laquelle on accède aux combles de la nef. Les ouïes à plein cintre sont au nombre d'une seule de chaque côté.

(1) TARLIER ET WAUTERS, *op. cit. ibid.*, p. 259.

*Quartier de  
Louvain.*

Le clocher semble appartenir plutôt au style de transition ; quant à la nef centrale, moins large que la tour, elle est tout à fait romane. Le vaisseau est séparé des bas-côtés par huit lourds piliers carrés reliés par des arcades dont les impostes ont été refaites à une époque relativement récente. Les chanfreins qui coupent les angles de ces piliers, ne sont pas primitifs ; en effet ils font défaut aux demi-piliers qui supportent les dernières arcades vers l'est et vers l'ouest et qui subsistent donc comme témoins de la forme originale des soutiens.

Lorsqu'on reconstruisit les bas-côtés, on couvrit les trois nefs sous une seule toiture à deux versants. Les fenêtres furent dès lors soustraites aux regards vers l'extérieur. A l'intérieur de l'église elles sont cachées sous le plâtras. Comme les combles latéraux sont inaccessibles, nous n'avons pu nous assurer *de visu* de leur existence. Faute de mieux, nous devons nous en tenir à leur égard aux renseignements fournis par Wauters : « Au-dessus des arcades existent des fenêtres cintrées, actuellement murées, dont le tremblement de terre de 1828 révéla l'existence. »

Les murs latéraux du vaisseau ne sont pas rigoureusement parallèles, la nef centrale étant plus large à l'est qu'à l'ouest.

L'arc triomphal qui se trouve à l'entrée du chœur, a gardé sa forme primitive, celle d'une arcade en plein cintre retombant sur des piédroits massifs dont les impostes ont également été refaites. La clef se trouve environ 3<sup>m</sup>50 plus bas que le plafond de la nef. L'existence de cet arc triomphal nous permet de supposer que la largeur du chœur primitif aura été sensiblement égale à celle de la nef centrale et que sa hauteur aura été moins considérable que celle du vaisseau. Par contre aucun indice ne nous permet de nous prononcer sur la forme primitive du chevet.

La largeur des bas-côtés actuels est assez grande, comparée à celle du vaisseau central. Nous pensons donc pouvoir attribuer une largeur moindre aux collatéraux primitifs.

Le clocher peut être considéré comme appartenant au style de transition, tant à cause de la présence de l'arc brisé que de la hauteur relativement considérable du rez-de-chaussée ; quant à la nef, elle est purement romane.

Ces deux parties de l'édifice sont-elles contemporaines ? Nous en sommes réduits à de simples suppositions à ce sujet, étant donnée l'impossibilité d'examiner la jonction des maçonneries. Mais même en admettant qu'une église purement romane puisse avoir été construite en même



temps qu'un clocher où se montrent déjà des éléments gothiques, nous préférons nous en tenir ici à l'hypothèse d'une église plus ancienne que la tour. En effet, celle-ci est sensiblement plus large que le vaisseau central, ce qui constitue une disposition exceptionnelle dans le Brabant; seule une différence d'âge pourrait fournir une explication plausible pour cette anomalie (1).

### L'ÉGLISE DE ZÉTRUD

L'église Saint-Barthélémy (2) à Zétrud, qui avait échappé jusqu'ici à l'attention des archéologues, compte pourtant parmi les plus remarquables du Brabant. C'est une construction à clocher occidental avec bas-côtés et transept. En 1760, l'édifice subit des modifications assez importantes. On élargit le transept et on reconstruisit le chœur; en outre les murs latéraux des bas-côtés furent refaits ainsi que la partie supérieure de ceux de la nef.

Le clocher assez élevé est construit sur plan rectangulaire. Il avait primitivement ses faces latérales entièrement dégagées; le prolongement du collatéral sud servant de baptistère ne date que de 1872. Du côté nord la tour est contiguë à une dépendance du château seigneurial.

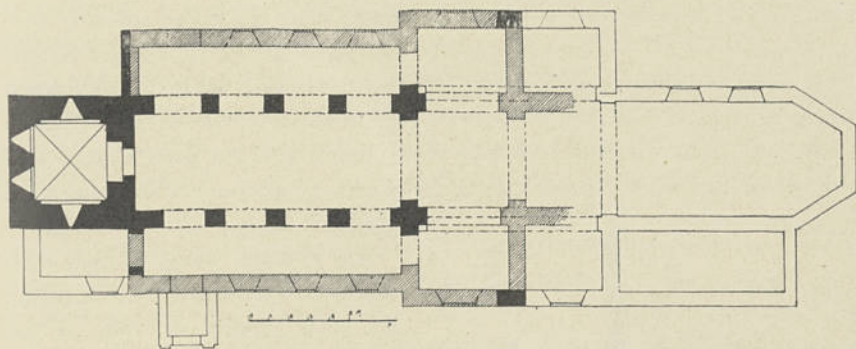


FIG. 22.

(Relevé de l'auteur.)

ÉGLISE DE ZÉTRUD. (PLAN.)

(1) D'après Wauters la première travée du chœur recevait le jour par de petites fenêtres cintrées. Nous n'en avons découvert aucune trace. Il serait en tout cas fort peu probable que cette première travée soit un reste du chœur roman, puisque son axe est le même que celui du reste du chœur gothique, lequel dévie vers le sud.

(2) Le droit de nomination du curé appartenait à l'abbaye d'Averbode. TARLIER et WAUTERS, *op. cit.*, canton de Tirlemont, p. 15.

*Quartier de Louvain.*

Cette tour est entièrement bâtie en grès sablonneux. Jusqu'aux quatre cinquièmes environ de la hauteur on a employé des moellons assez grossiers entremêlés de pierres ferrugineuses; l'appareil de la partie supérieure est beaucoup plus soigné. Au-dessus de la partie inférieure, les parois extérieures présentent un fruit assez sensible.

Parmi les divisions intérieures du clocher, le rez-de-chaussée, le premier étage et quelques assises de l'étage suivant appartiennent à la construction en moellons bruts. Le rez-de-chaussée est très bas. Il est recouvert d'une voûte d'arêtes dont les retombées se trouvent à peine à  $0^m70$  au-dessus du niveau actuel du sol.

Cette partie de la tour communique avec la nef au moyen d'une arcade relativement étroite à ressaut assez prononcé vers l'ouest. Les retombées de la partie postérieure de cette arcade se trouvent en retrait par rapport au parement des piédroits. Contre les faces nord et sud la voûte est renforcée d'un doubleau; ces parois latérales sont percées chacune d'une meurtrière à plein cintre fortement ébrasée vers l'intérieur. Deux meurtrières analogues éclairent la face ouest, mais celles-ci ont leurs angles intérieurs coupés par un ressaut.

Le rez-de-chaussée ne communique directement ni avec l'extérieur ni avec les autres étages du clocher. Ce n'est qu'à l'époque moderne que l'on établit l'escalier qui, à travers la voûte, mène à l'étage suivant. Primitivement, celui-ci n'était accessible que par la porte qui s'ouvre actuellement sur le jubé; on ne pouvait alors utiliser cette issue qu'au moyen d'une échelle mobile placée dans la nef. Cette ouverture est située à l'extrémité sud du mur oriental de la tour. Elle est assez évasée vers l'intérieur et l'arc surbaissé qui la recouvre se compose d'une suite de claveaux larges et peu épais.

Le premier étage a une hauteur assez considérable. Comme les trois étages suivants, il est recouvert d'un plafond plat dont les maîtresses-poutres reposent sur un retrait du parement intérieur. Dans l'axe de sa face occidentale se trouve une petite baie qui présente vers l'extérieur la forme rectangulaire mais qui s'évase for-

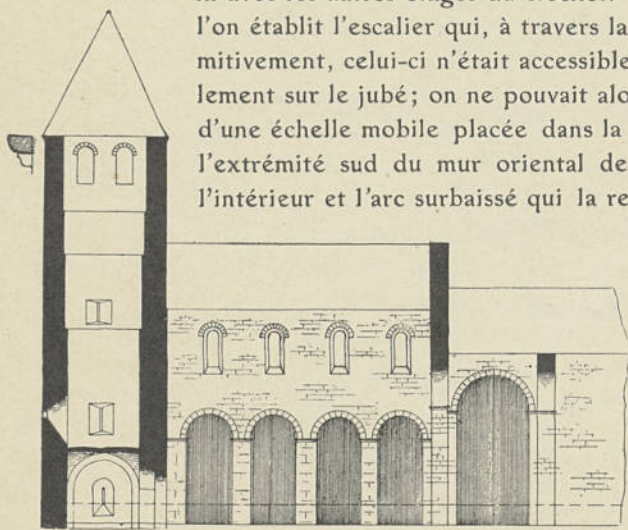


FIG. 23. ÉGLISE DE ZÉTRUD. (COUPE LONGITUDINALE. ÉTAT PRIMITIF.) (Restitution de l'auteur.)



tement vers l'intérieur et qui a de ce côté la forme d'une ouverture à plein cintre. La transition entre le cintre et la plate-bande se fait au moyen d'un petit tympan. L'arc se compose également de claveaux larges et peu épais. Les faces latérales sont percées chacune d'une meurtrière, disposition qui se répète aux deux étages suivants. A l'étage supérieur on voit de chaque côté deux ouïes cintrées; celles qui s'ouvrent vers l'est et vers le sud, ont leur angle extérieur coupé par un ressaut.

La tablette de la corniche en quart de rond est portée par deux corbeaux de même profil du côté sud. Sur les autres faces ceux-ci ont un profil plus compliqué: le quart de rond est surmonté d'une tablette saillante dont l'angle inférieur est coupé par un cavet. Les corbeaux d'angle sont disposés obliquement.

La flèche, d'un modèle assez gracieux, remonte à l'époque baroque.

La nef centrale, dont la largeur égale celle du clocher, repose de chaque côté sur trois piliers carrés assez trapus. Ceux-ci ont leurs angles coupés par un chanfrein. Cette disposition, qui ne se répète pas aux demi-piliers adjacents à la tour, ne semble pas être primitive. De simples abaqes ornées d'un cavet sur quatre côtés supportent les arcades en plein cintre; le demi-pilier nord-ouest a une abaque avec profil en quart de rond. Du côté nord les supports sont plus larges et les arcades plus étroites que du côté opposé.

La partie supérieure des murs latéraux de la nef construits en quartzite doit avoir été refaite au XVIII<sup>e</sup> siècle. En tout cas les fenêtres cintrées qui s'y trouvent ont un caractère franchement moderne. Il en est de même des murs des collatéraux. Malgré ces remaniements, l'édifice a gardé en grande partie son aspect primitif: la nef a conservé le mode de couverture de l'église romane, notamment un plafond plat, et la pente actuelle du toit suit à peu près celle du comble primitif comme en témoi-

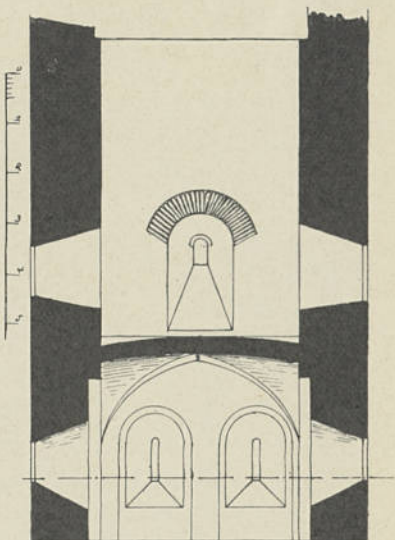


FIG. 24.  
CLOCHER DE ZÉTRUD. (COUPE TRANS-  
VERSALE DE LA PARTIE INTÉRIÈRE.)  
(Relevé de l'auteur.)



FIG. 25.

ÉGLISE DE ZÉTRUD. (VUE INTÉRIEURE.)  
(Photo prof. Lemaire.)

profondeur excède le double de la largeur de la nef. Chaque croisillon communique avec la croisée au moyen d'un arc en anse de panier. Les piédroits sur lesquels ces arcs s'appuient du côté ouest ont une épaisseur plus grande que celle des arcs eux-mêmes. La partie du piédroit excédant la largeur de l'arc se prolonge au delà de la naissance de celui-ci pour se terminer par un tailloir profilé en cavet et situé un peu plus bas que la retombée de l'arc triomphal. Il est évident que sur cette imposte reposait primitivement l'arc qui séparait la croisée des bras du transept roman.

gnent les traces que ce dernier a laissées sur le mur du clocher. Les bas-côtés sont également plafonnés. L'église est accessible du dehors par deux portes latérales aménagées dans la première travée des bas-côtés nord et sud. L'entrée méridionale est précédée d'un porche construit en 1850.

Un arc triomphal en plein cintre, dont les piédroits ont des tailloirs profilés en quart de rond, sépare le transept de la nef. Ce transept, peu saillant, est moins élevé que le vaisseau central et date de 1760. Chose curieuse, sa



*L'église de  
Zétrud.*



FIG. 26.

ÉGLISE DE ZÉTRUD. (VUE EXTÉRIÈRE.)

(Photo prof. Lemaire.)

Dans la partie inférieure de la maçonnerie en quartzite des murs terminaux nord et sud des croisillons actuels, on remarque à l'extérieur les traces d'une maçonnerie plus ancienne en moellons de grès, mais seulement dans la moitié occidentale. Il est fort probable que ce sont là des vestiges du transept roman; celui-ci aura donc eu la même profondeur que le transept actuel et probablement la moitié de sa largeur; la hauteur sera restée sensiblement la même. Quant aux dimensions du chœur primitif, sa largeur et sa hauteur auront été égales à celles de la croisée (celle-ci était plus basse que la nef, comme le transept), mais nous ignorons quels furent sa longueur ainsi que son mode de terminaison. La comparaison avec d'autres églises de même plan situées dans les environs, telles que Herent, Bierbeek, Neerheilsem, nous amène à admettre de préférence l'hypothèse d'un chevet plat.

L'aspect trapu des piliers et surtout le peu de hauteur du rez-de-chaussée de la tour, où même le seuil des meurtrières est complètement enterré, nous font supposer que le niveau du pavement primitif se trouvait

## Quartier de Louvain.

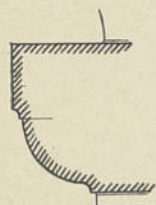
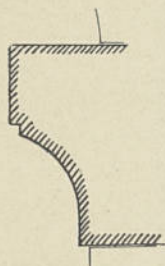


FIG. 27. ÉGLISE DE ZÉTRUD. (PROFIL DES IMPOSTES.)

au moins un mètre plus bas que celui du pavement actuel. Cet exhaussement du sol est d'autant plus vraisemblable que cette église se trouve dans la vallée de la Gette.

Le clocher a été vraisemblablement l'objet de deux campagnes de construction; sa partie inférieure est plus ancienne que la nef. Non seulement le rez-de-chaussée du clocher fort bas cadre mal avec la hauteur du vaisseau (1), mais en outre les demi-piliers engagés contre le mur de la tour, ont la forme allongée, ce qui ne serait pas le cas si le clocher et l'église avaient été construites en même temps. En effet, dans les autres églises de la contrée où la tour et la nef sont contemporaines, le dernier piedroit a la forme d'un demi-pilier; mais à Hakendover où le clocher est également antérieur à la nef, le plan de ces supports extrêmes a également la forme oblongue.

La partie inférieure de la tour appartenait donc à un édifice plus ancien, probablement mononef, que l'on remplaça plus tard par l'église actuelle; plus tard encore on exhausça le clocher. Celui-ci en effet présente dans sa partie supérieure un appareil presque régulier, tandis que, à en juger par les restes encore visibles de sa maçonnerie (2), l'église elle-même était encore construite en moellons.

## L'ÉGLISE DE MELDERT-LEZ-TIRLEMONT

L'église Saint-Barthélemy à Meldert (3) se compose d'une tour occidentale, d'une nef avec bas-côtés et d'un chœur. La tour est une construction romane; les deux premières travées de la nef doivent remonter au xv<sup>e</sup> ou au xvi<sup>e</sup> siècle et le reste de l'édifice, quoique encore en partie gothique, ne peut être antérieur au xvii<sup>e</sup> siècle. Les bas-côtés se continuent de part et d'autre du clocher; leurs murs terminaux ouest sont situés dans le prolongement de sa paroi occidentale.

Ce clocher est construit sur plan carré en grès d'appareil régulier; à l'exception de la partie antérieure où on a également employé des moellons. Il a été assez bien remanié dans la suite, car le terrain marécageux sur lequel il se trouve nécessita plus d'une fois des travaux de réfection

(1) Nous avons pourtant un cas presque analogue à Berthem où l'église est homogène.

(2) Les vestiges des murs terminaux de l'ancien transept.

(3) Le chapitre de Saint-Barthélemy à Liège avait la collation de la cure. TARLIER et WAUTERS, *op. cit.*, canton de Tirlemont, 2<sup>e</sup> partie, p. 75.



et de consolidation. Ainsi un énorme contrefort biais a été ajouté contre l'angle nord-ouest; un autre contrefort, moins considérable, marque la soudure de la face occidentale du clocher avec le mur terminal du bas-côté sud; enfin le portail qui s'ouvre dans l'axe de l'église, est flanqué de deux contreforts assez saillants qui, reliés par un auvent, forment une espèce de porche. Ce portail lui-même est relativement récent; il est fort probable que primitivement aucune entrée n'existait dans la façade et que le percement après coup d'une porte nécessita l'établissement de ces deux contreforts, afin de ne pas compromettre davantage la stabilité de l'édifice.

Le rez-de-chaussée du clocher est recouvert d'une voûte d'ogives. Celle-ci a remplacé une voûte d'arêtes romane dont on voit encore les doubleaux contre les parois est, nord et sud. Ces doubleaux s'appuient sur des piédroits d'une saillie double.

Cette irrégularité ne semble pouvoir s'expliquer qu'en admettant un repentir dans la construction. L'arcade qui met en communication cette partie de la tour avec la nef repose sur des demi-piliers cylindriques qui présentent, eux aussi, une saillie assez marquée par rapport à l'intrados du cintre. Ces soutiens ne sont pas originaux mais proviennent d'un remaniement qu'ont subi les anciens piédroits.

A l'extérieur on remarque dans la partie orientale de la face sud une arcade assez étroite portée sur des piédroits à tailloirs chanfreinés. Cette arcade, actuellement bouchée du côté intérieur, faisait communiquer la tour avec une annexe latérale. Une arcade pareille a sans doute existé de l'autre côté du clocher, mais il est impossible d'en retrouver les traces à cause du plâtras.

L'étage suivant a ses trois faces libres percées chacune d'une étroite meurtrière, dont le linteau monolithe repose sur deux petits corbeaux. La

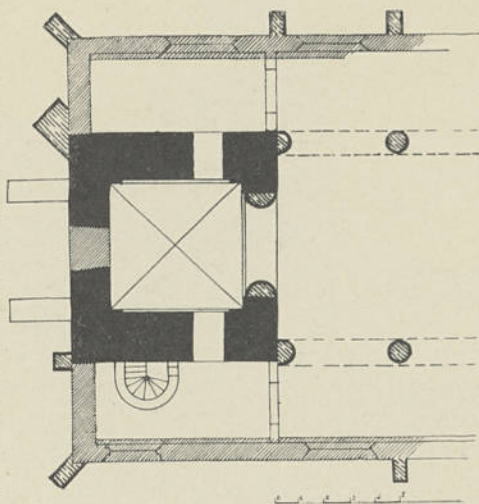


FIG. 28. CLOCHER DE MELDERT. (PLAN.)  
(Relevé de l'auteur.)



FIG. 29.

ÉGLISE DE MELDERT-LEZ-TIRLEMONT.  
(VUE LATÉRALE.)

(Photo prof. Lemaire.)

naissance du second étage est marquée vers l'extérieur par un cordon de profil torique, vers l'intérieur par un retrait du parement. Ce second étage est également éclairé par une meurtrière des côtés nord, ouest et sud; à l'est on voit une ouverture cintrée qui donne accès aux combles de la nef. L'étage supérieur présente, par rapport à la partie inférieure de la construction, un retrait assez accentué. Les parois est et ouest de cet étage, de même que la moitié occidentale de sa face sud, ont été reconstruites à l'époque gothique. A la naissance de cet étage se voit encore un cordon torique que l'on a remplacé par un larmier dans les parties refaites. On a également substitué dans celles-ci des ouvertures à arc brisé aux anciennes ouïes romanes, qui étaient primitivement au nombre de deux de chaque côté. Celles-ci sont subdivisées par une colonnette en deux petites baies également cintrées, en retrait sur le parement extérieur. La colonnette a la forme d'un cône tronqué; elle est dépourvue de base et couronnée d'un chapiteau cubique évasé, à tailloir profilé en quart de rond. Les impostes chanfreinées qui couronnent les piédroits se prolongent à l'extérieur sur le trumeau qui sépare les deux ouïes. Vers l'exté-

naissance du second étage est marquée vers l'extérieur par un cordon de profil torique, vers l'intérieur par un retrait du parement. Ce second étage est également éclairé par une meurtrière des côtés nord, ouest et sud; à l'est on voit une ouverture cintrée qui donne accès aux combles de la nef. L'étage supérieur présente, par rapport à la partie inférieure de la construction, un retrait assez accentué. Les parois est et ouest de cet étage, de même que la moitié occidentale de sa face sud, ont été reconstruites à l'époque gothique. A la naissance de cet étage se voit encore un cordon torique que



rieur également leur seuil prend la forme d'un glacis assez raide et les arcs principaux ont leurs angles coupés par un ressaut qui se continue le long des piédroits.

La corniche en quart de rond est contemporaine des transformations, mais il se peut qu'on ait conservé le profil primitif. La flèche octogonale remonte à l'époque gothique.

En dessous des combles de la nef actuelle nous voyons encore, sur le mur est de la tour, les traces de la toiture de l'église romane dont le plafond se sera trouvé à peu près à la même hauteur que celui du vaisseau actuel. L'issue que nous avons rencontrée dans le mur sud du clocher prouve que cette église romane avait des collatéraux qui se prolongeaient le long du clocher et formaient avec celui-ci un avant-corps du type de Saint-Quentin à Louvain.

#### L'ÉGLISE D'OVERLAAR

Pour la description de cette église nous renvoyons à l'ouvrage du chanoine Lemaire. Notons toutefois que la tourelle d'escalier est une ajoute postérieure au reste de la tour; l'arcade gothique qui sépare le rez-de-chaussée de la nef a été également aménagée après coup. Les colonnettes qui divisent les ouïes en deux baies géminées ont la forme tronconique. Elles ont des chapiteaux cubiques et des bases profilées en cavet. Les subdivisions des ouïes ont l'arc brisé.

#### L'ÉGLISE DE NEERHEILISSEM

Cette église, décrite également dans l'ouvrage du chanoine Lemaire, doit plutôt être considérée comme un édifice de transition remontant à la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. En effet les travaux de restauration, exécutés en 1906 sous la direction de M. l'architecte Langerock, ont amené la découverte de certains éléments appartenant déjà à l'architecture gothique. Ainsi l'arc triomphal du chœur est en tiers-point de même que celui par lequel l'absidiole de droite s'ouvre sur le transept. Cette absidiole est néanmoins voûtée en cul-de-four. Les faces latérales du rez-de-chaussée de la tour étaient percées de deux issues en arc brisé et à impostes d'un profil déjà gothique. L'existence de ces ouvertures semble indiquer que primitivement les bas-côtés se prolongeaient le long de la tour. Dans la première travée du mur latéral du bas-côté nord on a mis à

## Quartier de Louvain.

découvert une petite porte appartenant à la construction primitive. Elle est en plein cintre et son tympan monolithe est supporté par des corbeaux profilés en quart de rond. Mais la moulure qui orne son ébrasement vers l'extérieur, une gorge et un tore, est déjà gothique.

Notons en outre que les piliers n'avaient primitivement pas de chanrein, mais qu'ils étaient pourvus d'impostes et que dans la corniche du chœur on rencontre, également à côté du motif du damier, l'ornement en forme de vannerie. Ce dernier se retrouve également aux parties anciennes de la corniche de la nef. Quant aux corbeaux qui supportent cette dernière corniche, leur profil est celui d'un tore qui se dégage soit d'un cavet soit d'un ressaut. A ce point de vue cette église présente une grande analogie avec l'église voisine de Lincint.

## L'ÉGLISE DE BUNSBEEK

L'église Saint-Quirin à Bunsbeek (1) se compose d'un clocher occidental roman, d'une nef unique de style baroque construite en 1736, date inscrite sur la tour, et d'un chœur gothique du xv<sup>e</sup> siècle. Primitivement cette église avait en outre un transept, mais celui-ci fut démoli au xviii<sup>e</sup> siècle, probablement lors de la reconstruction de la nef.

Le clocher est bâti sur plan oblong en quartzite d'Overlaar d'appareil régulier. A l'intérieur il comporte outre le rez-de-chaussée, trois étages. Le rez-de-chaussée, simplement plafonné, est éclairé par des meurtrières percées dans les murs latéraux, et communique avec la nef par une arcade en plein cintre. Un portail à encadrement baroque se trouve dans la façade occidentale; il a remplacé en 1735 une autre entrée en forme de porche et qui en ce moment servait d'habitation au curé. Il est pourtant probable que primitivement cette entrée faisait défaut et que, comme c'était le cas dans les autres clochers romans de la région, le rez-de-chaussée n'avait pas d'issue vers l'extérieur.

Les parois nord, sud et ouest du premier étage sont percées chacune d'une meurtrière, de même que les parois nord et sud de l'étage suivant, mais ces dernières ouvertures ont été agrandies après coup. De ce second étage on a accès aux combles de la nef par une ouverture rectangulaire qui a conservé sa forme primitive. L'étage supérieur, aveugle du côté

(1) L'église de Bunsbeek appartenait à l'abbaye d'Heilsem; elle est déjà citée dans une charte de 1178. Cfr. Bets, *Geschiedenis der gemeenten Oplinter, Bunsbeek en Hautbem*. Louvain 1870.



occidental, a dans chacune de ses autres faces une ouïe cintrée. Celle qui s'ouvre vers l'est semble avoir été refaite. A la hauteur des naissances de son arc, un cordon horizontal se profile sur le mur est; ce cordon contourne les angles du clocher sans toutefois se prolonger sur les autres faces. Notons à ce propos que la tour s'effondra en partie en 1631 et en 1651 (1); les remaniements dont nous venons de signaler les traces dans la partie supérieure du mur est doivent avoir été effectués à cette occasion.

Pour le reste le clocher n'a ni ornement ni moulure; son parement extérieur présente à la hauteur du second étage un retrait amorti en glacis; ce retrait fait toutefois défaut du côté ouest.

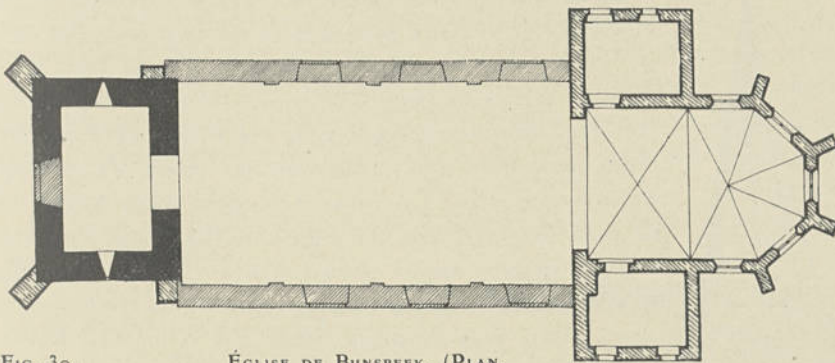


FIG. 30.

ÉGLISE DE BUNSBEEK. (PLAN.

(D'après un relevé de l'architecte A. Verheyden.)

Les contreforts biais qui flanquent sur une hauteur de 6 mètres les angles nord-ouest et sud-ouest, ont été ajoutés à l'époque gothique; la flèche hexagonale peut remonter tout au plus au *xiv<sup>e</sup>* siècle.

L'axe de la nef actuelle se trouve quelque peu au sud de celui de la tour, auquel d'ailleurs il reste parallèle. Les murs latéraux du vaisseau sont construits jusqu'à mi-hauteur en quartzite et pour le reste en briques. Ils sont percés chacun de trois grandes fenêtres en plein cintre qui correspondent aux trois dernières travées de l'intérieur, la première travée à partir de l'ouest étant aveugle. Dans chacun des angles formés par le mur ouest de cette nef et les faces latérales de la tour, sont logés des contreforts, dont l'un, celui du nord, a été bâti au *xiii<sup>e</sup>*, l'autre au *xiv<sup>e</sup>* ou

(1) BETS, *op. cit.*, p. 97.

*Quartier de Louvain.*

au xv<sup>e</sup> siècle. Les maîtresses-poutres qui supportent le plafond du vaisseau ont des dimensions peu communes pour le xviii<sup>e</sup> siècle (0<sup>m</sup>37 × 0<sup>m</sup>32). On aura donc probablement remployé les poutres de la nef romane. Celle-ci doit donc avoir eu la même largeur que celle de 1756 (1).

Sous les combles de l'église on aperçoit sur le mur oriental du clocher, à environ 1<sup>m</sup>50 au-dessous du retrait signalé plus haut, un second retrait. Celui-ci est horizontal aux extrémités; la partie centrale se profile en dos d'âne sur le parement de la tour. Cette partie centrale, près de laquelle on remarque des trous de boulins, ne peut être autre chose que la trace de la toiture primitive.

Si nous prolongeons ces versants jusqu'aux murs latéraux de la nef, nous constatons que la naissance de ces combles se trouvait à peu près au même niveau que celle de la toiture actuelle. Le vaisseau roman avait donc aussi la même hauteur que la nef baroque. Néanmoins les murs latéraux doivent avoir été entièrement reconstruits, sans quoi on découvrirait les traces du transept qui a existé jadis. Ce transept ne peut avoir appartenu au plan original, car une église romane sans bas-côtés et avec transept aurait constitué une véritable anomalie dans le Brabant. Ces croisillons avaient donc été accolés après coup à la dernière travée de la nef primitive.

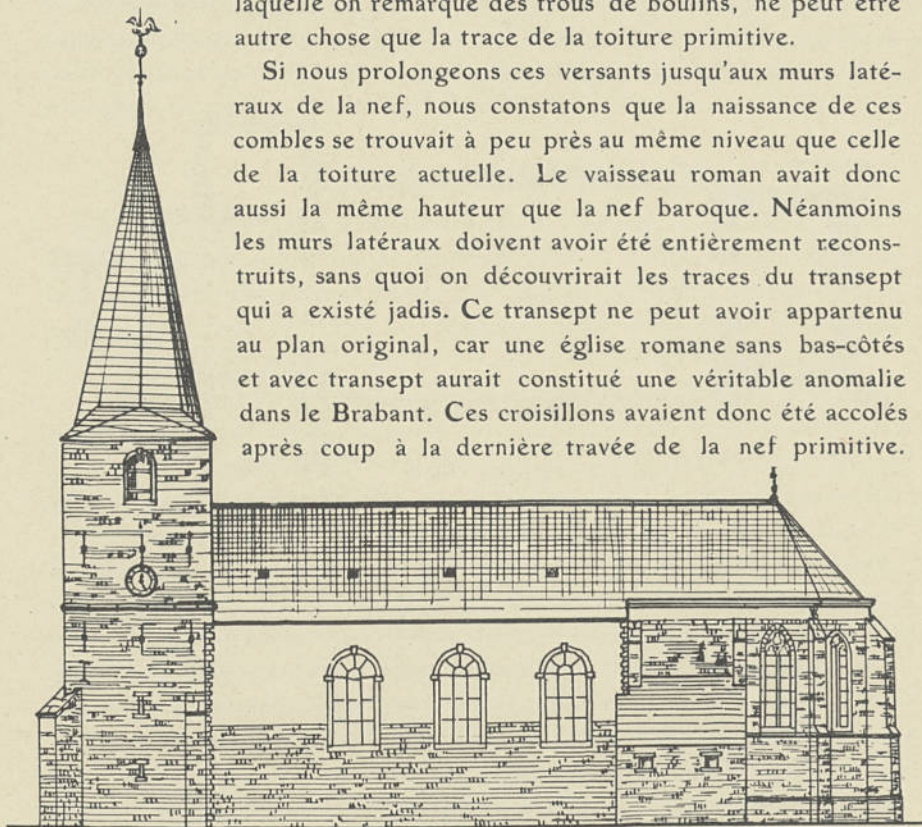


FIG. 31.

ÉGLISE DE BUNSBEEK. (ÉLÉVATION LATÉRALE.)

(D'après un dessin de l'architecte A. Verheyden.)

(1) Il serait téméraire de la supposer plus large, car la largeur de la nef actuelle constitue déjà un maximum pour une petite église romane.



## L'ANCIENNE ÉGLISE DE VISSENAKEN-SAINTE-MARTIN

Quartier de Louvain.

L'église actuelle de Saint-Martin à Vissenaken (1) appartient au style baroque et porte le millésime 1778. Nous sommes renseignés sur l'édifice qu'elle remplaça, grâce à un plan terrier et à une coupe longitudinale de celui-ci, dessinés lors de la reconstruction. Ces dessins sont conservés aux Archives du royaume à Bruxelles.

D'après ces documents l'ancienne église de Vissenaken-Saint-Martin devait remonter à l'époque romane. Elle comprenait une nef flanquée d'un bas-côté nord, d'un chœur plus étroit que le vaisseau et se fermant par une abside semi-circulaire.

La nef était recouverte d'un plafond plat et fermée du côté ouest par un mur plein. Elle était éclairée du côté sud par trois fenêtres larges chacune d'environ 0<sup>m</sup>48 et ébrasées seulement vers l'intérieur; ces ouvertures auront été les primitives. Entre les deux premières (à partir de l'ouest) se trouvait l'entrée de l'église; elle était précédée d'un petit porche.

L'unique collatéral s'ouvrait sur la nef par trois arcades reposant sur des piliers couronnés d'impôstes. La partie supérieure de la face latérale nord était aveugle de même que la paroi latérale du bas-côté. Le mur terminal ouest de celui-ci ne se trouvait pas dans le prolongement de la façade occidentale de la nef, mais obliquait vers l'est. Un contrefort biais flan-

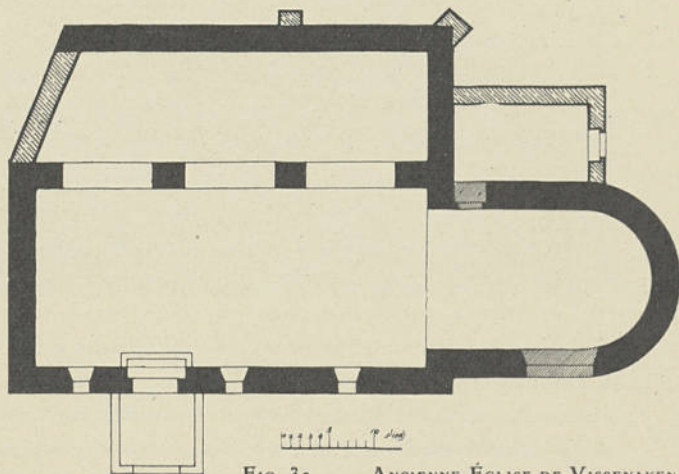


FIG. 32. ANCIENNE ÉGLISE DE VISSENAKEN SAINT-MARTIN. (PLAN.)

(1) Cette paroisse dépendait de l'abbaye de Tongerlo. Cfr. WATERS et TARLIER, *op. cit.*, canton de Glabbeek, p. 117.

## Quartier de Louvain.

quait l'angle nord-est du collatéral. La voûte en arc surbaissé du chœur semble avoir été un simple plafonnage de construction relativement récente. Il est probable qu'un simple plafond plat recouvrait à l'origine le sanctuaire et l'abside. La fenêtre assez large qui se trouvait dans le mur sud du presbyterium, a été aménagée à une date postérieure, de même que la sacristie qui occupait l'angle formé par les murs du chœur et du collatéral.

Il n'y avait pas de clocher, un clocheton en bois renfermait probablement les cloches.

Il est difficile de dire si la nef latérale faisait partie du plan primitif ou si elle avait été ajoutée après coup. Des églises romanes à bas-côté unique, rares dans les anciens Pays-Bas, sont relativement fréquentes en Rhénanie (Enzen [Kreis Euskirchen] Kofferen [Kreis Geilenkirchen], etc.) et dans le nord de la France (Bezu-Saint-Germain, Bruyères-sur-Fère [Aisne]). Le contrefort d'angle n'appartient certes pas à une construction romane; il est même possible que les murs extérieurs du collatéral aient été rebâties à l'époque gothique.

## L'ÉGLISE DE KORTRIJK-DUTSEL

L'église Sainte-Catherine à Kortrijk-Dutssel, une des plus pittoresques du Hageland, se compose de plusieurs parties d'âge différent. Le clocher et la nef, construits en moellons de grès ferrugineux, remontent à l'époque romane; le croisillon nord, le chœur et le croisillon sud auront été édifiés successivement entre le milieu du XIII<sup>e</sup> et le début du XIV<sup>e</sup> siècle. Enfin en 1750 les murs extérieurs des bas-côtés furent reconstruits en briques et les trois nefs furent abritées sous une seule toiture à double versant.

Le clocher occidental, bâti sur plan carré, présente un aspect assez élancé, mais n'a ni ornements ni moulures. Le rez-de-chaussée est simplement plafonné et communique avec la nef par une arcade en plein cintre. La porte d'entrée portant le millésime 1750 a été percée après coup dans le mur ouest. Le premier étage est éclairé par des meurtrières à piédroits légèrement inclinés, à raison d'une seule pour chaque face libre; chaque face de l'étage supérieur présente deux ouïes cintrées.

Plus tard, peut-être au XIV<sup>e</sup> siècle, la maçonnerie du clocher a été élevée de quelques assises d'appareil régulier; ce fut alors sans doute



qu'on le coiffa, ce clocher, de la flèche en forme de pyramide à quatre pans.

La nef centrale, dont la largeur excède assez bien celle de la tour, ne comprend que trois travées; elle communique avec les bas-côtés par des arcades d'ouverture inégale reposant sur des piliers oblongs. Le chanfrein qui rompt les angles de ces supports fait le tour des arcs eux-mêmes. Les plafonds plats qui recouvrent respectivement le vaisseau central et les collatéraux, ont été refaits au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les fenêtres

hautes, actuellement condamnées, sont encore visibles sous les combles des nefs latérales; elles sont assez étroites et s'ébrasent plus vers l'intérieur que vers le dehors; de ce côté le seuil est d'ailleurs horizontal. Dans l'ébrasement extérieur on distingue encore la rainure où était logé le châssis primitif.

Les arcades en plein cintre, retombant sur des piédroits à impostes,

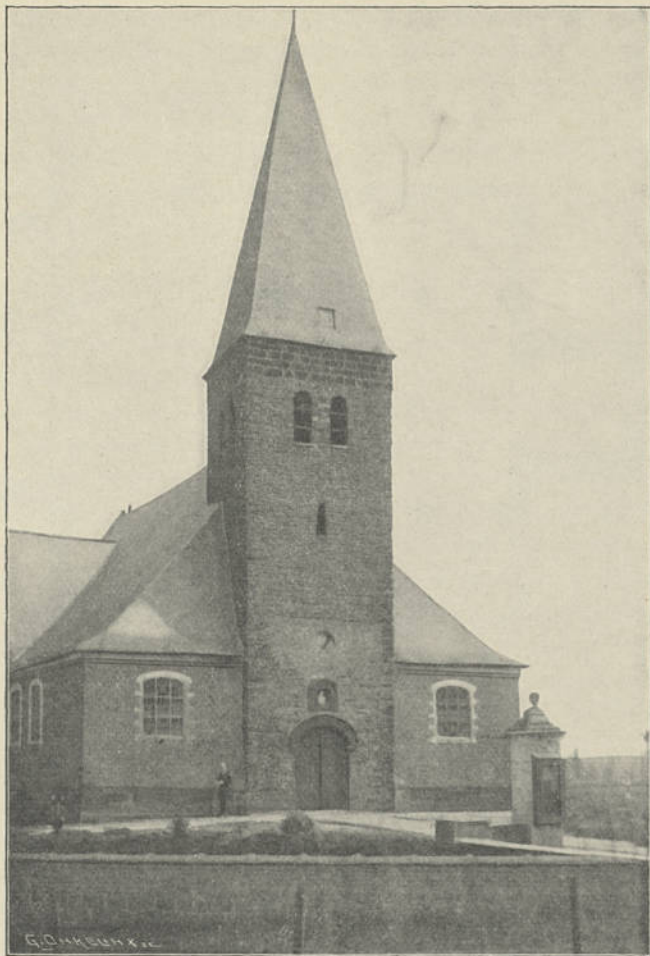


FIG. 33. ÉGLISE DE KORTRIJK-DUTSEL. (VUE EXTÉRIEURE.)  
(Photo Jean Van de Voort)

*L'église  
de Kortrijk-  
Dutsel.*

Quartier de  
Louvain.

qui délimitent du côté de la nef chaque bras du transept, n'appartiennent pas à l'édifice roman primitif, mais sont contemporaines de la cons-

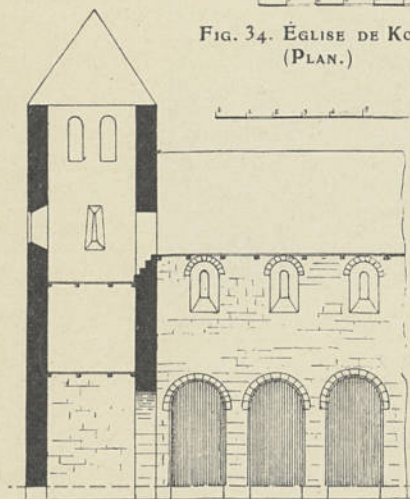
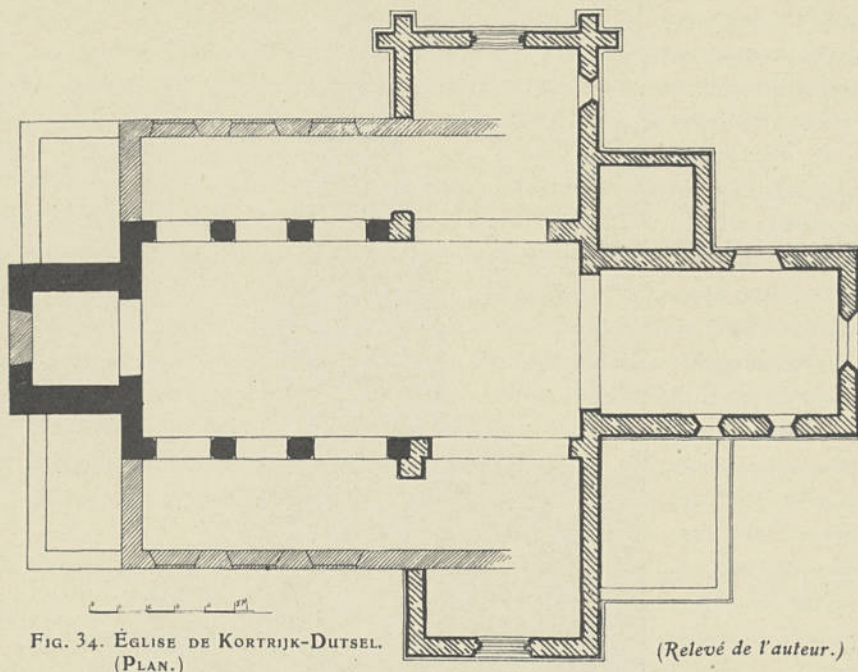


FIG. 35. ÉGLISE DE KORTRIJK-DUTSEL.  
(COUPE LONGITUDINALE. ÉTAT PRIMITIF.)  
(Relevé de l'auteur.)

truction des croisillons; en effet, les piles orientales de la croisée ont une forme par trop irrégulière pour que l'hypothèse d'un transept ayant existé dans l'église primitive soit admissible (1). D'autre part la nef, telle qu'elle se présente actuellement, est d'une longueur peu en rapport avec sa largeur, elle ne compte d'ailleurs que trois travées, alors que dans les autres églises romanes à collatéraux de la région, le nombre minimum de travées est de quatre. En outre les murs gouttereaux du vaisseau présentent vers l'intérieur, à la hauteur du seuil des fenêtres, une espèce de retrait rudimentaire

(1) Les piédroits portant ces arcades ont été manifestement chanfreinés après coup; il est donc fort probable que les arcades de la nef ont reçu leur chanfrein également à une époque postérieure à la construction de celle-ci.



qui se prolonge de part et d'autre environ jusqu'à la hauteur de l'axe des croisillons. Les arcades de ceux-ci ont donc été aménagées dans les murs latéraux de la nef qui aura été raccourcie de deux travées afin de permettre l'établissement d'un transept.

Le chœur primitif aura eu par conséquent son arc triomphal situé plus vers l'ouest que celui qui s'ouvre sur le chœur actuel.

*Quartier de  
Louvain.*

### L'ANCIENNE ÉGLISE DE KAPPELLEN

L'ancienne église Notre-Dame à Kappellen (1), démolie en 1882, est décrite comme suit par Wauters :

« Le temple actuel a un chœur dont le toit est notablement plus élevé que celui de la nef; ce chœur se compose de deux travées et d'une abside à trois pans et, comme le transept de gauche, il est bâti en briques alternant avec des cordons en pierre et percé de baies en ogive. Le second transept est entièrement en briques. Tandis que la croisée est relativement assez grande, la nef ne consiste qu'en une travée recouverte d'un plafond et dans laquelle on entrait autrefois par une issue regardant le midi.

» En tête de l'église s'élève une tour massive, de forme carrée, construite en pierres; ses murs, de cinq pieds d'épaisseur, ne sont percés que par d'étroites embrasures. Une haute flèche octogonale surmonte cette tour qui n'est soutenue par aucun contrefort, tandis qu'il en existe autour du reste de l'édifice. Sur la porte de la tour on remarque ces mots : a<sup>o</sup> 1761.»

Le clocher et la nef de l'église de Kappellen devaient donc appartenir à une église romane ou de transition à vaisseau unique et à entrée latérale.

(1) Ce patronat appartenait au chapitre de Tongres. TARLIER et WAUTERS, *op. cit.*, canton de Glabbeek, p., 23.

---

## CHAPITRE II

---

### *Le Quartier de Bruxelles et la seigneurie de Malines.*

---

#### L'ANCIENNE ÉGLISE SAINTE-GUDULE A BRUXELLES



EN l'an 1047, le comte Lambert Baldéric fonda cette église sur une colline où s'élevait déjà une chapelle dédiée à l'archange saint Michel. Il y fit transporter les reliques de sainte Gudule qui, jusque-là, avaient été conservées dans la petite église castrale de Saint-Géry, et y institua un chapitre de chanoines. De cette église primitive de 1047, il ne reste rien. Rien non plus de celle qui la remplaça au XII<sup>e</sup> siècle après qu'un incendie eut détruit en 1072 la construction existante.

» Ce ne fut que sous le règne de Henri I, duc de Brabant, que l'on commença la construction de l'édifice actuel. » (DES MAREZ, *Guide illustré de Bruxelles*, 1<sup>re</sup> partie, t. II, p. 279.)

L'aspect de la façade de l'église du XII<sup>e</sup> siècle nous est conservé sur les empreintes d'un sceau du XIII<sup>e</sup> siècle de la juridiction du chapitre à Molenbeek. D'après ce document, la façade, dépourvue d'entrée, était percée de deux fenêtres dans sa partie supérieure et se terminait par un pignon à double rampant. Deux tourelles cylindriques la flanquent de part et d'autre. Celles-ci ne présentent des ouvertures qu'à leur étage supérieur et sont coiffées de flèches coniques.

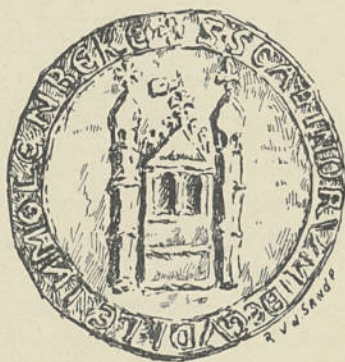


FIG. 36. SCEAU DE LA JURIDICTION DE L'ÉGLISE DE SAINTE-GUDULE A MOLENBEEK-SAINTE-JEAN (XIII<sup>e</sup> SIÈCLE.)

(Cliché Touring-Club de Belgique.)



Nous nous trouvons ici sans aucun doute en présence d'un avant-corps mosan du même type de ceux de Notre-Dame à Maastricht, de l'ancienne abbatale de Saint-Trond, de Saint-Denis à Liège, de la collégiale de Thorn et de Saint-Pierre à Louvain.

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

### L'ANCIENNE ÉGLISE SAINT-JEAN AU MARAIS A BRUXELLES

L'église Saint-Jean fut fondée avant 1195, puisqu'à cette époque le duc Henri I<sup>er</sup> exempta de toute exaction les hospitaliers qui s'y rendraient. En 1204 la fondation prit le nom d'Hôpital Saint-Jean et son premier règlement fut rédigé en 1211 par l'évêque de Cambrai, Jean de Béthune (1). D'après une information sujette à caution fournie par l'almanach de Bruxelles de 1682, l'église aurait déjà été consacrée en 1131.

L'église et l'hôpital furent démolis en 1846. Des dessins de Lauters et de Stroobant, dont des reproductions se trouvent aux Archives communales, et une gravure figurant dans l'ouvrage de Schayes: *L'Histoire de l'Architecture en Belgique*, nous conservent le souvenir de cette église qui fut un des édifices les plus intéressants du vieux Bruxelles.

Le chœur, le transept et la tour centrale de style gothique primaire semblaient devoir remonter à la fin du xiii<sup>e</sup> siècle. Seuls la nef et ses collatéraux étaient romans, mais avaient été assez bien remaniés après le bombardement de 1695.

La nef comportait quatre travées. Les arcades en plein cintre qui la séparaient des bas-côtés, retombaient sur des colonnes doriques couronnées d'abaques dont la forme en tronc de pyramide renversée évoquait vaguement celle des abaques byzantines. Il est évident que ces supports bizarres n'étaient pas les soutiens originaux. Ceux-ci étaient, comme dans

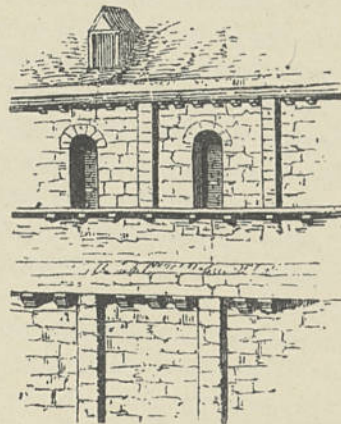


FIG. 37. ÉGLISE SAINT-JEAN-AU-MARAIS. (TRAVÉE DE LA NEF, d'après Schayes.)

(Cliché Touring-Club de Belgique.)

(1) HYMANS, *Bruxelles à travers les âges*. Bruxelles, s. d. pp. 402 et suivantes.

les autres églises romanes du pays, des piliers carrés, forme qui nous est d'ailleurs suggérée par celle des demi-piliers sur lesquels s'appuient les retombées extrêmes. Une reprise en sous-œuvre de la nef doit donc avoir eu lieu après le bombardement de 1692 ; à la même époque remontent probablement les moulures qui encadraient les arcades et les voûtes à nervures du vaisseau central et celles des bas-côtés ; auparavant l'église aura été simplement plafonnée.

Les fenêtres des bas-côtés avaient été élargies, mais celles de la nef avaient été laissées intactes. Elles étaient en plein cintre ; la séparation des travées était marquée à l'extérieur par des bandes murales. Ces dernières supportaient la tablette de la corniche qui était portée dans l'intervalle par des corbeaux dont le profil se composait d'un cavet et d'un quart de rond. La même disposition se répétait le long des murs des bas-côtés. La toiture en appentis de ces derniers s'appuyait à sa partie supérieure sur une tablette portée également par des corbeaux.

La façade était dépourvue d'entrée dans l'axe ; on n'y voyait qu'une fenêtre surbaissée percée après coup. D'après Hymans, le pignon de la façade était orné de trois petites arcades bouchées. Il se peut donc qu'il ait ressemblé à celui du croisillon sud de l'église de la Chapelle.

Un arc brisé, dont les angles étaient coupés par un ressaut qui se prolongeait le long des piédroits, séparait la nef de la croisée. Il n'est pas impossible que cet arc n'ait été aménagé que lors de la construction du transept qui manquait peut-être dans l'édifice primitif. Alors ces mêmes piédroits auront porté à l'origine une arcade moins élevée, en plein cintre séparant la nef du chœur.

#### LA CRYPTÉ DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE A ANDERLECHT

Cette crypte constitue l'unique reste d'une église romane à transept et dont le chœur flanqué de bas-côtés se terminait par une abside à trois pans. D'après M. le chanoine Lemaire, cette crypte remonterait aux années 1078-1092 et il doit en avoir été de même pour l'église supérieure. Pourtant l'abside polygonale n'apparaît en France qu'à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle appartient le plus ancien exemple connu : Saint-Ulmer à Boulogne. Mais elle a été d'un usage plus précoce dans l'école germanique ; l'église Saint-Pierre à Utrecht consacrée en 1053, a son



chœur terminé par une abside polygonale, de même que Saint-Martin à Emmerich (seconde moitié du xi<sup>e</sup> siècle) et à l'hexagone de Wimpfen im Thal (environ l'an 1000). Nous avons donc dans les Pays-Bas des exemples de chevets polygonaux dès le milieu du xi<sup>e</sup> siècle et dès lors il ne serait pas impossible que le chœur d'Anderlecht fût antérieur à 1100.

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

### L'ORATOIRE DE SAINTE-ALÈNE DANS L'ÉGLISE SAINT-DENIS A FOREST

L'église Saint-Denis à Forest (1), une des plus pittoresques des environs de Bruxelles, forme un conglomérat assez complexe de constructions d'âges différents. La nef, le chœur, le bas-côté nord et la base du clocher remontent à la fin du xiii<sup>e</sup> siècle. Le bas-côté sud a été refait au xvii<sup>e</sup>, la tour a été reconstruite en partie au xviii<sup>e</sup> siècle. Au xvi<sup>e</sup> siècle on accola au bas-côté nord la chapelle de la Vierge et au bas-côté sud la chapelle de Saint-Joseph. Enfin dans l'angle formé par cette dernière chapelle et le chœur se trouve la chapelle Sainte-Alène, d'une largeur sensiblement égale à celle du chœur mais plus profonde que celui-ci.

Cette chapelle se compose de deux parties communiquant par une arcade. La partie orientale ayant été construite au xvi<sup>e</sup> siècle, seule la partie occidentale, une salle rectangulaire à plafond plat, nous intéresse. En effet, ses parois nord, est et ouest, bâties en grès d'appareil régulier, appartiennent à un édifice roman; le mur sud, dont le parement intérieur est en briques, a été refait lors de l'agrandissement de l'oratoire au xvi<sup>e</sup> siècle.

(1) Le territoire de Forest était, comme son nom l'indique, une vaste forêt domaniale. La légende raconte qu'au vii<sup>e</sup> siècle saint Amand y vint évangéliser les païens et y consacra en l'honneur de saint Denis l'Aréopagite une maison entourée de marais et de bois qu'un habitant converti lui avait donnée. Ce bien fut sanctifié par sainte Alène ou Hélène, fille du seigneur de Dilbeek appelé Lemold. Celui-ci ayant rapporté devant sa fille un entretien qu'il avait eu avec un nouveau converti qui lui avait vanté les beautés de l'évangile, Alène abandonna le culte païen et se fit baptiser. Irrité de cette conversion, Lemold la fit poursuivre dans une forêt où elle s'était réfugiée et la fit mettre à mort par un de ses émissaires qui lui coupa le bras. Le corps mutilé fut retrouvé et porté à la petite église dédiée par saint Amand à saint Denis. La présence de ces reliques y opéra tant de miracles que Lemold lui-même en fut touché et se convertit au christianisme.

La chapelle consacrée par saint Amand fut le point de départ de l'église paroissiale de Forest, qu'il ne faut pas confondre avec l'église abbatiale qui a disparu. En effet en l'an 1102, Fulgence, abbé d'Affligem, fonda, à côté de l'église Saint-Denis, une abbaye de Bénédictins auxquels l'évêque de Cambrai, Odon, donna l'église existante, qui fut dès lors appelée l'église extérieure — de buitenkercke — séparée du monastère par un ruisseau.

DES MAREZ, *Guide illustré de Bruxelles*. Bruxelles, 1918, t. I, p. 297.

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

Le mur nord, dans lequel on a percé plus tard une large ouverture gothique par laquelle la chapelle communique avec le chœur, montre de part et d'autre de cette arcade les traces de deux fenêtres à plein cintre. Celles-ci doivent avoir été condamnées lorsqu'on bâtit le chœur. Il est fort probable qu'entre ces deux baies s'en trouvait jadis une troisième, qui a disparu complètement lors de l'aménagement de l'arcade.

Trois fenêtres ont également existé dans la face occidentale. Celle du côté sud, quoique bouchée, a encore son contour bien visible de l'intérieur de la chapelle; on voit également des traces de la baie suivante. Quant à la troisième, elle se trouvait dans la partie du mur occupée actuellement par l'arcade au moyen de laquelle la chapelle communique avec le collatéral.

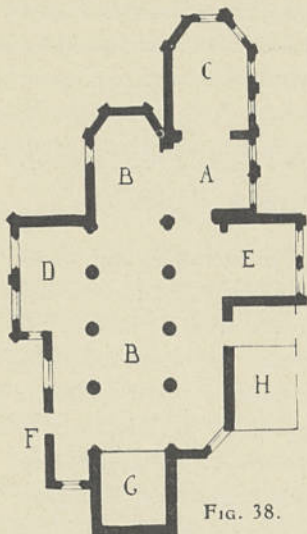


FIG. 38.

PLAN TERRIER DE L'ÉGLISE DE FOREST. — a) Partie romane (xii<sup>e</sup> siècle); b) partie ogivale primaire (xiii<sup>e</sup> siècle); c) chapelle Sainte-Alène (xv<sup>e</sup> siècle); d) chapelle de la Vierge (xvi<sup>e</sup> siècle); e) chapelle de Saint-Joseph (xvi<sup>e</sup> siècle); f) partie du xvii<sup>e</sup> siècle; g) tour (xiii<sup>e</sup> siècle); h) maison dite Gusthuys (xvi<sup>e</sup> siècle).

(D'après DES MAREZ, *Guide des environs de Bruxelles.*)

un ressaut assez prononcé. Ses piédroits sont couronnés d'une imposte dont le profil comporte un quart de rond surmonté d'un cavet.

L'axe de cette arcade ne correspond pas exactement à celui de la partie occiden-

Ces ouvertures ont leur cintre composé de claveaux peu larges, particularité qui se retrouve d'ailleurs aux fenêtres de la paroi nord, mais celles-ci avaient une hauteur moins considérable que celle de l'ancienne façade ouest.

L'arcade qui sépare les deux parties de la chapelle appartient à la construction romane.

Du côté de la nef elle a ses angles coupés par

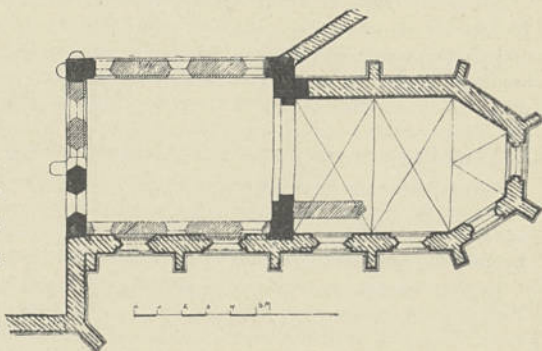


FIG. 39. CHAPELLE SAINTE-ALÈNE A FOREST. (PLAN.)  
(Relevé de l'auteur.)



tale de l'oratoire actuel mais se trouve plus vers le nord. Ceci nous fait supposer que le mur latéral sud n'a pas été reconstruit sur les fondations du mur primitif; d'ailleurs les arrachements que l'on voit à l'extrémité méridionale des parois est et ouest confirment cette manière de voir (1).

La partie supérieure du mur ouest est construite en briques; dans celle du mur nord la brique alterne avec des assises en grès. Ces parois semblent donc être exhausés après coup et le plafond primitif doit s'être trouvé environ deux mètres plus bas que le plafond actuel. Au-dessus de l'arcade est, la maçonnerie en grès continue pourtant sur toute la hauteur du mur, dans la partie supérieure duquel on distingue les traces d'une ouverture rectangulaire bouchée, située dans

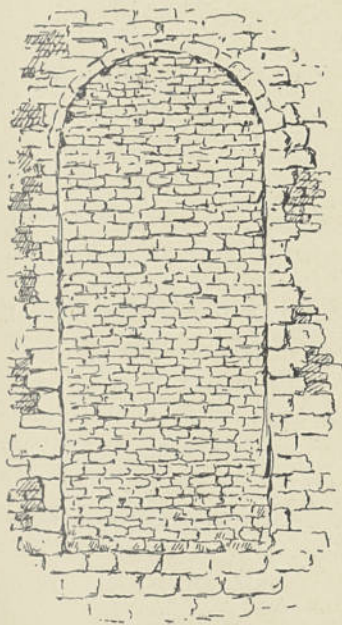


FIG. 41.  
ÉGLISE DE FOREST. (FENÊTRE ROMANE.)  
(D'après DES MAREZ, *Guide des environs de Bruxelles.*)

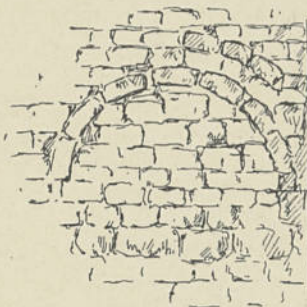


FIG. 40. ÉGLISE DE FOREST.  
(TRACE D'UNE FENÊTRE ROMANE.)  
(D'après DES MAREZ, *Guide des environs de Bruxelles.*)

l'axe de l'arcade. Cette partie supérieure de la paroi orientale englobe donc probablement le pignon qui séparait primitivement les combles de la nef de ceux du chœur. Celui-ci aura été, comme c'est le cas dans les autres constructions de plan analogue, moins large que la nef. Il est dès lors fort probable que le mur nord du chœur actuel se trouve bâti sur l'emplacement de la paroi correspondante du chœur primitif. Nous ignorons la profondeur de ce sanctuaire roman de même que la forme de son chevet. Il est difficile de dire où se trouvait l'entrée de l'oratoire; nous inclinons à penser qu'on y accédait plutôt par les faces latérales. En effet le seuil des fenêtres s'y trouve

(1) Notons toutefois que dans ce cas la fenêtre centrale de la façade ouest ne se trouve plus dans l'axe de la chapelle.

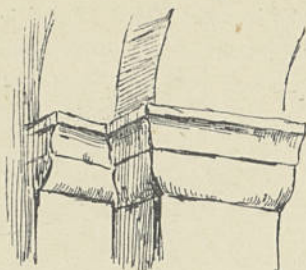


FIG. 42. ÉGLISE DE FOREST.  
(IMPOSTE DE L'ARC TRIOMPHAL  
DE L'ORATOIRE ROMAN.)  
(D'après DES MAREZ, *Guide des  
environs de Bruxelles.*)

à profils assez compliqués, saurait d'ailleurs difficilement être antérieur au milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

placé plus haut que dans la façade ouïest. On ne découvre pas de traces de clocher, la chapelle romane n'ayant eu qu'un clocheton en bois.

La construction qui nous occupe était l'ancienne église paroissiale de Forest que l'on engloba dans l'église du XIII<sup>e</sup> siècle, probablement par respect pour la mémoire de sainte Alène dont elle renfermait le tombeau. Ce tombeau, qui se trouve actuellement dans le chœur gothique, date du XIII<sup>e</sup> siècle et est probablement contemporain de l'édifice que nous venons de décrire. Celui-ci, avec ses fenêtres relativement larges et ses moulures

#### L'ANCIENNE ÉGLISE D'UCCLE

L'église Saint-Pierre à Uccle (1), qui d'après la légende aurait été consacrée par le pape Léon III en présence de Charlemagne, fut reconstruite en 1779. Cette église avait déjà subi des restaurations exécutées par l'architecte Laurent Dewez, qui ne semblent pas avoir sauvé longtemps l'édifice ; en effet celui-ci se trouvait à l'état de ruine en 1775.

Il en résulta un procès entre les marguilliers de l'église d'Uccle, l'abbaye de Forest et l'église de la Chapelle à Bruxelles, décimateurs, et l'architecte Dewez. Au cours de ce procès (1775-1776) on procéda à un relevé de l'état du monument. Ces dessins, actuellement aux Archives du royaume à Bruxelles, comprennent un plan terrier, une coupe longitudinale, une coupe transversale à la hauteur du clocher, une élévation de la façade occidentale (l'ancien transept). Dewez avait également dressé l'état des lieux avant d'entreprendre la restauration de l'église. De ces derniers dessins nous possédons encore deux coupes transversales de l'édifice : l'une à travers la nef, l'autre à travers la croisée. Ils sont également conservés aux Archives du royaume.

(1) Le patronat de l'église d'Uccle fut donné à l'abbaye d'Affligem par l'évêque Odon en 1105, puis plus particulièrement aux religieuses de Forest en 1117 par l'archidiacre Walter. WALTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*. Bruxelles 1855, pp. 629 et suivantes.



D'après ces documents, avant les changements que Dewez y apporta, l'église d'Uccle était un édifice roman homogène du type basilical, composé d'une nef avec collatéraux, d'un transept saillant et d'un chœur à chevet plat. Le clocher se trouvait sur la croisée et l'entrée principale était aménagée dans l'axe de la façade ouest.

Dewez retourna l'orientation de l'église; il supprima l'ancien chœur et en établit un nouveau à l'ouest de la nef; celui-ci fut précédé d'un nouveau transept dans lequel on engloba la travée la plus occidentale du vaisseau. Quant au clocher, il devait former avec l'ancien transept une espèce de narthex (1).

Primitivement la nef était séparée des bas-côtés par cinq arcades retombant sur des piliers carrés à impostes. Quelques-uns de ces piliers avaient eu à une époque postérieure leurs angles coupés par un chanfrein; les autres avaient gardé leur forme primitive. Les murs gouttereaux de la nef étaient percés de fenêtres cintrées assez étroites et peu ébrasées du côté extérieur. Des ouvertures semblables éclairaient également les collatéraux (2). Ces dernières auraient été remplacées lors des derniers remaniements par des baies modernes à arc surbaissé.

Le clocher central, de plan carré, reposait sur quatre piles cruciformes reliées par les arcades qui délimitaient

(1) Le plan de 1775 nous montre, outre l'état de l'édifice après les restaurations de Dewez, le tracé des parties disparues de l'église romane.

(2) Dans la coupe transversale des nefs, Dewez représente ces fenêtres comme non ébrasées vers l'extérieur. Cette disposition, assez rare dans la contrée, est peu en rapport avec le style d'autres parties de l'édifice. Nous avons donné aux fenêtres un léger ébrasement vers l'extérieur, ébrasement d'ailleurs marqué pour les anciennes fenêtres des collatéraux sur le plan de 1775.

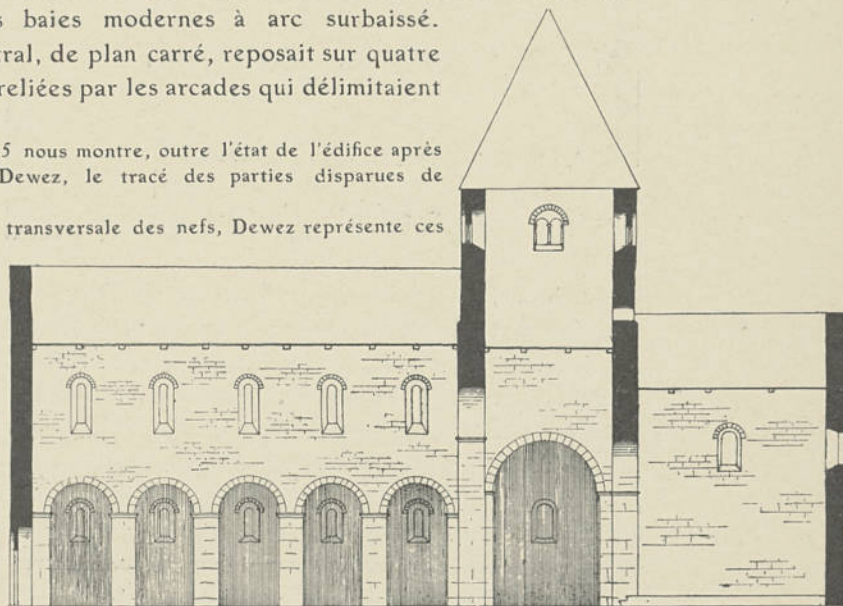


FIG. 43.

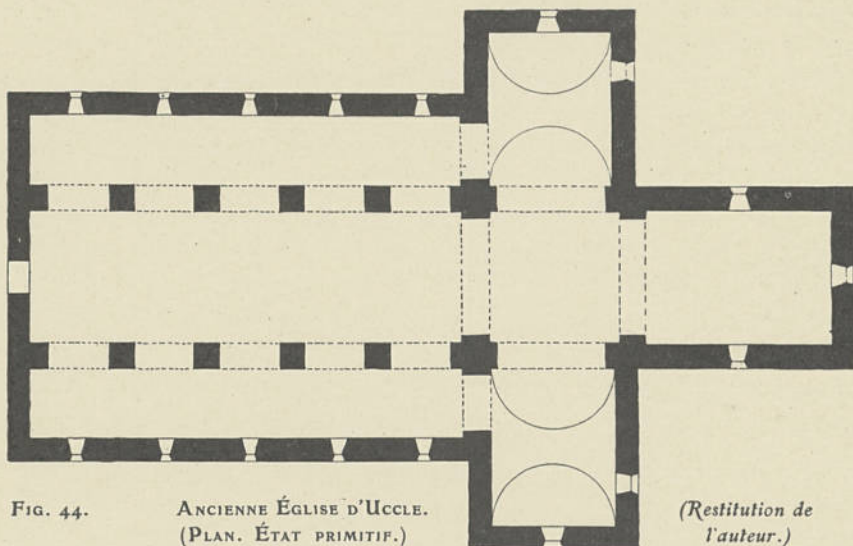
ANCIENNE ÉGLISE D'UCCLE. (COUPE LONGITUDINALE. ÉTAT PRIMITIF.)

(Restitution de l'auteur.)

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

la croisée. Les arcs qui s'ouvraient sur le chœur et sur les croisillons se trouvaient à un niveau plus bas que celui qui s'ouvrait sur la nef, car le sanctuaire et le transept étaient moins élevés que celle-ci. Les croisillons ayant une largeur moindre que la profondeur de la croisée, les demi-piliers qui portaient les arcades communiquant avec les bras du transept étaient de dimensions inégales.

La croisée était recouverte d'un plafond plat, qui se trouvait au même niveau que celui de la nef. En ce qui concerne la hauteur des croisillons



et du chœur, les dessins de 1775 et ceux de Dewez nous fournissent des données contradictoires. D'après les premiers le transept et le chœur sont relativement peu élevés, à tel point que les versants de leurs toitures sont tangents aux arcs de la croisée. Ces parties de l'édifice ne pouvaient donc être couvertes autrement que par une charpente apparente, ce qui constituerait une disposition tout à fait exceptionnelle dans nos contrées. C'est pour ce motif que nous préférons nous en tenir, pour l'essai de restitution que nous faisons ici de cette église, aux dessins de De Wez. D'après ceux-ci les croisillons recouverts d'une voûte en berceau avaient une hauteur normale par rapport à celle des arcades qui les séparaient de la croisée.

D'ailleurs les deux relevés représentent le clocher comme ayant la



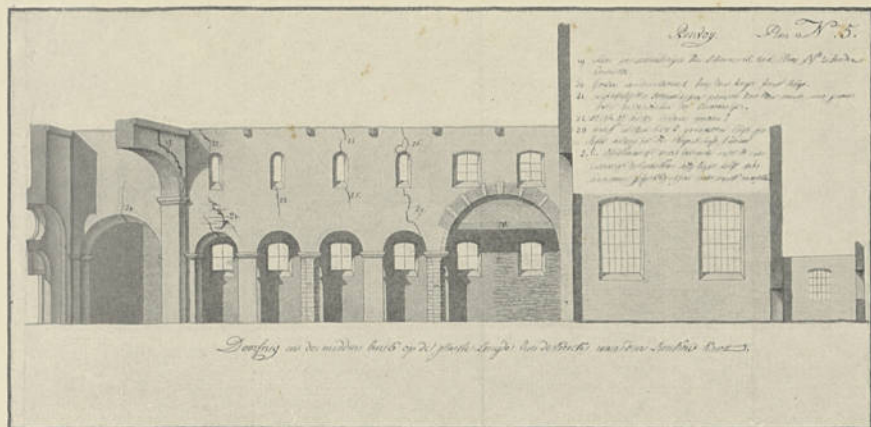


FIG. 45. ANCIENNE ÉGLISE D'UCCLE (1775). COUPE LONGITUDINALE (E.-O.)  
(D'après un dessin conservé aux Archives du royaume à Bruxelles.)

même hauteur au-dessus du sol ; mais, dans les deux dessins les ouïes se trouvent également à la même hauteur au-dessus des toits du transept, de telle sorte que dans le dessin de 1775 la maçonnerie de la tour est encore prolongée jusqu'à une certaine hauteur au-dessus des ouïes. On s'explique cette anomalie en tenant compte du fait que le dessinateur a cru devoir ajouter cette maçonnerie pour racheter une mesure mal prise, notamment celle de la hauteur du transept.

Le mur oriental de chaque croisillon avait été percé d'une baie romane condamnée depuis ; une ouverture analogue doit également s'être trouvée dans l'axe des façades du transept. Elle avait été remplacée par une large fenêtre à arc surbaissé.

Le chœur primitif avait eu en plan la forme d'un rectangle. Nous ignorons pour le reste quel fut son aspect et son mode de couverture. A la hauteur du faite des toitures du transept et du chœur les parois extérieures du clocher présentaient un retrait amorti par un glacis. Du côté est ce glacis servait de seuil à une petite ouverture recouverte au moyen de deux dalles disposées en dos d'âne.

Les ouïes étaient au nombre d'une seule pour chaque face ; une colonnette les divisait en deux petites baies cintrées, en retraite sur le parement extérieur.

Ce clocher était couronné d'une flèche que l'on disait être en forme de tiare par suite de la consécration de l'église par le pape. C'était en réalité

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

une couverture en forme de pyramide à quatre pans, interrompue un peu au-dessus de sa naissance par une partie verticale. Cette flèche était postérieure à l'époque romane. L'église semble avoir été construite en pierre naturelle, probablement en grès d'appareil assez régulier.

Cet édifice ne remontait certainement pas à l'époque carolingienne ainsi que le voulait la légende; c'était une construction romane du XII<sup>e</sup> siècle.

#### L'ÉGLISE DE WATERMAAL

Il existe au dépôt des Archives de l'État à Bruxelles trois dessins de cette église déjà décrite dans l'ouvrage de M. le chanoine Lemaire. Exécutés en 1782 par l'architecte A. Everaert, ils représentent respectivement l'élévation latérale, la coupe transversale et le plan terrier de l'édifice. Ces documents confirment les différentes conclusions que l'examen de cette église dans son état actuel suggéra à M. Lemaire, en particulier en ce qui concerne le transept. Celui-ci avait été ajouté au XV<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle on rebâtit également le chœur. Sur le dessin d'Everaert on voit encore figurer l'arc triomphal qui séparait le vaisseau du chœur primitif. La clef de cet arc se trouvait à un niveau notablement inférieur à celui du plafond de la nef. D'après ce même document les bases des piliers actuellement enfouies sous le sol étaient encore visibles à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### LA CHAPELLE SAINTE-ANNE A AUDERGEM

La chapelle Sainte-Anne à Audergem servit d'oratoire à l'agglomération de ce nom jusqu'en 1843, date de la construction de l'église paroissiale actuelle. Elle fut alors désaffectée et convertie en métairie. En 1901 elle fut aménagée en caveau funéraire pour la famille Madou; enfin en 1914 elle devint la propriété de M. Dietrich qui chargea M. le chanoine Lemaire de lui rendre son aspect primitif. L'éminent archéologue y réussit pleinement et grâce à la restauration intelligente qu'il lui fit subir, l'oratoire d'Audergem constitue actuellement une des constructions romanes les plus remarquables de la région (1).

(1) Voir *La Chapelle Sainte-Anne à Val-Duchesse*. Bruxelles 1918, guide descriptif par le chanoine R. LEMAIRE.





FIG. 46.

CHAPELLE SAINTE-ANNE A  
AUDERGEM. (ÉTAT ACTUEL.)

(Les illustrations ayant rapport à cet édifice  
ont été empruntées au guide de la *Chapelle  
Sainte-Anne* par M. le chanoine LEMAIRE.)

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

L'édifice se compose d'un clocher, d'une nef unique rectangulaire et d'un chœur plus étroit de même forme auquel on avait ajouté une abside à trois pans au xvii<sup>e</sup> siècle. Comme matériaux on s'est servi de grès lédien mélangé de grès ferrugineux.

Le clocher a été bâti sur un plan sensiblement carré; les deux contreforts de la façade ont été ajoutés après coup. L'appareil de la tour est relativement soigné : la plupart des assises sont horizontales et les chaînages d'angle sont accusés par des pierres posées en délit. Dans le bas, la pierre brune est employée simultanément avec la pierre blanche; dans le haut, celle-ci règne exclusivement.

Les trois étages dont se compose le clocher, ne se distinguent à l'extérieur que par les ouvertures qui les éclairent : ce sont, au premier, trois étroites meurtrières; au second, deux meurtrières et quatre belles ouïes formées d'une arcade en plein cintre qui est divisée en deux lumières par une colonnette isolée. Les chapiteaux cubiques qui couronnent ces colonnettes portent, en retraite sur le parement de l'arcade principale, deux petites arcatures par l'intermédiaire d'un coussinet oblong, élégamment mouluré. Seule la baie située du côté de la nef est primitive; les colonnettes des trois autres baies avaient été remplacées : on les a refaites d'après un moulage pris sur l'exemplaire resté intact.

La corniche de la tour est formée de deux assises en pierres blanches superposées, qui dessinent un quart de rond supporté par un cavet. La flèche a été refaite lors de la restauration; on lui a restitué sa forme

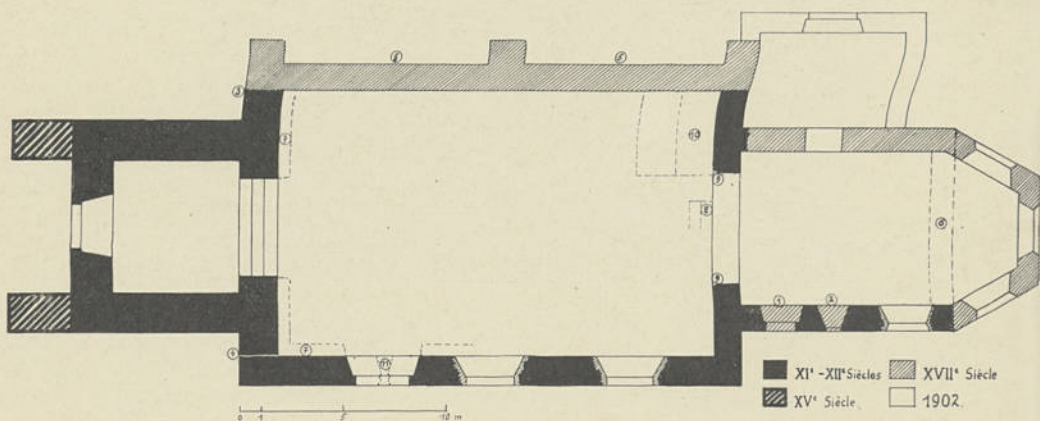


FIG. 47.

CHAPELLE SAINTE-ANNE. (PLAN AVANT LA RESTAURATION.)



romane imitée de celle de la couverture du clocher de Vieux-Héverlé.

Contrairement à la coutume presque générale dans les églises apparentées, le clocher d'Audergem a possédé dès le début une entrée dans l'axe de la façade. Cette porte est de forme rectangulaire; elle est fermée au-dessus par un linteau semi-circulaire en pierre ferrugineuse que décharge une arcade en plein cintre.

A quelques assises au-dessus de cette arcade, une pierre incrustée dans le mur montre les restes informes d'une tête sculptée en haut relief, dont il est difficile d'expliquer la signification. Il n'est pas impossible que ce soit là l'imitation grossière d'un bas-relief funéraire gallo-romain.

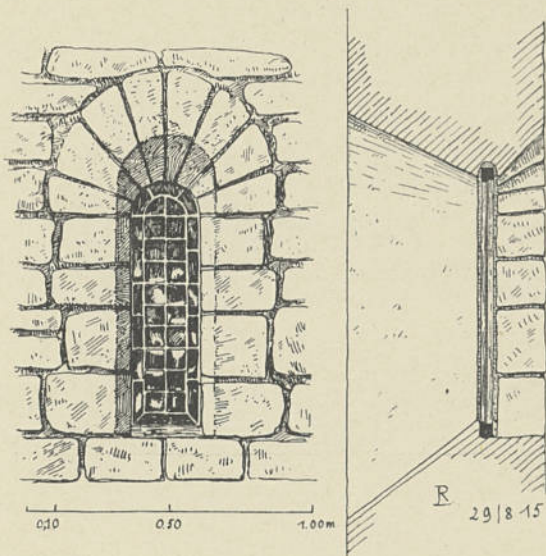


FIG. 48.

CHAPELLE SAINTE-ANNE.  
(UNE FENÊTRE ANCIENNE DE LA NEF.)

Derrière la porte se voit, dans l'épaisseur du mur, une gaine carrée, large de 0<sup>m</sup>10 environ et profonde de 1<sup>m</sup>40, dans laquelle glisse le fléau de bois destiné à barrer la porte à l'intérieur.

Le rez-de-chaussée de la tour forme le portail de l'église. Le pavement primitif de cette partie était plus haut de 0<sup>m</sup>18, mais pour prévenir les accidents on l'a abaissé en pente douce jusqu'à celui de la nef, tout en laissant apparentes, des deux côtés, des traces de l'ancienne disposition.

Le porche est couvert d'une voûte massive en berceau, d'appareil grossier et aux reins très épais; l'étage est voûté de la même façon. La transition entre le porche et la nef est accentuée par une massive arcade en plein cintre retombant sur deux piédroits couronnés par une imposte moulurée.

A l'origine aucun escalier ne donnait accès aux étages de la tour. La

*La chapelle  
Sainte-Anne  
à Audergem.*

petite porte qui faisait communiquer le premier étage avec la nef n'était accessible qu'au moyen d'une échelle mobile.

Les fondations de la nef sont entièrement primitives, de même que la majeure partie des murs ouest et sud et le bas du mur oriental jusqu'à la hauteur de la corniche du chœur. Le mur nord a été complètement reconstruit à l'emplacement et dans le caractère primitif.

L'appareil de la nef diffère quelque peu de celui du clocher. Il est plus irrégulier et les assises sont à peine indiquées : les moellons dont il se compose n'ont subi aucune taille au ciseau. La construction a néanmoins beaucoup de caractère, grâce surtout aux chaînages d'angle en grosses

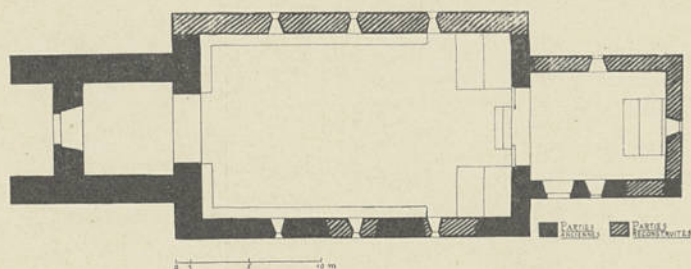


FIG. 49.

CHAPELLE SAINTE-ANNE. (PLAN. ÉTAT ACTUEL.)

La nef est éclairée de chaque côté par trois fenêtres, dont seule la première du côté sud est primitive. Elle s'ébrase fortement à l'intérieur, moins à l'extérieur : de ce côté le seuil est horizontal. Le vitrage est formé d'une mise en plomb copiée sur les débris retrouvés, et maintenue en place par un cadre en chêne fixé dans une rainure au moyen de mortier. Les carreaux verdâtres sont composés de verres anciens authentiques.

Il est à remarquer que les deux plein cintres qui circonscrivent à l'extérieur l'ébrasement des fenêtres, ne sont pas concentriques : le plus petit a son centre plus bas, ce qui donne à l'arcade un aspect gauche. La corniche de la nef avait été retaillée au XVII<sup>e</sup> siècle sur le modèle de celle du clocher. On lui a restitué un profil plus en rapport avec l'époque de sa construction. La charpente et le plafond ont également été refaits en s'inspirant d'exemples authentiques de style roman situés aux environs.

A l'intérieur de la nef, sur trois côtés du rectangle, un banc de pierre circule au pied des murs. Ses parties anciennes sont celles attenantes au



clocher et au mur sud. Les quatre premières dalles du siège de ce côté, vers l'autel de la Sainte-Vierge, sont également primitives; elles ont servi de modèle aux autres. Ces dalles sont ornées d'une moulure en quart de rond.

*La chapelle  
Sainte-Anne  
à Audergem.*

Le niveau du sol à l'intérieur de la chapelle avait été exhaussé dans le cours des âges d'environ 0<sup>m</sup>70. Lors de la restauration, le pavement a été établi de nouveau à son niveau primitif. Des débris du pavement roman se voient encore dans l'angle sud-ouest et des deux côtés des marches du chœur. D'après ces restes ce pavement se composait d'un ensemble de dalles rectangulaires en pierres blanches. Ces dalles, de grandeur différente, avaient été posées sur du sable vierge.

A droite et à gauche, au fond de la nef, se trouvent deux petits autels. Ils ont été érigés lors de la restauration en faisant usage des restes d'autels primitifs.

L'arcade triomphale avait été surhaussée notablement au xvii<sup>e</sup> siècle, mais les piédroits en pierre ferrugineuse étaient demeurés en place. On a pu la restituer ainsi dans son état originel.

Le pavement primitif du chœur se trouve à 0<sup>m</sup>60 environ au-dessus de celui de la nef. Cette différence était rachetée par deux murettes encadrant un escalier rudimentaire à trois marches construit de façon très primitive en pierres blanches de petites dimensions, cimentées par un mortier très dur, mêlé de débris de tuileaux. La murette est recouverte d'un enduit et peinte au rouge vif.

Du côté de la nef, l'angle de chaque piédroit de l'arc triomphal présentait une battée de 0<sup>m</sup>12 de large sur 0<sup>m</sup>04 de profondeur et de 1 mètre environ de hauteur.

Elle ne peut avoir servi qu'à fixer deux garde-corps formant clôture au chœur. Ces garde-corps n'étaient pas en maçonnerie, mais en bois, ou plus vraisemblablement encore, formés chacun par une dalle en

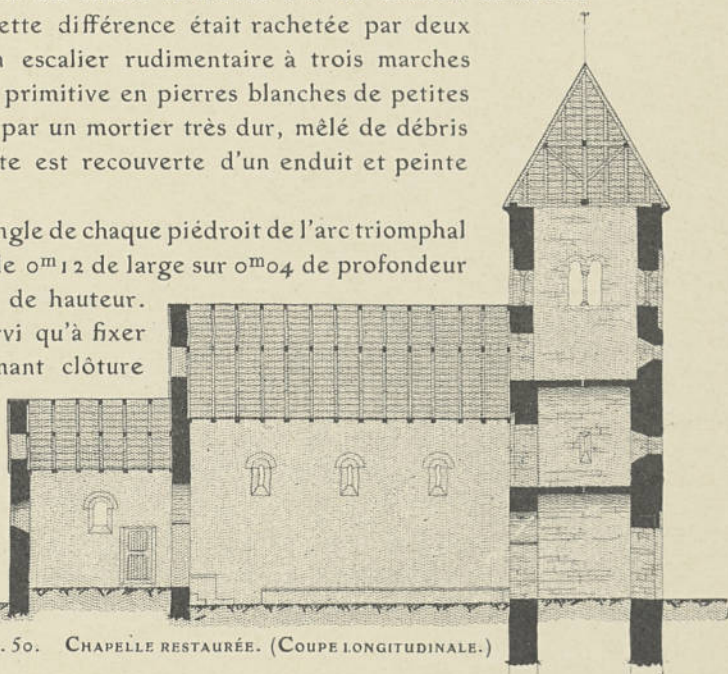


Fig. 50. CHAPELLE RESTAURÉE. (COUPE LONGITUDINALE.)

Pierre posée sur champ. Lors de la restauration, cette dernière hypothèse a prévalu.

Les parties anciennes du chœur sont le mur sud et les amorces du mur nord. Le reste a été reconstruit sur les fondations primitives. La construction de cette partie est absolument semblable à celle du vaisseau, sauf que son appareil est encore plus grossier. Les fenêtres, une seule dans chaque face, sont d'un type tout différent que dans la nef : elles n'ont pas de châssis ni d'ébrasement extérieurs et elles sont sensiblement plus larges. Le plafond se trouve à un niveau plus bas que celui de la nef. Le chœur communique directement avec le dehors au moyen d'une porte percée dans son mur sud. Le linteau, qui avait disparu, a été rétabli lors de la restauration. Le maître-autel a été érigé sur les fondations de l'autel primitif.

La nef et la tour doivent être d'époques différentes : les coutures bien visibles, la différence des niveaux entre le pavement des deux parties et le caractère de la maçonnerie, prouvent à l'évidence que la tour fut ajoutée après coup à la chapelle préexistante. La présence de l'entrée occidentale dans le clocher s'explique alors par le fait que celle-ci existait dans la façade ouest de l'oratoire primitif.

## L'ÉGLISE DE WOLUWE SAINT-LAMBERT

L'église de Woluwe Saint-Lambert (1) comprend un clocher occidental, une nef avec bas-côtés et un chœur. Il n'y a pas de transept. Le clocher a un aspect franchement roman ; les deux premières travées de la nef appartiennent également à l'ancienne église romane, mais ont été fortement remaniées en 1725, date de la reconstruction des bas-côtés (2). Quant à la dernière travée de la nef et au chœur, construits, non pas en grès comme le reste de l'édifice, mais en briques, ils ne remontent qu'au milieu du siècle dernier.

La tour, bâtie sur plan carré en grès d'appareil assez irrégulier, ne présente ni ornement ni moulure à l'extérieur, exception faite de la plin-

(1) La fondation de l'église de Woluwe attribuée par la légende à saint Hubert, est due en réalité aux chanoines de Sainte-Gudule qui avaient reçu du comte de Louvain, Baldéric, lors de leur institution en 1047, sept bonniers situés à Woluwe. DES MAREZ, *Guide illustré de Bruxelles. Édifices religieux*, p. 375.

(2) Ce millésime figure sur le mur extérieur du collatéral sud.



the qui la contourne à sa base. Le rez-de-chaussée communique avec le dehors par une porte de style baroque percée, non dans le mur ouest, mais dans le mur sud du clocher. Il est peu probable que cette porte occupe l'emplacement de l'entrée primitive ; vraisemblablement celle-ci se trouvait, comme dans les autres églises romanes du Brabant, dans un des murs latéraux des bas-côtés.

A l'intérieur, le rez-de-chaussée a subi des remaniements. Un plafond plat a remplacé la voûte d'arêtes primitive dont on aperçoit encore les traces sur les parois de la tour. Les retombées de cette voûte reposaient sur des piliers d'angle ; lors de la démolition de la voûte on a prolongé

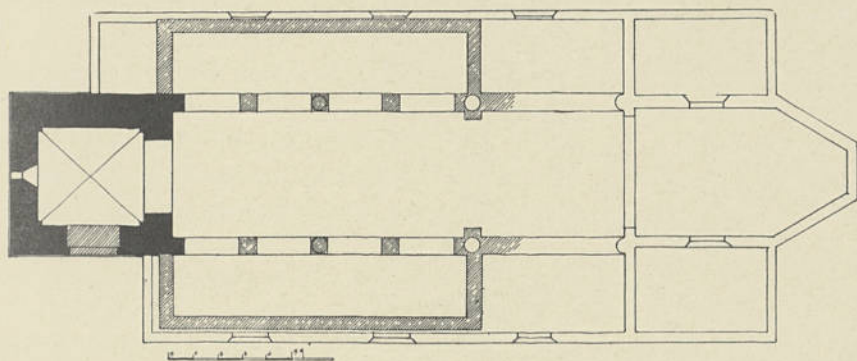


FIG. 51. (Relevé de l'auteur.) ÉGLISE DE WOLUWE SAINT-LAMBERT. (PLAN.)

ceux-ci jusqu'au plafond, en même temps on a supprimé l'arcade qui s'ouvrait primitivement sur la nef, tout en laissant subsister les piédroits. Seule la fenêtre en plein cintre percée dans l'axe du mur ouest, immédiatement en dessous de la voûte, nous est conservée intacte. Elle est fortement ébrasée vers l'intérieur, mais l'est beaucoup moins vers le dehors. La fenêtre en arc surbaissé qui se trouve dans la paroi occidentale du premier étage est moderne. Le second étage est éclairé par trois meurtrières, une dans chaque face libre ; dans la face est une ouverture rectangulaire donne accès aux combles. L'étage supérieur a de chaque côté deux ouïes cintrées dont l'angle extérieur est coupé par un ressaut.

Le clocher a conservé sa couverture pyramidale primitive.

Actuellement, la nef centrale n'est éclairée qu'indirectement par les fenêtres des bas-côtés, l'édifice étant couvert sur toute sa largeur par une même toiture à double versant. Avant la reconstruction des collatéraux,

Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.

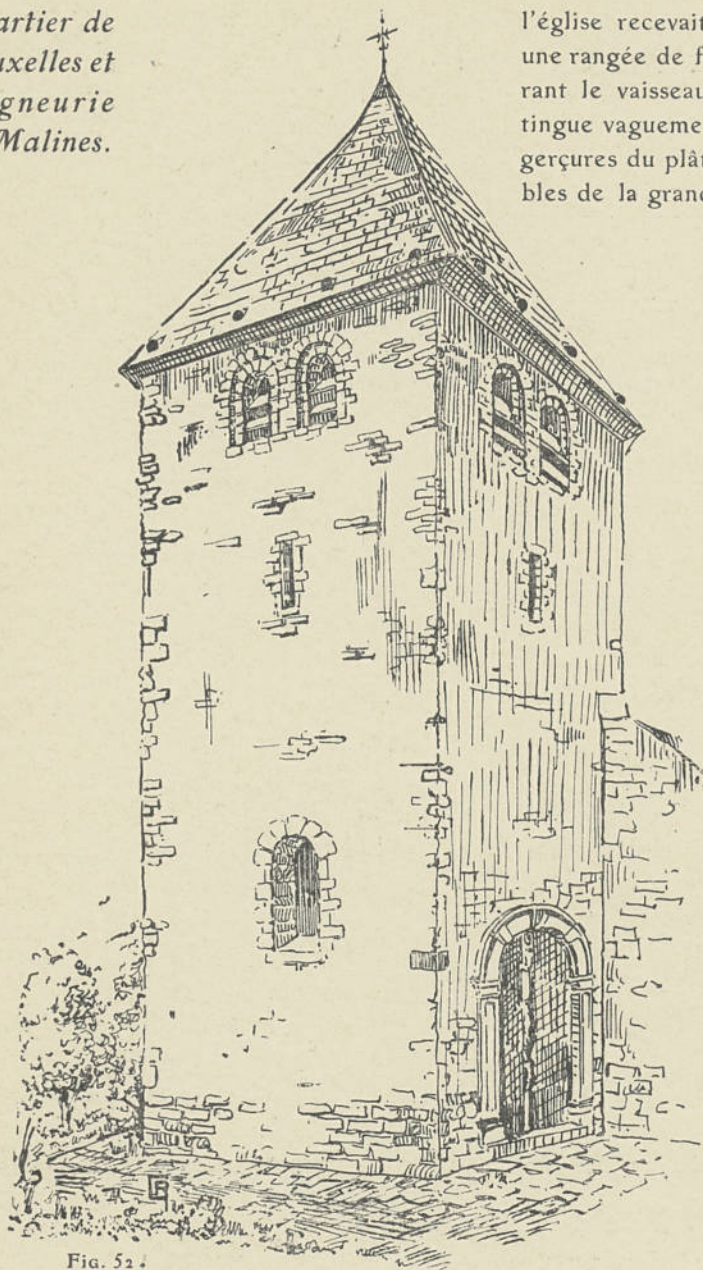


Fig. 52.

l'église recevait également le jour par une rangée de fenêtres supérieures éclairant le vaisseau. De l'intérieur on distingue vaguement leurs traces grâce aux gerçures du plâtre, mais sous les combles de la grande nef les voûtes pseudo-gothiques qui recouvrent celle-ci découvrent en partie ces baies actuellement condamnées.

A une travée du vaisseau actuel correspondent deux de ces ouvertures. Il nous semble donc quasi certain que la nef dans son état primitif comprenait quatre travées. Lorsque, au xviii<sup>e</sup> siècle, on reprit l'église en sous-œuvre, on supprima deux soutiens et on remplaça le troisième par une colonne dorique.

Des exemples de remaniements analogues ne sont pas rares dans le pays; citons entre autres les églises de Parc, de Leefdaal, de Vossem et de Saventem.

La forme originale des supports semble avoir été

CLOCHER DE WOLUWE SAINT-LAMBERT.

(D'après un dessin de G. Rosenberg. Cliché Touring-Club de Belgique.)



celle de piliers carrés; deux demi-piliers subsistent encore adjacents au clocher comme témoins de l'ancienne ordonnance.

Cette église a conservé au-dessus de la nef son ancienne charpente. Celle-ci se compose d'une suite de chevrons faisant ferme, en chêne grossièrement équarri, distants de 1<sup>m</sup>10 d'axe en axe. Ces chevrons reposent alternativement sur de gros entrails (0,25 × 0,35) tenant lieu de poutres pour le plafond et directement sur les murs latéraux par l'intermédiaire de sablières. Dans ce dernier cas ils sont consolidés à leur partie inférieure par des potelets, tandis que ceux qui s'appuient sur les entrails sont reliés à mi-hauteur par des faux-tirants; faux-tirants, entrails et chevrons sont en outre rendus solidaires par un poteau de part et d'autre de l'axe.

Les assemblages sont à mi-bois dans l'une des pièces laissant intacte la plus importante.

Le transept qui manque à l'église actuelle aura également fait défaut dans le plan primitif. Celui-ci serait donc du même type que celui de quelques autres églises romanes du voisinage : Watermaal, Berthem, Sainte-Vérone, Leefdaal et Vossem.

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

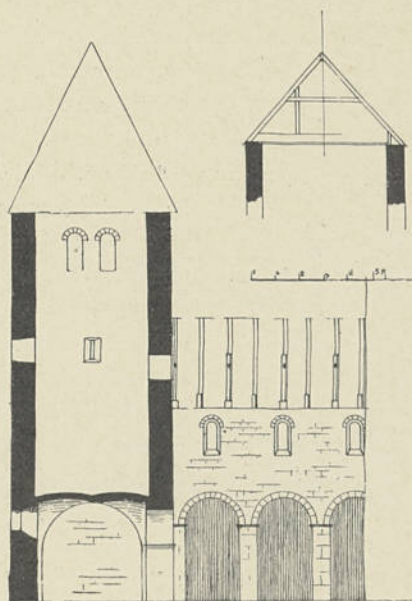


FIG. 53.  
EGLISE DE WOLUWE SAINT-LAMBERT.  
(COUPE LONGITUDINALE. ÉTAT PRIMITIF.  
— COUPE A TRAVERS LA CHARPENTE.)  
(Restitution et relevé de l'auteur.)

## L'ANCIENNE ÉGLISE DE WOLUWE SAINT-ÉTIENNE

L'ancienne église de Woluwe Saint-Étienne (1) fut démolie en 1880 pour faire place à un édifice néo-gothique bâti d'après les plans de l'architecte Baeckelmans.

(1) Au commencement du x<sup>e</sup> siècle, Woluwe donna naissance à Fulbert que la protection du duc Giselbert éleva à la dignité de l'évêque de Cambrai. Peu de temps avant sa

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

Grâce à un relevé exécuté lors de sa démolition, nous sommes en état d'analyser cette construction, non dépourvue d'intérêt.

Elle se composait d'une nef avec bas-côtés datant de l'année 1778 mais dont les soutiens, de forme gothique, peuvent avoir appartenu à un vaisseau plus ancien, et d'un chœur dont le presbyterium servait de rez-de-chaussée au clocher. Le chœur proprement dit appartenait au style gothique tardif et offrait assez bien de ressemblance avec celui de l'église voisine de Saventem. Il devait donc remonter également à la fin du xvi<sup>e</sup> ou au début du xvii<sup>e</sup> siècle. Seul le clocher était roman ; l'annexe qui le flanquait vers le sud lui était postérieure.

A l'intérieur, le rez-de-chaussée de la tour était couvert d'une voûte d'ogives reposant sur de courtes colonnettes ; il s'ouvrait sur le chœur et sur la nef par une arcade en tiers-point dont les impostes se trouvaient engagées directement dans les murs latéraux. Cette partie du clocher avait évidemment été modifiée, probablement lors de la construction du chœur gothique. On a alors supprimé les arcades romanes ainsi que leurs piédroits pour dégager davantage la vue sur le sanctuaire.

mort, qui arriva le 1<sup>er</sup> juillet 956, ce prélat légua à sa cathédrale une terre située dans le lieu où il avait vu le jour à Wileuve, et dont un de ses successeurs, Gérard I<sup>er</sup> (1012-1048), assigna les revenus au luminaire et aux réparations de l'oratoire Saint-Jean à Cambrai. Le lieu dont il s'agit ici est Woluwe Saint-Étienne, où le chapitre de Cambrai conserva jusqu'à la Révolution française le patronat de l'église et qui ne commença à être désigné par sa qualification actuelle qu'au xiii<sup>e</sup> siècle. En 1613, l'église fut réparée au moyen d'un impôt levé sur les héritages situés dans la paroisse. WAUTERS, *op. cit.*, p. 227.

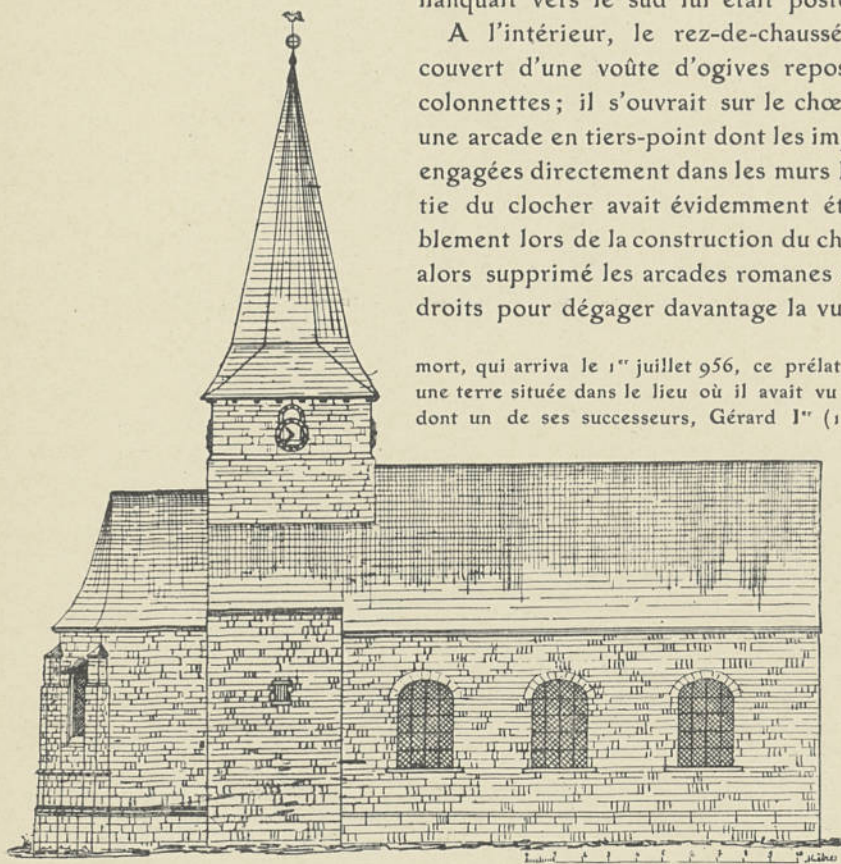


FIG. 54. ANCIENNE ÉGLISE DE WOLUWE-SAINT-ÉTIENNE. (ÉLEVATION LATÉRALE.)  
(D'après un dessin de l'architecte Baekelmans.)



Dans la paroi sud du presbyterium se trouvait aménagée une large arcade aveugle dont nous ignorons la forme et la hauteur. Il est également difficile de dire si elle existait dès le début; dans ce cas, elle aura été élargie plus tard, car autrement elle aurait empiété sur l'emplacement des piédroits. La fenêtre gothique qui éclairait le presbyterium vers le sud avait été percée après coup; mais la petite porte que l'on voyait du même côté était peut-être primitive. Cette ouverture avait la forme rec-

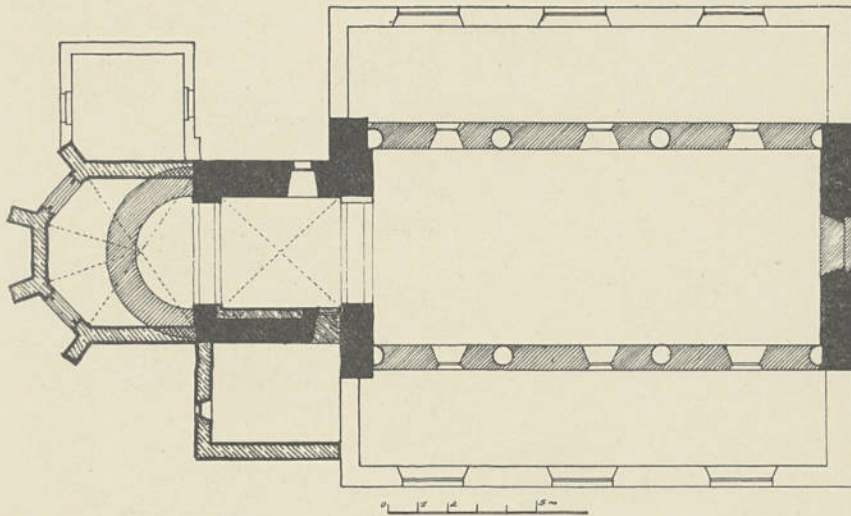


FIG. 55.

ANCIENNE EGLISE DE WOLUWE SAINT-ETIENNE. (PLAN.)  
(Restitution de l'auteur.)

tangulaire; son linteau était supporté par des corbeaux d'angle. Nous retrouvons cette même entrée latérale dans les églises voisines d'Erps, de Querbs, de Saventem et d'Humelgem, qui ont également le clocher sur le chœur.

Le parement extérieur de la tour présentait, à la naissance de l'étage des cloches, un retrait amorti par un glacis.

L'unique ouïe cintrée qui se trouvait dans chaque face avait ses angles extérieurs coupés par un chanfrein. La couverture primitive avait été remplacée par une flèche octogonale à pans coupés.

Certains indices nous permettent de retrouver les dimensions de la nef romane. Ainsi la partie du mur occidental de l'église correspondant à la nef centrale était plus épaisse que celles qui correspondaient aux bas-

côtés. Cela nous permet de supposer que cette partie centrale de la façade appartenait encore à la nef unique primitive dont elle formait la paroi ouest. D'ailleurs les parties du mur est du vaisseau adjacentes au clocher étaient également plus épaisses que les parties extrêmes, mais elles marquaient une largeur un peu plus grande que celle de la façade primitive, ce qui nous fait supposer que ce mur oriental faisait de part et d'autre saillie sur les parois latérales du vaisseau, formant contrefort.

Ce vaisseau roman aurait donc eu même largeur et même longueur que la nef centrale; il avait eu aussi la même hauteur, car le mur occidental gardait la même épaisseur jusqu'à la hauteur du plafond. Dans ce mur avaient été percés en 1711 une fenêtre et un portail; nous ignorons si primitivement on avait accès à l'église de ce côté.

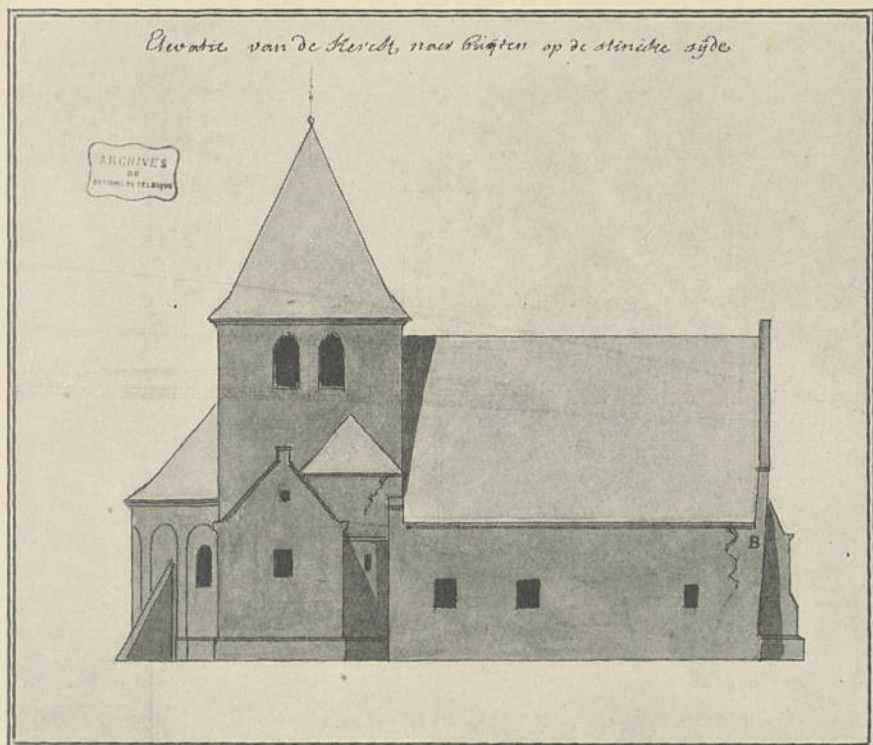
Le chœur primitif était vraisemblablement plus petit que le chœur gothique; nous lui restituons la forme d'abside en cul-de-four par analogie avec d'autres édifices de plan semblable (Vieux-Héverlé, Bost, Geest Sainte-Marie, Sterrebeek).

#### L'ANCIENNE ÉGLISE DE STERREBEEK

Un relevé complet de cet édifice, exécuté au XVIII<sup>e</sup> siècle, est conservé au dépôt des Archives du royaume à Bruxelles. Il nous permet de compléter la description qu'en donne M. le chanoine Lemaire.

La nef, dont la face ouest était complètement aveugle, était primitivement séparée de chaque collatéral par quatre arcades en plein cintre reposant sur des piliers carrés. La claire-voie supérieure avait été condamnée. Le rez-de-chaussée du clocher oriental formant presbyterium semble avoir été recouvert d'une voûte d'arêtes à cintres surbaissés; dans sa paroi sud s'ouvrait, en face de la cage d'escalier, une petite porte communiquant avec l'extérieur. Cette ouverture avait un arc en plein cintre bouché par un tympan. L'abside semi-circulaire voûtée en cul-de-four, était ornée à l'extérieur par sept arcades retombant sur des bandes murales; trois de ces arcades encadraient une fenêtre en plein cintre.





Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.

FIG. 56. L'ANCIENNE ÉGLISE DE STERREBEEK AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE. (ÉLEVATION LATÉRALE.)  
(D'après un relevé conservé aux Archives du royaume à Bruxelles.)

### L'ÉGLISE D'EVERBERG

L'église Saint-Martin à Everberg (1) a été reconstruite partiellement en 1890 d'après les plans de l'architecte Beyaert. Un plan terrier de l'édifice, levé en 1772 par J.-B. de Ronde, et un dessin de l'atlas de l'abbaye de la Cambre (1711), représentant l'église vue du nord-ouest, nous renseignent sur son état antérieur.

La nef actuelle à collatéraux remplace un vaisseau unique moins profond. Sur la partie orientale de celui-ci s'ouvraient deux croisillons qui

(1) Le grand hôpital de Louvain avait la collation de la cure, toutes les dîmes de la paroisse et les grands biens. WAUTERS, *op. cit.*, t. III, p. 220.

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

subsistent encore. Celui du sud appartient à la fin de l'époque gothique ; l'autre, quoique construit dans le même style que le premier, remonte seulement au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le presbyterium, qui sert de rez-de-chaussée à la tour, a également été conservé, de même que le chœur qui semble être contemporain du croisillon nord (1).

Ce clocher, bâti sur plan à peu près carré, paraît à première vue être également une construction gothique : l'étage supérieur a chacune de ses

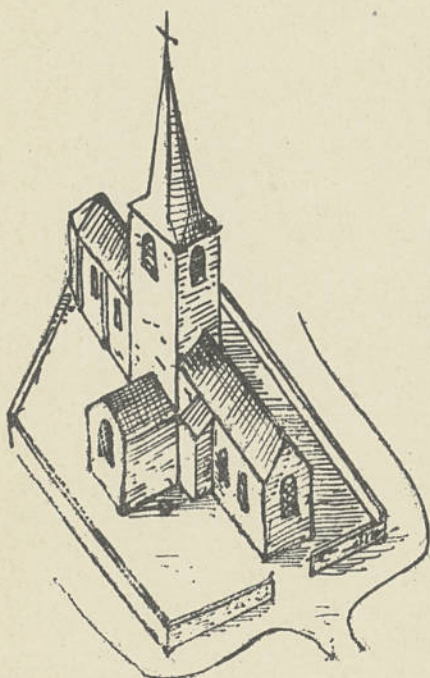


FIG. 57. EGLISE D'EVERBERG.  
(D'après l'Atlas de l'Abbaye de la Cambre.)

faces percée d'un arc brisé ; plus bas, les parois latérales sont consolidées de chaque côté au moyen de deux contreforts qui se trouvent respectivement dans le prolongement des murs est et ouest ; un peu au-dessus de l'amortissement de ces contreforts, un larmier contourne la tour. Le rez-de-chaussée est recouvert d'une voûte d'ogives en briques avec nervures en grès. Les arcs aigus qui le séparent du chœur et du transept ont leurs angles coupés par un chanfrein qui se continue le long des piédroits.

Pourtant si on soumet ce clocher à un examen plus attentif, on y distingue deux parties d'âges différents : la partie supérieure est construite en moellons de grès blanchâtre ; la partie inférieure a été bâtie également en grès, mais d'appareil plus grand et de couleur plutôt brunâtre ; cette dernière maçonnerie ne fait pas corps avec celle des contreforts. En outre la face occidentale porte encore les traces de deux toitures

ayant recouvert successivement la nef ; les vestiges de la plus ancienne ne sont visibles que sur la maçonnerie inférieure du clocher.

Il est impossible de déterminer exactement l'âge de celle-ci, mais il nous semble néanmoins fort plausible d'admettre que nous nous trouvons

(1) Ce fut sans doute pour couvrir les frais d'agrandissement ou de restauration de leur église que les habitants d'Everberg obtinrent l'autorisation d'établir une loterie à leur profit à Louvain et à Bruxelles et dans les quartiers respectifs de ces deux villes (19 janvier 1558-1559). WAUTERS, *op. cit.*, *ibidem*.



là en présence des restes d'une église romane ou de transition. Le rez-de-chaussée doit donc avoir été remanié complètement, probablement lors de la construction du chœur. La voûte actuelle aurait remplacé un plafond plat, et les arcades s'ouvrant vers le sanctuaire et vers la nef auraient alors reçu leur forme actuelle en tiers-point. On doit avoir démoli à cette occasion la partie supérieure du clocher roman, car la hauteur de

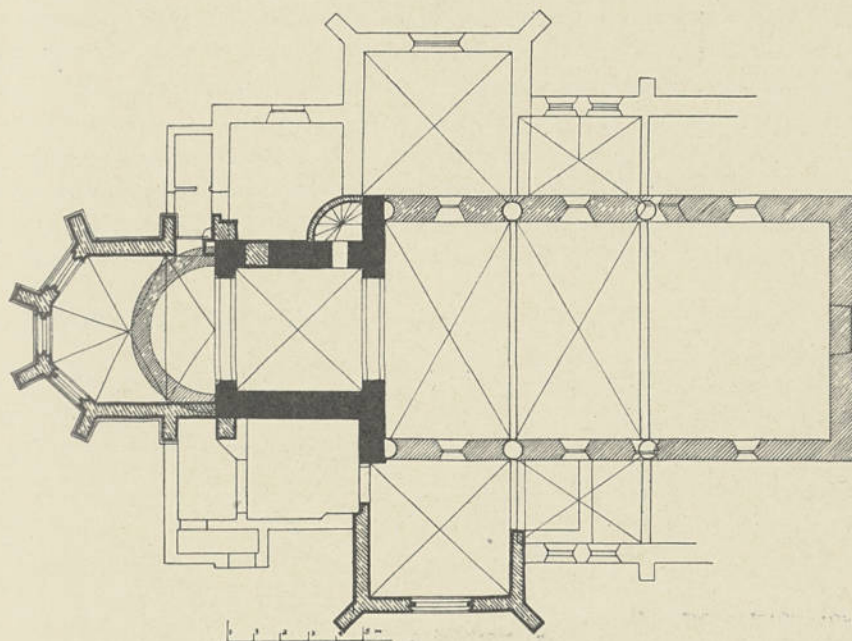


FIG. 58.

*(Restitution de l'auteur.)*

ÉGLISE D'EVERBERG. (PLAN.)

la partie encore existante n'atteint pas même le faite de la toiture primitive; en outre on n'y découvre nulle trace d'ouïes. L'église voisine de Saventem présente d'ailleurs un exemple analogue de pareilles transformations.

On accédait jadis à l'étage de la tour par une cage d'escalier logée dans l'angle du mur sud et du transept. Il est difficile de dire si celle-ci appartenait au plan original. Quant au chœur roman, il aura eu probablement la forme semi-circulaire comme dans les autres églises du même type.

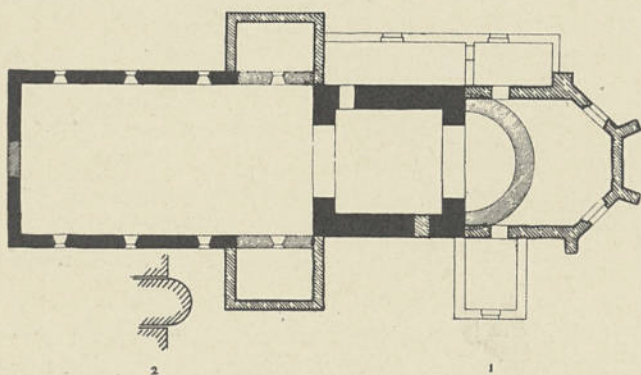
L'ancienne nef, telle qu'elle nous apparaît sur le dessin de l'atlas de la Cambre et sur le plan de 1776, semble avoir été celle de l'épo-

que romane. Près du croisillon nord, on y a ajouté une chapelle. Sur le croquis de la Cambre, la façade occidentale était percée d'une fenêtre, mais dépourvue de porte. Pourtant peu de temps après l'exécution de ce croquis, on aménagea une entrée de ce côté, car celle-ci figure sur le plan de 1776. D'après ce dernier document le vaisseau était éclairé du côté sud par une grande fenêtre et par deux petites; du côté nord il n'y avait que deux petites fenêtres. Ces petites ouvertures ébrasées des deux côtés étaient peut-être encore primitives.

En admettant que la construction de l'annexe nord aura eu comme conséquence de condamner une fenêtre, et que l'édification des croisillons et l'aménagement de la grande baie dans la face sud en auront fait disparaître trois autres, on peut conclure que la nef romane avait chacun de ses murs latéraux percé de quatre lumières.

### L'ÉGLISE D'ELEWIJT

L'église Saint-Hubert à Elewijt (1) fut reconstruite en 1847 en style pseudo-gothique; de l'ancienne église on n'a conservé que la tour. Nous sommes pourtant quelque peu renseignés par rapport à l'édifice disparu, grâce à un dessin de l'atlas de l'abbaye de la Cambre et à des avant-projets exécutés en vue de la reconstruction. Il résulte de ces documents que



le clocher ne précédait pas, comme maintenant, l'église du côté ouest, mais qu'il se trouvait jadis sur le presbyterium. Pourtant l'orientation fut maintenue, car on édifia la nef actuelle sur l'emplacement de l'ancien chœur,

FIG. 59. ANCIENNE ÉGLISE D'ELEWIJT. (1 PLAN. 2 PROFIL DE CORDON.)  
(D'après des documents conservés à la cure.)

(1) Le trésorier du chapitre de Cambrai possédait anciennement le patronat de l'église d'Elewijt, qui fut annexé en 1605 aux revenus de l'archevêché de Malines.



qui appartenait à la période gothique. La nef unique, plus large que la tour, était flanquée, à son extrémité orientale, de deux croisillons.

Le clocher, bâti sur plan carré en grès d'appareil assez régulier, est une construction romane. Son rez-de-chaussée s'ouvrait sur la nef et sur le chœur par des arcades à piédroits assez saillants. Ces arcs étaient en tiers-point, mais il est permis de penser que leur forme primitive a été le plein cintre. Ils auraient donc subi une transformation analogue à celle dont les arcs de l'église voisine de Perk ont été l'objet.

Lors de la reconstruction du temple en 1840, l'arcade occidentale a été remplacée par un mur plein dans lequel se trouve maintenant l'entrée et la fenêtre éclairant le jubé. Ce mur présente une saillie assez marquée par rapport à la partie supérieure du parement. Dans le mur sud on remarque encore les traces de l'ancienne porte de service actuellement condamnée. Son arc en plein cintre retombe du côté extérieur sur des piédroits à impostes chanfreinées.

Un cordon à profil torique contourne le clocher à mi-hauteur. Les ouïes sont au nombre de deux pour chaque façade de la tour, excepté du côté occidental où il n'y en a qu'une seule. Ces ouïes encadrent chacune une ouverture moins considérable dont les arcs retombent sur des piédroits à impostes profilées en cavet. Il est probable que ces ouïes étaient primitivement subdivisées, mais il n'y a plus moyen de s'en rendre exactement compte, la forme des arcs ayant été modifiée.

La corniche est profilée en quart de rond ; la flèche gothique a été incendiée en 1914. C'est par erreur que le dessin de l'atlas de la Cambre représente le clocher épaulé par des contreforts. Comme ailleurs, les croisillons constituaient ici également des ajoutes remontant à l'époque gothique.

Sur la façade ouest de la tour on remarque les traces de deux combles qui ont successivement recouvert la nef. Les naissances des deux-toitures se trouvaient à peu près au même niveau ; l'une avait ses versants moins inclinés que l'autre. La plus basse était sans doute la toiture originale de la nef romane.

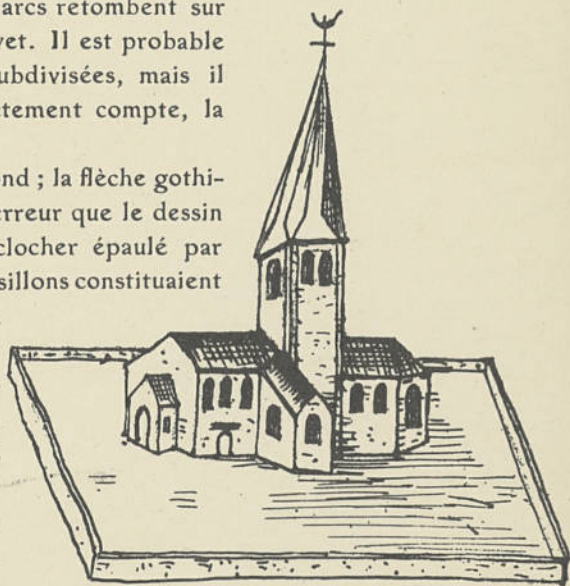


FIG. 60. EGLISE D'ELEWIJT.  
(D'après l'Atlas de l'abbaye de la Cambre.)

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

D'après le dessin de l'atlas de la Cambre, le vaisseau était éclairé par trois fenêtres de chaque côté; celles-ci étaient vraisemblablement au nombre de quatre avant la construction des croisillons. Un petit porche, qui a dû être ajouté après coup, précédait l'entrée occidentale. On avait également accès à la nef par une porte latérale aménagée dans le mur sud. Quant au chœur roman, il avait probablement la forme en hémicycle, d'un usage courant dans les églises du même type.

L'ÉGLISE  
DE MUISEN

L'église Saint-Lambert à Muisen, comprend une nef et un chœur à chevet plat qui paraissent dater du  $xiv^e$  siècle. En 1772 on agrandit l'édifice en lui adjoignant des bas-côtés; les collatéraux du chœur ne furent toutefois construits qu'à la fin du siècle dernier. La partie inférieure du clocher occidental,

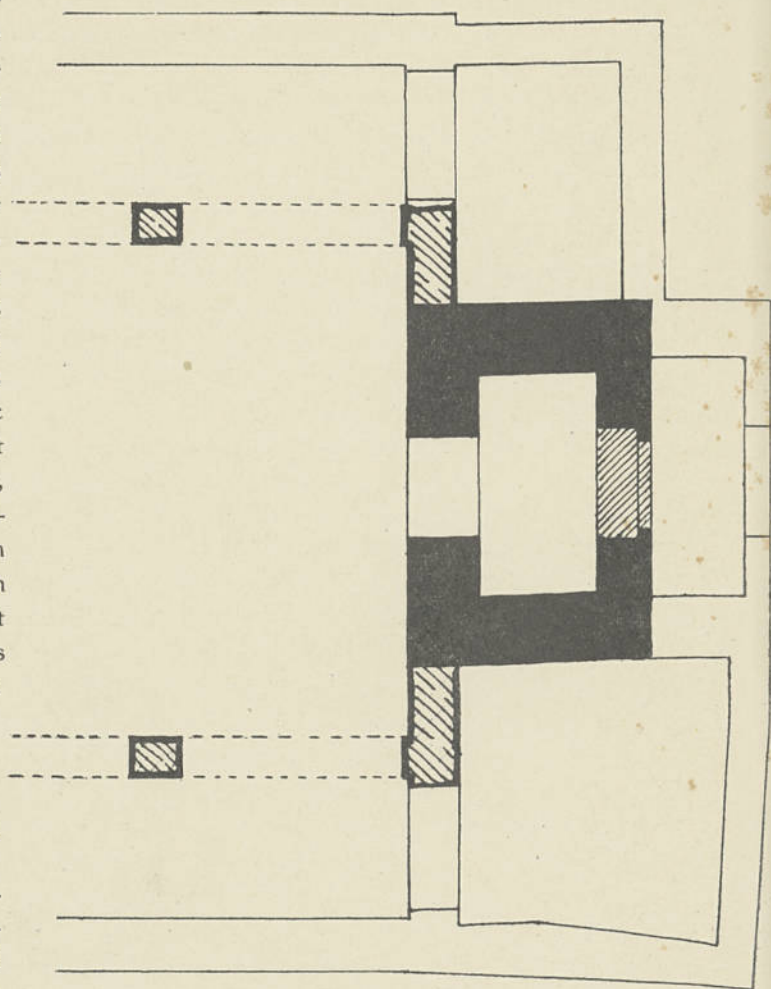


FIG. 61.

(Relevé de l'auteur.)

ÉGLISE DE MUISEN. (PLAN.)



bâtie sur plan oblong en moellons de grès sablonneux, doit remonter à l'époque romane; l'étage supérieur a été édifié en 1625; à la même époque appartiennent les deux contreforts en briques qui renforcent la tour vers l'ouest.

La partie ancienne de ce clocher, flanquée de deux annexes modernes, ne présente ni ornements ni moulures. Ses parois sont relativement épaisses, celle du côté occidental l'est toutefois moins que les autres. Le rez-de-chaussée, dépourvu de voûte, est séparé de la nef par un mur plein dans l'axe duquel se trouve une ouverture cintrée; le premier étage était éclairé par une meurtrière dans chaque face latérale; ces ouvertures sont actuellement condamnées. L'entrée qui se trouve actuellement dans l'axe de la façade a été percée après coup.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'église était primitivement un édifice à nef unique du *xiv*<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas impossible que cette nef gothique soit en réalité l'ancienne nef romane plus ou moins remaniée, mais l'état actuel de l'édifice ne nous permet pas de nous prononcer avec certitude sur cette question.

#### L'ÉGLISE DE SEMPST

Un plan terrier daté de 1751 et conservé aux Archives du royaume à Bruxelles nous renseigne sur l'état de cette église après la construction du chœur et des croisillons et avant l'adjonction des bas-côtés à la nef qui en était primitivement dépourvue.

Ce vaisseau était éclairé de chaque côté par deux fenêtres, une grande du côté est et une petite vers l'ouest. Ces dernières, larges d'environ 2 pieds 1/2 (environ 0<sup>m</sup>53) et ébrasées seulement vers l'intérieur, devaient encore être les anciennes ouvertures romanes.

Le dessinateur de ce plan qui omit les contreforts et la tourelle d'escalier, indique une entrée latérale dans la face nord du porche.

Par suite de l'incendie qui détruisit cette église en 1914, les traces de la toiture primitive sont actuellement visibles sur le mur oriental du clocher.

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

L'église Saint-Rombaut à Humbeek (1), dont il ne subsiste plus que les murs, depuis l'incendie de 1914, n'a de roman que la plus grande partie du clocher. Celui-ci se trouve placé entre le chœur et la nef. Le sanctuaire terminé par un chevet plat peut remonter tout au plus à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, tandis que la nef et ses bas-côtés ont été reconstruits en 1721. Toutefois le collatéral sud existait déjà à la fin de l'époque gothique ainsi que

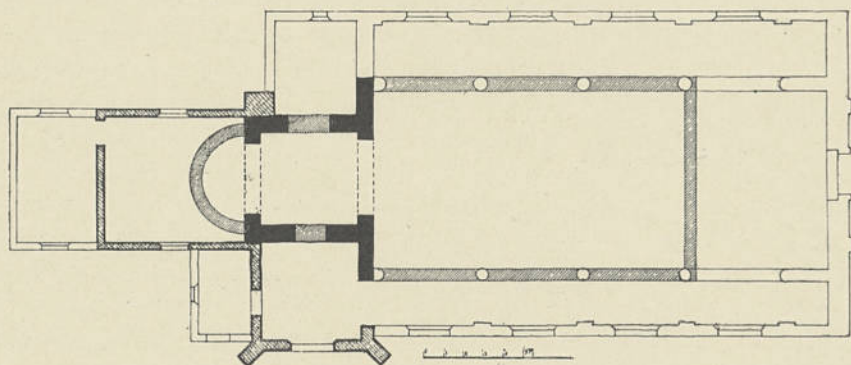


FIG. 62.

(Restitution de l'auteur.)

ÉGLISE DE HUMBEEK. (PLAN.)

(D'après un relevé de l'architecte Rubberechts.)

le témoignent les colonnes et les arcades en tiers-point qui le séparent de la nef. La façade actuelle ne date que du début du siècle dernier et le croisillon qui flanque la tour du côté sud remonte au XV<sup>e</sup> siècle. Enfin l'annexe accolée au mur nord de la tour, de même que les sacristies adjacentes au chevet et au croisillon, semblent être relativement récentes.

Le clocher est bâti sur plan sensiblement carré en grès sablonneux d'appareil irrégulier. Le rez-de-chaussée est couvert d'une voûte d'ogives datant du XV<sup>e</sup> siècle, et s'ouvre sur le chœur et sur la nef par des arcades en plein cintre reposant sur des piédroits. Ces arcades reproduisent peut-être la forme des ouvertures primitives sans toutefois être originales, car les murs est et ouest de la tour ont été repris en sous-œuvre en briques, probablement lors de la reconstruction des nefs.

(1) Le chapitre Saint-Rombaut à Malines possédait le patronat et les deux tiers des dîmes d'Humbeek, mais le personat de l'église fut donné en 1452, par l'évêque Jean de Bourgogne, au chapitre de Cambrai. WALTERS, *op. cit.*, p. 275, t. II.



Les issues par lesquelles le presbytérium communique respectivement avec le croisillon et avec l'annexe ont également été aménagées après coup. Chaque face de l'étage du clocher était percée d'une ouïe en plein cintre. Celles-ci ont été condamnées lors de l'exhaussement du clocher en 1628, date inscrite sur sa paroi sud.

Toute trace de combles de la nef et du chœur primitifs sur les murs de la tour a disparu par suite des réfections que ceux-ci ont subies.

Le bas-côté nord aura été ajouté à un vaisseau unique qui était encore celui de l'église romane. La nef primitive aurait donc eu la même largeur que la nef centrale actuelle et aussi la même hauteur puisque celle-ci est égale à celle du collatéral nord.

Remarquons en outre que la première colonne à partir de l'ouest de ce collatéral est bâtie en briques et non en grès comme les autres. Ce bas-côté était donc primitivement plus court, et comme sa longueur aussi devait être identique à celle de la nef préexistante, nous pouvons en conclure que la longueur du vaisseau roman correspondait à celle des trois dernières travées du vaisseau actuel.

Il ne reste plus aucune trace du chœur primitif ; pour sa reconstruction nous nous sommes inspirés d'églises de type analogue.

## L'ÉGLISE DE HOMBEEK

L'église Saint-Martin à Hombeek (1) était primitivement une construction romane. Elle souffrit beaucoup des guerres du xvi<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> siècle ; On entreprit la reconstruction de la nef en 1661 ; en 1737, le chœur fut agrandi, enfin, en 1751, le clocher fut exhaussé.

Sur une carte figurative du village, exécutée pendant la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, se trouve représentée l'église telle qu'elle était après la reconstruction de la nef. On conserve en outre à la cure un plan de cette église du xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècle, qui était un édifice à collatéraux sans transept. Ce plan fut levé en 1856 lorsqu'on reconstruisit le temple une seconde fois.

De l'église romane subsiste seul le clocher occidental. Il est bâti sur

(1) Pour la première fois il est fait mention de Hombeek dans un diplôme de 1129, quand Burchard, évêque de Cambrai, accorda à Cortenberg le patronat de son église. *Inventaire des objets d'art de la province d'Anvers*. Anvers 1902, p. 542.

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*



FIG. 63.

ÉGLISE DE HOMBEEK  
PENDANT LA SECONDE  
MOITIÉ DU XVII<sup>e</sup> SIÈC.

(D'après plan figuratif.)

plan carré en grès sablonneux d'appareil assez régulier. Le rez-de-chaussée et les deux étages sont tous dépourvus de voûte; un troisième étage fut jouté en 1751.

Le rez-de-chaussée communique avec la nef par une arcade en plein cintre; des ouvertures semblables sont aménagées dans ses murs nord et sud. Elles s'ouvrent actuellement sur des réduits qu'un mur en briques sépare des nefs latérales; avant la dernière reconstruction de l'église, ces arcades donnaient accès aux bas-côtés. Elles doivent pourtant avoir été percées après coup, probablement au xviii<sup>e</sup> siècle: en effet, sur le plan figuratif du xvii<sup>e</sup> siècle, les bas-côtés ne se prolongent pas encore le long du clocher. Remarquons en outre que le parement ouest de la tour présente actuellement une légère saillie sur murs terminaux des collatéraux et que, avant la dernière reconstruction, les faces occidentales de ceux-ci et celles du clocher se trouvaient sur un même alignement. Malgré cela les extrémités ouest des parois latérales de la tour ne présentent aucune trace d'arrachement, ce qui semble indiquer qu'il y avait jadis une couture à cet endroit.

Le portail actuel percé dans l'axe de la façade est moderne et en remplace un plus ancien qui était précédé d'un porche, mais il ne nous semble pas du tout certain que primitivement on entrât dans l'église de ce côté.

Le cordon qui contourne le clocher à la naissance du premier étage est contemporain de la construction de l'église actuelle, de même que la fenêtre en plein cintre qui éclaire le jubé. Un autre cordon, de profil torique et qui semble être primitif, se trouve à la hauteur du seuil des anciennes ouïes. Celles-ci, au nombre de deux pour chaque face, ont été condamnées lors de l'exhaussement de la tour. Actuellement elles forment vers l'extérieur des ouvertures aveugles subdivisées en deux baïes par un pilier en briques. Il est fort probable que primitivement ces ouïes étaient également gémînées. Ainsi s'expliquerait la présence des piédroits en retraite sur le parement des murs que l'on voit encore de l'intérieur de la tour. L'imposte de

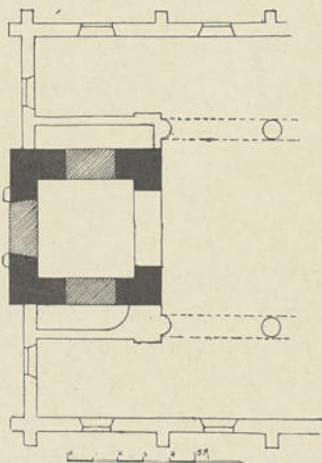


FIG. 64.

CLOCHER DE HOMBEEK. (PLAN)  
(Relevé de l'auteur.)





FIG. 65.

(Cliché *Commission provinciale des Monuments.*)

L'ÉGLISE DE HOMBEEK.  
(VUE EXTÉRIEURE.)

Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.

ces piédroits, profilée en cavet, devait recevoir la retombée des arcades secondaires.

Les deux arcs aveugles construits en briques qui remplissent l'intervalle entre ces ouïes primitives et l'étage suivant sont une fantaisie du restaurateur de 1854. Ce dernier étage, ajouté au clocher en 1751, est contourné à sa naissance par un cordon profilé en cavet qui est peut-être la corniche primitive.

Il n'existe plus aucune trace de l'ancienne église romane. Le chœur qui se trouve représenté sur le plan du xvii<sup>e</sup> siècle est peut-être encore primitif; il semble avoir été bâti sur plan rectangulaire et percé de trois petites ouvertures dans sa face latérale sud.



FIG. 66. ANCIENNE  
ÉGLISE DE LEEST.  
(D'après un plan figuratif de la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle.)

L'église Saint-Nicolas à Leest (1) reconstruite à l'époque baroque et en 1854, se compose d'un clocher occidental, d'une nef avec bas-côtés néo-gothique et d'un chœur de style baroque.

La tour de plan carré se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages dont les parements extérieurs sont en retrait l'un sur l'autre. Le rez-de-chaussée et les assises inférieures du premier étage, bâtis en grès d'appareil assez régulier, sont seuls romans; le reste, construit en briques, ne remonte qu'au xviii<sup>e</sup> siècle.

Le portail percé dans l'axe de l'église porte le blason de Béatrice de Villers, abbesse de Cortenberg, et la date 1752. Dans son état actuel le rez-de-chaussée du clocher est divisé en deux par un plafond plat; on n'y découvre aucune trace de voûte. Lors de l'établissement du jubé, on doit avoir sacrifié l'arcade par laquelle cette partie de la tour s'ouvrait primitivement sur la nef;

(1) En 1129, Burchard, évêque de Cambrai, donna le patronat de cette église, en même temps que celui de l'église de Hombeek, à l'abbaye de Cortenberg. *Inventaire des objets d'art de la province d'Anvers*, p. 1160.

### L'ÉGLISE DE LEEST

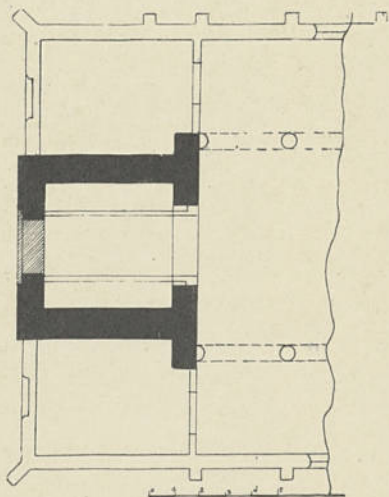


FIG. 67. CLOCHER DE LEEST. (PLAN.)  
(Relevé de l'auteur.)



toutefois on en laissa subsister les piédroits (1). Le jubé est éclairé par une fenêtre cintrée, percée après coup dans le mur occidental.

De part et d'autre du clocher on voit encore les amorces du mur terminal ouest de la nef, situé dans le prolongement de la paroi est de la tour.

Ces quelques vestiges de l'église romane de Leest sont heureusement complétés par une représentation de cet édifice vu du sud-est qui figure sur le plan de Hombeek signalé plus haut. D'après ce document le temple primitif de Leest comprenait le clocher occidental, une nef unique plus large que la tour, et un chœur à chevet plat, plus étroit et moins élevé que la nef.

Le clocher recouvert d'une flèche pyramidale avait dans chacune de ses faces une ouïe à plein cintre. Les murs latéraux de la nef étaient percés chacun de trois petites baies également cintrées; au-dessous de la seconde de ces fenêtres se trouvait, au moins du côté sud, une porte latérale.

Le chœur était éclairé sur chaque côté par deux baies minuscules; une ouverture semblable était aménagée dans le mur du chevet.

### L'ANCIENNE ÉGLISE DE RUISBROEK SUR LE RUPEL

L'ancienne église de Ruisbroek (2) fut démolie vers 1850 pour faire place à un édifice pseudo-gothique, construit d'après les plans de l'architecte Schadde. Elle avait déjà été reconstruite en 1784 à l'exception du clocher.

Un plan terrier dressé en 1780 et conservé au dépôt des Archives de l'État à Bruxelles, nous renseigne sur l'état de l'édifice avant cette première reconstruction. Nous possédons également une coupe transversale d'un projet de reconstruction d'après lequel le chœur et le clocher auraient été conservés: ce dernier se trouvait d'ailleurs sur le presbyterium et

(1) Ces piédroits sont cachés actuellement par deux murs qui divisent le rez-de-chaussée en trois parties: un couloir central et deux pièces servant de magasins.

(2) L'autel de Ruisbroek fut donné aux religieuses de Nieuwenrode par Allard, évêque de Cambrai, en 1177. Après la dispersion de cette communauté, il devint une propriété de l'abbaye de Grimbergen. WAUTERS, *op. cit.*, t. II. *Inventaire des objets d'art de la province d'Anvers*, p. 86.

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

était, selon toute vraisemblance, une construction romane. Le rez-de-chaussée de la tour communiquait avec le chœur et avec la nef au moyen d'une arcade en plein cintre; cette partie de la tour était simplement plafonnée. A la naissance du second et dernier étage le parement intérieur du clocher présentait un retrait. Dans cet étage étaient aménagées les

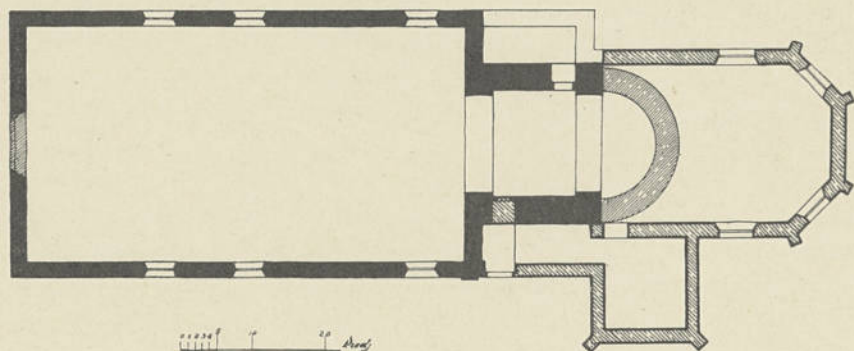


FIG. 68.

ANCIENNE ÉGLISE DE RUISBROEK SUR LE RUPEL. (PLAN.)  
(Relevé de l'auteur.)

ouïes; elles étaient à plein cintre et au nombre de deux de chaque côté (1). Les deux annexes adjacentes aux murs latéraux du clocher avaient été ajoutées après coup. Le chœur gothique aura probablement remplacé l'hémicycle primitif.

La nef unique, dont la largeur était plus considérable que celle du clocher, était éclairée de chaque côté par trois fenêtres disposées à des intervalles irréguliers. Ces ouvertures étaient ébrasées vers l'intérieur et vers l'extérieur et mesuraient environ 1<sup>m</sup>10 de largeur minimum. L'entrée se trouvait dans l'axe de la façade occidentale.

Cette nef était peut-être bien contemporaine du clocher. Ses fenêtres étaient-elles primitives? Ce n'est pas impossible, quoique leur largeur eût été assez considérable pour des baies romanes.

(1) Renseignement fourni par Wauters.



## L'ÉGLISE DE STEENHUFFEL

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

L'église Saint-Nicolas et Sainte-Genève à Steenhuffel se compose d'une nef avec bas-côtés, d'un chœur et d'une tour dont le rez-de-chaussée forme presbytère. Le vaisseau et ses collatéraux ont été construits en 1826 et agrandis en 1909; le chœur remonte à la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

Le clocher est bâti sur plan barlong en grès sablonneux d'appareil régulier. A l'extérieur ses faces latérales sont cachées jusqu'à environ les deux tiers de leur hauteur; le mur sud, par la sacristie moderne; celui du nord, par une annexe servant de cage d'escalier et remontant à la fin de l'époque gothique. La partie de la tour qui émerge au-dessus de ces ajoutes appartient au style ogival ainsi qu'en témoignent les ouïes en tiers-point et le larmier horizontal qui se trouve à la hauteur de leur seuil.

Mais ce clocher est en réalité une construction romane qui a été exhaussée à une époque postérieure. En effet à l'intérieur on remarque, outre les traces des

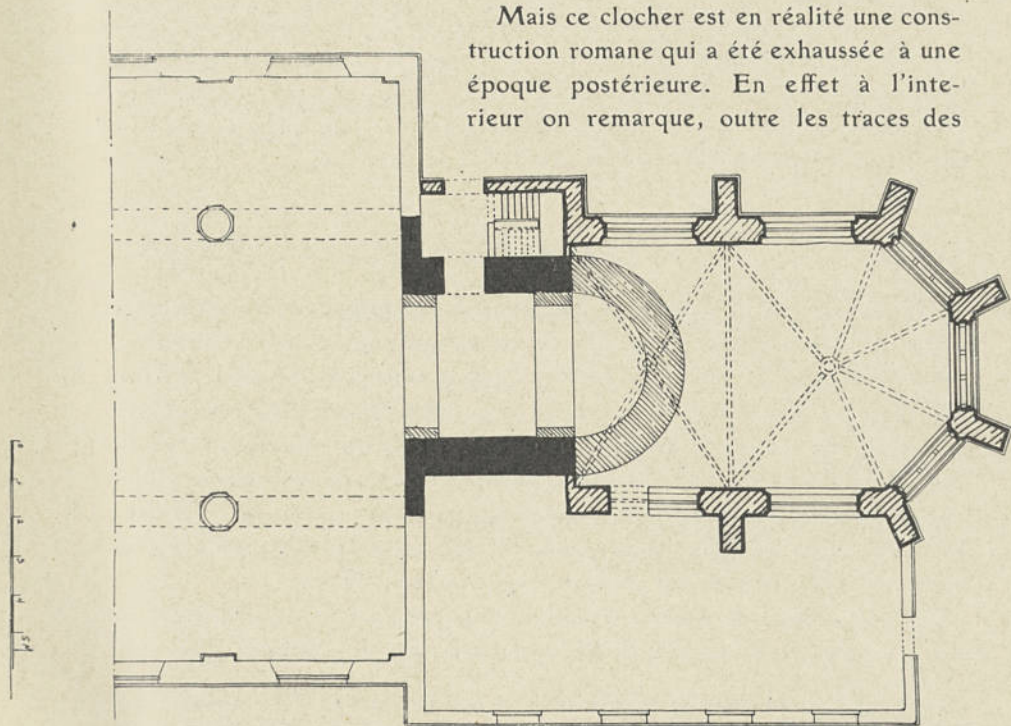


Fig. 69.

ÉGLISE DE STEENHUFFEL. PARTIE ORIENTALE. (PLAN.)  
(D'après un relevé de l'architecte Meyns.)



*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

ouïes primitives, une différence entre la maçonnerie de l'étage supérieur et celle de la partie inférieure. Ces ouïes étaient au nombre de deux dans les faces est et ouest et d'une seule dans les faces nord et sud. Elles étaient à plein cintre, retombant sur des impostes chanfreinées; celle qui s'ouvrait vers le nord sert actuellement d'accès à l'intérieur du clocher; les autres ouvertures sont bouchées et cachées en partie par la voûte d'ogives qui recouvre actuellement le rez-de-chaussée.

Cette voûte appartient à l'époque moderne. On voit encore dans les faces latérales de l'avant-chœur deux meurtrières actuellement condamnées qui probablement éclairaient jadis le premier étage du clocher, car la hauteur du presbyterium était primitivement beaucoup moins considérable.

A l'extérieur, la partie ancienne de la tour était d'une extrême simplicité, on y remarque aux  $2/3$  de sa hauteur une retraite du parement, rachetée par un talus.

Le seul reste que nous possédions encore de l'église romane est peut-être la partie inférieure du mur est de la cage d'escalier. Eu égard à la hauteur peu considérable du clocher, nous supposons que cette église était mononef. Le vaisseau était vraisemblablement plus large que le clocher et le chœur se terminait par une abside en hémicycle.

#### L'ÉGLISE DE MELDERT-LEZ-ALOST

L'église Sainte-Walburge à Meldert (1) fut érigée en paroisse distincte de Baardeghem en 1363. A cette occasion, l'abbé d'Affligem, Jean Wolmeroy († 1370), fit rebâtir l'église telle qu'elle existe encore actuellement, à l'exception du croisillon sud qui semble devoir remonter seulement au  $xvi^e$  siècle. Cette église du  $xiv^e$  siècle est un édifice à clocher central situé au-dessus de la croisée, laquelle s'ouvre sur un chœur à chevet polygonal, sur deux bras de transept saillants et sur une nef avec bas-côtés, dont les murs latéraux ont été refaits au  $xviii^e$  siècle et récemment, en 1900, d'après les plans de l'architecte Goethals.

Chose curieuse, la partie haute de la tour présente les caractères d'une époque antérieure à celle de la reconstruction de l'édifice. En effet

(1) L'église de Meldert est signalée pour la première fois en 1180 lorsque l'abbé d'Affligem obtint le *jus patronatus* de Meldert et de Baardegem. Voir WAUTERS, *op. cit.*, t. I, p. 519; DE POTTER en BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, Gand 1864-1902, 5<sup>e</sup> série, 4<sup>e</sup> partie, art. *Meldert*, p. 16.



l'étage supérieur du clocher est couronné par une corniche à corbeaux et est percé dans chacune de ses faces de deux ouïes cintrées dont les piédroits sont couronnés d'impostes chanfreinées. Un peu plus bas que leur seuil, un larmier horizontal contourne la tour ; au-dessous de celui-ci se trouvent de chaque côté deux baies condamnées, semblables aux ouïes. Un second larmier existe au dessous de ces dernières ouvertures, mais il doit avoir été ajouté après coup. En effet, il est coupé par les toitures du transept et de la nef, et pourtant on n'en voit aucune trace sous les combles de l'église, ce qui n'aurait pas été le cas s'il avait été primitif. Le clocher doit donc remonter à la période romane et doit avoir été exhaussé d'un étage à une époque où le style de transition régnait encore dans la région. Pourtant la partie inférieure de la tour ne renferme plus aucun vestige d'une construction antérieure au *xiv<sup>e</sup>* siècle. Au-dessous du larmier intérieur, les murs du clocher ont leur parement intérieur en briques ; même toute la maçonnerie est en briques derrière les toitures.

Les arcs de la croisée n'ont, eux non plus, rien de roman, et sont tout à fait contemporains de la construction du *xiv<sup>e</sup>* siècle.

Nous sommes ici en présence d'un travail en sous-œuvre, incontestablement fort hardi, mais qui ne constituait pas une chose impossible pour les maîtres d'œuvre de l'époque.

Dans cette situation, il est difficile de reconstituer l'église romane à laquelle appartenait ce clocher ; celui-ci s'est toujours trouvé plus ou moins au centre de l'édifice, soit sur la croisée, soit sur le presbyterium. La première hypothèse nous semble être la plus vraisemblable, car si un transept n'avait pas existé de part et d'autre du clocher, on aurait sans doute aménagé celui-ci à l'ouest de la tour, comme c'est le cas à Savenstem, Perk, Everberg, Elewijt, Neder-Okkerzeel dans le Brabant, et à Borsbeke en Flandre.

La nef de cette église aura eu la même hauteur que la nef actuelle, il n'est donc pas impossible qu'elle ait été flanquée de bas-côtés.

Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.

## L'ANCIENNE ÉGLISE ABBA- TIALE D'AFFLIGEM

La fondation de l'abbaye d'Affligem (1) est due à six chevaliers, qui, voulant expier une vie de désordres, résolurent de se retirer du monde.

Sur les instances de Anno, archevêque de Cologne, ils se fixèrent dans la forêt d'Affligem, le 28 juin 1083, y bâtirent un oratoire et quelques huttes pour leur servir de demeure, ainsi qu'un hospice pour les pèlerins et les étrangers.

Afin de se mettre à l'abri des empiètements de l'abbaye de Lobbes, qui prétendait avoir certains droits sur le lieu où ils s'étaient établis, les cénobites se déterminèrent à prendre l'habit religieux. En 1086, le « novum monasterium », c'est ainsi qu'on nomma alors Affligem, fut régu-

(1) Pour de plus amples détails historiques sur Affligem, voir WALTERS, *op. cit.*, t. I, p. 476 et suiv. On y trouvera aussi une énumération des principales sources manuscrites relatives à l'histoire de l'abbaye. Citons en outre le « Cartulaire d'Affligem » (édit. De Marneffe). Louvain, 1896.

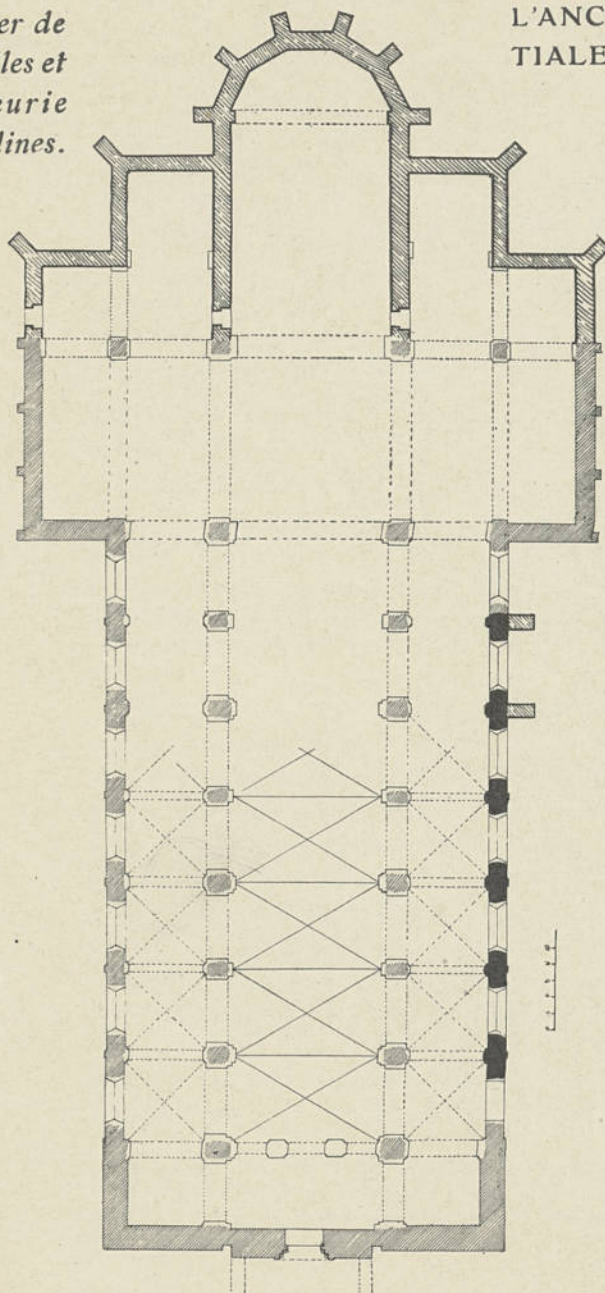


FIG. 70.  
ANCIENNE ABBATIALE D'AFFLIGEM.  
(PLAN, ÉTAT LORS DE LA DÉMOLITION.)  
(Restitution de l'auteur.)



lièrement établi; l'évêque de Cambrai, Gérard, y consacra une église en l'honneur de saint Pierre. En 1129, Franco, le second abbé d'Affligem, fit commencer la construction d'une nouvelle église, dédiée à saint Pierre et à saint Paul, dont l'abbé Robert (1203-1224) fit voûter la nef (1). Cette église est décrite comme suit dans la chronique d'Amerius (†1526): « L'église principale avait des arcs extérieurs qui s'étendaient à une certaine hauteur; tout autour de l'église, à l'intérieur comme à l'extérieur, il y avait des « deambulatoria »; il existait en outre cinq tours d'une grandeur et d'une hauteur respectable; deux d'entre elles se trouvaient à l'est, une troisième occupait le centre de l'édifice, les deux autres étaient placées à l'ouest. L'église majeure avait encore deux vastes portiques (propylées ou vestibules) dans lesquels couchaient des gardiens afin de pouvoir l'ouvrir de bonne heure. Des celliers, qui étaient nommés jadis la maison royale, on accédait par un passage à l'intérieur de l'édifice. Non loin du portail occidental, passé la porte, en levant la tête, lorsqu'on entrait dans l'église, on apercevait la retraite, ou plutôt le petit oratoire des princes, d'où ils pouvaient suivre les offices, étant placés plus haut.

» Il y avait aussi un portique du côté sud qui ne le cédait ni en longueur ni en largeur à celui de l'occident (2). »

Les bâtiments claustraux furent édifiés au nord de l'église sous l'abbé Jean (1241-1261).

En 1333, lors de la guerre qu'il soutint contre les Flamands, le duc Jean III fit fortifier l'église d'Affligem que les religieux abandonnèrent pour se réfugier à Bruxelles. Peu de temps après, les Flamands vinrent attaquer l'église, la prirent d'assaut et l'incendièrent; une tour, d'où l'on pouvait voir tout ce qui se passait sur la place d'Alost, fut abattue.

Ils brûlèrent, dit Regus, presque tout, et entre autre une des tours.

(1) *Ecclesiæ partem a cruce usque ad finem magnis lapidibus stravit.* (Chronique d'Amerius, ms. conservé à l'abbaye.)

(2) *Prior ecclesia major areus habitat exteriores qui eminentius se protendebant, erantque ecclesiæ per circuitum intus et foris deambulatoria, inde quinque turres neque contemptibilis magnitudinis vel altitudinis; duæ turres prospiciebant orientalem plagam, una medium obtinebant; cæteræ positæ erant ad occidentem; habebat præterea ecclesia major duas maximas porticus (propyleæ sive vestibulæ) in quibus indormiebant custodes ad promptam ejus apertionem. De domo granariæ quæ olim regis dicebatur secedebatur per transitum in interiorem ecclesiæ. Non longe a porticu occidentis ad transitu portici si levabat quis sursum caput ingrediens ecclesiam reclinatorium imo potius oratoriolum apperebat principum inde sacra eminens prospicere poterant et sicut habebat porticum occidentis sic et meredies non dissimilis vel longitudinis vel latitudinis.*



*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

Ceux qui la rétablirent modifièrent à tel point la forme antérieure que nous n'en voyons plus que des vestiges (1).

D'après Regus (2), il ne subsista désormais plus que les ruines des portails. « Il subsiste (après 1333) encore quelques pierres des portiques, surtout de celui du sud, là où ils se reliaient à la construction. On voit encore également des vestiges du passage, menant des celliers à l'intérieur de l'église, par où passait la reine Alide pour entendre l'office divin (3). »

L'abbé Jean Wolmeroy († 1370) agrandit l'église du côté de l'Orient et en renforça les murs au moyen de crampons de fer.

En 1580, un ancien maire de l'abbaye, nommé Nicaise Cleemgat, qui commandait alors la garnison du château de Moorsel, détruisit l'abbaye ; il fit incendier la grande église et entretenir le feu pendant plusieurs jours, de sorte qu'il ne resta de ce bel édifice que les murs et les voûtes, même une partie de celles-ci ne put résister à l'action des intempéries et s'écroula.

On ne commença à relever le temple de ses ruines qu'en 1600 ; le collatéral nord fut alors réparé et entouré de cloisons provisoires ; il servit d'église jusqu'en 1625. A cette époque on restaura complètement l'édifice et on plaça un nouveau pavement à quatre ou cinq pieds au-dessus de l'ancien. L'église fut réconciliée le 20 août 1625.

Au mois d'octobre 1747, le prieur fit jeter les fondements de deux chapelles qu'on acheva l'année suivante et dont l'architecte Anneessens de Bruxelles avait donné les plans. Celle de gauche était dédiée à saint Joseph, celle de droite à la Vierge. En 1764 on entreprit la transformation complète de l'intérieur de l'église en style classique d'après les plans de l'architecte Dewez.

Plus tard on songea aussi à en remanier l'extérieur et même à reconstruire entièrement les bâtiments claustraux.

Les plans dressés par Dewez furent approuvés au chapitre en 1768.

(1) Totum fere cum turri concremaverunt ; qui deinde ipsam restituerunt priorem formam ita immutaverunt vix ut vestigia videamus.

2 Dernier prévôt de l'abbaye d'Affligem avant la Révolution française, écrivit l'histoire de l'abbaye jusqu'en 1807. Ce manuscrit, conservé à l'abbaye, est en grande partie une compilation des travaux antérieurs.

(3) Eminent tamen adhuc quidam lapides utriusque portici maxime meridian, ubi affixæ fuerant item vestigia transitus a granario ad interiorem ecclesiam per quem ipsa regina Alidis ad cultum Dei audiendum transibat.



L'église  
d'Affligem.

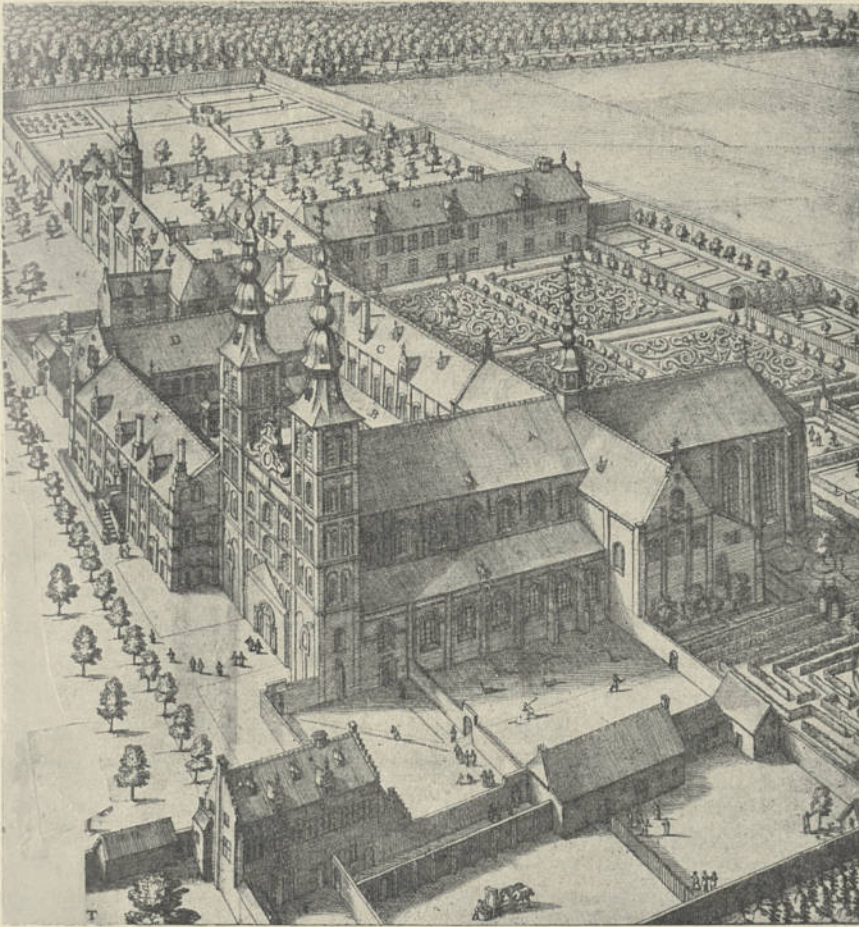


FIG. 71.

VUE DE L'ANCIENNE ABBAYE D'AFFLIGEM.

(D'après une gravure de VORSTERMAN ornant la *Chorographia sacra Brabantie de Sanderus.*)

Malheureusement l'invasion française en arrêta l'exécution; l'abbaye fut fermée le 17 octobre 1796 et vendue comme bien national. Les acquéreurs commencèrent à démolir le monastère le 28 avril 1797; l'église eut bientôt le même sort: elle disparut entièrement à l'exception de la base des murs du chevet et d'une partie du mur extérieur du bas-côté sud.

Outre ces vestiges et les extraits des chroniques cités plus haut, les



*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

documents suivants nous renseignent au sujet de l'ancienne abbatale :

1<sup>o</sup> Une gravure de Vorsterman (1) ornant la « Chorographia » de Sande-rus et le « Grand théâtre sacré » de Leroy nous représentent l'église et l'abbaye vues du sud-ouest telles qu'elles étaient au xvii<sup>e</sup> siècle.

2<sup>o</sup> Une variante de la même gravure figure dans l'ouvrage de Leroy intitulé « Castella et Cœnobia illustrissimi ducatus Brabantiae ».

3<sup>o</sup> Le plan terrier du projet de reconstruction de l'abbaye par Dewez comprend celui de l'église après les transformations intérieures effectuées par le même architecte ; le chœur semble toutefois y être projeté dans son état antérieur à la transformation, tandis que la façade est marquée comme étant modernisée.

4<sup>o</sup> Un plan du pavage de l'église après sa transformation, également dressé par Dewez.

5<sup>o</sup> Une coupe transversale du projet de remaniement de l'église par le même.

6<sup>o</sup> Une gravure sur bois dessinée par Roucet représentant l'église à moitié ruinée, donc dans l'état où elle se trouvait à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle.

Les documents mentionnés sous le 3<sup>o</sup> et le 5<sup>o</sup> sont encore conservés actuellement à l'abbaye d'Affligem, celui mentionné sous le 4<sup>o</sup> se trouve aux Archives du royaume à Bruxelles.

L'abbatale, telle qu'elle était lors de sa destruction, se composait d'une nef avec bas-côtés, d'un transept avec collatéral est et d'un chœur également à collatéraux. La travée occidentale du vaisseau était flanquée de deux clochers.

Comme le prouvera d'ailleurs la description qui va suivre, le gros œuvre de la construction était encore celui de l'église de 1129 ; à en juger d'après les restes encore existants, on avait employé comme matériaux du grès sablonneux extrait des carrières de Meldert situées à proximité de l'abbaye. L'appareil était régulier.

La façade occidentale, de même que les clochers qui la flanquaient, semblait avoir conservé en grande partie jusqu'à l'époque de sa destruction son aspect primitif. Cette façade comprenait, outre le rez-de-chaussée et deux étages, une espèce de demi-étage en dessous de la naissance du pignon. Des cordons marquaient à l'extérieur ces différentes divisions. On entra dans l'église par un portail situé dans l'axe et aménagé dans un

(1) Lucas Vorsterman, graveur anversois, né à Anvers en 1624, admis dans la gilde de Saint-Luc en 1651, mort en 1667.



massif de maçonnerie faisant saillie sur le parement extérieur; ce massif occupait presque toute la largeur de la façade entre les deux tours et sa hauteur doit avoir atteint approximativement les deux tiers de celle du rez-de-chaussée. Au-dessus on remarquait deux rempans dessinant sur le mur de la façade une espèce de fronton dont le faite se trouvait à la naissance du premier étage. Les écoinçons formés sur la façade par ce fronton étaient décorés chacun de trois arcades à plein cintre longues et très étroites retombant sur des pilastres. Il nous paraît peu vraisemblable que ce gable ait été un motif décoratif; ce devait être plutôt la trace d'une toiture à deux versants qui recouvrait primitivement un porche précédant le portail occidental. En effet d'après le texte d'Amerius cité plus haut, l'église avait primitivement un « portiquz » du côté occidental. Ce mot ne peut avoir servi à désigner le narthex ou la travée de la nef comprise entre les clochers. En effet, d'après Regus, ce portique avait été détruit à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle. Or, le narthex est précisément cette partie de l'église qui s'est le mieux conservée à travers toutes les vicissitudes qu'a subies l'édifice. Force est donc d'admettre que le « porticus aut propylæus » dont parle Amerius, était un avant-porche en forme de salle bâtie sur plan rectangulaire, tel qu'il en existe un, encore actuellement, à Lobbes.

Le portail lui-même est représenté d'une façon assez rudimentaire sur le dessin de Vorsterman. Son arcade intérieure était encadrée par une ou plusieurs voussures retombant sur des piédroits à colonnettes engagées. L'arcade extérieure était contournée par un bandeau qui se prolongeait horizontalement pour couronner les chapiteaux de deux pilastres qui flanquaient le portail de part et d'autre. Le tympan avait la forme d'un croissant, le linteau étant un arc surbaissé.

Le parement extérieur de la façade présentait à la naissance du premier étage un retrait assez prononcé. A partir de ce point il était divisé dans le sens de la largeur en trois sections par des pilastres assez saillants qui s'amortissaient par un glacis à la hauteur de la naissance du pignon. Dans chacune de ces divisions étaient percées deux baies cintrées, l'une au-dessus de l'autre, correspondantes aux deux étages de la façade. La fenêtre médiane du second étage est représentée sur le dessin de Roucet (1) comme étant plus haute que les baies latérales; l'espace aveugle

(1) La gravure de Roucet représente comme étant encore debout le clocher nord et la moitié de la façade, la grande nef, une partie du mur latéral du bas-côté sud et le transept.



*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

au-dessus de celles-ci semble avoir été décoré par des corniches d'arcatures.

Dans notre essai de restauration nous avons adopté l'ordonnance de la façade telle qu'elle est présentée par Roucet ; celui-ci nous fait l'impression d'avoir compris un peu mieux que Vorsterman l'architecture romane de l'édifice. Les deux dessinateurs semblent s'être néanmoins donné le mot pour représenter le demi-étage en dessous du pignon d'une façon assez énigmatique. Tel qu'il est esquissé sur le dessin de Roucet, il nous est permis d'y supposer l'existence soit d'une galerie ouverte, soit d'une série d'arcades simulées.

Le pignon lui-même a été renouvelé en style Renaissance tardif, probablement au début du xvii<sup>e</sup> siècle.

Les deux clochers dont la face occidentale fait saillie sur le parement



FIG. 72. (Restitution de l'auteur.) ANCIENNE ABBAYE D'AFFLIGEM. (ÉTAT PRIMITIF.)



de la façade étaient bâtis sur plan barlong et présentaient tous deux une ordonnance extérieure identique.

D'après Roucet, ils se composaient, outre le rez-de-chaussée, de trois étages marqués par des cordons. Vorsterman en figure même un quatrième, ce qui leur donne une hauteur plus en rapport avec celle de la nef; Roucet a donc probablement fait erreur, à moins qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle on n'ait diminué les deux tours, ou simplement celle du nord, la seule que représente son dessin, d'un étage.

Le rez-de-chaussée des clochers atteignait la même hauteur que celui de la façade et avait sa paroi occidentale décorée de deux arcades murales séparées par des pilastres. Au milieu de sa face latérale se trouvait jusqu'à mi-hauteur un contrefort qui se terminait par un glacis en dessous d'une fenêtre cintrée.

A chaque étage une disposition identique se répétait sur chacune des faces libres des deux tours. Au premier étage existait le même système de décoration qu'à la face occidentale du rez-de-chaussée, mais les arcades simulées y encadraient chacune une baie à plein cintre. Aux trois étages suivants une bande murale médiane et deux bandes murales d'angle divisaient chaque face en deux panneaux rectangulaires. Il ne nous paraît pas téméraire d'admettre que, suivant une disposition généralement usitée dans les clochers romans, ces panneaux étaient tous couronnés par des arcatures sur modillons. Celles-ci ne se trouvent pourtant marquées explicitement qu'au troisième étage sur le dessin de Roucet. Au second étage on voyait dans chaque panneau une couple de longues arcades aveugles dans le genre de celles que nous avons signalées plus haut comme décorant le bas de la façade.

Aux deux étages suivants le même emplacement était occupé par une baie cintrée. Les flèches baroques que nous voyons sur les dessins de Vorsterman ne remontaient évidemment qu'au XVII<sup>e</sup> siècle.

D'après la coupe transversale du projet de transformation de l'église par Dewez, le narthex était divisé en un rez-de-chaussée et en deux étages couverts par des plafonds plats. En outre d'après le plan terrier du même architecte, ce rez-de-chaussée était séparé du reste du vaisseau par deux piliers; d'après le plan du pavement, cette séparation était complétée par une cloison pleine en pierre ou en bois.

Nous sommes peu portés à croire que la division en étages de la partie antérieure de la nef ait été primitive. Tout d'abord elle ne semble pas



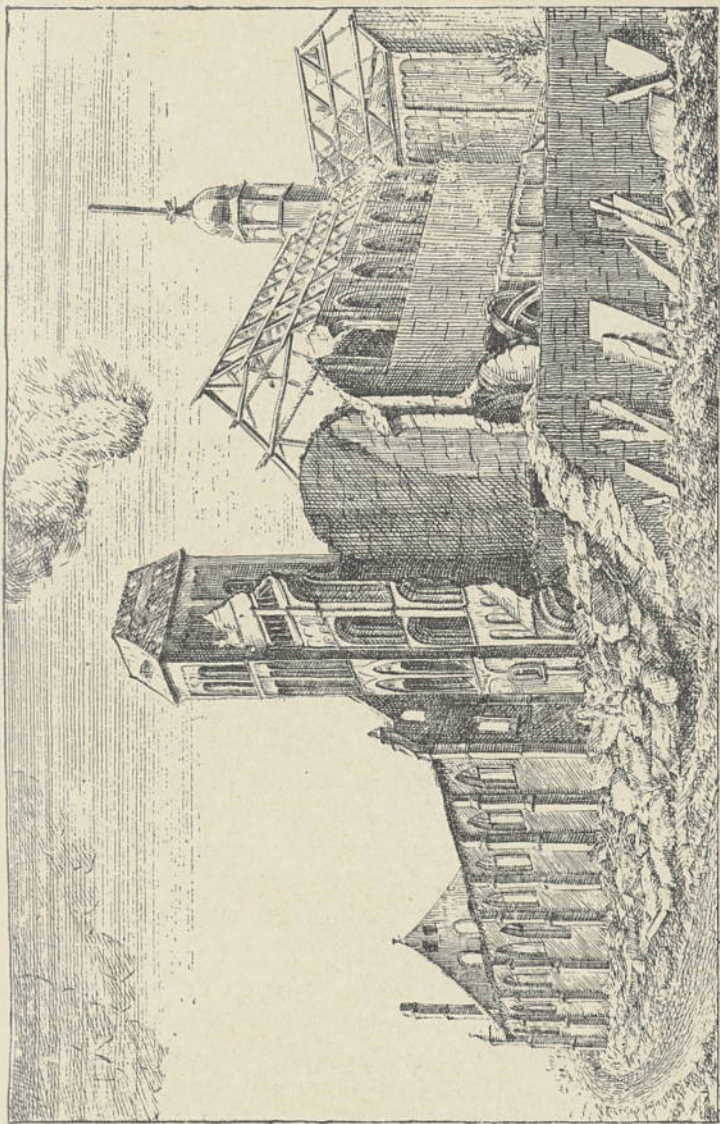
*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

avoir correspondu à celle marquée à l'extérieur sur la façade ; en outre, si cette disposition avait été originale, dans une église d'une telle importance le rez-de-chaussée aurait été couvert non par un plafond plat, mais par une voûte qui probablement aurait alors subsisté intacte jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet nous verrons plus loin, en parlant de la nef, que les voûtes de celle-ci, proches du narthex, semblent avoir résisté aux épreuves que le monument a subies ; il est donc fort peu probable que les voûtes du rez-de-chaussée du narthex lui-même, dont la stabilité était encore mieux assurée, se soient effondrées. Si cette voûte avait existé de son temps, Dewez l'aurait probablement conservée, surtout parce qu'elle se serait trouvée à peu près au même niveau auquel il établit son premier plafond. En troisième lieu les descriptions anciennes du monument citées plus haut nous parlent d'un petit oratoire de la reine Alide situé à une certaine hauteur et qu'on voyait dès qu'on levait les yeux en entrant dans l'église ; cet oratoire aura vraisemblablement occupé l'étage du clocher nord contigu aux celliers (*granarium*) qui se trouvaient à l'emplacement de l'ancienne « *domus regia* » d'où la reine venait assister à l'office divin. Mais pour que cet oratoire situé à l'étage du clocher fût visible dès qu'on eut franchi le seuil du portail, il fallait que le narthex ne fût pas subdivisé en étages, mais au contraire qu'il formât le prolongement de la nef.

Celle-ci comportait en outre sept travées. Comme nous l'avons dit plus haut, de cette partie de l'église subsiste encore actuellement le mur latéral du bas-côté sud à l'exception de deux travées extrêmes est et ouest. La division en travées y est marquée par des bandes murales qui naissent sur un soubassement amorti en cavet. D'après le dessin de Roucet ces bandes murales supportaient une corniche d'arcades.

Les plus occidentaux parmi ces pilastres sont cachés par des contreforts assez saillants, ajoutés au XIII<sup>e</sup> siècle. Le mur est percé de larges fenêtres en arc brisé et l'examen de la maçonnerie prouve manifestement que celles-ci ont été aménagées après coup, et, à en juger d'après le style gothique bâtarde de leurs moulures, seulement lors de la restauration de l'église au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Vers l'intérieur elles ont été converties en ouvertures en plein cintre au moyen d'un remplage en briques. Cette dernière transformation est l'œuvre de Dewez. D'après le dessin de Roucet, la claire-voie supérieure se composait également de fenêtres gothiques. Celles-ci étaient sans doute contemporaines de celles des bas-côtés ; même les murs gouttereaux ont été partiellement rebâti au XVII<sup>e</sup> siècle. En effet





LA RUINE D'AFlichem, ABBAYE EN BRABANT.

(D'après une gravure de Roussel.)

Fig. 73. RUINES DE L'ABBAYE  
FIN DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.



*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

sur le dessin de Vorsterman seules les quatre travées occidentales sont séparées par des pilastres ; nous savons d'ailleurs qu'une partie des voûtes s'effondra à la suite de l'incendie de 1580. Ces voûtes auront été celles de la partie orientale de la nef ; on les aura reconstruites au début du xvii<sup>e</sup> siècle en même temps que les murs gouttereaux qu'elles avaient entraînés dans leur chute.

Quant aux pilastres qui décoraient encore la partie de ces murs restée intacte, nous supposons que primitivement ils supportaient une corniche d'arcatures disparue depuis.

Nous avons vu plus haut qu'Amerius faisait mention « d'arcs extérieurs qui s'étendaient à une certaine hauteur ». Il s'agit ici selon toute vraisemblance d'arcs-boutants qui doivent avoir existé entre la dernière et l'avant-dernière, et entre l'avant-dernière et la sixième travée, là où l'on voit encore du côté sud les contreforts déjà signalés plus haut. Ces arcs-boutants ont été aménagés au xiii<sup>e</sup> siècle lors de la reconstruction des voûtes, et ont disparu lors de l'effondrement de celles-ci à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle.

D'après le dessin de Vorsterman la première travée du collatéral sud communiquait avec l'extérieur au moyen d'un portail dont le linteau horizontal reposait sur deux corbeaux. On voit actuellement, à l'extrémité ouest du mur latéral encore subsistant, l'un de ses piédroits. Celui-ci ne fait pas corps avec le reste de la maçonnerie, ce qui semble prouver que cette entrée latérale, si elle n'a pas été aménagée après coup, au moins a subi des remaniements assez importants.

Quant au beau porche méridional dont parlent Amerius et Regus, il n'en subsiste plus aucune trace, pas même sur les anciens plans et vues de l'abbatiale. Il nous paraît donc hasardeux de nous prononcer au sujet de l'emplacement qu'il occupait, il est tout aussi difficile de dire s'il était contemporain de l'édifice.

Nous ne connaissons l'intérieur de l'église que dans l'état où il se trouvait après les transformations que lui fit subir Dewez en 1770.

D'après les documents signalés plus haut, intérieurement l'abbatiale d'Affligem présentait pendant ses derniers jours l'aspect d'une construction en style classique. Les bas-côtés étaient séparés de la haute nef par des arcades cintrées retombant sur des piliers bâtis alternativement sur plan oblong et sur plan carré. Du côté du vaisseau central des pilastres composites simples étaient engagés dans des piliers de section plus faible et des pilastres « flanqués » du même ordre dans ceux de section plus



forte. Ces pilastres servaient de support à un entablement règnant au-dessus des arcades de la nef; ils étaient surmontés d'autres pilastres, qui étaient tous simples et qui montaient jusqu'aux naissances des voûtes. Entre ces derniers pilastres se trouvaient des panneaux décoratifs occupant l'espace plein compris entre les arcades et les fenêtres hautes.

Le dessin de Dewez nous donne l'impression que les voûtes de la nef étaient d'anciennes voûtes gothiques que cet architecte avait daigné conserver tout en noyant leurs nervures dans le plâtras (1). Ces voûtes étaient donc en partie celles qui furent refaites au xvii<sup>e</sup> siècle et pour le reste vraisemblablement celles qui furent construites par l'abbé Robert pendant le premier quart du xiii<sup>e</sup> siècle. Dans ce cas ces dernières auront été des croisées d'ogives sur plan barlong (2).

Nous venons de signaler l'alternance des piliers forts et faibles.

Cette disposition, exceptionnelle d'ailleurs au xviii<sup>e</sup> siècle, ne se rencontre dans aucune autre œuvre de Dewez. Il ne l'a donc pas substituée ici à un système de soutiens uniformes — entreprise qui aurait d'ailleurs présenté certaines difficultés d'ordre technique — mais il s'est contenté de maintenir telle quelle l'ancienne disposition romane qu'il a simplement affublée d'un décor Louis XVI.

Les bas-côtés étaient primitivement recouverts de voûtes d'arêtes. Les pilastres « flanqués » qui marquent vers l'intérieur la division en travées sur le pan de mur encore existant sont — il est vrai — modernes, mais leurs bases sont contemporaines de la construction romane; ils ont donc simplement été refaits par Dewez.

Reste à élucider la signification des *deambulatoria* faisant le tour de l'église tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dont parle Amerius. Il est évident que dans le cas qui nous occupe, *deambulatorium* ne peut être pris dans le sens moderne du mot; d'ailleurs dans le latin du haut moyen âge, ce terme avait le sens général d'espace plus ou moins large sur lequel on pouvait circuler, tel que bas-côté, tribune, triforium, galerie de circulation d'une église ou bien galerie d'un cloître, échafaudage, etc.(3). Il s'agit donc ici d'une galerie ou d'un passage faisant le tour de l'église tant à l'intérieur

(1) Dewez fit de même au chœur de Floreffe.

(2) On montre actuellement à l'abbaye des fragments de nervures et de doubleaux de voûtes de style gothique primaire. Il n'est pourtant pas établi qu'ils aient appartenu à l'église, car elles peuvent provenir des bâtiments claustraux, datant également de la première moitié du xiii<sup>e</sup> siècle.

(3) Voir LEFÈVRE-PONTALIS, *Triforium et Déambuloire*, (*Bulletin monumental*, 1913).



*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

qu'à l'extérieur. Le deambulatorium extérieur peut difficilement avoir été autre chose qu'un passage aménagé vers le dehors entre les embrasures des fenêtres hautes tel qu'il en existe à la cathédrale de Tournai; quant au deambulatorium intérieur c'aura été soit un passage analogue à l'intérieur de l'édifice comme on en trouve dans les églises normandes et dans celles des Chars et de Saint-Germer (Ile-de-France), soit un triforium. Il ne peut être question de tribunes proprement dites, puisque les restes des collatéraux ne présentent aucune trace d'une division en étages, mais peut-être existait-il de fausses tribunes aménagées sous les combles des bas-côtés comme à l'église de Nideggen près de Düren et au Mont Saint-Michel en Normandie. Toutefois, nous sommes tenté de considérer l'hypothèse d'une galerie de circulation intérieure à la hauteur des fenêtres comme étant la plus probable (1).

D'après le texte d'Amerius cité plus haut, la croisée aurait été couronnée par une tour centrale. Chaque croisillon dessinait en plan un carré et était d'une hauteur moindre que celle de la nef. Roucet représente leur mur occidental décoré d'une corniche d'arcatures reliant deux bandes murales d'angle à une troisième située au milieu. La façade méridionale du transept était divisée en trois sections par quatre contreforts peu saillants qui se terminaient en un glacis à un niveau un peu supérieur à celui de la naissance des combles. Entre ces contreforts étaient percées trois fenêtres cintrées situées dans la partie supérieure de la façade, qui se trouvaient au même niveau et avaient même dimensions. Cette disposition indique clairement que primitivement le transept n'était pas voûté.

Le transept était accompagné d'un bas-côté oriental qui, à en juger d'après le plan terrier de Dewez, et la gravure de Vorsterman, aurait été une ajoute postérieure remontant à l'époque gothique et serait donc contemporain de la reconstruction du chœur sous l'abbé Wolmeroy. Ce chœur avait des collatéraux fermés à l'est par des murs droits un peu en avant de la naissance du chevet à cinq pans.

Il est impossible dans l'état actuel de nos connaissances relatives à l'édi-

(1) Ut nunc in ecclesia Sancti Bertini apud Morinos videntur, (comme on en voit encore maintenant à l'église Saint-Bertin à Saint-Omer), ajoute Regus au texte d'Amerius en guise de scolie. Cette remarque émise par un auteur de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au sujet d'un texte du XVI<sup>e</sup> et dans laquelle il compare une église romane à une construction du XIV<sup>e</sup> siècle, ne semble pas devoir fournir un grand apport à la solution de la question. Notons toutefois que l'abbatiale de Saint-Bertin avait des tribunes au-dessus des bas-côtés et à l'extérieur un passage au bas des fenêtres de cette tribune.



fice, de certifier dans quelle mesure le chœur gothique reproduit le plan du chœur primitif. Il est fort probable que celui-ci se terminait par une abside semi-circulaire. En tout cas d'après Amerius son chevet était flanqué de deux clochers.

Sur l'emplacement occupé jadis par l'église on a découvert quelques fragments de sa décoration : notamment un chapiteau cubique provenant d'une colonnette engagée ; deux bases attiques à griffes de diamètre différent, dont une avait également appartenu à un petit support engagé, enfin deux fragments d'une corniche. Celle-ci était profilée en quart de rond et décorée de bossages. Ce motif était interrompu de distance en distance par un panneau rectangulaire dans lequel on a inscrit une palmette encadrée d'un demi-cercle. Les bords de ce dernier ainsi que les contours de la palmette sont décorés de pointes de diamant. La palmette s'épanouit en dehors de l'espace limité par le demi-cercle pour remplir les écoinçons formés par ce cintre.

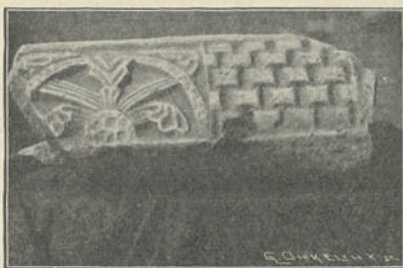


FIG. 74. ÉGLISE ABBATIALE D'AFFLIGEM.  
(FRAGMENT D'UNE CORNICHÉ.)

L'église abbatiale d'Affligem était une des constructions romanes les plus importantes de notre pays. Avec ses cinq clochers elle pouvait figurer à côté des chefs-d'œuvre de l'école rhénane, telles que les cathédrales de Mayence, Spire et Worms, et l'abbatiale de Laach. Mais au lieu d'avoir comme ces édifices un chœur ou un avant-corps occidental, elle présentait du côté ouest une façade, ouverte vers l'extérieur et flanquée de deux clochers. Cette disposition, sans être fréquente dans le style roman germanique, n'y était pourtant pas inusitée. On en voit entre autres des exemples à Dietkirchen (début XII<sup>e</sup> siècle), à Andernach (début XIII<sup>e</sup> siècle) et surtout dans la région du Bas-Rhin : Saint-Jean (1054), Saint-Pierre (1055) et Saint-Paul à Utrecht, Saint-Nicolas à Deventer (XII<sup>e</sup>), Saint-Jean à Arnhem (XII<sup>e</sup>), la collégiale de Xanten (première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle). Elle était également en usage dans plusieurs grandes églises de l'école normande, non seulement en Normandie et en Angleterre, mais aussi dans le nord de la France et en Flandre (Saint-Jacques à Gand). Quant à la façade qui nous occupe, elle est d'une conception plus

architecturale et plus sobre que ne le sont en général les façades allemandes. Elle se rapproche plutôt de celles de certaines églises normandes telles que l'abbaye aux Hommes à Caen (1064), où le mur occidental de la nef est également percé de deux rangées de trois fenêtres.

Quant à la série d'arcatures qui peut en avoir décoré la partie supérieure, elle se rencontre tout aussi bien à des façades d'églises normandes (Ouireham, Broglie, abbaye aux Dames à Caen, transept de Saint-Donat à Bruges) que dans celles d'édifices appartenant à l'école germanique.

Par contre les arcades aveugles, longues et étroites, qui ornaient la façade et que l'on retrouvait également au second étage du clocher, constituent un élément spécifiquement normand (1), de même que le tympan en forme de croissant du portail (2), et les contreforts marquant les subdivisions de la façade principale et des façades du transept. Ces dernières présentent en outre une ressemblance frappante avec celles de l'église Saint-Vincent à Soignies, édifice d'un caractère essentiellement normand. Une autre construction qui se rattache à cette même école, la cathédrale de Tournai, montre aux fenêtres hautes le même passage extérieur qui existait jadis à Affligem. Si le deambulatorium intérieur consistait en une série d'arcades s'ouvrant sur les combles des bas-côtés ou en un triforium, on pourrait, il est vrai, en trouver des exemples dans les églises rhénanes, mais seulement dans celles qui remontent à l'époque de la transition (3), tandis que les deux genres d'ouvertures sont usités en Normandie dès le XI<sup>e</sup> siècle (4). Si c'était un passage intérieur traversant l'appui des fenêtres, nous aurions alors un élément essentiel de l'architecture normande de cette période.

La tour centrale est également d'un usage général dans les édifices importants de la Normandie et du nord de la France, mais la disposition employée à Affligem — un clocher central et deux clochers orientaux —

(1) Entre autres exemples nous citons la tourelle d'angle de l'église Saint-Luc-sur-Mer, le premier étage du clocher de Saint-Contest, ceux de Saint-Étienne à Caen, de Vaucelles, le premier étage du clocher de Barly : Voir « La Décoration géométrique dans l'École normande en Normandie », par RENÉ FAGE et « Les Clochers du Calvados », par LEFÈVRE-PONTALIS, dans *Les Mémoires du Congrès Archéologique de Caen, 1908*. On en voit aussi à une des tours de la cathédrale de Tournai.

(2) En Normandie : Ouistreham, salle de l'échiquier à Caen, etc. ; en Picardie : Le Wast, Berteaucourt, Saint-Vaast ; en Flandre : Kapelle-Broek.

(3) Triforium à Gladbach et à Saint-Martin à Cologne ; tribunes s'ouvrant sous les combles des bas-côtés à Nideggen.

(4) Bernay (1013) ; Mont-Saint-Michel (1065) ; Lessay (fin XI<sup>e</sup> siècle),



se rapproche davantage de celle que l'on rencontre dans les églises rhénanes de Laach, de Bonn, de Worms et de Brauweiler.

D'ailleurs les clochers de la façade avaient eux-mêmes un caractère tout à fait rhénan, avec leurs étages multiples ornés d'arcades aveugles ou de corniches d'arcatures à bandes murales. Ce dernier élément apparaissait également aux murs latéraux des bas-côtés, du transept et peut-être de la nef.

La décoration trahissait également l'existence d'influences venant de l'est, à en juger au moins d'après les fragments qui nous en restent, tels que le chapiteau cubique et les débris de la corniche ressemblant à celles que l'on voit à l'abbatiale de Postel (début <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle), au narthex de l'abbatiale de Laach (<sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle) et à l'église Saint-Quirin de Neuss (<sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle).

Les influences normandes et germaniques semblent donc s'être rencontrées dans cette construction, située aux confins du Brabant et de la Flandre. Il serait intéressant de savoir laquelle des deux l'emportait dans son ordonnance intérieure qui, comme nous l'avons établi, présentait l'alternance des supports. Cette disposition avait-elle été décidée en vue du voûtement de l'église suivant le « gebundetes System » caractéristique pour l'architecture romane du Saint-Empire? Nous ne le croyons pas.

En effet ce système, appliqué pour la première fois au début du <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle au dôme de Spire, n'apparaît dans la région du Bas-Rhin qu'en 1138 à l'abbatiale de Knechtsteden, un peu plus tard dans le bassin de la Meuse à l'abbatiale de Rolduc, construite en 1143, et à celle de Saint-Trond refaite en 1157. On le voit en outre à Notre-Dame de Maastricht, où il est combiné avec des berceaux transversaux comme dans les deux édifices précédents, aux églises de Heerlen, de Saint-Pierre à Saint-Trond, de Saint-Séverin en Condroz, et de Postel, toutes vraisemblablement postérieures à 1150 (1).

Quant à l'abbatiale d'Affligem, la date de sa construction remonte — rappelons-le — à 1129; en outre le nombre de ses travées simples est impair, ce qui rend à priori l'existence de voûtes sur plan carré peu probable; d'ailleurs lorsqu'on voulut voûter l'église au début du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle au moyen de croisées d'ogives, on établit celles-ci sur plan barlong. Enfin nous venons de prouver que le transept était primitivement

(1) A l'abbatiale de Postel des voûtes d'ogives domicales étaient prévues. Cette construction appartient donc plutôt au style de transition.

dépourvu de voûtes ; à fortiori était-ce alors le cas pour la nef.

Nous pensons donc pouvoir conclure que l'alternance des supports ne correspondait ici à aucun système de voûtes. Peut-être était-ce une pure fantaisie de l'architecte, comme c'est le cas dans un grand nombre d'églises de l'école germanique, parmi lesquelles celles de Susteren (début <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle), de Saint-Barthélemy à Liège, et probablement aussi celle de Lobbes où peut-être les supports plus massifs ont servi de soutiens aux maîtresses-poutres du plafond ou à des arcs diaphragmes, disposition usitée dans un grand nombre d'églises normandes de la seconde moitié du <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle, telles que Jumièges, Saint-Étienne à Caen, Cérisy-la-Forêt, Saint-Donat à Bruges, Saint-Vincent à Soignies. Faisons remarquer toutefois que ces églises ont toutes des tribunes, lesquelles faisaient probablement défaut à celle qui nous occupe.

#### L'ÉGLISE DE LENNIK-SAINT-MARTIN

L'église Saint-Martin à Lennik-Saint-Martin (1) est un édifice assez hétérogène. De la construction romane primitive l'avant-chœur et les murs gouttereaux de la nef ont seuls subsisté. Pendant la seconde moitié du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, le chœur fut allongé vers l'est ; vers le milieu du siècle suivant, on édifia les deux croisillons et, peu après 1400, on éleva le clocher occidental. Dans le courant du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle, la nef fut reprise en sous-œuvre et voûtée ; les bas-côtés furent reconstruits ; le collatéral sud fut même élargi ; en outre, les fenêtres hautes de l'église romane furent condamnées et remplacées par des baies ogivales. En 1729, le pignon terminal est de la nef fut refait ; en même temps on voûta le chœur et on remania les murs latéraux de sa partie romane. Ceux-ci furent rétablis dans leur état primitif lors de la restauration du chœur en 1907. Ils sont bâtis en grès d'appareil assez régulier ; les parties gothiques ont une doublure en briques.

Les nefs présentent actuellement l'aspect d'une construction du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle. Elles ont une profondeur de trois travées et sont couvertes de voûtes d'ogives ; le vaisseau central est séparé des bas-côtés par des colonnes monocylindriques, à chapiteaux ornés de feuilles de chou. Le

(1) Le patronat de l'église de Lennik-Saint-Martin appartenait à l'abbaye Sainte-Gertrude à Nivelles. Wauters, *op. cit.*, p. 210.



collatéral nord, recouvert de toitures transversales, est plus large que le bas-côté sud. Celui-ci doit avoir été reconstruit à l'emplacement exact de son prédécesseur roman, dont on a d'ailleurs conservé la paroi terminale ouest. Cette partie primitive est contournée à la base par une plinthe amortie

*L'église  
de Lennik  
St-Martin.*

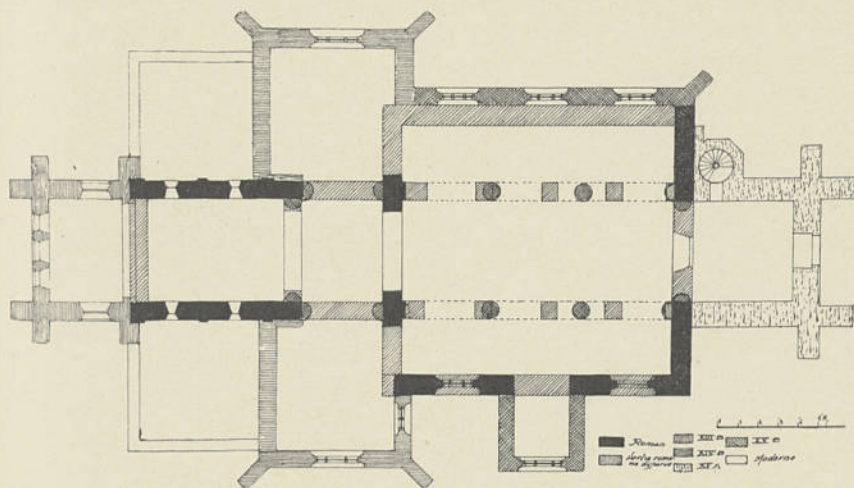


Fig. 75. (Relevé de l'auteur.) ÉGLISE DE LENNIK-SAINT-MARTIN. (PLAN.)

par un chanfrein. Les assises supérieures de ce mur sont toutefois contemporaines de la construction gothique; le collatéral roman était donc un peu moins élevé que celui qui existe actuellement. Sous les combles de ce dernier on voit encore le cordon profilé en quart de rond en dessous duquel s'amortissait l'ancienne toiture. A partir de ce cordon les murs gouttereaux présentent des traces de décoration peinte, notamment un appareil simulé sur fond blanc au moyen de doubles traits brun-rouge, ce qui nous fait supposer que les collatéraux primitifs n'étaient pas plafonnés mais à charpente apparente. Contre la seconde travée du bas-côté nord a été accolée une chapelle servant actuellement de baptistère.

La claire-voie supérieure de la nef se compose de trois fenêtres en tiers-point. Entre la première (la plus occidentale) et la seconde et entre la seconde et la troisième, on peut voir à l'extérieur de chaque côté les traces des anciennes ouvertures à plein cintre, actuellement condamnées; en outre à l'intérieur on remarque à l'est du piedroit de la troisième baie ogivale celui d'une troisième fenêtre romane dont l'emplacement

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

est occupé en grande partie par l'ouverture gothique actuellement existante. Ces trois baies romanes équidistantes entre elles auront correspondu à trois travées de la nef primitive; en outre, l'espace disponible entre la travée marquée par la fenêtre la plus occidentale et la paroi est du clocher — laquelle occupe selon toute vraisemblance l'emplacement du mur terminal ouest de la nef romane, — correspond exactement à la profondeur d'une de ces travées primitives. Les fenêtres hautes qui éclairaient cette quatrième travée auront complètement disparu

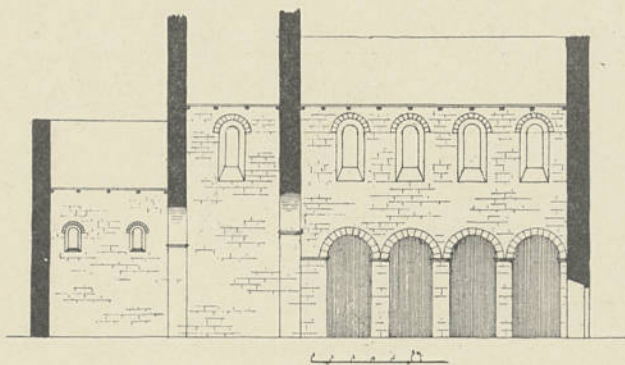


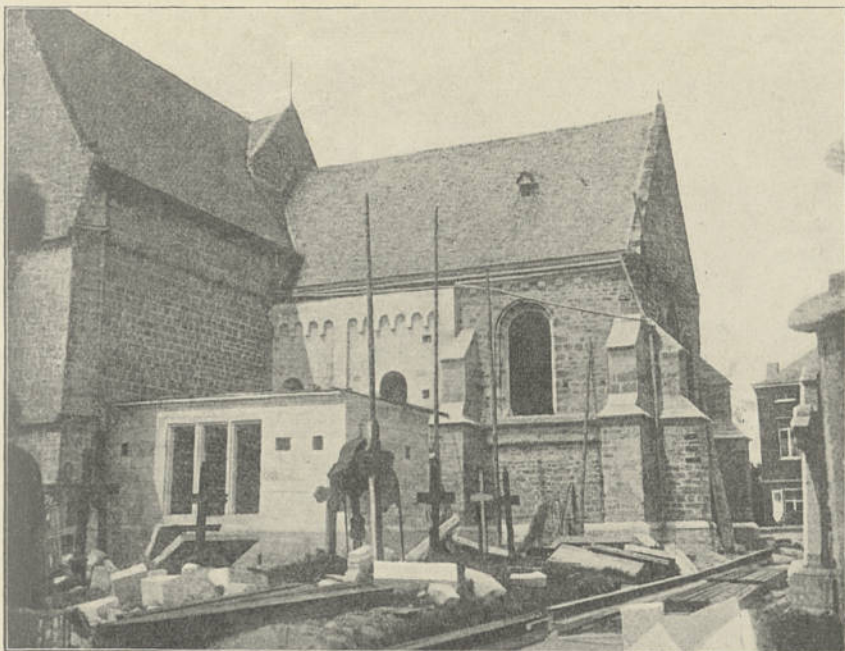
FIG. 76. ÉGLISE DE LENNIK-ST-MARTIN (Restitution de l'auteur.)  
(ÉTAT PRIMITIF. COUPE TRANSVERSALE.)

lors de la construction du clocher actuel. Ce vaisseau roman était plafonné; il était probablement séparé des collatéraux par des arcades retombant sur des piliers carrés.

En montant aux combles de l'église, on remarque que les murs gouttereaux de la nef se continuent à travers le transept jusqu'au pignon terminal qui se trouve au-dessus de l'arcade triomphale du chœur. Dans ce prolongement des murs du vaisseau central, on voit une fenêtre romane située à peu près dans l'axe de la croisée. Cette baie, ébrasée des deux côtés, a les mêmes dimensions et se trouve à la même hauteur que les fenêtres primitives de la nef.

D'autre part, le mur dans lequel est percée l'ouverture qui fait communiquer le transept avec la nef est, au moins dans sa partie supérieure, contemporaine de la construction romane et s'arrête à la même hauteur que les murs du vaisseau. Selon toute probabilité, l'arcade gothique qui sépare celui-ci du transept était primitivement en plein cintre et a donc été reprise en sous-œuvre lors de l'édification des croisillons actuels. Ses piédroits doivent être primitifs; alors la présence de culs-de-lampe portant l'intrados de l'arc s'explique facilement par la nécessité dans laquelle on s'est trouvé d'en diminuer la portée, pour ne pas atteindre une trop grande hauteur lors de la substitution de l'arc brisé au plein cintre. L'em-





*L'église  
de Lennik-  
St-Martin.*

Fig. 77.

EGLISE DE LENNIK-SAINT-MARTIN.  
VUE SUR LE CHŒUR. (ÉTAT ACTUEL.)

placement occupé actuellement par la croisée a donc toujours formé un espace distinct de la nef. L'édifice roman aurait-il eu un transept? Cette hypothèse nous paraît peu admissible car, à cause de la présence de fenêtres dans les murs latéraux, les murs des croisillons auraient pu difficilement être plus élevés que les parois latérales des bas-côtés, disposition qui eût été par trop anormale. D'ailleurs si un transept avait existé primitivement, on aurait reconstruit celui-ci au *xiv<sup>e</sup>* siècle en maintenant la largeur primitive, qui aurait été celle de la croisée. Au contraire les croisillons actuels de dimensions inégales sont tous deux plus larges que cette dernière et s'y adaptent d'une façon très irrégulière.

Par contre, il nous semble, beaucoup plus plausible d'admettre que la croisée formait jadis le rez-de-chaussée d'un clocher central qui aura été rasé jusqu'à la hauteur de la nef lors ou même avant la construction de la tour occidentale actuelle. Cette dernière ne présente aucune

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

trace d'une construction préexistante et d'autre part, une église paroissiale romane à triple nef dépourvue de clocher constitue un cas assez rare (1). En outre, la présence des fenêtres latérales cadre très bien dans l'hypothèse d'une tour centrale; en effet, à *Vieux-Heverlé* et à *Bost* une baie en plein cintre éclairait également de part et d'autre le rez-de-chaussée d'un clocher du même genre. Ici ce rez-de-chaussée de plan oblong était également recouvert d'un plafond plat, car ses murs latéraux ne présentent aucune trace de voûte.

Le chœur, beaucoup moins élevé que la nef, se termine par un chevet plat. Il se compose d'une partie occidentale romane qui a été prolongée vers l'est pendant la seconde moitié du <sup>xiii</sup> siècle. L'avant-chœur roman est décoré sur ses faces latérales par une corniche d'arcatures, qui est délimitée par des bandes murales d'angle et interrompue par une bande murale médiane. Dans chacun des panneaux formés de la sorte se trouve une petite fenêtre à plein cintre. Ces ouvertures s'ébrasent tant vers l'extérieur que vers l'intérieur; de ce côté le glacis de leur seuil est formé par de petits gradins. La dernière arcature du côté occidental est cachée par le transept actuel. Lors de l'agrandissement du chœur, les murs de la partie antérieure furent exhausés de quelques assises; en 1733, l'avant-chœur, qui devait être primitivement recouvert d'un plafond plat reçut, en même temps que la partie gothique, une voûte d'ogives en briques; à cette occasion les fenêtres romanes furent condamnées, et une seule fenêtre en arc brisé fut percée dans chaque face latérale de la partie primitive. A l'extérieur les arcatures et les bandes murales disparurent, toutefois non sans laisser de traces. Leurs vestiges ont permis à l'architecte Barbier de les rétablir lors de la restauration du chœur en 1907; à la même occasion les fenêtres romanes furent de nouveau ouvertes et la baie gothique fut supprimée.

Nous ne sommes pas fixés sur le mode de terminaison primitif du chœur; mais nous pensons devoir opter pour un chevet plat, de préférence à une abside semi-circulaire, la première disposition s'expliquant mieux avec la nécessité dans laquelle on s'est trouvé de devoir agrandir le chœur moins d'un siècle après sa construction.

(1) Les églises romanes de Fallais (Liège), de Neerrepen (Limbourg) et l'église de Corroy-le-Château en style de transition, sont les seules dépourvues de clocher que nous connaissions dans nos contrées.



## L'ÉGLISE DE GOYCK

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

L'église Saint-Nicolas à Goyck (1) se compose de parties d'âge différent. Le chœur est une construction de la fin de la période gothique; la nef et ses collatéraux appartiennent au style baroque, mais la façade et les deux premières travées n'ont été édifiées qu'en 1821. Le clocher, bâti sur plan oblong se trouve sur l'avant-chœur et est flanqué du côté nord d'une chapelle carrée, qui constitue un bel exemple de style gothique primaire; de l'autre côté se trouve une sacristie de date relativement récente.

Quant au clocher lui-même, à en juger par la partie qui émerge au-

(1) Le patronat de l'église de Goyck fut cédé en 1112 par l'évêque de Cambrai, Odon, à l'abbaye de Nivelles.

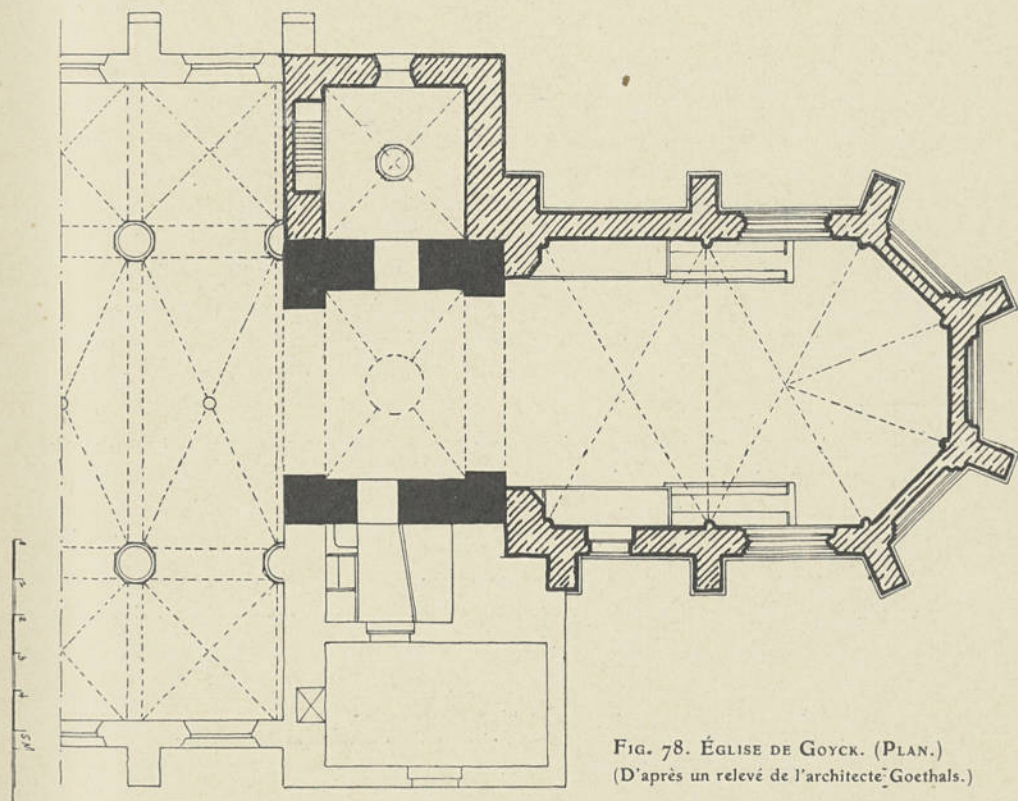


FIG. 78. ÉGLISE DE GOYCK. (PLAN.)  
(D'après un relevé de l'architecte Goethals.)

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

dessus des toitures en appentis des ajoutés, ce serait une construction gothique en moellons. Mais le reste de la tour est construit en grès brun-jaune d'appareil régulier, maçonnerie qui semble être indépendante de celle de la chapelle latérale. Le clocher serait donc plus ancien que celle-ci et pourrait donc bien être le seul vestige encore existant d'une église romane (1). Malheureusement aucun autre indice ne nous permet de vérifier cette hypothèse : le rez-de-chaussée a été complètement remanié à l'intérieur à l'époque baroque et l'étage supérieur doit avoir été démoli lors de la construction de la partie gothique. Les nefs actuelles ne renferment non plus aucune trace d'un édifice antérieur ; leur axe se trouve d'ailleurs un peu plus au sud que celui du chœur et du clocher.

### L'ÉGLISE D'HENNUYÈRES

L'église d'Hennuyères (2) se compose d'une nef avec bas-côtés, d'un transept et d'un chœur, parties construites en 1527 (3). La dernière travée de la nef ainsi que le clocher occidental, de même que les murs des collatéraux, ont été bâtis vers la fin du xviii<sup>e</sup> siècle ; enfin l'annexe qui occupe l'angle du chœur et du croisillon sud, constitue l'unique vestige d'un édifice roman.

Cette annexe, bâtie sur plan carré, a les parois relativement épaisses. Elle est construite en moellons de calcaire jaunâtre et est recouverte d'une voûte d'arête appareillée assez régulièrement. La face est percée d'une meurtrière ; dans la face sud une porte moderne s'ouvre vers l'extérieur.

L'angle sud-ouest est coupé par un couloir oblique qui relie le chœur avec le croisillon sud. Ce couloir, qui communique également avec l'annexe, ne semble avoir été établi que lors de la reconstruction de l'église en 1527.

D'après un relevé de celle-ci, dressé par l'architecte Wincqz en 1776 et qui nous montre l'état de l'édifice avant les remaniements exécutés quelques années plus tard, cette salle romane était en réalité le rez-de-

(1) Peut-être bâtie peu de temps après 1112.

(2) Le patronat de la cure appartenait à l'abbaye Sainte-Gertrude à Nivelles.

(3) Date inscrite sur une pierre encastrée dans le mur extérieur du transept sud. *Bulletin Commissions royales art et archéologie*, 1908, p. 208.



chaussée de l'ancien clocher latéral dont les étages ont été démolis lors de la construction de la tour occidentale.

Toutefois le clocher roman n'avait pas été conservé intact; sa partie supérieure avec les ouïes en arc brisé et les larmiers remontait manifestement à l'époque gothique.

Cette tour doit s'être trouvée également sur le côté de l'église romane. En effet si elle se fut trouvée dans l'axe de celle-ci, soit à l'ouest, soit sur le chœur, le mur oriental aurait présenté les traces d'une arcade ou tout au moins d'une porte. On y voit, au contraire, une meurtrière, ce qui semble indiquer que dès le début cette face du clocher était entièrement dégagée du côté extérieur.

*L'église  
d'Hennuyères.*

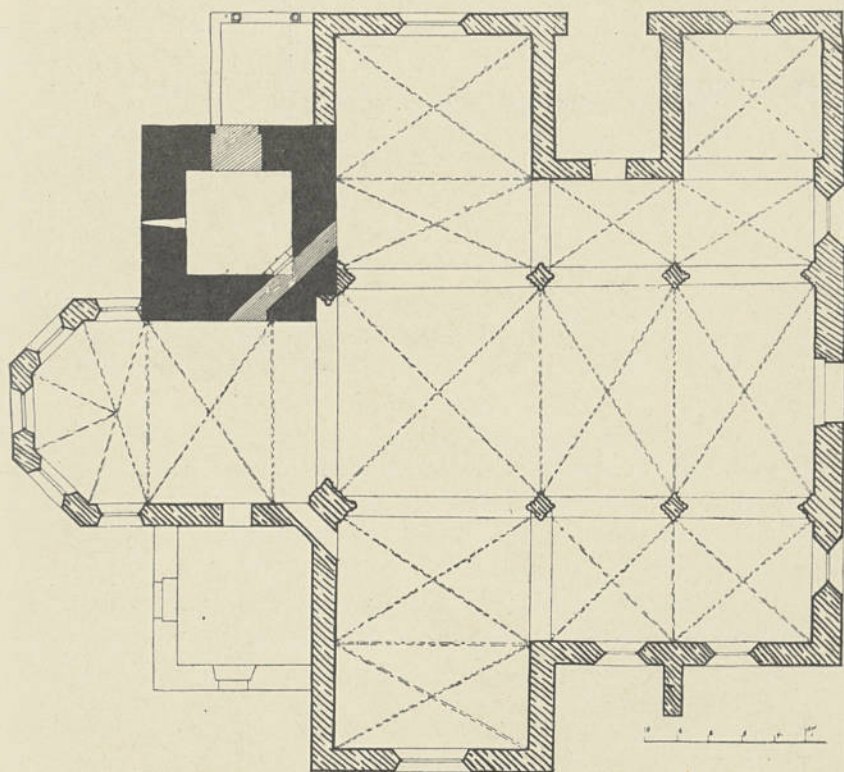


FIG. 79.

ÉGLISE D'HENNUYÈRES. PLAN. (ÉTAT AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE.)  
(Restitution de l'auteur.)

L'église Sainte-Gertrude à Lillois (1) fut reconstruite en 1772. A cette occasion on leva le plan terrier et la façade occidentale de l'ancien temple. Ces dessins sont conservés au dépôt des Archives de l'État à Bruxelles.

D'après ces documents, l'édifice primitif remontait selon toute apparence à l'époque romane. Il comprenait une salle rectangulaire formant nef et s'ouvrant à un chœur bâti sur plan à peu près carré. Contre

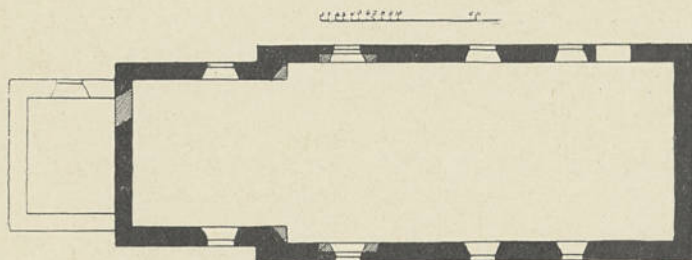


FIG. 80. ANCIENNE ÉGLISE DE LILLOIS. (PLAN.)  
(Échelle en pieds de Bruxelles.)  
(Restitution de l'auteur.)

le chevet plan était adossée une sacristie, construction ajoutée vraisemblablement après coup.

La façade occidentale était entièrement aveugle; l'entrée se trouvait dans l'extrémité ouest du mur sud. Chaque paroi latérale de la nef était

percée de trois fenêtres, disposées à des intervalles inégaux. Ces ouvertures, larges d'environ 0<sup>m</sup>90 (3 pieds 1/4) et ébrasées seulement vers l'intérieur, étaient probablement les fenêtres romanes primitives. Dans chacun des murs latéraux du chœur se trouvait une baie semblable à celles du vaisseau.

A l'intérieur, l'église avait subi quelques remaniements : on avait coupé les angles saillants à l'entrée du chœur et pratiqué des enfoncements en dessous des fenêtres les plus orientales de la nef. Celle-ci était vraisemblablement recouverte d'un plafond plat de même que le sanctuaire.

Il n'y avait pas de clocher. La sonnerie était installée dans un clocheton en bois qui surmontait la façade (2).

(1) Le chapitre de Nivelles possédait le patronat de la cure. WAUTERS et TARLIER, *op. cit.*, canton de Nivelles, p. 67.

(2) Ce clocheton avait été foudroyé en 1625. WAUTERS et TARLIER, *ibidem*.



## LA CHAPELLE NOTRE-DAME DU ROUX, A FRASNES

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

La chapelle Notre-Dame du Roux, qui dépendait jadis de l'ancien prieuré bénédictin de Frasnes, fut consacrée le 18 août 1237 par Baudouin, moine d'Aulne, ancien évêque de Sengallen en Livonie (1). L'édifice actuellement existant est mononef; la partie occidentale du vaisseau, construite en briques, doit remonter au XVIII<sup>e</sup> siècle; la partie orientale ainsi que le chœur et l'abside semi-circulaire, sont bâtis en grès sablonneux, d'appareil régulier et présentent tous les caractères du style roman avancé.

Le chœur a la même largeur et la même hauteur que la nef, tandis que l'abside est moins large et moins élevée que le sanctuaire. Elle est recou-

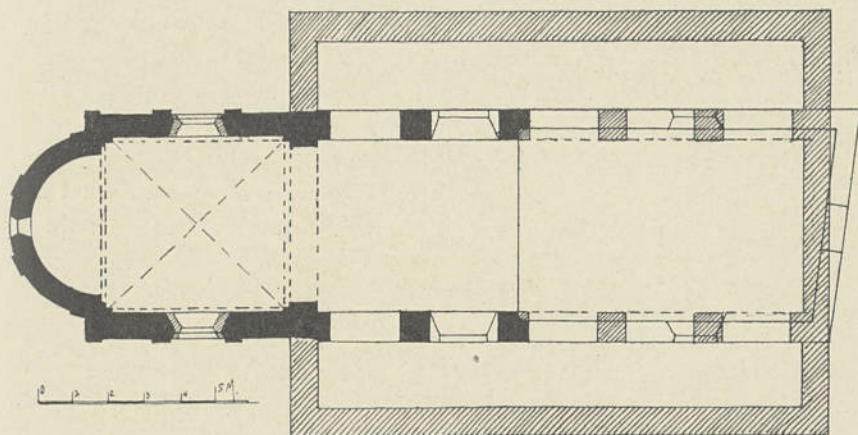


FIG. 81.

CHAPELLE NOTRE-DAME DU ROUX A FRASNES. (PLAN.)  
(Restitution de l'auteur.)

verte d'une voûte en cul-de-four et est percée au fond, d'une petite fenêtre cintrée, ébrasée des deux côtés. A l'extérieur l'hémicycle est décoré par une corniche d'arcatures, divisée en trois sections par des

(1) Dom BERLIÈRE : Le prieuré de Frasnes lez-Gosselies, dans *Documents et rapports de la société archéologique de Charleroi*, t. XVII, p. 536; *Cartulaire de l'abbaye d'Affligem*, p. 739; *Arch. gén. du royaume à Bruxelles*, cote 74; *Monasticon Belgicum*, p. 200; *Bulletin com. royale d'art*, 1912, p. 266.

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

bandes murales, qui sont reliées à leur base par un seuil profilé en cavet. La toiture actuelle à base polygonale, n'est pas la couverture primitive de l'abside, car on distingue sur le pignon terminal du chœur des traces d'un comble antérieur plus aigu et qui épousait sans doute la forme de l'hémicycle.

Le chœur construit sur plan légèrement oblong, est recouvert d'une voûte d'arête à cintre surbaissé. Cette voûte est renforcée par des formereets, excepté du côté ouest. Les pilastres qui portent ces derniers ont leurs impostes profilés en cavet à angle supérieur coupé par un ressaut; leurs socles s'amortissent par un cavet surmonté d'un tore. Ces moulures se prolongent le long des piédroits qui portent l'arcade surbaissée séparant la nef du sanctuaire.

A l'extérieur les murs latéraux du chœur sont ornés de trois arcades aveugles dont le seuil est profilé en cavet et qui sont séparées par des bandes murales. L'arcade médiane encadre une fenêtre gothique qui semble résulter d'un remaniement postérieur. Cette baie occupe vraisemblablement la place d'une ouverture en plein cintre. Tout au bas des murs on remarque un cavet qui sert d'amortissement à une plinthe actuellement enterrée.

Dans la partie ancienne de la nef, les murs latéraux montrent deux grandes archivoltes condamnées, retombant autrefois sur des piliers

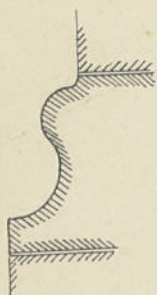


FIG. 83.  
PROFIL DES BASES.  
CHAPELLE NOTRE-  
DAME DU ROUX A  
FRASNES.

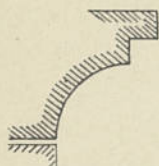


FIG. 84.  
PROFIL DES IM-  
POSTES. CHAPELLE  
NOTRE-DAME DU  
ROUX A FRASNES.

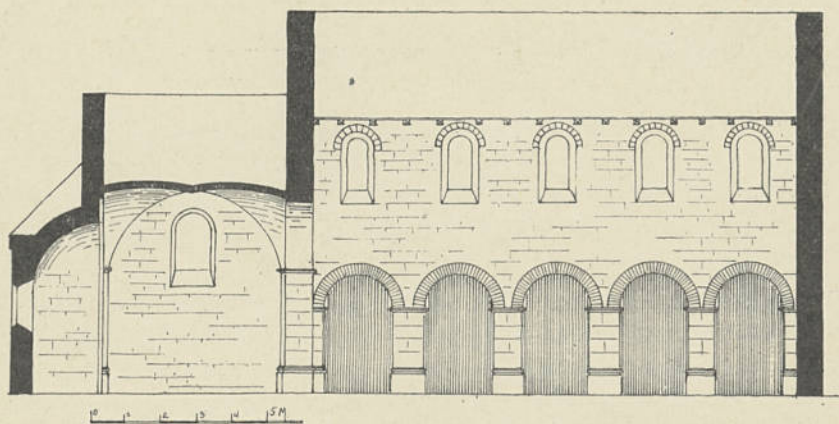


FIG. 82.

CHAPELLE NOTRE-DAME DU ROUX A FRASNES.  
(ÉTAT PRIMITIF. COUPE TRANSVERSALE.)

(Restitution de l'auteur.)



*La Chapelle  
Notre-Dame  
du Roux à  
Frasnes.*

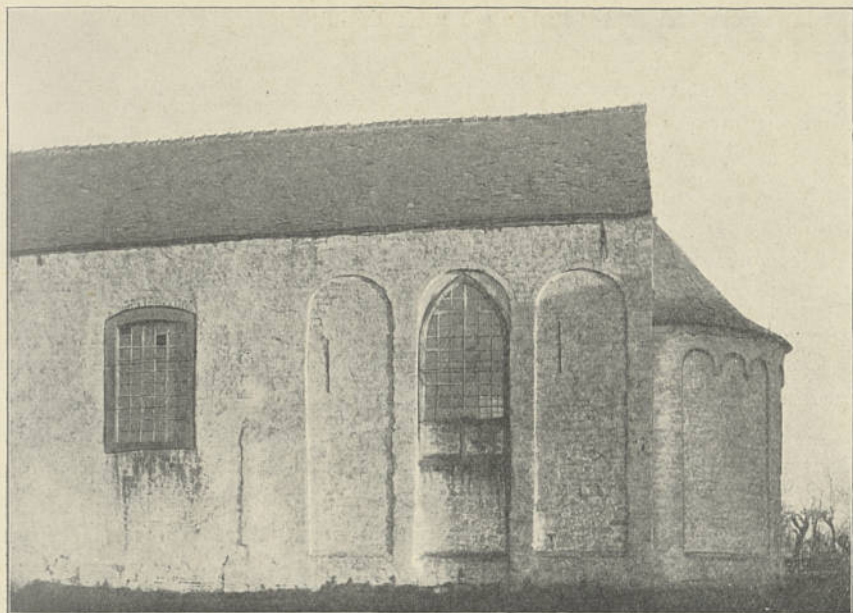


FIG. 85.

CHAPELLE NOTRE-DAME DU ROUX A FRASNES.  
(VUE EXTÉRIEURE.)

carrés. L'éclairage est assuré de part et d'autre par des fenêtres du XVIII<sup>e</sup> siècle, percées sans souci des formes primitives. Nous nous trouvons ici devant un cas analogue à celui de Sainte-Vérone. Les arcades s'ouvraient primitivement sur les collatéraux et ont été bouchées après coup lors de la démolition de ceux-ci.

En effet, la plinthe dont nous venons de signaler l'existence au bas des murs latéraux du chœur ne se prolonge pas le long de la nef; et, d'autre part, les piliers nous montrent encore leur piédestal et leur tailloir de profils identiques à ceux des pilastres du sanctuaire. Ces moulures font retour sur les faces latérales des piliers et sont maintenant empâtées de ce côté dans la maçonnerie.

En outre, à une distance d'environ 1<sup>m</sup>80 des murs latéraux actuels, et parallèlement à ceux-ci, on remarque une bande de terrain large d'environ 0<sup>m</sup>80 où l'herbe croît moins dense. Ce sont vraisemblablement les traces des murs latéraux des bas-côtés dont les fondations subsisteraient encore sous le sol. Comme cette bande de terrain se prolonge jusqu'à la hauteur

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

de la façade actuelle, nous pouvons en déduire que la longueur de l'édifice primitif était sensiblement la même que celle de l'oratoire actuel, ce qui nous fournirait une nef de cinq travées, nombre d'ailleurs absolument normal pour une église romane à collatéraux.

De même qu'à Sainte-Vérone, le vaisseau doit aussi avoir été diminué en hauteur ; rien ne s'oppose donc à ce que nous lui restituions une claire-voie supérieure.

Nous ne découvrons aucune trace de voûtes sur les bas-côtés ; ceux-ci étaient donc probablement plafonnés ainsi que la nef centrale. Il n'existe non plus aucun vestige de clocher.

Comme il s'agit ici d'un simple oratoire, il est fort plausible d'admettre qu'il n'ait jamais existé de tour.

La chapelle de Roux est une des rares églises romanes du Brabant dont nous connaissons la date de la consécration. Elle nous fournit en outre un témoignage très intéressant de la persistance de ce style dans la région, étant même postérieure à l'abbatiale de Parc consacrée en 1228.

L'autel possède encore sa mensa primitive en forme de table, soutenue par des colonnettes en calcaire bleu de provenance tournaïsiennne.

## L'ÉGLISE DE BOUSVAL

L'église Saint-Barthélemy (1), à Bousval, a été bâtie en 1857 d'après les plans de l'architecte Coulon.

L'édifice précédent aurait été consacré en 1761. Il en subsiste le clocher, ou plutôt l'avant-corps occidental, qui est moins large que l'église actuelle et qui renferme les restes d'une construction romane.

Le rez-de-chaussée de la tour est flanqué de deux bas-côtés recouverts d'un toit en appentis. Le mur occidental du narthex, d'une seule venue, est construit en grès sablonneux d'appareil assez régulier, jusqu'à l'endroit où le clocher se dégage de l'avant-corps. Les murs pleins, qui séparent la partie centrale des parties latérales, sont également en grès. Les parois nord et sud de l'avant-corps ont leurs assises inférieures bâties en moellons et sont pour le reste en briques ; elles doivent avoir été

(1) Le patronat de l'église de Bousval appartenait alternativement aux seigneurs de Bousval et de la Baillerie. TARLIER et WAUTERS, *op. cit.*, canton de Genappe, p. 100.



reconstruites après coup. Les rampants du mur ouest correspondant aux combles en appentis sont également en briques.

Il se pourrait donc que la pente primitive de ces derniers fût jadis moins raide ou même que les annexes aient été plus élevées. Le mur occidental de la partie centrale de la nef appartient à la construction primitive et est percé d'une arcade faisant communiquer la nef avec l'avant-corps; par contre les parties latérales sont séparées de l'église par des murs en briques, contemporains de celle-ci. Le reste du clocher est aussi construit en briques et doit avoir été réédifié avec l'église en 1761.

A l'intérieur le narthex ne présente aucune trace de voûte; le portail par lequel il communique actuellement avec l'extérieur, a été percé après coup à l'époque baroque; comme à Meldert et à Neerheilsem, des ouvertures assez étroites auront existé entre le rez-de-chaussée de la tour et les bas-côtés; seulement le plâtras ne permet plus de retrouver leurs traces.

Il est également difficile de reconstituer exactement la forme primitive de cet avant-corps. L'hypothèse qui nous paraît la plus vraisemblable est celle d'après laquelle la partie centrale aurait servi, comme actuellement, de base à un clocher; les annexes latérales se seront trouvées dans le prolongement des bas-côtés d'une église romane, mais auront peut-être été plus élevées que ceux-ci.

## L'église de Bousval.

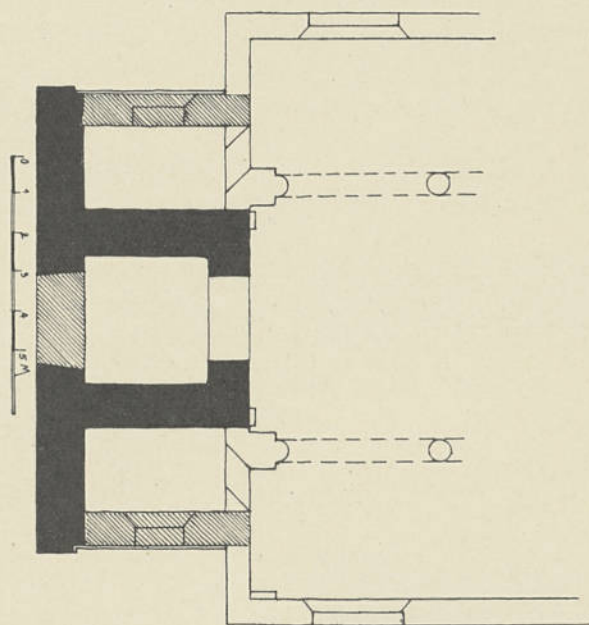


FIG. 86.

ÉGLISE DE BOUSVAL. PARTIE OCCIDENTALE. (PLAN.)

(Relevé de l'auteur.)

## L'ÉGLISE DE COURT-SAINT-ÉTIENNE

L'église Saint-Étienne à Court-Saint-Étienne (1) est un édifice en brique de style baroque datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le clocher occidental est bâti sur plan carré en moellons de calcaire, extraits aux environs, et comprend un rez-de-chaussée et deux étages.

C'est une construction romane dont l'aspect primitif a été fortement altéré par des remaniements successifs. Le parement extérieur de la face occidentale a été totalement refait, en 1830, en pierres calcaires, taillées régulièrement. Celui des quatre faces au second étage avait été renouvelé auparavant en grès, de même que celui de la face sud du premier étage; les larmiers, qui marquent à l'extérieur les divisions de la tour sont également en grès et doivent avoir été ajoutés après coup, de même que la corniche.

Le rez-de-chaussée est recouvert d'une voûte en berceau; il

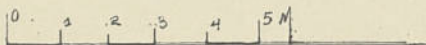
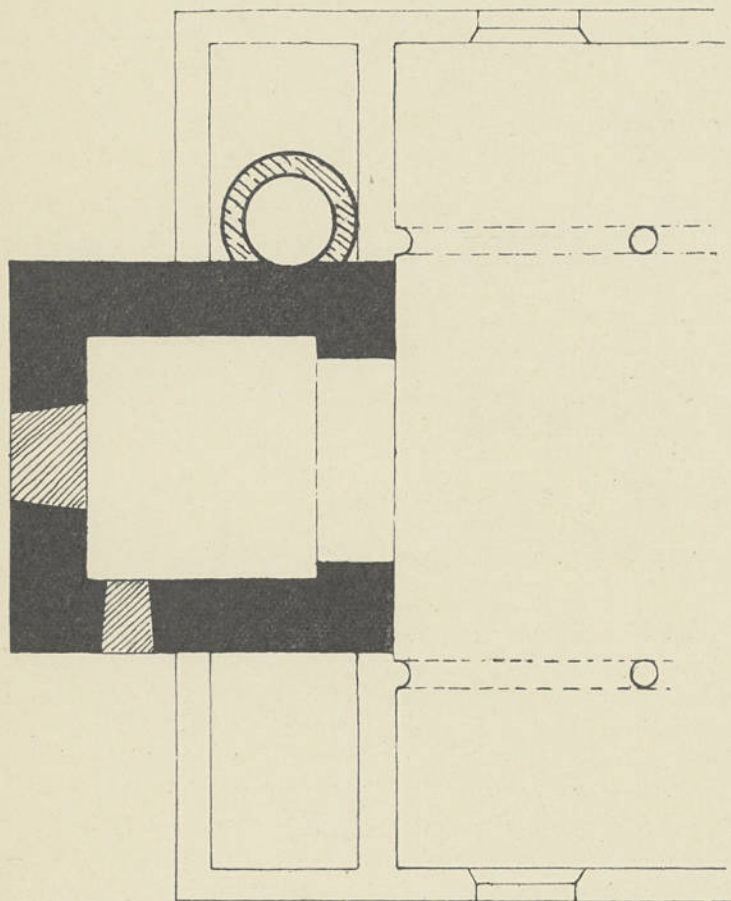


FIG. 87.

CLOCHER DE COURT-SAINT-ÉTIENNE. (PLAN.)  
(Relevé de l'auteur.)

(1) La cure était à la collation de l'abbaye de Villers. WAUTERS ET TARLIER, *op. cit.*; canton de Wavre, p. 133.



s'ouvre sur la nef par une arcade brisée dont la forme très irrégulière ne peut être primitive, mais résulte peut-être de la transformation d'un arc en plein cintre. La fenêtre en tiers-point actuellement condamnée, qui éclairait jadis cette partie du clocher du côté sud, n'appartenait pas non plus à la disposition originale, de même que les ouvertures carrées en pierre de taille et l'oculus qui, au premier étage, s'ouvrent respectivement dans chacune des parois latérales et dans la face ouest. Quant aux ouïes en arc brisé, elles ne sont pas non plus primitives, car une gravure d'Harrewijn figurant dans *le Grand Théâtre profane du duché de Brabant* de Leroy, nous représente le clocher simplement percé de meurtrières à son étage supérieur.

La cage d'escalier bâtie en grès, qui flanque la tour du côté nord, lui est également postérieure; la porte par laquelle on y accède a été manifestement aménagée après coup.

L'église romane a disparu sans laisser la moindre trace. La gravure d'Harrewijn, qui nous représente l'édifice antérieur à celui existant actuellement avec une nef terminée par un chœur gothique et flanquée d'un collatéral baroque du côté nord et d'un croisillon du côté sud, ne nous fournit pas de données plus précises à ce sujet.

## L'ÉGLISE D'ERNAGE

De l'ancienne église romane d'Ernage subsiste seul le clocher occidental; le reste est une construction à triple nef du XVIII<sup>e</sup> siècle; les annexes qui flanquent la tour de part et d'autre sont encore plus récentes.

Le clocher est bâti sur plan carré en moellons de calcaire avec chaînages d'angle; il a ses faces extérieures légèrement inclinées et ne présente ni ornements ni moulures. A l'intérieur il n'existe aucune trace de voûte. On accédait primitivement au premier étage de la tour par un escalier à vis, logé en partie dans l'épaisseur du mur sud et en partie dans une tourelle semi-cylindrique en saillie sur le parement extérieur. Cette tourelle fut démolie plus

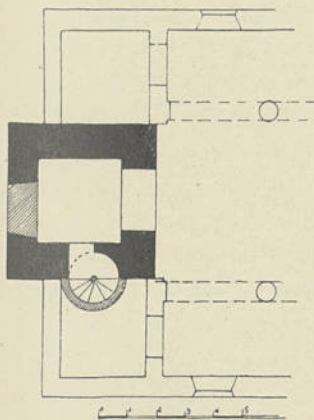


FIG. 88.  
CLOCHER D'ERNAGE. (PLAN.)  
(Relevé de l'auteur.)

tard, probablement lors de la construction du temple actuel ; à cette occasion le clocher subit encore d'autres remaniements. L'ouverture qui faisait communiquer le rez-de-chaussée avec la nef fut alors surélevée de façon à s'ouvrir également sur le premier étage ; on aménagea dans le mur ouest la porte d'entrée dont l'axe se trouve quelque peu au sud de celui de la tour.

Le premier étage est éclairé par un œil-de-bœuf percé après coup dans la face occidentale. Les quatre ouïes en plein cintre qui ajoutent l'étage supérieur, doivent également avoir été l'objet de réfections, à en juger par leurs archivoltes en briques.

Sur la paroi est de la tour, nous n'avons pu découvrir de traces de l'église primitive ; sa toiture se trouvait donc plus bas que le plafond de la nef actuelle. L'ancien édifice aura donc été peu élevé et par conséquent à vaisseau unique.

### L'ÉGLISE DE SAUVENIÈRE

Comme l'église d'Ernage, celle de Sauvenière est un édifice remontant à l'époque baroque, précédé d'un clocher occidental roman.

Lors de la reconstruction de l'église, ce dernier fut surélevé d'un étage et flanqué de part et d'autre d'une annexe, située dans le prolongement des bas-côtés. La tour, dont l'axe longitudinal se trouve quelque peu au sud de celui de la nef, est bâtie sur plan carré en moellons de calcaire. La partie romane comprend, outre le rez-de-chaussée, deux étages ; ceux-ci sont marqués à l'extérieur par des larmiers en calcaire bleu qui semblent avoir été aménagés après coup ; il en est de même pour la plinthe, également en calcaire bleu, qui protège la base du clocher. Le parement extérieur de celui-ci a d'ailleurs été refait à une époque relativement récente.

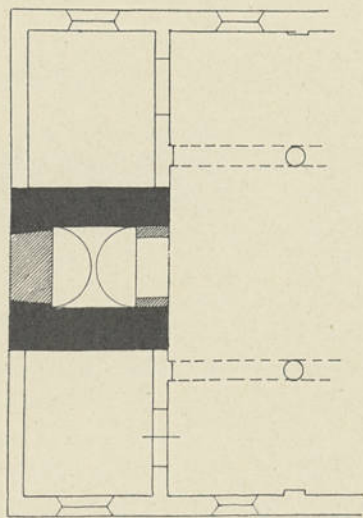


FIG. 89.  
CLOCHER DE SAUVENIÈRE. (PLAN.)  
(Relevé de l'auteur.)

Le rez-de-chaussée de la tour, auquel on accède actuellement par une porte



d'entrée moderne percée dans l'axe de la façade, est recouvert d'une voûte en berceau qui s'ouvre directement sur la nef de l'église. Il se peut fort bien que cette disposition assez anormale ne soit pas primitive et que le vaisseau ait été jadis séparé du bas de la tour par une arcade sur piédroits que l'on a supprimée dans la suite.

Le premier étage est recouvert d'un plafond plat reposant sur un retrait du parement intérieur; l'étage suivant avait chacune de ses faces percée d'une ouïe cintrée, ouvertures qui furent condamnées lors de l'exhaussement de la tour.

Actuellement aucun vestige de l'église primitive n'est encore visible à cause du plâtras qui recouvre la partie ancienne du clocher du côté de la nef.

### L'ÉGLISE SAINTE-GERTRUDE A NIVELLES

Rappelons d'abord que ce remarquable édifice, déjà décrit dans l'ouvrage de M. le chanoine Lemaire, est une vaste basilique romane à double transept. Le transept oriental s'ouvre sur un chœur à chevet plat et sur deux chapelles latérales; le transept occidental est précédé d'un avant-corps dont la partie centrale servait jadis de chœur et se fermait par une abside du côté ouest. Une crypte s'étendait sous le chœur oriental.

D'après le chanoine Lemaire, les nefs, les deux transepts et le chœur oriental appartiennent à une église consacrée en 1046, en présence de l'empereur Henri III; tandis que l'avant-corps et le chœur occidental n'ont été construits que vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Nous croyons pouvoir nous rallier à l'opinion de l'éminent archéologue, tout en faisant quelques réserves par rapport à la partie orientale du monument.

Celui-ci semble avoir été commencée par l'ouest. En effet le transept occidental et les travées adjacentes des bas-côtés construits, non en grès comme le reste de la collégiale, mais en pierres calcaires d'un appareil assez grossier, semblent bien être les parties les plus anciennes.

D'ailleurs la décoration des murs au moyen d'arcades encadrant les fenêtres, qui se rencontre aux murs extérieurs des bas-côtés et du chœur oriental, à l'intérieur et à l'extérieur du transept oriental et de ses absidioles, fait entièrement défaut au transept occidental.

Avant la construction de l'avant-corps, ce dernier transept s'ouvrait

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

sur un chœur de plan carré, plus étroit que la nef et se fermant par une abside semi-circulaire. Les fondations de ce chœur primitif ont été mises à jour en 1849 par le docteur F. Lebon (1).

Ce sanctuaire occidental était flanqué de deux annexes latérales qui se trouvent à peu près dans le prolongement des bas-côtés mais qui sont plus élevés que ces derniers. Ces annexes sont encore conservées en partie entre le transept ouest et l'avant-corps. Il n'est pas impossible qu'elles aient servi de base à deux clochers prévus dans le plan primitif. Ceux-ci n'auraient été qu'amorcés et on aura renoncé à leur achèvement dès que la construction de l'avant-corps occidental fut projeté.

La collégiale de Nivelles était donc, sous sa forme primitive, un édifice à double transept et double chœur, celui du côté est terminé par un chevet plat et l'autre se fermant par une abside ; ce dernier devant être probablement flanqué de deux clochers.

Cette église était-elle entièrement achevée lors de sa consécration en 1046? Nous croyons pouvoir affirmer qu'au contraire on y travailla jusqu'au début du XII<sup>e</sup> siècle. En effet, le chœur oriental ne peut avoir été bâti que vers 1100. L'architecture élégante de sa crypte, sa décoration intérieure au moyen d'arcades simulées retombant alternativement sur des piliers oblongs et sur des colonnettes monolithes, et la voûte d'arête barlongue qui recouvre sa partie postérieure sont autant d'éléments dont l'existence peut difficilement être admise dans un édifice de nos régions antérieur à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Quant aux colonnettes ornant les embrasures des fenêtres, telles qu'il s'en trouve à l'intérieur du chœur de Nivelles, nous n'en constatons l'existence dans l'architecture romane française et en particulier dans l'école normande, qu'à partir de 1050. Elles apparaissent à la fin du XI<sup>e</sup> siècle dans quelques églises du nord de la France, entre autres aux absides de Presles, Rhuys, Berny-Rivière (Aisne) (2).

(1) D' F. LEBON, *Notice sur la Collégiale de Sainte-Gertrude à Nivelles. Annales de la Société Archéologique de Nivelles*, t. II (1882). Dans l'angle formé par les piédroits des deux arcades de largeur inégale qui séparent actuellement l'avant-corps de la croisée occidentale, cet auteur a retrouvé les vestiges d'un massif de maçonnerie présentant du côté ouest et vers l'intérieur un angle rentrant dans lequel était logée une colonnette. Il est difficile de préciser s'il s'agit ici d'un fragment de clôture, d'une crypte, ou d'un membre d'architecture inhérent à la construction.

(2) LEFÈVRE-PONTALIS, *L'Architecture romane dans l'ancien diocèse de Soissons*. Paris 1906, 3 vol. L'église de Presles, *Bulletin monumental*, 1905.



Dans l'école germanique leur emploi est encore plus tardif ; les plus anciennes seront celles des fenêtres hautes de l'église Saint-Servais, à Quedlinbourg, commencée en 1070, mais achevée seulement en 1129. Les baies à colonnettes du chœur de Nivelles peuvent donc être considérées comme étant plutôt postérieures à 1100.

Il en est de même du beau pignon du transept sud, dont l'ornementation se compose en partie des mêmes éléments que celle du chœur, c'est-à-dire d'arcades aveugles géminées dont les retombées se rejoignent sur une colonnette. La niche qui occupe le centre du pignon a, comme les fenêtres du chœur, les angles de ses piédroits ornés de colonnettes. Il se peut fort bien que ce pignon dont le parement se trouve en retrait sur celui du reste de la façade, soit quelque peu postérieur à celle-ci (1).

Le plan de la collégiale Sainte-Gertrude doit par contre avoir été conçu avant 1039. Cette même disposition : deux transepts et deux chœurs, se rencontre dans la région mosane aux cathédrales de Verdun (consacrée en 1047) et de Liège (consacrée en 1015) (2). Dans le reste du Saint Empire il a peut-être été adopté dès le ix<sup>e</sup> siècle pour l'ancienne cathédrale de Cologne (3) ; on le trouve également à Mittelzel (Reichenau) (fin x<sup>e</sup> siècle), Munster (fin x<sup>e</sup> siècle), Saint-Michel à Hildesheim (1015) et à Laach (1093-1156) (4).

Dans ces deux dernières églises le transept occidental divisé intérieurement en étages, se rapproche déjà de l'avant-corps à abside semblable à celui qui fut ajouté à la collégiale de Nivelles dans le courant du xii<sup>e</sup> siècle.

Le dôme de Hildesheim a aussi deux chapelles carrées s'ouvrant sur le transept est ; de pareilles chapelles existent également à Saint-Vincent à Soignies où, comme à Nivelles, le chœur est à chevet plat et plus bas que la nef ainsi que le transept. Ce dernier édifice présente encore d'autres traits de ressemblance avec celui qui nous occupe, entre autres les corniches à corbeaux et les arcades encadrant les fenêtres. A Soignies on peut voir à l'intérieur du transept, contre le mur ouest de chaque croisillon, deux arcades murales géminées se rejoignant sur une colonne. Ce type d'arcade

(1) GURLITT, *Historische Städtebilder*. Lüttich. Berlin 1910.

(2) RENARD, *Köln* dans *Berühmte Kunststätten*. Leipzig 1907.

(3) DEHET VON BEZOLD, *Kirchliche Baukunst des Abendlandes*. Stuttgart 1870.

(4) Ces colonnettes existent en Flandre à la façade de Saint-Pierre à Ypres, et également à la cathédrale de Tournai.

*Quartier de  
Bruxelles et  
seigneurie  
de Malines.*

décorative, dont nous connaissons encore d'autres exemples en Flandre (Dacknam, pignon du chœur d'Assenede), semble devoir constituer une particularité de l'architecture romane scaldisienne, école à laquelle se rattache d'ailleurs la collégiale de Soignies. Celle de Nivelles, quoique appartenant au style roman germanique, aurait donc subi des influences d'outre-Escaut, région qui elle-même subissait l'influence normande. Nous pensons également que les colonnettes qui ornent les fenêtres du chœur doivent être considérées comme un indice d'influences venues de Normandie ou du nord de la France, où leur emploi est, comme nous le faisons remarquer plus haut, plus précoce et aussi plus répandu que dans le domaine de l'école germanique. Notons en outre que ces colonnettes sont de forme octogonale; il en est de même de celles sur lesquelles portent les arcades décoratives du chœur et les supports de la crypte.

On rencontre cette forme dans la région mosane aux cryptes de Lobbes et d'Hastière : elle est assez fréquente en Flandre (cryptes de Renaix et de Saint-Pierre à Lille, cathédrale de Tournai; églises de Borre et d'Haspres); elle fut aussi en usage dans le nord de la France, témoins la crypte de Nesle et l'église de Bohain. D'après Enlart (1), elle y est d'origine tournaisienne et fut exportée avec la pierre de cette ville.

En 1894 on découvrit les vestiges d'une seconde crypte qui aurait existé sous le croisillon nord. D'après un plan de la partie orientale de l'église, datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, ses voûtes reposaient sur quatre piliers carrés. Il n'est pas impossible, mais la preuve n'est pas faite, que cette crypte se soit étendue jadis sous tout le transept comme c'est le cas à Saint-Hermès de Renaix et à la cathédrale de Spire.

Ainsi que le chanoine Lemaire l'a très bien établi, l'avant-corps est une construction de style purement germanique qui a été ajoutée à l'église vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. C'est avec celui de Sainte-Croix de Liège, qui appartient au style de transition, le seul avant-corps mosan à abside occidentale. Ce narthex de Nivelles présente une grande analogie avec l'avant-corps oriental du dôme de Mayence, qui remonte à la fin du X<sup>e</sup> siècle, mais dont la partie centrale fut reconstruite vers 1130. Le transept occidental de Laach et les deux transepts de

(1) ENLART, *Manuel d'Archéologie française*, 1<sup>re</sup> partie p. 352. Paris 1919, 2<sup>e</sup> édit.



Saint-Michel à Hildesheim, ont extérieurement la même silhouette que celle des avant-corps de Nivelles et de Mayence : clocher central accompagné de deux tourelles cylindriques accolées contre les faces terminales des croisillons ; à l'intérieur ils sont subdivisés en étages et forment un type intermédiaire entre le transept et le narthex. La galerie ouverte qui contourne le clocher surmontant la croisée occidentale de l'abbatiale de Laach, doit également avoir existé à celui de Nivelles : on en voit encore deux sections dans sa face nord, composée chacune de trois arcades reposant sur des colonnettes à chapiteau cubique. Le reste du clocher a été reconstruit en 1641.

Les étages supérieurs des tourelles cylindriques avaient disparu dès le xviii<sup>e</sup> siècle. Ils ont été reconstruits au siècle dernier et cette restauration semble leur avoir rendu à peu près leur aspect primitif, à en juger au moins par une représentation de l'église sur la châsse de Sainte-Gertrude, œuvre du xiii<sup>e</sup> siècle.

D'après le docteur Lebon, les parois latérales de la croisée de l'avant-corps seraient ornées chacune d'une rangée de cinq arcades aveugles reposant sur des colonnes à chapiteau cubique, l'arcade médiane serait remplacée par une architrave. Le plâtras qui recouvre ces murs ne nous permet pas de contrôler ces assertions (1).

(1) LEBON, *op cit.*, p. 376.

*L'église  
Ste-Gertrude  
à Nivelles.*

---

## CHAPITRE III

---

### *Le Quartier d'Anvers.*

---

#### L'ANCIENNE ÉGLISE SAINT-MICHEL A ANVERS (1).



L'ÉGLISE Saint-Michel était à l'origine l'église « libre » du « vicus » d'Anvers, par opposition à la chapelle castrale qu'était primitivement l'église Sainte-Walburge (2). En 1096 Godefroid de Bouillon y fonda un chapitre de douze chanoines. En 1124 l'ordre de Prémontré prit possession de la collégiale qui devint par ce fait abbatiale. D'après Diercens (3), un clocher s'écroula en 1241. Sous l'abbé Godefroid de Waarloos (1300-1329) l'église fut agrandie ; une tour fut bâtie sous l'abbatit de Martin Luys (1334-1375). Au début du xv<sup>e</sup> siècle l'abbé Pierre Breem entreprit la reconstruction totale de l'église ; on parle déjà de la démolition de l'ancien édifice dans les comptes communaux de 1398-1399. Le chœur et le transept furent achevés sous l'abbatit d'Orlandus Teirlinck (†1452). La nef et les bas-côtés furent édifiés durant la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle. En 1501 la partie supérieure du clocher incendiée par la foudre fut refaite par les soins de l'abbé Van Elsacker.

Sous la domination française l'église fut désaffectée et convertie en arsenal ; sous le régime hollandais elle servit d'entrepôt. Enfin en 1830 ce remarquable édifice fut incendié lors du bombardement de la ville par le général Chassé, et ses décombres furent rasés peu de temps après.

(1) LAENEN, *Eenige bladzijden uit de geschiedenis van het parochiewezen*. Anvers 1920. Les autres détails historiques relatifs à cet édifice sont empruntés à la notice que Génard consacre à l'ancienne abbaye Saint-Michel, dans l'introduction du tome IV de la publication *Graf- en Gedenkschriften der provincie Antwerpen*.

(2) DIERCENS, *Antverpia Christo nascens et crescens parsim*.

(3) DIERCENS, *op. cit.*, 1<sup>re</sup> partie, p. 243.



L'église, telle qu'elle était avant sa reconstruction au xv<sup>e</sup> siècle, est représentée d'une façon sommaire sur une carte figurative du cours de l'Escaut. Ce document, conservé aux Archives communales d'Anvers, ne date à proprement parler que de 1505, mais semble être le fac-similé d'un original remontant au xiv<sup>e</sup> siècle.

L'ancienne abbatale s'y trouve représentée comme un édifice sans transept, avec deux clochers flanquant de part et d'autre le chœur. Cette disposition nous permet de supposer que cette église était une construction romane, hypothèse d'autant plus plausible lorsque nous tenons compte du fait qu'avant le xv<sup>e</sup> siècle, les documents écrits relatifs à l'histoire de l'abbaye font bien mention de la réédification d'un clocher ou d'un agrandissement de l'église, mais jamais d'une reconstruction totale de celle-ci.

Pour le reste la manière plutôt synthétique dont est dessinée cette vue de l'édifice ne nous permet pas d'en tirer d'autres données pouvant aider à sa reconstitution.

Cette église possédait une crypte (1) dont les fondations furent mises à jour en 1843. Mertens a consacré à cette découverte une brève notice (2) accompagnée d'un plan terrier.

Les murs paraissent avoir été démolis jusqu'au niveau intérieur de l'église reconstruite à ce même emplacement au xv<sup>e</sup> siècle, et avaient conservé ainsi une hauteur de 1<sup>m</sup>80. Leur épaisseur était d'environ 1<sup>m</sup>10. Ils étaient bâtis en pierre calcaire de Tournai, de la même espèce que celle qui a servi à la construction de l'ancien bourg. L'appareil était irrégulier, seuls les parements étaient taillés; les fondations étaient en briques de grand format (30 × 15 × 8).

En plan cette crypte se composait d'un espace rectangulaire mesurant dans l'œuvre 7<sup>m</sup>10 de large sur 8 mètres de long et qui s'ouvrait du côté est sur un sanctuaire à chevet plat, dont la longueur et la largeur étaient respectivement 3<sup>m</sup>40 et 3<sup>m</sup>25.

(1) L'existence d'une crypte est attestée en 1219 dans un testament de dame Lutgarde de Schooten, où il est fait mention de l'autel de Notre-Dame dans la crypte de l'église Saint-Michel.

(2) *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique* t. IV, p. 131 et suiv.

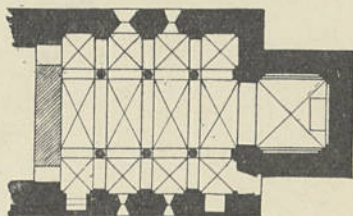


FIG. 90. ANCIENNE ÉGLISE ST-MICHEL  
À ANVERS. (CRYPTE.)  
(Restitution de l'auteur.)

*Quartier  
d'Anvers.*

Chaque paroi latérale de cette espèce de nef était divisée en quatre travées au moyen de pilastres engagés à ressaut ; des pilastres analogues se trouvaient de part et d'autre de l'ouverture, faisant communiquer la partie antérieure de la crypte avec le sanctuaire, mais ceux-ci étaient dépourvus de ressauts du côté intérieur. Chacun des angles nord-est, nord-ouest et sud-ouest de la nef était occupé par un ressaut saillant d'une épaisseur correspondant à celle de la partie postérieure des pilastres flanqués.

La disposition de ces divers membres d'architecture nous permet de conclure à l'existence des voûtes recouvrant la crypte et réparties sur trois nefs de largeur différente. En effet, les pilastres qui se trouvent adossés contre le mur oriental marquaient l'emplacement de la rangée de soutiens qui séparaient jadis le vaisseau central des bas-côtés ; or la distance de ces pilastres entre eux était plus grande que celle qui les séparait des parois latérales de la crypte. Cette dernière mesure étant à peu près égale à la profondeur de chaque travée, nous pouvons donc nous représenter les bas-côtés comme ayant été couverts de voûtes d'arêtes sur plan sensiblement carré.

Ces voûtes étaient séparées par des doubleaux retombant sur la partie saillante des piliers engagés. Des formerets renforçaient sans doute ces voûtes du côté des murs latéraux, mais ils faisaient défaut contre les faces terminales est et ouest, sinon les ressauts d'angle auraient été triples au lieu d'être simples. Quant au mode de couverture de la nef centrale, celui-ci aura été, soit un berceau à pénétration, tel qu'il en existe encore actuellement dans la crypte de l'église du monastère d'Abdinghof à Paderborn (début du XI<sup>e</sup> siècle), soit des voûtes d'arêtes sur plan barlong. Les supports étaient selon toute probabilité des colonnes monocylindriques.

La paroi est avait disparu entièrement, à part les deux extrémités qui formaient respectivement les côtés nord et sud des deux couloirs par lesquels la crypte communiquait avec l'église. D'autres issues s'ouvrant directement sur l'extérieur existaient dans la travée la plus occidentale et dans le mur de fond est du collatéral sud. La seconde et la troisième travées étaient éclairées par des soupiraux ébrasés des deux côtés et dont la largeur, mesurée à la rencontre des embrasements, était de 10 centimètres pour le soupirail sud, de 15 et de 50 centimètres pour les soupiraux aménagés du côté opposé. Ces ouvertures avaient,



vers l'intérieur, un seuil en pente d'environ 30 degrés sur deux tiers de l'épaisseur, du mur jusqu'à environ un mètre au-dessus du pavement intérieur.

Le sanctuaire dont la largeur était sensiblement égale à celle du vaisseau principal avait chacun de ses angles coupés par trois ressauts saillants, ce qui implique l'existence d'une voûte d'arêtes avec formerets. Au fond de cette espèce de chœur subsistait encore la table d'autel construite dans la même pierre que le reste de l'édifice; on y voyait en outre un remarquable pavement du xiv<sup>e</sup> siècle, composé de carreaux vernissés alternativement verts et jaunes.

Les dimensions de la partie occidentale de la crypte s'accordent très bien avec celle du chœur d'une église romane; il est donc quasi certain que, grâce à la découverte de la crypte, nous connaissons les dimensions du chœur de l'abbatiale. Il est aussi fort probable que le chevet plat de ce dernier aura été flanqué d'une chapelle, disposition qui aurait donc présenté quelque analogie avec celle qui existe encore actuellement à la collégiale de Nivelles (1).

Nous pouvons donc conclure que l'église romane Saint-Michel était un édifice à chœur rectangulaire flanqué de deux clochers, avec crypte et chapelle absidale. Vu l'importance relative de l'édifice, la nef était selon toute vraisemblance pourvue de bas-côtés.

En ce qui concerne la date exacte de la construction, les documents précis font défaut. L'église a-t-elle été rebâtie par les Prémontrés après que ceux-ci en eurent pris possession? Cette hypothèse ne nous paraît pas vraisemblable, car cette abbatiale avec ses deux clochers et sa crypte aurait été peu conforme au type d'église adopté par les Norbertins du Brabant aux xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles.

A Averbode, à Park et à Postel ils bâtirent des églises sans clocher et sans crypte, se conformant en cela aux prescriptions cisterciennes; il est fort probable qu'ils auraient agi de même s'ils avaient dû rebâtir l'église Saint-Michel. Il est donc plus prudent de reculer la date de la construction de celle-ci et de la placer aux environs de 1096, époque de la fondation du chapitre.

(1) Notons toutefois qu'à Nivelles cette chapelle est à abside semi-circulaire. L'étage qui se trouvait à la hauteur du chœur communiquait avec celui-ci au moyen d'une porte.

D'après Diercens (2) on érigea aux environs de l'an 900, sur l'emplacement occupé par la cathédrale actuelle, un oratoire renfermant la statue miraculeuse de « Onze Lieve Vrouw op 't staakske » (Notre-Dame-sur-la-perche). Lorsque en 1124 les chanoines de Saint-Michel cédèrent leur église aux Prémontrés, ils s'établirent dans la chapelle Notre-Dame qu'ils reconstruisirent sur un plan plus vaste. Le maître-autel du nouvel édifice fut consacré en 1124 par Burchard, évêque de Cambrai. Cette ancienne collégiale paraît encore avoir subsisté un certain temps pendant la construction du temple actuel, car en 1431 on restaurait encore une des tours appelée « stadstoren ». Enfin en 1481 on entreprit définitivement la démolition de l'église du XII<sup>e</sup> siècle.

Si donc celle-ci a complètement disparu, quelques documents en ont du moins conservé le souvenir. Elle figure en effet sur un sceau de la chrétienté d'Anvers, appendu à un acte daté de 1389 et conservé aux Archives de la cathédrale (3); on la voit également représentée sur la même carte de l'Escaut que nous avons déjà citée à propos de l'église Saint-Michel. Cette carte ne nous fait voir que la partie supérieure de la façade de l'édifice, par contre le sceau nous le montre en son entier vu du sud-ouest. D'après cette dernière représentation, c'était une construction du type basilical à clochers latéraux. Dans l'axe de la façade se trouvent représentées deux ouvertures cintrées dont l'une représentera la porte d'entrée et l'autre (4) une fenêtre éclairant la nef centrale vers l'occident; des bandes murales délimitent sur le parement de la façade, la partie correspondante au vaisseau central. Celui-ci avait, d'après le sceau, ses murs gouttereaux percés chacun de trois baies à plein cintre, il est toutefois fort probable que ce nombre de travées n'est que conventionnel et que la nef était en réalité plus longue; d'ailleurs on s'est contenté de ne figurer qu'une seule fenêtre dans les murs latéraux des bas-côtés. La façade était couronnée d'une croix en pierre. Le dessinateur du sceau nous représente les clochers latéraux comme se trouvant en dehors de

(1) Les détails historiques relatifs à cette église ont été empruntés à l'opuscule de Gérard « *O. L. Vrouw op 't staakske* ». Anvers 1856.

(2) DIERCENS, *op. cit.*, 1<sup>re</sup> partie, p. 61.

(3) Archives de la cathédrale. Capsa 9, Nos 194 et 195.

(4) Cette fenêtre se trouve également représentée sur la carte figurative du XIV<sup>e</sup> siècle.



l'alignement des bas-côtés, ce qui aurait constitué une disposition plutôt rare (1); il n'est pas impossible que ces tours se soient trouvées dans le prolongement des collatéraux. La carte du xiv<sup>e</sup> siècle les donne comme tels, mais c'est certainement à tort que le clocher sud y est figuré comme étant bâti sur plan polygonal (2). Il aura été construit sur plan carré tel que nous le voyons d'ailleurs sur le sceau; l'autre clocher a cette forme sur les deux documents. Sur le sceau les tours sont couronnées de flèches élancées entourées à leur base d'une balustrade flanquée de clochetons aux angles; sur la carte le clocher nord a seul une couverture analogue, tandis que l'autre en est dépourvu. La partie supérieure du premier y est figurée comme ayant chacune de ses faces percée d'une ouïe.

Le chœur formait, d'après le sceau, le prolongement de la nef, et avait également des bas-côtés. Le mur oriental du chœur y est figuré comme étant flanqué de deux tourelles couronnées de flèches.

Quelques-uns des détails fournis par ces deux documents graphiques sont confirmés par des sources écrites. Par exemple l'existence de deux tours est

prouvée par un extrait des comptes du chapitre daté de 1481, où il est fait mention de la démolition du clocher nord (3). Les autels existant

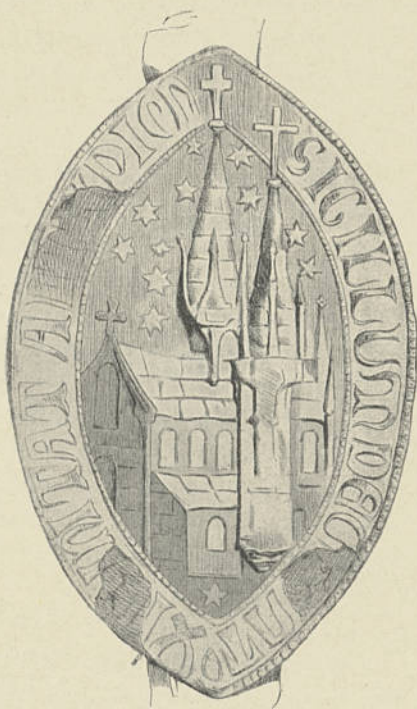


FIG. 91. SCEAU DE LA CHRÉTIENTÉ D'ANVERS  
REPRÉSENTANT L'ANCIENNE COLLÉGIALE.

(1) Se rencontre au Dôme d'Augsbourg (994), à la cathédrale de Verdun (1047), et à Notre-Dame de Châlons (xii<sup>e</sup> siècle).

(2) Des clochers polygonaux à leur base sont rares dans nos contrées. Les seuls que nous connaissons : La Haye, Middelburg (Zélande) et Nieuwerkerke (île de Duiveland) datent du xv<sup>e</sup> siècle. Des clochers à base carrée, mais dont l'étage supérieur prend la forme octogonale, sont fréquents en Flandre, mais ne se rencontrent pas dans le Brabant, exception faite pour quelques tours monumentales de la fin de la période gothique.

(3) Dans un compte de 1431, on parle d'une « tour de la ville » (stadstoren) l'un des clochers servit donc de beffroi.

dans l'église vers le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle étaient au nombre de 32, ce qui nous permet de conclure à l'existence d'un édifice d'une certaine étendue, et par conséquent pourvu de collatéraux.

D'ailleurs, d'après Génard, d'autres écrits prouveraient encore plus explicitement l'existence de bas-côtés.

L'église dont il est question est incontestablement celle qui fut consacrée par Burchard en 1124. Non seulement il n'est nulle part fait mention d'une reconstruction de la collégiale, antérieure à celle qui eut lieu au xiv<sup>e</sup> siècle, mais la disposition générale est, à ne pas s'y méprendre, celle d'une église romane (1). Elle rappelle d'ailleurs celle de l'ancienne église Saint-Michel qui avait également un clocher de part et d'autre du chœur. Il n'est pas impossible que ce dernier édifice ait servi de modèle à celui qui nous occupe; cette hypothèse paraît d'autant plus vraisemblable lorsqu'on se rappelle que les chanoines qui construisirent l'église Notre-Dame venaient de quitter Saint-Michel qu'ils avaient cédée aux Prémontrés.

Le chœur, si sa représentation sur le sceau est exacte, présentait une ordonnance différente de celui de cette dernière église avec ses bas-côtés, et son chevet flanqué de deux tourelles, qui était peut-être fermé par une abside en hémicycle. Quant au couronnement des tours, il a dû être renouvelé à l'époque gothique.

## L'ÉGLISE DE CONTICH

L'église Saint-Martin à Contich (2) se compose d'un clocher occidental roman, d'une nef, d'un transept et d'un chœur gothiques construits en 1502. En 1828 les bas-côtés furent élargis et à la même occasion l'intérieur fut remanié en style néo-classique (3).

(1) Les églises romanes avec chœur flanqué de bas-côtés ne sont pourtant pas rares dans d'autres régions, surtout en Normandie (Saint-Nicolas de Caen, Lessay, etc.). On en trouve aussi dans le domaine de l'école germanique (abbatiales de Paulinzelle (1112), de Breitenau (1118), de Hiersau et de Saint-Georges à Cologne, et dans le Brabant même à Anderlecht; quant aux tourelles flanquant le mur terminal du chœur on en voit des exemples à Saint-Maurice à Cologne (1140) et au sanctuaire occidental de la collégiale de Bonn (xi<sup>e</sup> siècle). Dans ces deux cas les absides étaient primitivement semi-circulaires.

(2) Dès le début du vii<sup>e</sup> siècle S<sup>r</sup> Renelde fit don de la paroisse de Contich à l'abbaye de Lobbes. Inventaire des objets d'art de la province d'Anvers p. 207.

(3) Un relevé de l'église de Contich la montrant telle qu'elle était à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, est conservé au dépôt des Archives du royaume à Bruxelles. Il n'ajoute rien à nos connaissances relatives à la construction romane.



La tour, bâtie sur plan carré en grès sablonneux d'appareil régulier, a son rez-de-chaussée recouvert d'une voûte en berceau. Ce rez-de-chaussée communique actuellement avec la nef par une ouverture moderne, large de 1<sup>m</sup>20, qui remplace probablement une arcade romane plus étroite. La porte d'entrée, percée après coup dans l'axe de l'édifice, porte le millésime 1708. Le parement intérieur du clocher a un léger retrait environ à mi-hauteur ; le parement extérieur au contraire en présente un à la naissance de chacun des trois étages. Ceux-ci sont marqués en outre par un cordon horizontal, en forme de cavet au premier étage et de profil torique aux deux étages suivants.

Le second étage a sa face occidentale décorée par une bande murale médiane et deux bandes murales d'angle, reliées entr'elles par trois arcatures. Celles-ci, même au revers de chaque bande murale, reposent sur des modillons. Dans chacun des deux panneaux formés de la sorte est percé une meurtrière.

Le même système de décoration se répète aux faces latérales de cet étage, mais seulement sur leur partie occidentale, le pilastre d'angle et les arcatures faisant défaut du côté est. Toutefois on y voit des meurtrières de part et d'autre de la bande murale du milieu.

Dans les parois nord, ouest et sud de l'étage supérieur, existe une ouïe cintrée, flanquée de deux arcades aveugles plus étroites et également en plein cintre. Un trumeau subdivise ces ouïes en deux petites baies, en retrait sur le parement extérieur. Le chanfrein qui rompt les angles de ce pilier fait le tour de chaque arc géminé, mais ne se prolonge pas le long de leurs piédroits.

Dans l'angle formé par ceux-ci et le parement extérieur se trouve un ressaut saillant qui s'interrompt brusquement un peu au-dessous de la naissance de l'arc principal. Ces ouïes ont vraisemblablement subi des réfections et il est fort probable que les arcs secondaires ainsi que leur

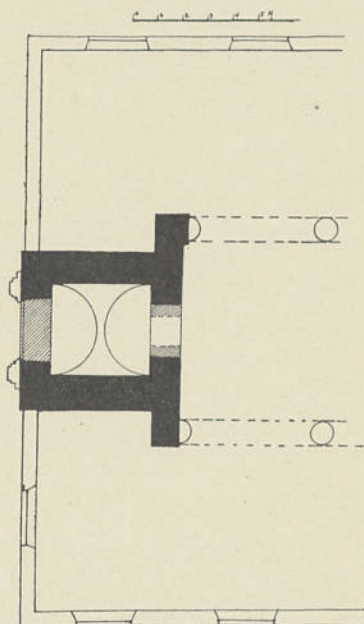


FIG. 92. CLOCHER DE CONTICH. (PLAN.)  
(Relevé de l'auteur.)



FIG. 93. ÉGLISE DE CONTICH. (VUE EXTÉRIEURE.)

trumeau ont non seulement été chanfreinés après coup, mais qu'ils ont été complètement refaits. Comme partout ailleurs dans l'architecture romane en pierre, le support primitif aura été une colonnette; les ressauts, maintenant interrompus, se seront prolongés tout le long des petits arcs pour venir se rejoindre à la hauteur de leur retombée, soit sur un modillon, soit sur le chapiteau de la colonnette, ce qui est entre autres le cas à la tour de Vertrijk. Il est à remarquer que l'ouïe du côté ouest est plus élevée que les autres, lesquelles d'ailleurs ne se trouvent pas dans l'axe transversal du clocher, de sorte que les arcades décoratives des faces latérales sont de largeur inégale. La paroi est étai primitivement percée de deux ouïes cintrées; lors de la construction de l'église actuelle l'une fut condamnée et l'autre reçut un arc en tiers-point.

La corniche se compose d'un cavet et d'un tore. La flèche très élancée est probablement contemporaine de la construction de l'église.



## L'ÉGLISE DE BROECHEM

*Quartier  
d'Anvers.*

L'église Notre-Dame à Broechem (1) est une des églises les plus remarquables de la province d'Anvers, et en même temps un des rares édifices à clocher central de cette région. Construite entièrement en grès sablonneux, cette église se compose d'un transept et d'une tour

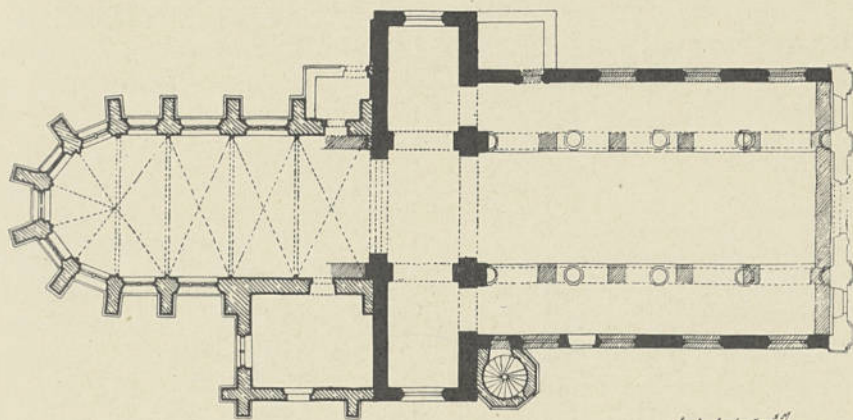


FIG. 94.

ÉGLISE DE BROECHEM. (PLAN.)

(D'après un relevé de feu l'architecte Aug. Van Assche.)

romans, mais qui ont été remaniés au  $xiv^e$  siècle; d'un chœur de style gothique tardif, bâti en 1613, et d'une nef avec bas-côtés, reconstruite au début du  $xviii^e$  siècle.

La largeur des croisillons étant inférieure à celle de la nef centrale, la croisée, de même que le clocher qui la surmonte, ont la forme oblongue. L'arc par lequel les croisillons communiquent avec la croisée, a conservé son aspect primitif, qui est celui d'un cintre surhaussé, reposant sur des piédroits à impostes profilées en quart de rond.

L'arc qui sépare le transept de la nef se trouve à la même hauteur que les doubleaux de celle-ci; ses piédroits sont couronnés d'impostes baroques. Il est évidemment contemporain du vaisseau actuel, mais ses piédroits doivent appartenir en partie à la construction romane. Enfin, l'arcade qui s'ouvre sur le chœur semble avoir été refaite complètement

(1) En 1161 le patronat de cette église fut donné par Nicolas, évêque de Cambrai, à l'abbaye de Tongerlo. Voir inventaire des objets d'art de la province d'Anvers, p. 524.

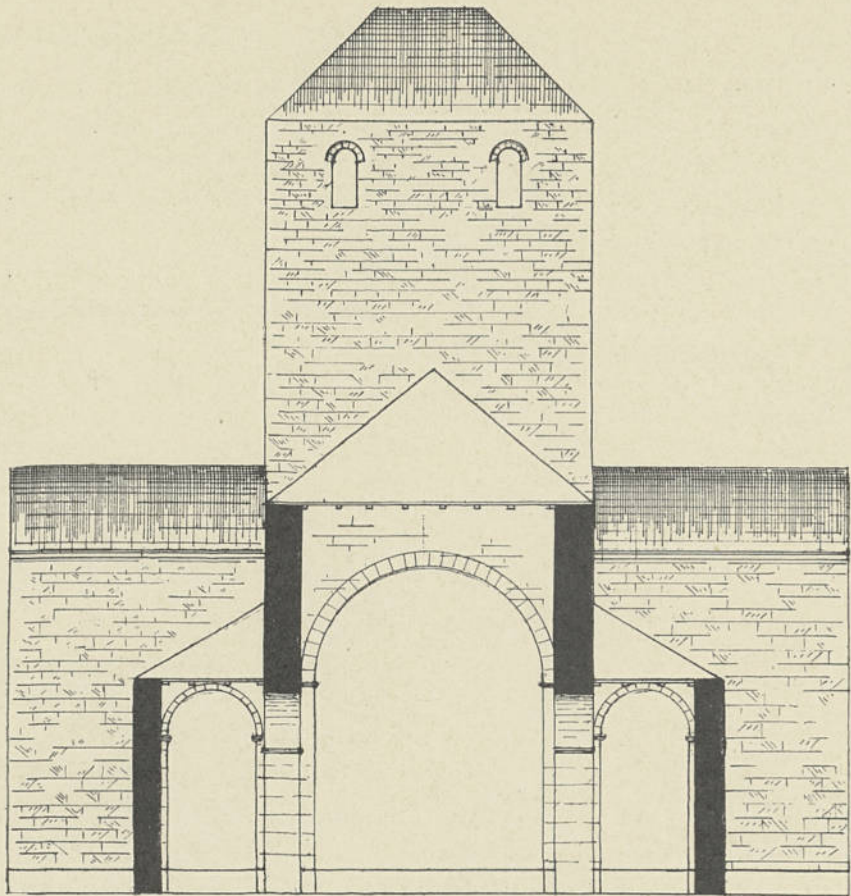


FIG. 95.

ÉGLISE DE BROECHEM. (COUPE TRANSERSALE<sup>(1)</sup>. ÉTAT PRIMITIF.)  
(Restitution de l'auteur.)

lors de la reconstruction de la nef. La voûte recouvrant actuellement la croisée se trouve à la même hauteur et a des nervures d'un profil identique à celles du vaisseau; elle est donc vraisemblablement contemporaine de ces dernières.

Sur les parois nord et sud de la croisée, on distingue vaguement à travers le plâtras les traces d'un arc-doubleau aigu, dont l'existence semble indiquer qu'une voûte d'ogives située à un niveau plus bas que

(1) Les fenêtres ont été négligées.



celle qui existe actuellement, recouvrait primitivement la croisée. Nous avons trouvé à l'étage du clocher une clef de voûte hors d'usage de même style que celle du croisillon nord (fin xiv<sup>e</sup> siècle); elle peut avoir appartenu à cette ancienne voûte de la croisée, laquelle serait donc contemporaine de celle du croisillon nord : il est fort probable qu'avant sa construction, la croisée, ainsi que les bras du transept, auront été recouverts d'un plafond plat. Les maîtresses-poutres de ce dernier prenaient probablement leur appui sur le retrait que présente le parement extérieur des murs latéraux. Ce retrait est situé à la hauteur des impostes des arcs qui séparent actuellement le transept du chœur et de la nef.

Les deux croisillons saillants appartiennent également à la construction romane primitive, mais on a remanié le croisillon nord vers la fin du xiv<sup>e</sup> siècle et le croisillon sud dans le courant du siècle suivant. Ils reçurent alors chacun une voûte d'ogives et leurs façades furent percées par une fenêtre gothique. Le croisillon nord a été surélevé d'un étage; en outre, on lui adjoignit du côté est un bâtiment dont le rez-de-chaussée sert de sacristie et l'étage de dépôt d'archives. La tourelle octogonale, servant de cage d'escalier, qui occupe l'angle formé par le bas-côté nord et le transept, semble également devoir être contemporaine des transformations effectuées au croisillon sud.

Par suite de l'incendie qui détruisit en 1914 les toitures de l'église, on peut voir actuellement sur le mur extérieur sud de la tour, les traces de la toiture primitive du croisillon, moins aiguë que celle dont on le recouvrit au xv<sup>e</sup> siècle.

Le clocher épouse le plan oblong de la croisée. L'étage supérieur, dont les faces nord et sud marquent un retrait assez prononcé par rapport au parement extérieur du reste de la tour, a été ajouté vraisemblablement vers la fin du xiv<sup>e</sup> siècle. Dans le haut de la partie romane on aperçoit encore les ouïes cintrées primitives, actuellement condamnées. Elles sont au nombre de deux dans les faces est et ouest, et d'une seule des côtés sud et nord. Leurs piédroits sont couronnés d'impostes chanfreinées. Lors de l'exhaussement de la tour, les parois intérieures nord et sud de l'ancien étage des cloches ont été renforcées au moyen d'une arcade gothique, sur laquelle repose le mur latéral du nouvel étage.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, la nef et les bas-côtés ont été reconstruits au début du xviii<sup>e</sup> siècle. Il subsiste toutefois encore des vestiges de l'ancienne construction romane, qui était également à collaté-

raux, témoins les arcs en plein cintre, s'appuyant sur des piédroits à impostes profilées en quart de rond, qui séparent les basses-nefs du transept. De part et d'autre, la demi-colonne orientale de la nef s'appuie contre un pilier engagé dans la pile cruciforme de la croisée. Ce pilier semble — du moins jusqu'à une certaine hauteur — appartenir à la construction primitive; il était destiné à recevoir les retombées de l'arcade la plus orientale de la nef.

Les murs extérieurs des bas-côtés, bâtis en appareil irrégulier, sont en partie ceux de l'ancienne église romane. Dans la partie est du mur septentrional, on remarque d'ailleurs encore les traces d'une ancienne porte latérale en plein cintre actuellement condamnée, et qui, sans aucun doute, appartient à l'édifice primitif.

Ces différents vestiges nous permettent de reconstituer dans ses grandes lignes la nef romane. Sa largeur ainsi que celle des bas-côtés est évidemment la même que l'église actuelle. Sa hauteur sera vraisemblablement égale à la hauteur du plafond primitif de la croisée; quant à la hauteur des bas-côtés, elle nous est fournie approximativement par l'arcade qui les fait communiquer avec les croisillons. De plus, en supposant que le portail latéral se soit trouvé dans l'axe d'une travée, ce qui est généralement le cas dans une église romane (1), on trouve que celles-ci étaient au nombre de quatre, s'étendant sur un espace un peu moins long que celui occupé par la nef actuelle. Mais l'examen de la maçonnerie des bas-côtés n'infirmé en rien l'hypothèse d'une nef romane un peu plus courte que celle actuellement existante. Au contraire, à trois mètres environ de la façade, l'appareil devient plus régulier, ce qui semble prouver que l'extrémité occidentale des murs des bas-côtés n'appartient plus à la construction romane.

Le chœur actuel est plus large que la nef; pourtant la sacristie, qui lui est antérieure, ne semble pas avoir été diminuée de ce côté. Cela nous permet de supposer que le chœur avait déjà été reconstruit une première fois avant 1613, car un chœur roman plus large que le vaisseau nous semble être quelque chose de peu vraisemblable. D'ailleurs, sur le rebord oriental des piédroits qui séparent la croisée du chœur, on remarque de chaque côté un léger ressaut. La distance entre ces ressauts est égale à la largeur de la nef; elle marque donc probablement celle du

(1) Exemples : Vossem, Epepegem, Neerheilissem.





FIG. 96.

ÉGLISE DE BROECHEM.  
(VUE EXTÉRIEURE, 1910)

(Cliché Commission provinciale des Monuments.)

chœur primitif. Celui-ci aura atteint la même hauteur que les croisillons ; nous ignorons par contre sa profondeur et son mode de terminaison.

A l'extérieur le niveau du sol a été exhaussé dans le cours des âges d'au moins 0<sup>m</sup>70. En effet, les piédroits de l'ancienne entrée latérale atteignent actuellement une hauteur d'environ 1<sup>m</sup>40, ils se trouvent par conséquent enfouis au moins pour un tiers.

## L'ANCIENNE ÉGLISE D'ETTEN

La notice relative à cette église ne constitue pas le résultat de nos recherches personnelles. Nous l'empruntons à une monographie de cet édifice due à la plume de l'éminent archéologue hollandais Jan Kalf, et publiée dans le bulletin du « Nederlandsche Oudheidkundigen Bond » (1).

L'église réformée d'Etten (2) se compose actuellement d'une nef unique ogivale, précédée d'un clocher de style gothique bâtard. Cette nef formait primitivement le chœur principal d'une vaste « hallenkirche » construite pendant la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle. Cet édifice fut incendié en 1584 par la garnison de Bergen-op-Zoom. Dans le courant du xvii<sup>e</sup> siècle, on répara les trois chœurs ainsi que la nef principale ; les bas-côtés restèrent à l'état de ruine. En 1732, le clocher qui se trouvait à l'ouest de l'église, s'effondra et endommagea la nef centrale. En 1771, celle-ci fut rasée avec les restes des nefs latérales ; on édifia alors au devant du chœur, la tour actuellement existante. Les deux chœurs latéraux furent démolis en 1821. En fait de documents graphiques relatifs à l'église du xv<sup>e</sup> siècle, nous possédons une gravure de Pronk représentant l'état de l'édifice vers 1750, donc avant l'effondrement de la tour et de la disparition totale des collatéraux, et en outre trois dessins provenant d'un relevé de l'état du bâtiment en 1610, fait par le peintre Jean Goossens de Breda. Ces dessins comportent un plan terrier, une élévation de la façade occidentale et de la façade latérale sud ; il s'y trouve joint un second plan terrier, contemporain des dessins, mais d'une autre main.

(1) JAN KALF, *De Kerk van Etten* (N. B.). *Bulletijn Nederlandschen Oudheidkundigen Bond*, 1910, p. 61 et suiv.

(2) EN 1261 l'église d'Etten est citée pour la première fois ; en 1316 elle fut séparée de l'église-mère de Gilze et érigée en paroisse distincte ; l'abbaye de Thorn eut la collation de la cure et prélevait les dîmes.



Pierre Nuyts, écoutète d'Etten de 1673 à 1709, note ce qui suit dans sa description manuscrite de l'église :

*L'église  
d'Etten.*

« Je trouve que l'église de ce lieu a été primitivement une chapelle et n'avait de loin pas la grandeur qu'elle présente actuellement. De ceci témoignent clairement les restes des anciennes fondations et murs sous terre ; ainsi que la construction dont la tour a été agrandie.

» Les anciennes ouïes et le cadran de cette dernière peuvent encore être vus plus ou moins bien (1). » Il apparaît clairement de ces observations

(1) Ik vinde dat de kerk alhier in voortijden is geweest eene capelle ende in verre na niet van die grootte als dezelve haar tegenwoordig vertoont ; zulks klaarlijk getuigen de overblijfselen van de oude grondvesten en de muren onder de aarde mitsgaders ook het gebouw waarmede den thoorn is vergroot, welker oude galmgaten en wijzerplaat nog bescheidenlijk kunnen worden gezien.

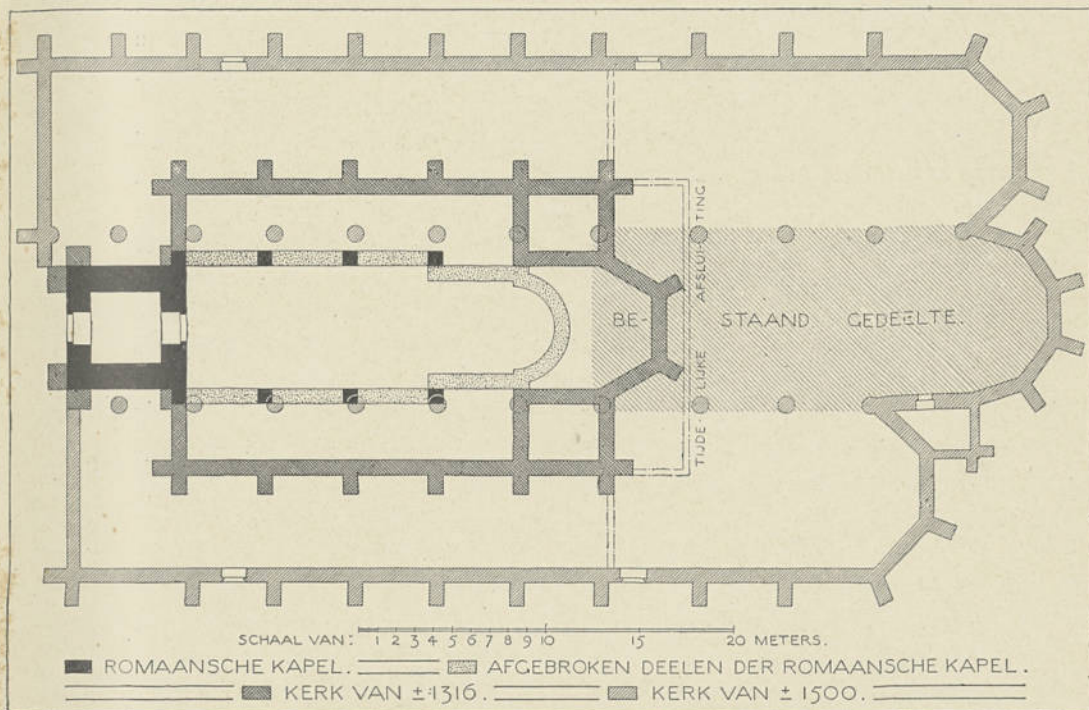


Fig. 97.

PLAN RESTITUÉ DE L'ANCIENNE ÉGLISE D'ETTEN  
INDIQUANT LES TRANSFORMATIONS SUCCESSIVES.

(D'après D' Jean Kalf et C. de Hoog. Cliché « Rijkscommissie voor monumentenzorg ».)

de Nuyts, que celui-ci connut l'existence des traces d'une église plus ancienne.

D'ailleurs sur son plan terrier, Goossens n'indique pas seulement l'édifice du xv<sup>e</sup> siècle, mais aussi les restes de constructions antérieures. On relève en outre dans la notice qui accompagne le document en question les mots suivants : « le plan terrier de l'ancienne chapelle et de l'église fondée par après (1). »

Les plans (2) nous fournissent des données relatives à l'église romane, car nous trouvons à la façade occidentale une tour apparemment romane, tandis qu'une église plus petite est indiquée sur le plan terrier. Ce serait, d'après l'inscription « le fondement de l'ancienne chapelle », puisque donc cette chapelle fut remplacée en 1316 par une église plus grande, la première chapelle est celle dont l'existence est déjà signalée en 1261.

Je pense pourtant que Nuyts aussi bien que le dessinateur se sont trompés, et que nous devons voir dans les fondations encore existantes au xvii<sup>e</sup> siècle, celles de l'église de 1316 résultant de l'agrandissement de la chapelle primitive.

Si nous examinons les fondations de plus près, il apparaît tout d'abord qu'elles sont incomplètes. Le chevet est indiqué en pointillé sur le dessin de Goossens ; les traces en étaient donc introuvables en 1610, quoique quelques fragments conservés dans le sol auront permis d'en déterminer la profondeur. Mais, manquant de données au sujet de la largeur, Goossens essaya la reconstruction de l'abside en lui donnant la forme vraisemblablement incorrecte d'un segment de cercle. Mais il n'est pas moins évident qu'une église qui, comme celle-ci, mesure intérieurement 14<sup>m</sup>10, ne peut avoir été mononef, mais doit avoir eu des bas-côtés. Si l'on veut obtenir un rapport convenable entre la largeur du vaisseau central et celle des collatéraux, il faut prendre pour la largeur intérieure de la nef, une mesure égale à la largeur extérieure du clocher. Si, en outre, on tient compte de la division en travées indiquée par les contreforts retrouvés, nous obtenons le plan d'une église à bas-côtés avec travées oblongues, tant dans la nef centrale que dans les collatéraux, disposition qu'il ne faut pas considérer en premier lieu comme romane.

Mais la présence de contreforts milite déjà par elle-même en faveur

(1) Afbeelding van gront van de oude capelle ende nagefondeerde kercke.

(2) Nous citons ici littéralement le docteur Kalf.



du caractère gothique de la construction et ne cadre pas du tout avec le style roman sévère du clocher.

*L'église  
d'Etten.*

Une comparaison avec les églises romanes relativement nombreuses dans le Brabant belge, nous apprend qu'on n'y voit nulle part des contreforts, de sorte que nous devons considérer les contreforts d'angle de la tour, avec leur retrait et leur plinthe, comme des ajoutés postérieures. Enfin les dimensions de cette église, une profondeur de 24<sup>m</sup>90 sur une largeur de 14<sup>m</sup>10, sont un peu grandes pour une chapelle dans cette région; quelques chapelles du xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècle de la baronnie de Breda nous fournissent d'ailleurs des dimensions beaucoup moindres.

Ce qui semble, en fin de compte, prouver d'une façon péremptoire que la petite église dont Goossens releva les fondations, précéda immédiatement la vaste « hallenkirche », qui s'y trouvait encore en 1610 et qui doit dater de la fin du xv<sup>e</sup> ou du début du xvi<sup>e</sup> siècle, c'est que certaines particularités dans la disposition et l'édification de cette dernière ne s'expliquent qu'en supposant que l'église nommée par Goossens la vieille chapelle, s'y trouvait encore lorsqu'on commença à la construire.

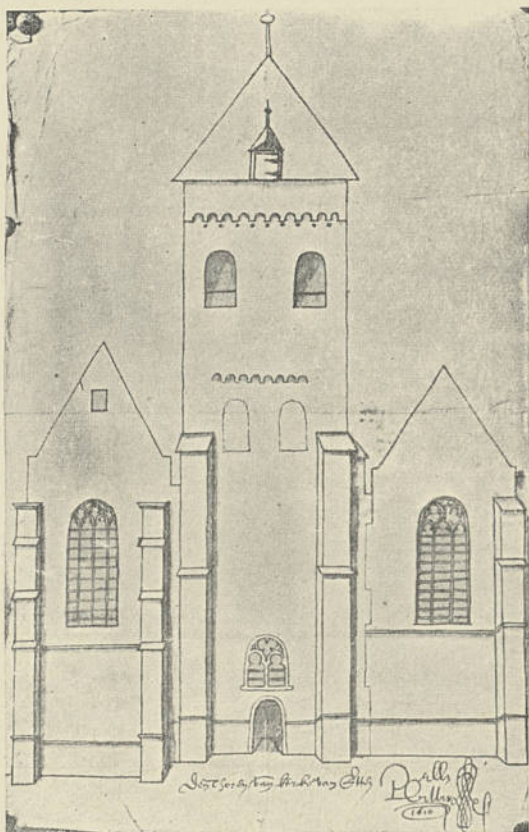


FIG. 98. ANCIENNE ÉGLISE D'ETTEN.

Élévation de la façade d'après le relevé de Goossens.  
(Cliché « Rijkscommissie voor monumentenzorg ».)

Je suis donc d'avis que la tour romane a appartenu à une chapelle dont nous ne savons rien d'autre, si ce n'est que celle-ci existait en 1261 ; que vers l'époque (1316) à laquelle elle fut érigée en paroisse, cette chapelle a été transformée en une église gothique à trois nefs, dont Goossens retrouva encore en grande partie les fondements ; et que plus tard — vers 1500 — cette église elle-même a été remplacée par une « hallenkirche ».

Ce développement est indiqué schématiquement fig. 97. Pour l'exécution de ce plan on avait à sa disposition, outre le relevé peu exact de Goossens, un plan terrier non daté, conservé aux Archives de l'État à Maastricht, auprès des devis de 1646 pour les restaurations que l'église a subies en 1647. Après comparaison avec les parties encore existantes, celui-ci parut être assez exact, de telle sorte qu'il a pu être transposé en mètres sans crainte d'erreurs trop grandes.

Goossens donne le plan et la façade occidentale de la tour. Son dessin embrouillé fait manifestement l'impression qu'il a dessiné les contreforts d'une façon erronée, ce que confirme d'ailleurs le plan de 1646, où les contreforts sont disposés d'une manière normale.

Le clocher est bâti sur un plan carré. Celui que nous montre Goossens a encore conservé les traits essentiels de sa forme romane. Nuyts nous apprend « que la tour est très ancienne et a été agrandie de plusieurs façons, ce que montre clairement sa forme (1) » et il dit également que « les anciennes ouïes de celui-ci peuvent encore être vues plus ou moins bien ». En effet, le dessin nous montre, outre les ouïes de l'étage supérieur, des ouvertures bouchées dans une section inférieure.

Prenons d'ailleurs en considération que la rangée d'arcatures inférieure repose vraisemblablement sur des bandes murales d'angle, tandis que la rangée supérieure prend toute la largeur et est d'un aspect plus riche, chacun des arcs portant vraisemblablement sur un modillon ; alors il devient clair pourquoi Nuyts mentionne les divers agrandissements de la tour : il fait sans doute allusion aux contreforts qui la flanquaient déjà lorsque les bas-côtés de la « Hallenkirche » furent prolongés jusqu'à la façade ainsi qu'à l'exhaussement du clocher.

La corniche d'arcatures inférieure nous indique la hauteur primitive de la tour, hauteur qui s'accorde mieux avec les dimensions de la petite chapelle romane. Lorsque celle-ci fut transformée en une église

(1) ... « dat de thoorn zeer oud en op verscheiden wijzen vergroot is, wijst deszelfs gedaante genoegzaam aan ».

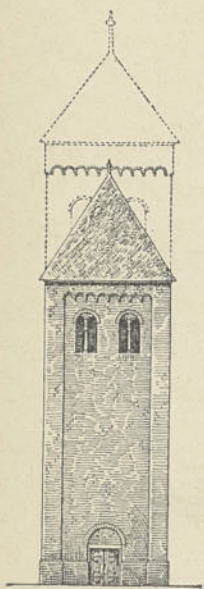


FIG. 99. ANCIENNE  
TOUR D'ETTEN.  
(Essai de restitution  
D' Jan Kalf et C. de  
Hoog. Cliché « Rijks-  
commissie voor monu-  
mentenzorg ».)



avec bas-côtés, on a exhaussé le clocher en proportion et, comme suite à cette opération, on jugea nécessaire de le flanquer de contreforts. La grande fenêtre située au-dessus de la porte est évidemment d'une époque postérieure. La flèche à quatre pans que nous voyons sur le dessin a conservé à peu près la forme qu'aurait dû avoir la couverture de la tour primitive.

Elle date de 1595. « En 1595, dit Nuyts, la couverture actuelle de la tour fut faite et couronnée du coq, qui a coûté quatre florins. »

Dans son essai de restitution que nous publions à la figure 99, le Dr Kalf suppose que l'entrée occidentale marquée sur le dessin de Goossens, est l'entrée primitive, ce qui n'est pas impossible vu les dimensions restreintes de cette ouverture. D'ailleurs, nous connaissons dans le Brabant septentrional d'autres exemples d'une pareille disposition dans des églises romanes ou de transition, par exemple à Berlicum et à Bois-le-Duc.

D'après le plan de Goossens, le rez-de-chaussée du clocher était tout à fait ouvert du côté de la nef. Il est probable que primitivement, le rez-de-chaussée communiquait avec la chapelle au moyen d'une arcade reposant sur des piédroits (1).

En ce qui concerne la chapelle, Kalf la suppose avec raison à nef unique et en reconstitue le plan, en s'inspirant d'églises de plan analogue du Brabant méridional.

Aucune indication ne nous est parvenue par rapport aux matériaux mis en œuvre dans la construction romane. Il est probable que celle-ci était en briques comme les parties les plus récentes de l'église, sans quoi Nuyts ou Goossens auraient probablement signalé la différence de matériaux.

Dans ce cas, nous pouvons admettre que cette chapelle a été construite au début du XIII<sup>e</sup> siècle, date d'ailleurs admise par Kalf.

(1) Le mur plein percé d'une porte, qui d'après la reconstitution de Kalf, séparait le rez-de-chaussée de la tour de l'église, nous paraît moins vraisemblable pour une église située dans le nord du duché. Nous pensons en outre que le chœur se terminait par un chevet plat, plutôt que par une abside semi-circulaire.

---

## CHAPITRE IV

---

### *Le Quartier de Bois-le-Duc.*

---

#### L'ÉGLISE « RÉFORMÉE » DE BERLICUM



L'ANCIENNE église Saint-Pierre, à Berlicum, sert depuis 1648 au culte protestant (1). C'est un édifice de la fin de la période gothique, fortement remanié vers le milieu du siècle dernier. Le clocher est plus ancien et présente tous les caractères d'une construction romane. Toutefois son étage supérieur et les deux annexes qui le flanquent sont des ajoutes postérieures, contemporaines sans doute de l'église actuelle.

La tour est construite sur plan légèrement barlong (sa profondeur est plus considérable que sa largeur) et est entièrement bâtie en briques de grand format (0,20 × 0,10 × 0,07).

A l'intérieur la partie romane du clocher comprend, outre le rez-de-chaussée, trois étages, tandis qu'à l'extérieur elle ne comporte que trois subdivisions dans le sens de la hauteur. Le rez-de-chaussée s'ouvrait sur la nef de l'église au moyen d'une arcade actuellement bouchée et communiquait directement avec l'extérieur par une porte d'entrée en plein cintre, encadrée vers l'intérieur par une ouverture plus large en arc surbaissé.

De part et d'autre de l'entrée, à peu de distance des extrémités de la face occidentale, se trouve un contrefort peu élevé se terminant en glacis. Dans les faces latérales du rez-de-chaussée des arcades aveugles sont aménagées à l'intérieur. Cette partie inférieure de la tour ne présente aucune trace de voûte et a été toujours couverte d'un plafond plat, comme le sont d'ailleurs aussi les étages du clocher. Les deux étages

(1) Le patronat de l'église appartenait à partir de 1248 à l'abbaye de Berne. SCHUTJES, *Geschiedenis van het bisdom 's Hertogenbosch*, t. II, p. 246.



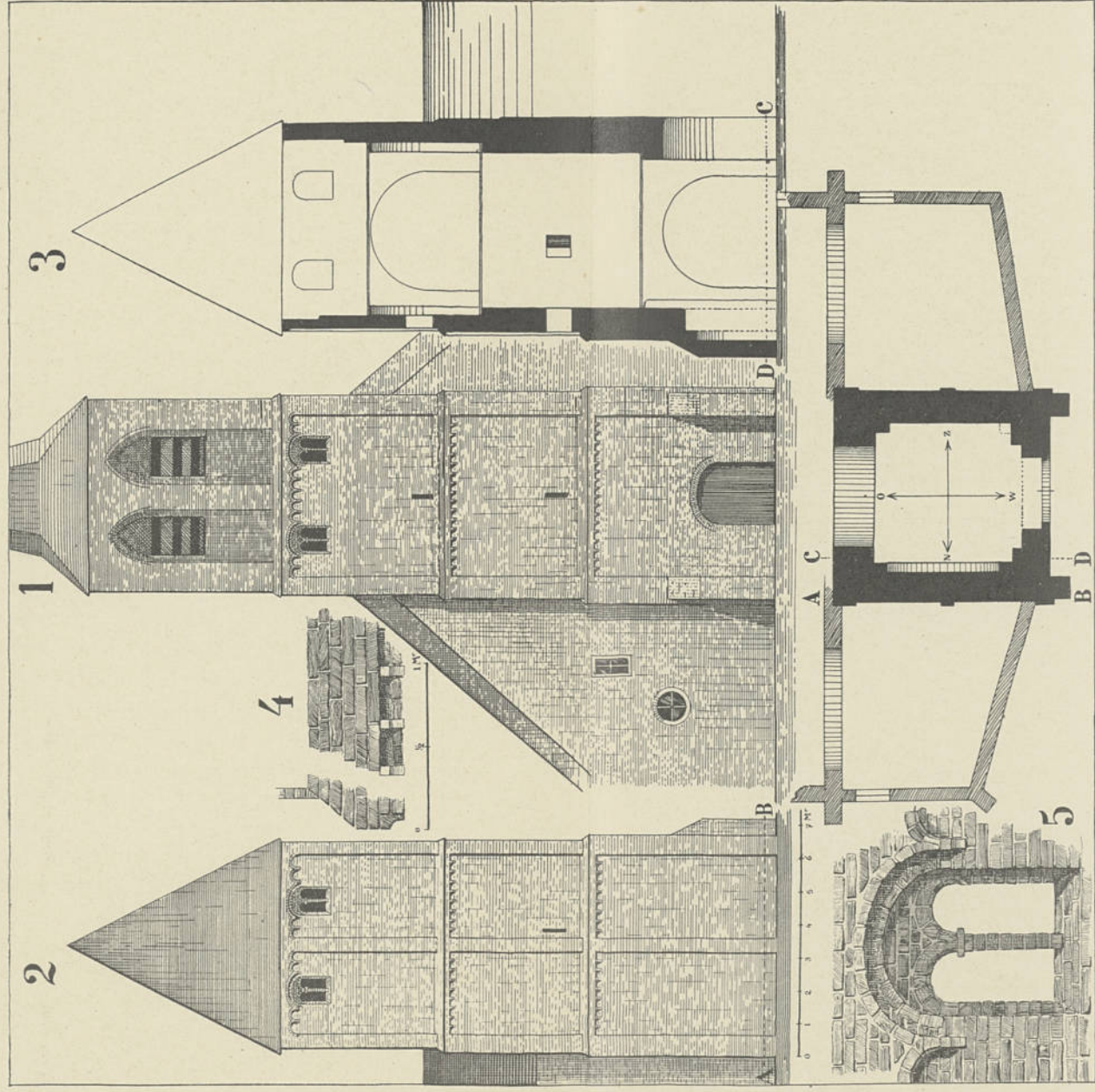
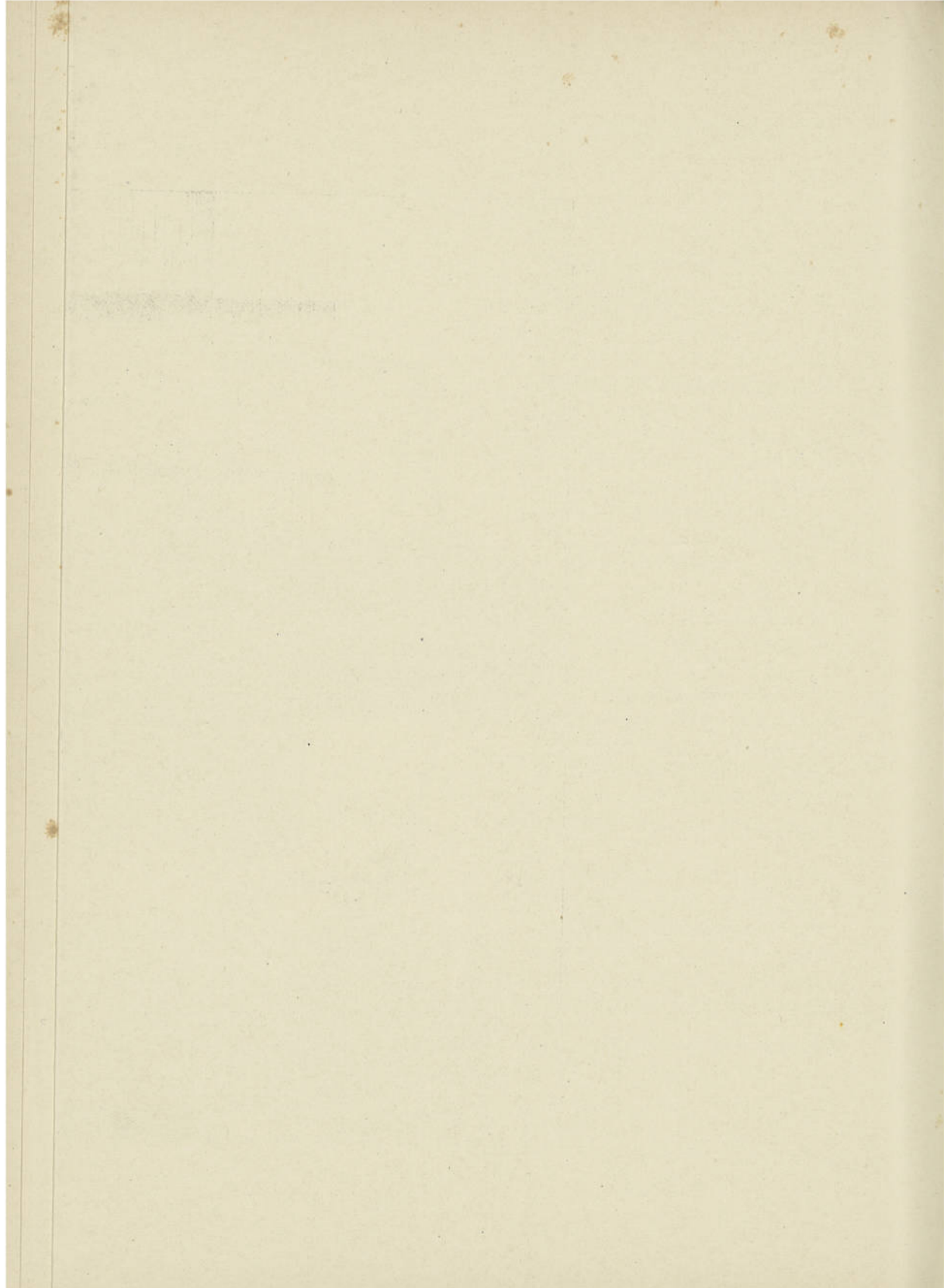


Fig. 100. (Dessin de Jan Mosmans.)

CLOCHER DE BERLJICUM.

1. Élévation de face (état actuel; toutefois les ouïes actuellement bouchées sont supposées ouvertes). — 2. Élévation latérale (état primitif). — 3. Coupe longitudinale (état primitif). — 4. Détail des corniches. — 5. Aspect probable des ouïes primitives. — 6. Plan (les parties finement hachurées sont celles du xv<sup>e</sup> siècle).





faisant suite au rez-de-chaussée sont éclairés chacun par trois meurtrières, deux sont percées dans la partie occidentale des parois latérales et la troisième dans l'axe de la façade ouest. Le second étage a chacune de ses faces allégée par une arcade aveugle. A la naissance des deux derniers étages les murs de la tour présentent un retrait.

Les divisions extérieures sont également marquées par deux retraits assez sensibles du parement. Le glacis qui amortit ces retraits a été recouvert plus tard d'ardoises, excepté dans les parties du clocher cachées actuellement par les annexes. Les trois divisions de la face occidentale, de même que celle des faces latérales, sont encadrées chacune par deux bandes murales; dans les faces latérales il existe en outre des bandes murales médianes. Dans les deux divisions inférieures, les bandes murales sont reliées par une plate-bande de briques, soutenue par des modillons, également en briques, profilés en cavet. Dans la section supérieure, les bandes murales sont reliées par des arcatures sur modillons. Tout en haut de cette section on remarque les traces des ouïes primitives, actuellement condamnées, qui étaient au nombre de deux pour chaque côté. Chose curieuse à première vue, les arcatures, qui pourtant semblent appartenir également à la construction primitive, empiètent sur l'emplacement des anciennes ouïes.

Mais en les examinant de plus près, on constate que les arcatures sont de largeur inégale, que les plus larges se trouvent sur l'emplacement des ouïes primitives et que ces dernières sont en outre maçonnées avec peu de soin. Ces arcatures-là doivent donc être le résultat d'un remaniement postérieur, remaniement qui aura eu lieu lorsqu'on exhaussa le clocher d'un étage, bouchant en même temps les ouïes anciennes. Primitivement ces arcatures étaient interrompues par des arcs plus larges qui encadraient les ouïes. Ces dernières étaient vraisemblablement recouvertes d'une arcade surbaissée, plutôt que d'une arcade en plein cintre, l'espace disponible semblant mieux s'accorder avec la première disposition.

Bandes murales et arcatures faisaient défaut dans la face est du clocher. La corniche primitive, à profil sensiblement torique, marque actuellement la naissance du nouvel étage des cloches.

Actuellement plus aucun vestige de l'ancienne église romane n'est visible.

L'ancienne église Saint-Pierre-aux-liens à Heesch (1), démolie en 1868, nous est connue par un dessin du XVIII<sup>e</sup> siècle, conservé dans l'atlas topographique du « Noord-Brabantsch Genootschap » à Bois-le-Duc, représentant l'édifice vu de l'est, et un dessin de l'album de Verhees, qui le représente vu du nord (2).

D'après ces documents, c'était une construction de la fin de l'époque gothique, composée d'un chœur et d'une nef avec collatéraux. Le clocher occidental constituait toutefois un reste d'une église plus ancienne, en effet le faite du toit de la nef se trouvait encore plus haut que la naissance de sa flèche. Extérieurement ce clocher comprenait outre le rez-de-chaussée, deux étages. Sur la face nord du premier étage nous voyons dans le dessin de Verhees, une bande murale médiane reliée par une corniche d'arcatures à une bande murale d'angle se trouvant à l'est ; ce motif de décoration ne se répétait pas sur la moitié ouest de ce côté. Cette disposition asymétrique était-elle primitive, ou bien cette partie du clocher avait-elle subi un remaniement, ou bien encore Verhees s'est-il peut-être trompé ? Il est difficile d'éclaircir la question ; il nous semble également hasardeux de faire des suppositions au sujet de l'aspect que devaient avoir présenté les autres faces de cet étage.



FIG. 101. ANCIENNE ÉGLISE  
DE HEESCH EN 1790.  
(D'après un dessin de Verhees.)

L'étage des cloches avait sa face nord percée d'une ouïe et couronnée d'une corniche d'arcatures se terminant sur deux bandes murales d'angle. Ici nous avons toute raison de supposer que cette même ordonnance se répétait sur les autres faces libres. D'après le dessin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la corniche d'arcatures faisait défaut du côté est.

(1) La collation de la cure appartenait au chapitre de Saint-Jean à Bois-le-Duc. SCHUTJES, *op. cit.*, 4<sup>e</sup> vol. p. 30.

(2) Verhees, géomètre originaire de Boxtel, composa à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle un album de dessins à la plume représentant des églises du Brabant septentrional et de la Hollande. Ces dessins sont quelquefois peu précis pour ce qui concerne les détails des constructions qui s'y trouvent reproduites. L'album est conservé au couvent des capucins à Handel.



La flèche pyramidale à quatre pans, qui couronnait la tour, pouvait être la couverture primitive. Le clocher était probablement construit en briques; s'il avait été en tuf, le géomètre Verhees ou l'historien Schutjes n'auraient pas manqué, selon leur habitude, de le signaler.

Cette tour présente tous les caractères d'une construction romane et elle est antérieure à l'église du xv<sup>e</sup> siècle. Nous ne l'admettrons néanmoins que sous réserves parmi les édifices de style roman pur. En effet les clochers de la Campine conservent assez souvent un caractère quasi-roman dans leur ordonnance générale jusque vers la fin de l'époque gothique, l'influence du gothique se faisant toutefois sentir dans des détails de la décoration et dans la forme des voûtes et des portails, éléments dont nous ne pouvons juger dans ce cas-ci, à cause du manque de documents.

### L'ÉGLISE DE DENNEBURG

L'église Saint-Michel à Dennenburg (1), pittoresquement juchée sur une butte au milieu d'un terrain d'alluvions, se compose d'un clocher occidental, d'une nef unique et d'un chœur à abside polygonale. Elle est entièrement construite en briques, à l'exception du mur nord de la nef, qui, jusqu'aux deux tiers de sa hauteur actuelle, est bâti en tuf d'appareil irrégulier. Le mur sud présentait jadis le même aspect, mais il reçut un revêtement en briques en 1850. Une ancienne gravure reproduite dans l'ouvrage du docteur Kalf « De Roomsch-katholieke Kerk in Nederland », nous représente l'aspect de l'édifice vu de ce côté avant le remanie-

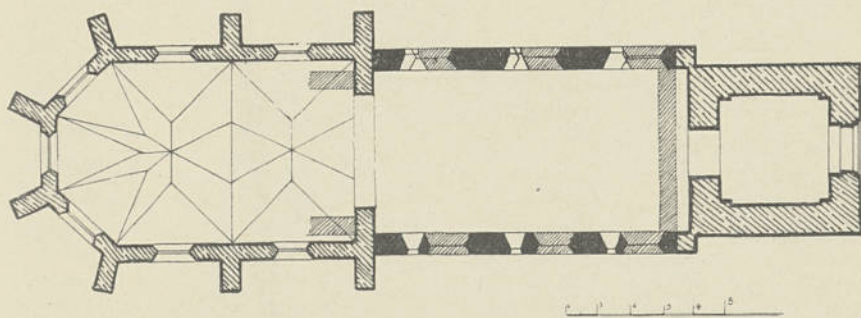


FIG. 102.

(Relevé de l'auteur.)

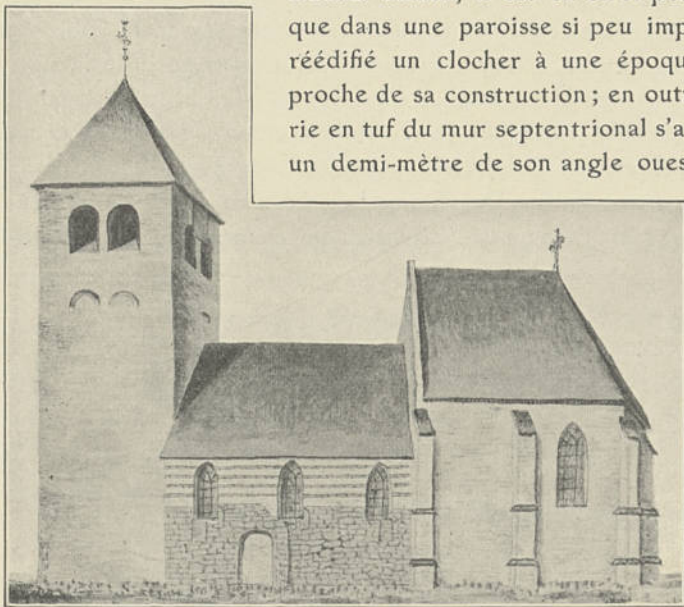
ÉGLISE DE DENNEBURG. (PLAN.)

(1) La collation de la cure appartenait au seigneur de Ravestein. SCHUTJES, *op. cit.*, t. III, p. 417-418.

*Quartier de  
Bois-le-Duc.*

ment. Les deux parois latérales de la nef constituent les seuls vestiges de la construction romane primitive. Le clocher doit remonter à la fin du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> ou au début du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle; on y a ajouté un étage au <sup>xv</sup><sup>e</sup> ou au début du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, époque à laquelle on reconstruisit aussi le chœur. Les murs de la nef ont également été surélevés; en effet leur partie supérieure est en briques. Lors de cet exhaussement, trois fenêtres gothiques furent percées dans chaque paroi latérale; les baies romanes furent alors condamnées, mais les traces de deux d'entre elles sont encore visibles dans le mur nord (1). D'après le dessin reproduit par le docteur Kalf, elles étaient au nombre de trois dans le mur sud; il est fort probable que ce même nombre de fenêtres se répétait de l'autre côté, les traces de l'une de ces ouvertures pouvant avoir disparu lors du percement des fenêtres actuelles. Dans la face nord on remarque les traces d'une ancienne entrée latérale à plein cintre; une porte pareille avait également existé du côté opposé.

Il nous semble fort peu probable qu'un clocher roman ait précédé le clocher actuel; il est en effet peu vraisemblable que dans une paroisse si peu importante on ait réédifié un clocher à une époque relativement proche de sa construction; en outre, la maçonnerie en tuf du mur septentrional s'arrête à environ un demi-mètre de son angle ouest.



L'extrémité occidentale de ce mur a donc été ajoutée après coup, et cela dans le but de raccorder la nef au clocher, que l'on avait

FIG. 103.

ÉGLISE DE DENNEBURG. (VUE LATÉRALE SUD.)

(D'après une gravure de 1840. Cliché Holkema et Warendorf, Amsterdam.)

(1) Elles ont 0<sup>m</sup>35 de largeur au ras du parement extérieur du mur.



édifié un peu en avant de sa façade occidentale primitive. Celle-ci était probablement dépourvue de porte d'entrée ; il est en effet difficilement admissible qu'une nef de dimensions si restreintes ait eu trois issues vers l'extérieur.

*Quartier de  
Bois-le-Duc.*

Le chœur primitif était probablement plus étroit que la nef. Nous ignorons du reste ses dimensions, de même que la forme de son chevet.

### L'ÉGLISE DE NEERLANGEL

L'église Saint-Jean-Baptiste à Neerlangel, actuellement une chapelle-annexe de la paroisse de Ravestein, était primitivement l'église-mère de cette dernière localité (1). L'ancien temple roman fut démoli en 1869, à l'exception de la tour. Heureusement l'archiviste C.-R. Hermans de Bois-le-Duc eut soin de relever le plan et de dessiner une vue latérale de l'édifice condamné à disparaître (2).

Cette église avait été remaniée au cours de la période gothique, probablement au xv<sup>e</sup> siècle. Les parties remontant à cette époque sont en briques. Les murs de la construction romane ont les parements maçonnés en tuf de petit appareil, tandis que le noyau consiste en une espèce de béton composé de chaux, de gravier dur et de cailloux (3).

L'édifice roman se composait d'un clocher occidental, bâti sur plan carré, d'une nef unique formant salle rectangulaire, et d'un chœur plus étroit que la nef. A l'époque gothique, ce

(1) SCHUTJES, *op. cit.*, t. V., p. 176.

(2) Les originaux de ces dessins sont conservés dans l'atlas topographique du « Noord-Brabantsch Genootschap », à Bois-le-Duc. Ils ont été reproduits dans la revue *De oude Tijd*, année 1869, p. 161, accompagnés d'une notice sur l'église. Hermans eut soin de marquer sur ses dessins, en teintes différentes, les parties de la construction bâties en tuf et celles qui le sont en briques.

Il indique en outre sur son plan les ouvertures bouchées.

(3) Renseignement fourni par HERMANS, *loc. cit.*

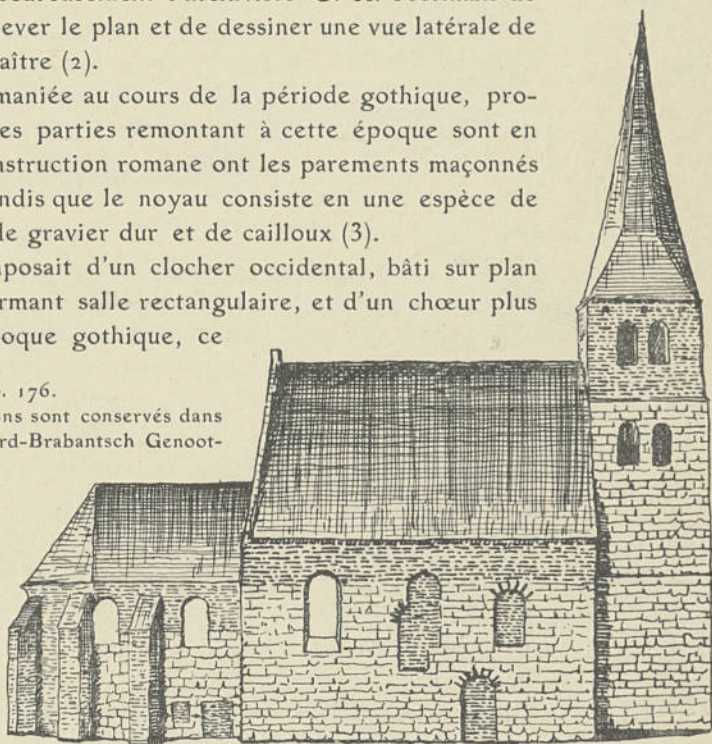


FIG. 104. ANCIENNE ÉGLISE DE NEERLANGEL. (ÉLÉVATION LATÉRALE.)  
(Croquis de Jan Mosmans d'après un dessin de Hermans.)

chœur fut complété par une abside à trois pans et flanqué de contreforts, en même temps les murs de la nef furent exhaussés et le clocher fut surélevé d'un étage. En outre on édifia un porche contre la face nord du vaisseau, et une annexe qui servit de tribune seigneuriale vint se loger dans l'angle de la paroi nord du chœur et du mur terminal de la nef.

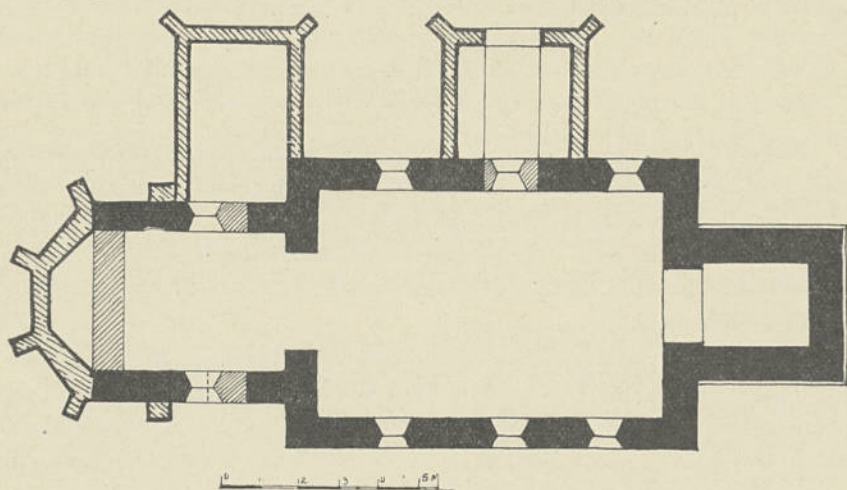


FIG. 105.

ANCIENNE ÉGLISE DE NEERLANGEL. (PLAN.)

(D'après un relevé de l'architecte Hermans.)

A sa base, le clocher est contourné d'une plinthe qui se termine en un glacis assez raide; cette plinthe est actuellement peu élevée. Toutefois il est fort probable que le niveau actuel du sol, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'église, se trouve à une hauteur d'environ un mètre au-dessus du niveau primitif, l'église étant construite sur du terrain d'alluvion et en contrebas de la digue de la Meuse.

A un tiers environ de la hauteur primitive, le parement extérieur de la tour présente un retrait. La partie inférieure du clocher a ses faces libres percées d'une étroite meurtrière. Le rez-de-chaussée n'a pas de communication directe avec l'extérieur. Il est séparé de la nef par une arcade dont les proportions assez trapues sont dues probablement à l'exhaussement du sol. Les impostes des piédroits ont un profil torique.

Environ à la même hauteur que leur retrait extérieur, les murs du clocher se retrécissent également vers l'intérieur. A cet endroit se trouvent les vestiges d'une voûte en coupole bâtie en briques. Elle est proba-



blement postérieure au reste de la construction (1), toutefois toute trace de voûte plus ancienne fait défaut.

Les ouïes primitives à plein cintre et au nombre de deux pour chaque face ont été bouchées lors de la construction de l'étage supérieur de la tour.

Les anciennes fenêtres romanes de la nef avaient également été condamnées lorsqu'on exhaussa celle-ci et elles furent alors remplacées par des ouvertures plus larges. Ces lumières primitives, au nombre de trois de chaque côté, étaient disposées à des intervalles irréguliers. S'il faut en croire le dessin de Hermans, la fenêtre médiane du côté sud serait située à un niveau plus bas que les deux autres. Cette anomalie était due probablement, soit à un remaniement, soit à une erreur du dessinateur.

On voyait en outre dans la partie occidentale des murs latéraux les traces des entrées originales. Celles-ci étaient recouvertes d'un arc en plein cintre, de même que la petite porte très basse qui s'ouvrait dans la face nord du chœur. Les deux petites baies qui éclairaient le sanctuaire de ce côté étaient peut-être primitives. Un arc triomphal, dont les piédroits avaient été refaits plus tard en brique, séparait celui-ci de la nef. Le chœur se terminait vraisemblablement par un chevet plat, sans quoi on s'expliquerait difficilement le motif pour lequel on y ajouta plus tard une abside polygonale.

L'ancienne église de Neerlangel appartenait donc au type d'église mononef, avec chœur plus étroit à chevet plat et avec clocher occidental, dont nous avons déjà rencontré d'autres exemplaires à Leest et à Hollomont.

## L'ÉGLISE DE NEERLOON

L'église Saint-Victor à Neerloon (2) fut confisquée par les protestants en 1649. Plus tard cet édifice, qui était très délabré, tomba en ruines ; seule la tour subsistait encore. Contre celle-ci on construisit en 1821 l'église actuelle ; à cette occasion le clocher fut surélevé d'un étage. La

(1) Dans l'église voisine de Alfen (Gueldre) les traces d'une voûte primitive en berceau se voient encore sous la voûte en coupole construite en briques. Dans les clochers en briques de la Basse-Gueldre et de la Hollande l'emploi de la voûte en coupole persista jusqu'au xiv<sup>e</sup> siècle.

(2) Le « jus patronatus » appartenait depuis 1509 au chapitre de Xanten. SCHUTJES, *op. cit.*, t. V. p. 174.



FIG. 106.  
PROFIL DES IMPOSTES DU CLOCHER DE  
NEERLANGEL.

*Quartier de  
Bois-le-Duc.*

partie ancienne est construite sur plan sensiblement carré, en briques de grand format (0,30 × 0,15 × 0,10). Jusqu'à une hauteur d'environ deux mètres, elle est enveloppée d'un manteau de briques, contemporain de la construction de l'église; la porte d'entrée, percée dans l'axe de la façade, est également moderne.

Le rez-de-chaussée est recouvert d'un plafond plat; il communiquait probablement avec la nef au moyen d'une arcade qui doit avoir été supprimée depuis. L'étage suivant est éclairé par trois meurtrières, une dans

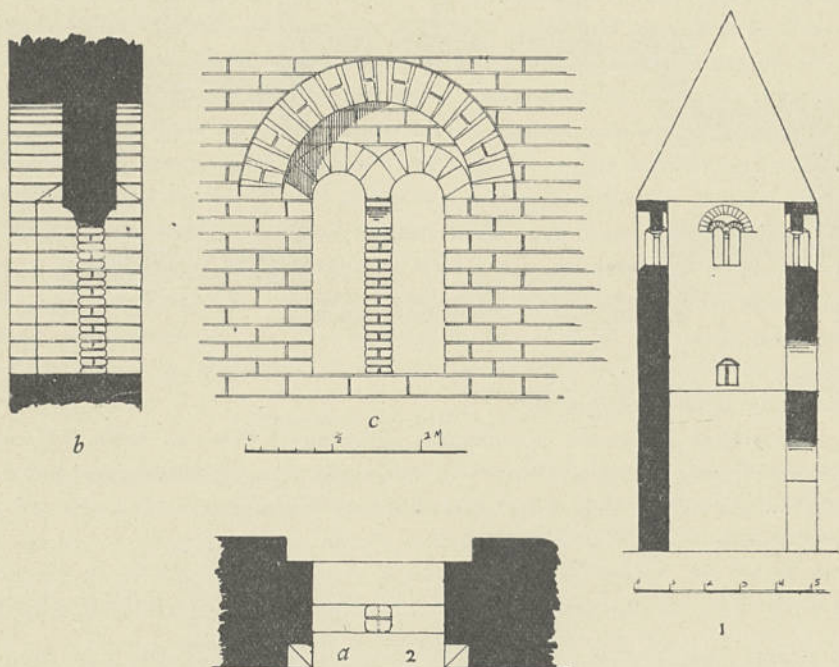


FIG. 107. ÉGLISE DE NEERLOON. — 1. Coupe transversale du clocher; 2. Ouïes : a) plan terrier; b) coupe transversale; c) élévation (vue de l'intérieur).  
(Restitution de l'auteur.)

chaque face libre. La partie antérieure de ces meurtrières avait une couverture formée de deux tuiles plates disposées obliquement et s'appuyant contre une troisième tuile assez étroite formant clef.

Les ouïes primitives, une seule pour chaque face, ont été condamnées lorsqu'on suréleva le clocher d'un étage. Un montant (encore



visible à l'intérieur dans l'ouïe du côté sud) divisait ces ouvertures en deux petites baies cintrées, en retrait sur les parements du mur; le montant lui-même avait ses faces en retrait sur le parement des ouvertures secondaires.

La moulure en saillie qui amortissait ce dernier retrait a disparu. Nous lui avons restitué la forme d'un cavet, en nous inspirant de cas analogues dans l'architecture romane de la pierre. Le montant se compose de petites dalles dont les angles en plan sont arrondis ainsi que les faces latérales. La longueur de la corde de

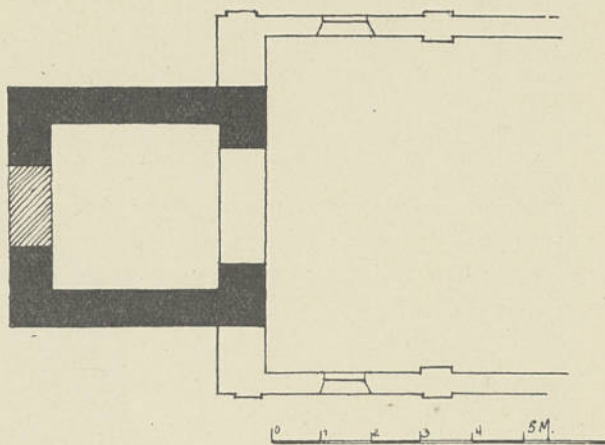


FIG. 108.

CLOCHER DE NEERLOON. (PLAN.)  
(Relevé de l'auteur.)

l'arc de décharge est plus considérable que la distance qui sépare ses piédroits. La différence est rachetée par un angle coupé.

La couverture pyramidale qui couronne le clocher est contemporaine de l'exhaussement, mais rappelle probablement la forme de la flèche romane primitive.

Nous ne savons rien de précis au sujet de l'ancienne église romane; toutefois prenant en considération le peu d'élévation du clocher, il est presque certain que cet édifice aura été mononef.

## L'ANCIENNE CHAPELLE DE VLIERDEN

La chapelle Notre-Dame à Vlierden fut fondée par Marie de Brabant, veuve de l'empereur Otton IV. Cette fondation eut lieu vers 1231, date à laquelle la même princesse fonda le monastère de Binderen près de Helmond, auquel la chapelle de Vlierden fut incorporée (1).

(1) X. SCHUTJES, *op cit.*, t. V., p. 821.

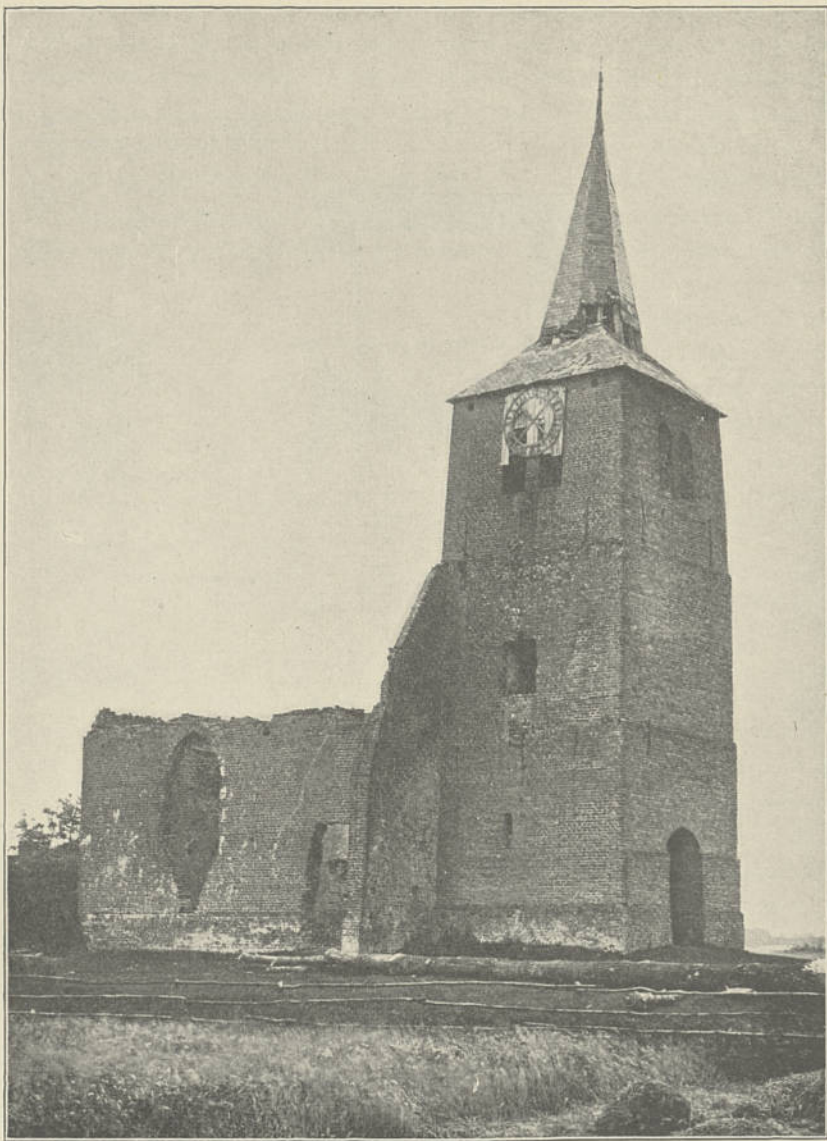


FIG. 109.

ÉGLISE DE VLIERDEN.  
VUE EXTÉRIEURE (1890).

(Cliché *Oud Holland.*)



En 1648, celle-ci devint la possession des protestants; complètement abandonnée au début du siècle dernier, elle disparut entièrement vers 1900.

Une photographie se trouvant dans les collections de la Commission des Monuments du Royaume à La Haye, conserve le souvenir de l'édifice disparu. Des renseignements recueillis sur place nous ont permis en outre de compléter les données fournies par ce document.

La chapelle de Vlierden se composait d'une salle dessinant un plan carré et précédée d'un clocher à l'ouest. La première de ces deux parties de l'édifice doit avoir été construite au xviii<sup>e</sup> siècle; quant à la tour, elle constituait vraisemblablement un reste de l'oratoire primitif.

Ce clocher, bâti en briques de grand format, comportait un rez-de-chaussée et deux étages; la division était marquée à l'intérieur par deux retraits successifs du parement. Un troisième retrait se trouvait environ à mi-hauteur du rez-de-chaussée, qui en outre était contourné par une plinthe à sa base.

Ce rez-de-chaussée était éclairé par une meurtrière percée dans chacune de ses faces latérales; à l'étage suivant on remarquait, dans les mêmes faces, une baie rectangulaire qui occupait peut-être l'emplacement d'une meurtrière primitive. L'étage supérieur avait deux ouïes cintrées de chaque côté.

L'entrée de la chapelle se trouvait dans l'axe de la face occidentale; elle était recouverte d'un arc surbaissé, et semble avoir été primitive.

Le parement extérieur des murs de la tour était légèrement incliné; celui du troisième étage présentait même un fruit assez prononcé.

### L'ANCIENNE ÉGLISE COLLÉGIALE DE SINT-OEDENRODE

Le gros bourg campinois de Sint-Oedenrode possède deux vieilles églises: l'église réformée actuelle est l'ancienne paroissiale Saint-Martin, tandis que la vaste église catholique occupe l'emplacement de l'antique collégiale de Sainte-Ode. La sainte aurait vécu en cet endroit au viii<sup>e</sup> siècle. Après sa mort, ce lieu devint le but de nombreux pèlerinages qui eurent comme conséquence l'érection d'un oratoire (1). En 1103, à

(1) D'après la tradition, l'oratoire primitif en bois aurait subsisté jusqu'en 1648. SCHUTJES, *op. cit.* t. V., p. 318 et suiv.

*Quartier de  
Bois-le-Duc.*

la prière d'Arnold, comte de Rode, l'évêque de Liège fit transférer les reliques de la sainte à Sint-Oedenrode. Suivant certains auteurs la translation aurait déjà été faite en 1099.

Septante ans plus tard, Hildewarde, dame d'Hilvarenbeek et comtesse de Rode, y fonda un chapitre (1). Le chœur de la collégiale fut reconstruit en 1498, date encadrée dans les murs de cette partie de l'édifice. En 1583 l'église fut incendiée par les troupes des États commandées par le baron Van Ysselstein; elle ne fut remise en état qu'après la trêve de douze ans. En 1648 les protestants la confisquèrent et la laissèrent à l'abandon jusqu'en 1741. En cette année on aménagea le chœur pour l'exercice du culte réformé. En 1801 l'église Sainte-Ode fut rendue aux catholiques, mais la même année la tour s'effondra et sa chute endommagea tellement le reste de l'édifice qu'on fut obligé de le reconstruire. Seul le chœur gothique fut conservé. La nouvelle église, consacrée en 1810, était une bâtisse assez banale, de style baroque; elle disparut à son tour en 1912 pour faire place à un vaste édifice néogothique, d'après les plans de l'architecte Van Aelst de Bois-le-Duc. Le chœur de 1498 subsiste encore comme chapelle latérale.

En fait de documents graphiques relatifs à l'ancienne collégiale, nous connaissons :

1<sup>o</sup> deux dessins à la plume représentant respectivement l'église vue du sud-est et du nord-est, et ornant une description manuscrite du village écrite en 1826 par le sacristain A. C. Braeke ;

2<sup>o</sup> une vue de l'église prise du côté nord se trouve au bas d'un tableau de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, représentant sainte Ode et conservé actuellement dans la sacristie ;

3<sup>o</sup> un dessin de l'église vue du même côté, daté du 30 septembre 1787, figuré dans l'album du géomètre Verhees.

Les trois premières représentations sont exécutées d'une façon assez sommaire. En outre la date des dessins de Braeke — 1828 — nous fait supposer que celui-ci a dû dessiner de mémoire l'église disparue depuis 1801.

Par contre, le dessin de Verhees est plus explicite et, étant donné l'intérêt que son auteur portait aux édifices romans, nous pouvons le considérer comme exact, du moins dans ses grandes lignes.

(1) Dans l'église actuelle une inscription du XVI<sup>e</sup> siècle, copie probable d'une inscription plus ancienne, relate le fait.



D'après ce dernier document, l'église, de forme basilicale, comprenait une nef avec collatéraux précédée d'un clocher occidental. Il n'y avait pas de transept, la grande nef se prolongeant directement par un chœur à terminaison polygonale. Le chevet à trois pans et les deux travées orientales de ce chœur, qui subsistent encore actuellement, forment une construction en brique, de style gothique, datant de 1498; d'après le dessin de Braeke, une annexe, désignée sous le nom de « gerfkamer » (chambre des dîmes) (1), était accolée du côté sud contre la partie antérieure du chœur.

Le reste de l'église, bâtie en tuf (2), devait appartenir à une construction romane. La nef comptait cinq travées, à juger d'après le nombre de fenêtres et la claire-voie supérieure. Mais le bas-côté nord se prolongeait le long des deux premières travées du chœur (3), disposition qui est assez anormale dans nos contrées, du moins pour une église romane sans transept; d'autre part, cette partie du chœur, bâtie en tuf et dépourvue de contreforts, semble avoir appartenu à la construction romane, avec laquelle elle disparut d'ailleurs en 1808.

Il nous semble dès lors parfaitement plausible d'admettre que l'avant-chœur formait primitivement les deux travées orientales de la nef qui en avait donc compté jadis sept au lieu de cinq. Plus tard, soit lors de la reconstruction du sanctuaire en 1493, soit lors de son appropriation au culte réformé en 1741, on y incorpora une partie du vaisseau et on maçonna à la hauteur de la cinquième travée un pignon séparant les combles de la nef de ceux du chœur. Les deux fenêtres orientales de la claire-voie supérieure furent élargies, et leur seuil fut reporté plus bas, le demi pignon qui terminait primitivement le comble

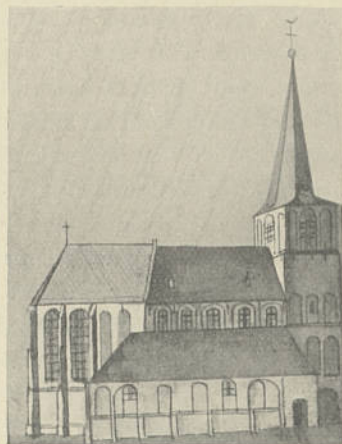


FIG. 110. ANCIENNE COLLÉGIALE DE  
ST-OEDENRODE EN 1788.  
(D'après un dessin de Verhees.)

(1) SCHUTJES, *op. cit.*, *ibidem*.

(2) D'après le témoignage de Verhees et de Schutjes, témoignage confirmé par les restants de murs retrouvés lors de la démolition de l'église en 1908.

(3) L'emplacement de ce prolongement du bas-côté sud est occupé par la « gerf-kamer ».

en appentis des bas-côtés fut abattu et la toiture de la nef latérale nord fit désormais retour d'angle à son extrémité orientale. Du côté sud, l'édification de l'annexe se fit aux dépens des deux dernières travées de la nef. Cette annexe a probablement été bâtie lors de l'agrandissement du chœur vers l'ouest (1).

Les cinq fenêtres hautes, restées intactes, étaient encadrées par des arcades retombant sur des bandes murales. Des arcades semblables ont aussi encadré les fenêtres des nefs basses mais, à la suite de remaniements, elles avaient disparu, du moins du côté nord, à l'exception de celle de la seconde et de celles des deux dernières travées, comptées à partir de l'ouest. Aux autres travées, le dessin de Verhees nous montre encore les parties inférieures des pilastres en dessous du larmier horizontal. Celui-ci, manifestement ajouté après coup, marquait la hauteur du seuil des fenêtres, qui ont elles-mêmes subi des remaniements, car elles ne se trouvaient plus dans l'axe des arcades. La première travée à partir de l'ouest n'avait pas de fenêtre, mais était occupée par une entrée latérale.

La nef centrale avait la même largeur et la même hauteur que le chœur gothique, soit respectivement 8 mètres et 11<sup>m</sup>50 (jusqu'à la naissance des combles).

Le clocher, bâti vraisemblablement sur plan carré, était divisé à l'extérieur en trois sections par des cordons horizontaux. La moitié inférieure de la première section était pourvue, au moins sur les faces latérales, d'une grande arcade aveugle; la moitié supérieure montrait trois arcades simulées, séparées par des bandes murales. La présence de ces dernières nous amène à rejeter l'hypothèse d'après laquelle l'arcade inférieure se serait ouverte primitivement sur des bas-côtés se prolongeant le long de la tour; en effet dans ce cas il n'y aurait pas eu lieu de décorer la partie du mur sise au-dessus de l'arcade, puisqu'elle était condamnée à être cachée par les combles de l'annexe.

Les trois arcades simulées se répétaient dans la zone inférieure du second étage; une meurtrière était percée dans l'arcade du milieu; la partie supérieure de cette section de la tour ne présentait aucune décoration. A cet étage, réservé aux cloches, se trouvait dans chaque face une ouïe en arc brisé, divisée en deux ouvertures secondaires. Les ouïes

(1) Dans ce cas, 1491 serait la date la plus probable de ce travail. En effet le nom de « gerfkamer » semble désigner une construction bâtie encore par le chapitre.



étaient flanquées de part et d'autre par une arcade aveugle. L'espace plein interrompant brusquement le système de décoration extérieure de ce clocher, lui donnait un aspect disparate et peut suggérer l'hypothèse d'un remaniement, d'autant plus que l'arc brisé se montrait à l'étage supérieur. Notons toutefois ici qu'il ne faut pas trop se fier à Verhees en ce qui concerne le tracé des arcs : et il faut aussi prendre en considération qu'il rendait quelquefois d'une façon assez inexacte la décoration extérieure des clochers. Toute conclusion relative à cette tour nous semble par conséquent hasardeuse. La flèche octogonale à pans coupés remonte tout au plus au xvii<sup>e</sup> siècle (1).

Nous ne savons rien de précis quant à l'ordonnance intérieure de l'ancienne collégiale. Le nombre impair des travées semble exclure toutefois l'existence de « Stützenwechsel » ou de voûtes (2). Nous sommes donc en droit de supposer que c'était une basilique à supports uniformes — probablement des piliers carrés — et à plafond plat.

Pourtant Schutjes rapporte que lors de l'incendie de 1583, les voûtes s'effondrèrent ; mais il est fort probable qu'il s'agit ici, soit de voûtes gothiques par lesquelles la nef aurait été recouverte après coup, soit des voûtes du sanctuaire. Cette dernière explication nous paraît être la plus admissible, puisque, lors de la dernière restauration du chœur on y découvrit les traces de voûtes disparues depuis.

Il est quasi certain que le transept faisait également défaut dans le plan original ; quant au chœur primitif il devait avoir la même largeur que la nef, qui est d'ailleurs celle du chœur gothique, mais il était probablement moins élevé que celui-ci.

Nous ignorons la date exacte de la construction de la partie romane. Pourtant nous sommes en droit de supposer que cette église a probablement été bâtie, soit au début du xii<sup>e</sup> siècle à l'occasion du transfert des reliques de sainte Ode, soit vers le milieu du même siècle lors de la fondation du chapitre.

Nous pensons qu'il faut s'en tenir de préférence à la première de ces hypothèses. En effet le système de décoration des murs extérieurs de la nef au moyen d'arcades encadrant les fenêtres, se rencontre dans la

(1) Schutjes rapporte que le clocher resta dépourvu de flèche jusqu'à la trêve de XII ans.

(2) A moins d'admettre des ordonnances, exceptionnelles dans nos contrées, comme celle de Saint-Barthélemy à Liège ou comme celle de l'abbatiale de Laach.

région de la Meuse et du Bas-Rhin, surtout dans des constructions du XI<sup>e</sup> siècle ou antérieures à cette époque. Nous citons comme exemple la basilique carolingienne de Saint-Servais à Maastricht, les églises Saint-Denis à Liège, de Hastière (1033-1035), de Celles, de Nivelles (1046), de Saint-Pierre (1053) et de Saint-Jean (1054) à Utrecht.

Les églises du XII<sup>e</sup> siècle, par contre, ont plutôt leurs murs latéraux ornés de corniches d'arcatures à bandes murales, p. ex. Saint-Barthélemy à Liège, l'église de Heerlen, l'abbatiale d'Affligem (1129), l'église du prieuré de Postel (1), l'abbatiale de Parc. Toutefois le clocher de Sint-Oedenrode présente une décoration assez riche pour une tour datant du début du XIII<sup>e</sup> siècle. Peut-être était-il postérieur à la construction de l'église.

### LA CHAPELLE NOTRE-DAME A OORSCHOT

Dans le village d'Oorschot on remarque, à proximité de la vaste église collégiale dédiée à Saint-Pierre, une ancienne chapelle qui est un des rares édifices romans encore existant en Campine. Cet oratoire, connu sous le nom de chapelle Notre-Dame, fut confisqué par les États en 1648, et servit depuis 1659 de poids public, de boucherie et éventuellement aussi de marché couvert. Lorsque, en 1800, les réformés durent rétrocéder la grande église aux catholiques, l'ancienne chapelle fut aménagée pour l'exercice du culte protestant. Le chœur, qui avait été reconstruit pendant la période gothique, fut alors démoli, à l'exception de sa première travée.

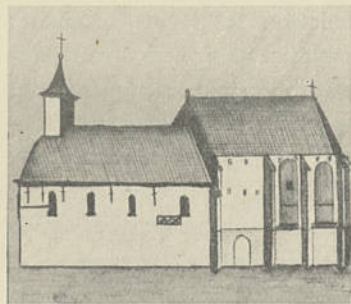


FIG. 111. CHAPELLE NOTRE-DAME  
A OORSCHOT EN 1790.  
(D'après un dessin de Verhees.)

Les fenêtres de la nef romane, qui jusque alors avaient conservé leur forme primitive (témoin un dessin de Verhees de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle), furent alors condamnées et remplacées par des fenêtres modernes.

L'édifice dont les murs sont actuel-

(1) Parmi les églises du XII<sup>e</sup> siècle à fenêtres encadrées d'arcades murales, nous ne connaissons guère que la collégiale de Looz (1131) et quelques églises à nef unique (Wadenoien, Kerkwijk [Gueldre]).



lement entièrement couverts de lierre, se prête fort peu à un examen approfondi. Heureusement nous possédons deux photographies prises par ordre du gouvernement néerlandais avant que la plante parasite eût accompli son œuvre.

*La chapelle  
Notre-Dame  
à Oorschot.*

La nef est une simple salle de plan rectangulaire, construite en tuf d'appareil régulier, et recouverte d'un plafond plat. Elle est éclairée de

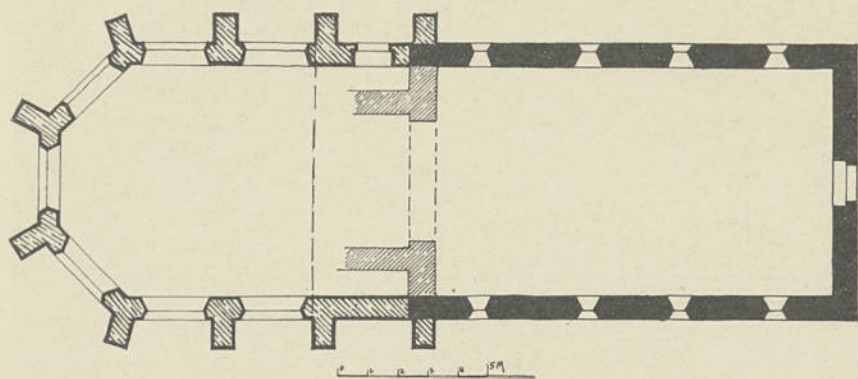


FIG. 112.

CHAPELLE NOTRE-DAME A OORSCHOT. ÉTAT EN 1800. (PLAN.)

(Restitution de l'auteur.)

chaque côté par deux fenêtres modernes; les traces des baies primitives se voient clairement sur les photographies susdites. Ces ouvertures sont au nombre de quatre dans chacune des faces latérales, elles sont d'ailleurs marquées sur le dessin de Verhees; elles étaient en plein cintre et larges d'environ 0<sup>m</sup>80.

Dans l'axe de la façade occidentale se trouvait une porte en arc surbaissé, actuellement bouchée. C'est vraisemblablement l'entrée primitive, puisqu'on ne découvre aucune trace de porte dans les autres murs.

La partie supérieure de la façade est divisée en quatre panneaux oblongs, séparés par des bandes murales reliées entre elles par des arcatures. Il ne reste plus aucune trace du chœur primitif; comme dans d'autres églises romanes à nef unique, il aura été probablement d'une largeur moindre que celle du vaisseau. La chapelle n'a pas de clocher; une tourelle en bois couronne actuellement la façade.

Verhees reproduit deux pierres sculptées qui se trouvaient encastées

*Quartier de  
Bois-le-Duc.*

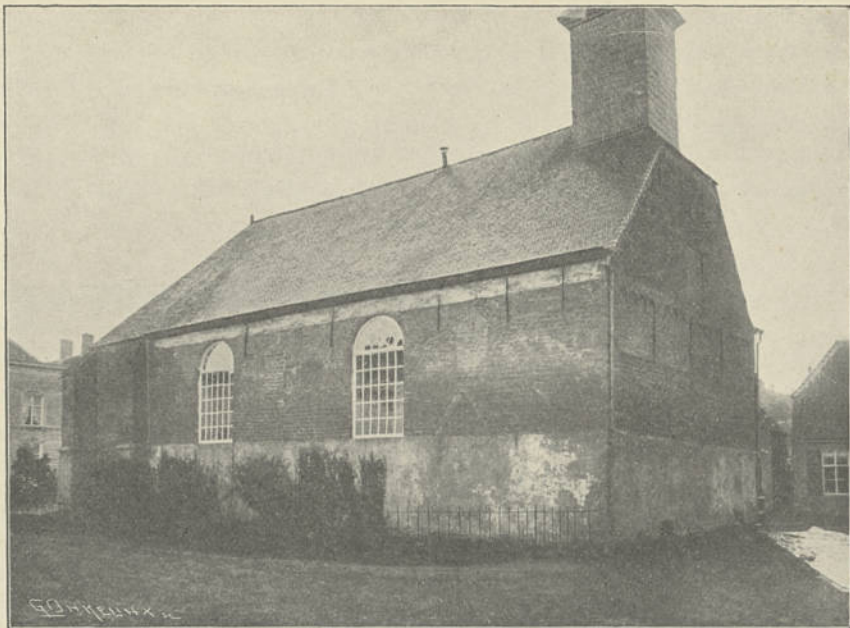


FIG. 113.

CHAPELLE NOTRE-DAME A OORSCHOT. VUE EXTÉRIEURE.  
ÉTAT EN 1891.

(Photo « Bureau voor Monumentenzorg », La Haye.)

à l'extérieur dans les parois latérales de la nef, à l'ouest et un peu en dessous du seuil de la fenêtre romane la plus proche du chœur. Ces pierres étaient divisées en deux compartiments de forme oblongue : dans celui de gauche se trouvait, du côté sud, une croix pattée et du côté nord, une croix de saint André. Dans l'autre compartiment étaient sculptées des représentations d'animaux : celle du côté nord présentait de vagues ressemblances avec un oiseau, tandis que l'autre pourrait avoir représenté un cheval.

### L'ANCIENNE ÉGLISE DE GEMONDEN

L'ancienne église Saint-Lambert à Gemonden, démolie en 1824, nous est connue par quatre dessins de l'album de Verhees qui reproduisent le plan terrier et trois vues de l'édifice prises, respectivement du nord-



est, du sud-est et du sud-ouest (1). Tous ces croquis portent la date du 14 mai 1787. Le dernier de ceux-ci a été reproduit en marge d'une carte de la wateringue des « Vier gemalen », également de la main de Verhees.

Celui-ci semble avoir témoigné un certain intérêt à cet édifice dans lequel il croyait voir une construction antique (2).

C'est évidemment à tort qu'il a vu du romain là où il n'y avait en réalité que du roman. Mais par suite de cette erreur, Verhees s'est donné la peine de rendre assez minutieusement les détails de la partie de l'église construite en tuf, et d'indiquer sur le plan et sur les représentations de l'édifice la différence de matériaux.

Dans l'état où elle se trouvait en 1787, l'église de Gemonden se composait d'une tour carrée occidentale, d'une nef plus large, profonde de trois travées et flanquée d'un collatéral nord qui se prolongeait le long du clocher. Le chœur, qui faisait suite au vaisseau, se terminait par un chevet à trois pans; du côté nord un croisillon s'ouvrait sur la première travée du sanctuaire.

L'église est construite en briques, à l'exception du rez-de-chaussée de

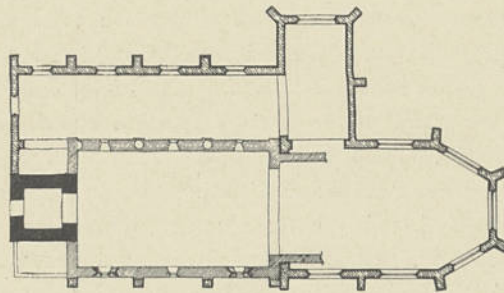


FIG. 114.

ANCIENNE ÉGLISE DE GEMONDEN.  
(PLAN.)

(Restitution de l'auteur.)

(1) L'église de Gemonden, une « quarta capella », était incorporée au chapitre de Boxtel, qui avait la collation de la cure jusqu'au traité de Munster. L'église servit depuis lors au culte réformé. Lorsqu'elle fut restituée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle aux catholiques, ceux-ci la trouvèrent tellement délabrée, qu'ils continuèrent à se servir de leur église-grange. Enfin en 1874, l'édifice était si caduc qu'on dut le démolir. SCHUTJES, *op. cit.*, t. III, p. 714.

(2) Il accompagne ses dessins du commentaire suivant : « het gedoolte dat met tras of duifsteen gemaakt is, is naar alle waarschijnlijkheid nog overgebleven van een Romeijnsch gebouw of heijdenschen tempel, zooals den tufsteen in het zijden van de kerk en aan den toren zig vertoondt; het lang en smal glas in het midden van de muur dat also in die muere gebouwd is, overeenkomstig met de ligten der oudtheyd in de heijde of Romeijnsche tempelen gemaakt; de twee andere glasramen zijn bij het herbouwen van de kerk in het tijdvak verbreedt zooals zij zich nu bevinden »...

*Quartier de  
Bois-le-Duc.*

la tour et de la partie inférieure (environ les deux tiers) du mur latéral sud de la nef, qui constituent les restes de l'oratoire roman primitif. Celui-ci reçut un nouveau chœur et fut agrandi d'un bas-côté et d'un bras de transept pendant la période gothique, probablement dans le courant du xv<sup>e</sup> siècle.

La partie du mur sud bâtie en tuf était couronnée par une corniche d'arcatures, interrompue par des contreforts en briques qui ont été ajoutés lors de l'exhaussement du vaisseau. Ces contreforts cachaient probablement les bandes murales qui marquaient les divisions de la construction romane. Dans la première et dans la troisième travée, des fenêtres gothiques coupaient la série des arcatures, mais dans la seconde travée, la disposition primitive avait été conservée intacte : l'arcature médiane y encadrait l'archivolte d'une petite fenêtre cintrée (1). Nous avons donné à cette arcature, dans notre essai de restitution, une largeur plus grande qu'aux autres, quoique Verhees, peu scrupuleux du reste, n'ait pas marqué cette différence. Car si nous attribuons la même largeur aux sept arcatures que comporte chaque travée, la baie romane n'aurait eu qu'environ 0<sup>m</sup>20 d'ouverture, mesurée au ras du parement du mur, ce qui aurait été une largeur par trop minime.

D'ailleurs, dans beaucoup d'autres cas d'une telle disposition qui nous sont connus, l'arcature qui encadre la fenêtre est plus large que les autres. Nous en avons vu un exemple au clocher de Berlicum; nous pouvons citer en outre la claire-voie supérieure de l'église d'Ophoven (Heinsberg) et de l'abbatiale de Parc, de l'église Pafrath (Mülheim) et de celle de Spiel (Juliers); le chœur de Wittau (Neuss), les collatéraux de Notre-Dame à Maastricht, les clochers de Ober-Landorf (Mülheim), de Meeuwen (Pays de Heusden) et la nef de l'église de Hendrik-Ido-Ambacht; ces deux dernières constructions remontent à l'époque gothique, mais sont d'inspiration romane.

En dessous de cette petite fenêtre se trouvait une entrée latérale. Le rez-de chaussée de la tour communiquait avec la nef au moyen d'une arcade. On y avait directement accès de l'extérieur par une petite porte qui était probablement primitive. Elle



FIG. 115.  
ANCIENNE ÉGLISE DE GEMONDEN.  
ÉLEVATION LATÉRALE. ÉTAT PRIMITIF.  
(Restitution de l'auteur.)

(1) Le vitrail romain de Verhees !



était percée dans l'axe de la façade occidentale et surmontée d'un petit œil-de-bœuf.

Les deux étages du clocher étaient construits en briques. Ils avaient tous deux leurs angles renforcés de bandes murales reliées par une corniche d'arcatures. Le premier étage était éclairé par un oculus percé dans la paroi ouest et par deux meurtrières, aménagées dans les faces latérales; le second étage, à la naissance duquel le parement extérieur présentait un retrait assez accentué, était pourvu de deux ouïes de chaque côté.

Cette tour, prise dans son ensemble, avait incontestablement le caractère d'une construction romane, mais les clochers, en briques de la Campine conservent jusqu'à la fin du moyen âge un aspect plus ou moins roman (1). Comme, nous ne disposons d'autres documents dans le

cas qui nous occupe que d'un dessin somme tout assez sommaire, il est difficile pour nous d'établir avec certitude si les deux étages de la tour de Gemonden étaient contemporains de la construction primitive ou si c'étaient des travaux d'agrandissement de celle-ci. On pourrait également imaginer une solution intermédiaire, qui consisterait à admettre que, après qu'on eut édifié la base du clocher en même temps que la chapelle romane, on aurait bâti le reste de la tour après un arrêt plus ou moins long dans les travaux. Pendant ce temps l'usage de la brique se serait substitué à celui du tuf, ce qui se fit dans le nord du Brabant au cours du XIII<sup>e</sup> siècle.

Nous ne savons rien de précis au sujet du chœur primitif; par analogie avec d'autres édifices sans bas-côtés, nous le supposons de largeur moindre que la nef.

(1) Par exemple les clochers de Lierop, Esch, Tongerlee, Deurne, Middelbeers, Lieshout.

*L'ancienne  
église de  
Gemonden.*



FIG. 116. ANCIENNE ÉGLISE DE GEMONDEN EN 1780.  
(D'après un dessin de Verhees.)

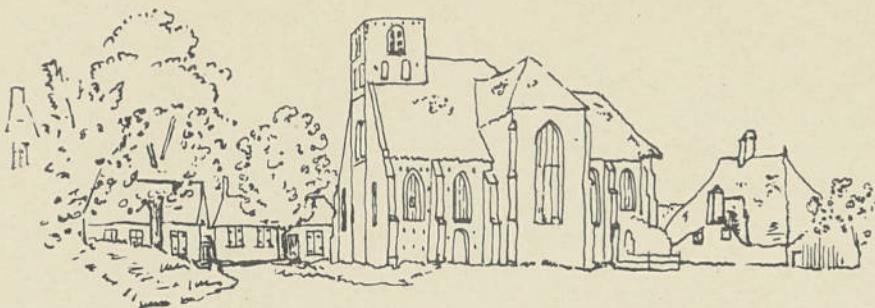


FIG. 117.

ANCIENNE ÉGLISE SAINT-PIERRE A VUCHT.

(D'après un dessin de Spilman.)

### L'ANCIENNE ÉGLISE SAINT-PIERRE A VUCHT

L'église Saint-Pierre (1), qui desservait une des deux paroisses que comprenait jadis l'important bourg de Vucht, fut confisquée par les protestants en 1648. En 1824 elle fit retour aux catholiques, qui l'agrandirent et la reconstruisirent en partie. Enfin, en 1884 elle fut entièrement démolie pour faire place à un édifice néo-gothique d'un goût douteux.

Comme documents relatifs à l'ancienne église nous possédons, outre un plan terrier et une vue latérale figurant dans l'album de Verhees, un plan terrier à plus grande échelle, exécuté probablement en vue de l'agrandissement de 1824, et deux dessins à la plume de H. Spilman (2) représentant l'édifice vu du sud-ouest (3).

Le chœur, le transept, la nef et ses collatéraux doivent avoir appartenu à la fin de la période gothique. Les bas-côtés se prolongeaient de part et d'autre du clocher occidental. Celui-ci était peu en harmonie avec les proportions des autres parties de l'église ; construit d'ailleurs en tuf (4), il remontait vraisemblablement à l'époque romane.

Cette tour, bâtie sur plan carré, avait un rez-de-chaussée communi-

(1) Depuis 1399, cette paroisse était incorporée au chapitre d'Eindhoven. SCHUTJES, *op. cit.*, t. V., p. 844.

(2) Né à Amsterdam en 1721, décédé à Haarlem en 1784.

(3) Le second plan terrier et un des dessins sont conservés dans l'atlas topographique du « Noord-Brabantsch Genootschap » à Bois-le-Duc ; le second dessin se trouve au cabinet des Estampes à Amsterdam.

(4) D'après le témoignage de SCHUTJES, *op. cit. ibid.*



quant par trois arcades respectivement avec les nefs latérales et avec le vaisseau central. D'après les anciens plans terriers, mentionnés plus haut, le mur ouest du clocher était moins épais que les autres parois, ce qui aurait été une disposition assez peu ordinaire. Nous inclinons à attribuer cette anomalie à un remaniement ou à une reprise en sous-œuvre de la partie inférieure de cette face de la tour, ce qui eut lieu probablement lorsqu'on y aménagea une porte d'entrée (ou une fenêtre), ouverture qui primitivement faisait défaut de ce côté.

Outre le rez-de-chaussée, le clocher comporte trois étages, marqués par des cordons horizontaux. Les deux premiers ont chacune de leurs faces décorées de deux arcades simulées ; le troisième montre de chaque côté une ouïe géminée. Il ne nous paraît pas impossible que cet étage ait été ajouté après coup, lors de la reconstruction de l'église à l'époque gothique, et que les fausses arcades du second étage seraient en réalité les anciennes ouïes romanes condamnées depuis lors. D'ailleurs ces ouïes sont trop étroites et trop distantes l'une de l'autre pour avoir été des arcades décoratives. On pourrait hésiter devant la forme cintrée qu'avaient les ouvertures de l'étage supérieur (d'après les dessins de Spilman), mais dans la réalité ces arcs en plein cintre peuvent avoir été tout aussi bien des arcs surhaussés, forme employée plus d'une fois pour les ouïes dans les clochers du Brabant septentrional.

En l'absence de documents, il est difficile de se prononcer au sujet de l'église romane. Les ouvertures qui faisaient communiquer les bas-côtés avec la tour étaient-elles primitives? Dans ce cas, nous aurions eu un édifice à collatéraux prolongés le long du clocher. Mais rien ne prouve que ces arcades soient originales ; elles avaient peut-être été percées après coup, comme à l'église de Hombeek.

## L'ANCIENNE ÉGLISE DE DRUNEN

L'ancienne église Saint-Lambert à Drunen (1), démolie vers 1880, était, suivant un dessin de l'album de Verhees, un édifice de la fin de la période gothique, précédé à l'ouest d'un clocher plus ancien, de construction très

(1) Le *jus patronatus* fut accordé en 1233 à l'abbaye de Tongerlo. SCHUTJES, *op. cit.*, t. III, p. 492.

*Quartier de  
Bois-le-Duc.*

simple et probablement romane. L'étage supérieur, marqué par un retrait assez considérable du parement extérieur, avait chacune de ses faces percée d'une ouïe cintrée. L'étage d'en dessous était éclairé de chaque côté par une meurtrière. Pour les mêmes motifs que nous avons énoncés au sujet de l'église de Heesch, nous supposons que cette tour avait été construite en briques.



FIG. 118.

ANCIENNE ÉGLISE DE DRUNEN EN 1787.  
(D'après un dessin de Verhees.)



---

## CHAPITRE V

---

### *Caractéristiques de l'architecture romane en Brabant.*

---



MONSIEUR le chanoine Lemaire a été le premier à dégager les caractères propres à l'architecture romane du Brabant. Son travail facilitera le nôtre. Nous pouvons nous contenter de reprendre ses conclusions en les complétant ou en les modifiant s'il y a lieu. Là où nous n'avons rien à ajouter à ses constatations, nous nous permettrons de renvoyer le lecteur à son ouvrage.

#### SITE ET ORIENTATION

Dans la partie méridionale du Brabant, où le sol est ondulé, les églises sont, ou bien situées sur le sommet d'une colline, ou bien, ce qui est le cas le plus fréquent, bâties en contrebas sur la pente d'une hauteur.

Des exemples typiques de cette dernière disposition se rencontrent à Berthem, Sainte-Vérone, Bierbeek, Ernage, Lennik, Goyk, Hennuyères, Bousval, Sainte-Gudule à Bruxelles, etc.

Dans la vallée inférieure de la Senne, les églises de Sempst, de Hombeek et de Leest se trouvent sur les légères éminences qui délimitent la vallée du côté ouest. Les églises sont situées ordinairement au centre de l'agglomération. Toutefois lorsque, comme à Berthem, le village occupe la vallée d'une rivière, le temple se trouvera quelque peu à l'écart. D'ailleurs, les églises situées dans le fond, à proximité des cours d'eau, sont rares dans le sud du duché. Tel est pourtant le cas pour les églises de Malèves-Sainte-Marie, de Meldert, de Zétrud, de Neerheilissem (1), de Hoxem, de Basse-Wavre.

(1) Les églises de Neerheilissem et de Tourinnes-la-Grosse, qui appartiennent au style de transition, n'entreront qu'accidentellement en ligne de compte et seulement à titre de comparaison.

*Caractères de  
l'architecture  
romane.*

L'église Saint-Pierre à Louvain occupe, depuis l'époque romane, le centre d'une étoile, dont les rayons seraient formés par les artères qui mettent la ville en communication directe avec Bruxelles, Malines, Tirlemont, Tervuren et Namur. Les églises de Broechem et de Contich, situées dans la partie plate du Brabant, se trouvent également au carrefour des chemins qui rayonnent du centre du village vers les alentours ; celles de Etten et de Sint-Oedenrode ont été bâties, comme d'ailleurs la plupart des églises de la Campine, à proximité d'une vaste place triangulaire nommée « biest », qui forme le noyau de l'agglomération.

Les chapelles de Gemonden et de Dennenburg, construites dans un terrain d'alluvion, sont juchées sur un tertre, probablement d'origine artificielle.

D'après le chanoine Laenen (1), la plupart des villes brabançonnaises se composaient à l'origine de deux agglomérations distinctes, ayant chacune son église : la population servile et celle des *ministeriales* était groupée autour du *castrum*, dans l'enceinte duquel se trouvait le premier temple ; le *vicus* était l'agglomération habitée par les marchands et les hommes libres en général.

A Louvain, à Malines et à Bruxelles, l'église domaniale se trouvait dans le *castrum*, qui occupait une île de la rivière, tandis que l'église du *vicus* était située sur la hauteur.

D'après le même auteur, les églises paroissiales de la partie méridionale du duché, en particulier celles du Brabant Wallon, seraient à l'origine des chapelles castrales (1). Il importe de signaler en l'espèce la situation de l'église de Zétrud dont le clocher est encore actuellement englobé dans les dépendances du château. Celui-ci date, il est vrai, seulement du xviii<sup>e</sup> siècle, mais occupe l'emplacement d'une construction beaucoup plus ancienne.

L'abbaye d'Affligem est bâtie sur une hauteur, conformément à l'habitude des Bénédictins.

Peu d'églises sont exactement orientées. Presque toutes ont leur axe déclinant plus ou moins vers le nord. Cette déviation est sensible aux églises de Humbeek, Haren, Meldert, Cumplich, Hakendover, Overlaar, Hennuyères, Roux-Miroir, Orp, Folx-les-Caves, Jandrain, Nivelles.

(1) Kan. D' J. LAENEN, *op. cit.*, p. 45 et suiv.

(2) LAENEN, *op. cit.*, p. 10 et suiv.



L'ancienne église de Ramillies était même totalement orientée vers le nord. Il n'y a guère que les églises de Humelgem et de Watermaal dont l'axe incline plutôt vers le sud.

(Pour les cimetières, voir LEMAIRE, p. 264.)

*Caractères de  
l'architecture  
romane.*

## MATÉRIAUX ET APPAREILS

Les constructeurs du Brabant ont généralement employé dans la construction les matériaux dont le transport à pied d'œuvre offrait le moins de difficultés, soit qu'on pût les extraire dans les environs immédiats, soit qu'on eût des communications faciles avec les endroits d'où ils provenaient.

Les pierres employées sont presque toutes extraites du sol même de la région. L'espèce la plus commune est le grès sablonneux de formation tertiaire et appartenant à l'étage lédien. Il est assez résistant et était extrait jadis sous forme de moellons plats dans diverses localités comme Machelen, Steenokkerzeel, Steenhuffel, Meldert. La pierre provenant de ce dernier village et d'autres endroits situés à la limite occidentale du duché, se distingue par un teint foncé des autres variétés dont la couleur est plutôt laiteuse.

Ces matériaux étaient d'usage courant à l'époque romane dans la partie sud-ouest du Brabant. La zone où le grès sablonneux était d'un emploi quasi exclusif, s'étendait vers le nord jusqu'à Contich et sa frontière est était déterminée par les points extrêmes suivants : Contich, Broechem, Louvain, Butsel, Cumplich, Meldert, Zétrud, Basse-Wavre, Bousval, Frasnes, Nivelles, Haut-Ittre, Goyk. Le clocher de Bomal et l'église de Glimes constituent des cas isolés de l'emploi du grès à l'est de cette ligne.

La même pierre était également usitée à l'époque romane dans la partie de la Flandre limitrophe du Brabant.

A l'extrême sud du duché on construisait avec moellons de pierre calcaire comme à Hennuyères, Nivelles (transept occidental), Court-Saint-Etienne, Chastre, Ernage, Malèves, Sainte-Marie, Wastinnes, Folx-les-Caves, Hakendover, ou avec moellons de quartzite de Melin, comme à Roux-Miroir. A Mousty le grès blanc, les pierres ferrugineuses, les pierres de Laroche et le silex sont entremêlés. A Folx-les-

*Caractères de  
l'architecture  
romane.*

Caves des blocs de pierre ferrugineuse et du grès se trouvent parmi les pierres calcaires. Le silex et la pierre calcaire sont d'ailleurs employés couramment dans les édifices romans du Hainaut et de la région mosane.

Les églises de Noduwez, de Gossoncourt et de Lincen sont bâties en pierre jaune extraite, soit dans cette dernière localité, soit à Linsmeau. Ce tuf marneux est également usité dans les églises romanes du sud du Limbourg belge.

Par contre le quartzite rose d'Overlaar n'est guère employé qu'aux environs de ce village, notamment à Bunsbeek, à Overlaar même, à Hoxem, Bost, Noduwez; Jandrin, Marilles, au soubassement de l'église de Cumptich et à Orp, mais dans cette dernière construction on s'est servi aussi de silex, de pierre jaune et même de grès.

Le grès ferrugineux semble avoir été dès la période romane le matériau caractéristique du Hageland, à en juger par l'église de Kortrijk-Dutzel, le seul édifice de la région remontant à cette époque. Il est d'ailleurs employé aussi dans la partie ouest du Limbourg, même de très bonne heure, témoin le clocher d'Oostham qui peut être antérieur à l'an 1000.

Dans la partie sud-est du Brabant, on rencontre des blocs de grès ferrugineux disséminés dans une maçonnerie de nature différente. Tel est le cas à Mousty, Wastinnes, Folx-les-Caves, Zétrud, Saint-Quentin à Louvain, Val-Duchesse.

Le tuf n'est guère employé que dans le quartier de Bois-le-Duc (Gemonden, Sint-Oedenrode, Oorschot, Neerlangel, Dennenburg, Vucht) ou dans son voisinage immédiat à l'abbatiale de Postel, qui appartient au style de transition. Cette pierre de formation volcanique et de couleur brunâtre était extraite aux environs de Laach et dans l'Eifel. Elle était d'un usage général à l'époque romane dans la région du bas-Rhin et dans les Pays-Bas du Nord (1). Dans cette dernière contrée le tuf fut presque entièrement supplanté par la brique à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. On trouve dans le Brabant septentrional quelques édifices en briques ayant encore un caractère purement roman, tels que les clochers de Berlicum, de Neerloon et de Vlierden, et probablement aussi ceux de Etten, de Drunen et de Heesch. L'usage de la brique existait même déjà plus au sud, même avant le XIII<sup>e</sup> siècle, témoin les murs de crypte de

(1) Au clocher de Meir, datant du XV<sup>e</sup> siècle, on a employé du tuf provenant sans doute d'un édifice roman.



l'église Saint-Michel à Anvers (vers 1100). Mais dans cette dernière construction la brique est seulement employée comme remplage; le parement extérieur était en pierre calcaire gris-bleuâtre, dite pierre de Tournai.

Celle-ci, qui était également employée à la même époque pour la construction des murs du bourg d'Anvers, est usitée dans presque toutes les constructions romanes de la région de l'Escaut.

L'appareil des édifices bâtis en grès est en général assez irrégulier; il est même très irrégulier dans les églises de Nivelles, Vieux-Heverlee, Berthem, dans la partie inférieure de la tour de Zétrud et dans la nef de Val-Duchesse.

Il est plutôt régulier au clocher de Herent, à l'oratoire de Forest, à la chapelle du Roux à Frasnès, au clocher de Meldert-lez-Tirlemont, à l'église de Winxele, aux clochers de Contich et de Broechem, aux abbayes d'Affligem et de Parc, à l'église Saint-Quentin à Louvain.

Le quartzite de Melin, la pierre calcaire de la Meuse et le silex ne se débitaient qu'en moellons. Il en est de même de la pierre de Tournai et de la pierre brune, du moins pendant la période qui nous occupe.

L'église de Mousty et celle de Kortrijk-Dutzel — cette dernière bâtie en grès ferrugineux — ont l'appareil très peu soigné.

L'emploi du quartzite d'Overlaar entraîne partout l'usage d'une maçonnerie régulière; il en est de même de la pierre jaune de Lincen, excepté toutefois à Lincen même, où l'appareil est assez irrégulier. Les constructions bâties en cette pierre ont les joints peu épais et les clavaux taillés correctement.

Les églises en tuf sont en petit appareil régulier; ce n'est guère qu'à Dennenburg que nous avons une maçonnerie irrégulière. Les briques employées au nord du duché sont des *reuzenmoppen* de grand format, d'une longueur d'environ 0<sup>m</sup>30.

Certaines constructions ont leurs angles renforcés par des arêtières; telles sont entre autres les clochers de Folx-les-Caves, d'Ernage, le clocher et la nef de Val-Duchesse. Dans cette dernière église les arêtières sont en grès ferrugineux, tandis que le reste de la construction est en pierre blanche; à Folx-les-Caves on a employé le grès pour les chaînages d'angle.

Nous avons signalé, dans la description de plusieurs églises, que leurs pavements furent notablement exhaussés dans le cours des âges. On dut se résoudre à cette modification, parce que, après des siècles, surtout dans les vallées, le sol extérieur s'était élevé au-dessus du niveau intérieur des édifices, soit par les alluvions provenant d'inondations, soit par le remblaiement des rues, soit par le lent exhaussement des cimetières. Il en résultait que les églises étaient froides, humides et imparfaitement à l'abri des inondations. Très peu d'édifices ont échappé à ce remblaiement si nuisible à leurs proportions. Nous ne pouvons guère citer comme étant dans ce cas que Bierbeek, Berthem et Nivelles. Ailleurs, par exemple à Parc, Cumptich, Gossoncourt, Saventhem et Lennik-Saint-Martin, le surhaussement n'a pas dépassé 0<sup>m</sup>25. Il varie entre 0<sup>m</sup>25 et 0<sup>m</sup>50 à Ernage, Woluwe Saint-Lambert et Bousval; il dépasse 0<sup>m</sup>50 à Meldert-lez-Tirlemont, à la nef de Zétrud, à Frasnès et à Broechem. Il va jusqu'à 0<sup>m</sup>80 à Eppetegem, Watermaal, Marilles, Lincent; il est plus important encore à Orp-le-Grand, Berlicum, Neerlangel, Winxele, au clocher de Zétrud, à Affligem, Hoxem et Crainhem.

A Affligem la chronique de Regus mentionne explicitement, que lors de la restauration de l'église, après les désastres de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, on exhaussa le niveau intérieur de trois ou de quatre pieds, soit d'environ un mètre (1).

A Val-Duchesse le sol avait été exhaussé à deux reprises différentes : d'abord de 0<sup>m</sup>50, ensuite de 0<sup>m</sup>20. Lors de la restauration on a rétabli le niveau primitif.

## PLANS

Les églises à clocher central sont surtout nombreuses dans le quartier de Bruxelles, principalement dans la zone comprise entre cette dernière ville et Louvain; on n'en trouve aucune dans la partie septentrionale du duché.

A l'exception de l'oratoire de Lelle, qui n'est qu'une simple salle rectangulaire, toutes les églises romanes brabançonnaises se composaient au moins d'une nef et d'un chœur. La séparation entre ce chœur

(1) *Solum in primis a gesto rudi ternos aut quaternos pedes est elevatus.*



et reste de l'église était marquée par une arcade reposant sur des piédroits, dite « arcade triomphale ». Celle-ci peut toutefois avoir fait défaut aux chapelles mononefs de Hottomont et de Lillois, ainsi qu'à Vissenaken.

Dans les églises sans bas-côtés, à l'exception de celle de Haut-Ittre, le chœur a partout une largeur moindre que la nef, ce qui aurait permis, dans la plupart des cas, de placer des autels latéraux de part et d'autre de l'entrée du sanctuaire, disposition dont on a découvert des traces à Val-Duchesse.

Dans cet édifice les murs du chœur atteignent une hauteur moindre que ceux de la nef, tandis que dans les autres églises à vaisseau unique dont le sanctuaire ne sert pas de rez-de-chaussée au clocher, la naissance des toitures des deux parties de l'édifice se trouve au même niveau.

Les bas-côtés ont environ la moitié de la largeur du vaisseau principal, ils sont moins élevés que ce dernier, couverts par des toitures en appentis et éclairés dans chaque travée par une fenêtre. Ils sont terminés à l'est par un mur plat. Dans les églises à collatéraux sans transept le sanctuaire est moins élevé que la nef centrale ; sa largeur est égale à celle du vaisseau, excepté à Berthem et à Sainte-Vérone, où elle est un peu moins grande. Parmi les édifices à nef unique sans clocher, les uns auront eu le chœur terminé par une abside semi-circulaire, telle qu'il en subsiste encore aux églises de Butsel et de Vissenaken, d'autres ont eu un chevet plat, comme à Lillois et à Val-Duchesse ; les deux dispositions se rencontrent également dans des églises mononefs à clocher occidental : la première à Overlaar, la seconde à Leest, Hollomont, Ramillies et Neerlangel.

Les églises à vaisseau unique et à tour centrale ont probablement eu toutes une abside semi-circulaire. Tel est d'ailleurs le cas à Vieux-Heverlee et à Bost, les seuls édifices de cette catégorie dont nous connaissons le mode de terminaison. L'hémicycle semble aussi avoir été de règle pour les églises sans transept à bas-côtés, à en juger du moins d'après celle dont la partie orientale subsiste intacte, telles que Notre-Dame-du-Roux à Frasnes (sans clocher), Berthem, Vossem, Noduwez (clocher occidental), Saventhem, Sterrebeek (clocher central). Par contre à Sainte-Vérone, et probablement à Lennik, le chœur se terminait par un chevet plat ; il en était de même de l'église Saint-Michel à Anvers

*Caractères de  
l'architecture  
romane.*

où en outre une chapelle absidale s'ouvrait dans le mur est du chœur. L'église Notre-Dame d'Anvers avait des bas-côtés se prolongeant le long du chœur, qui avait même hauteur que la nef; il en était de même à Anderlecht où le chevet était à trois pans.

A Berthem et à Frasnès, l'abside était moins élevée que le presbytérium. A Butsel, Overlaar, Berthem, Vossem, Noduwez, elle était éclairée par une seule fenêtre, tandis qu'à Bost, Sterrebeek, Notre-Dame-du-Roux elle était percée de trois ouvertures.

Le transept n'a pas partout la même importance. Il y a des édifices où il est à peine indiqué et où il ne consiste qu'en deux chapelles adjacentes au chœur. C'est le cas à Tourinnes-la-Grosse (transition) et à Noduwez, dont l'église rentre pour le reste dans le type de Berthem. Parfois les arcades qui s'ouvrent dans les croisillons se distinguent des autres par un rayon plus grand. Les bras de la croix sont à peine plus larges que les basses-nefs et dépassent très peu les murs extérieurs. La croisée proprement dite n'y existe pas. Ce devait être le cas à Gossoncourt et probablement aussi à Neerheilsem (transition). Dans les autres églises anciennes le transept est une construction distincte, séparée des nefs par deux gros piliers cruciformes et par une grande arcade. La croisée forme alors le centre de l'édifice, sur lequel se greffent le chœur, la nef et les croisillons. C'est ce qu'on voit à Parc (église sans clocher), à Bierbeek, Cumptich, Orp-le-Grand, Herent, Zétrud (clocher occidental), à Mousty, Uccle, Broechem, Affligem (clocher sur la croisée) et à Nivelles.

A Bierbeek, Zétrud, Orp, Herent, Parc, Mousty, Uccle, Affligem, la croisée dessine en plan une forme sensiblement carrée, de même qu'au transept oriental de Nivelles. Au transept occidental de cette même église, ainsi qu'à Cumptich et à Broechem, la croisée est barlongue, le transept étant moins large que le vaisseau.

Partout, sauf à Parc, les bras du transept sont moins élevés que la nef principale et ils ont sensiblement la même hauteur que le chœur. Parfois, comme à Bierbeek et au petit transept de Nivelles, le faite atteint tout au plus la corniche de la grande nef; d'autres fois, par exemple au grand transept de Nivelles, à Cumptich, à Mousty, à Uccle, à Zétrud, à Broechem et à Affligem, les deux toitures se rejoignent vers le milieu de celle de la nef.

A Eppègem, la travée la plus orientale de la nef, plus large que les



autres, forme un embryon de transept dont le bras septentrional sert de base au clocher. *Plans.*

A Herent, Bierbeek, Mousty, Uccle et Broechem, les croisillons sont de simples travées carrées ou rectangulaires, mais ailleurs on y a greffé des chapelles moins élevées, pouvant contenir des autels latéraux orientés. A Cumptich et à Orp-le-Grand, ces chapelles sont terminées par un hémicycle à cul-de-four.

Dans la première de ces localités elles sont d'importance inégale. A Nivelles et à Parc elles sont rectangulaires, au nombre de six à l'abbatiale norbertine de Parc et de deux à Nivelles, où elles sont situées au milieu du croisillon.

Le sanctuaire de toutes ces églises à transept était vraisemblablement à chevet plat, à l'exception des chœurs occidentaux de Nivelles, aussi bien celui du XI<sup>e</sup> que celui du XII<sup>e</sup> siècle, qui étaient terminés tous deux en hémicycle, et celui de l'église d'Anderlecht, qui avait une abside polygonale. Cette dernière église avait, comme Notre-Dame d'Anvers, des bas-côtés le long du chœur.

Le chœur oriental de la collégiale de Nivelles, ceux de l'abbatiale de Parc, de Sainte-Vérone et de Lennik-Saint-Martin ont seuls la forme d'un rectangle plus ou moins allongé; partout ailleurs cette partie de l'église est bâtie sur plan se rapprochant du carré.

La plupart des églises mononefs avaient leur vaisseau éclairé de trois fenêtres de chaque côté. Tel était le cas à Val-Duchesse, Forest, Lillois, Dennenburg, Saint-Michel à Louvain, Hottomont, Wesembeek, Leest, Neerlangel, Vieux-Heverlee, Bost, Erps-Querbs, Humelgem, et à l'église à bas-côté unique de Vissenaken. Seules les églises d'Oorschot, Perk, Elewijt, Everberg et Ramillies avaient leurs murs latéraux percés de quatre ouvertures. L'oratoire de Lelle n'a que deux baies dans chacune de ses parois nord et sud.

Dans les églises à bas-côtés, le nombre minimum de travées est de quatre, tel est le cas à Saint-Jean à Bruxelles, à Winxele, Heverlee, Noduwez, Marilles, Watermaal, Woluwe Saint-Lambert, Sainte-Vérone, Sterrebeek, Lennik-Saint-Martin, Epegem, Cumptich, Zétrud, Broechem (?). Il y a cinq travées à Parc I, Notre-Dame-du-Roux, Lincent, Kortrijk-Dutzel (?), Vossem, Leefdaal, Herent, Bierbeek, Uccle, Mousty, Les églises de Berthem, Orp-le-Grand, Gossoncourt et Saventhem en comptent six; celles de Sint-Oedenrode et d'Affligem, sept.

*Caractères de  
l'architecture  
romane.*

Enfin la nef de Nivelles a huit travées, divisées par un arc-diaphragme en deux sections de quatre travées chacune.

L'entrée de presque toutes les églises se faisait primitivement, non par l'axe de la façade occidentale, mais par les bas-côtés. Plusieurs églises, celles de Haren, Hakendover, Gossoncourt, Zétrud, Lincint, Bomal, Lathuy, Hottomont, Saint-Quentin à Louvain, Heverlee, Crainhem, Woluwe Saint-Lambert, Wesembeek, Sterrebeek, Saint-Jean à Bruxelles, Vissenaken, Lillois, n'ont jamais eu de porte dans la façade. Pour d'autres, comme Leefdaal, Neerijssche, Winxele, Everberg, Folx-Jes-Caves, Bousval, Meldert-lez-Tirlemont, Vertrijk, Bousval, Lelle, Leest, Sempst, des documents dignes de foi prouvent que la porte actuelle a été percée longtemps après la construction. De très fortes présomptions semblent démontrer le même fait pour d'autres églises. Même des édifices sans clocher occidental étaient dépourvus d'entrée de ce côté; tel est le cas pour les églises de Lillois, d'Everberg, de Sterrebeek, de Saint-Jean à Bruxelles, de Vissenaken. Il n'y a guère que les églises d'Affligem, de Notre-Dame à Anvers, de Herent, de Saint-Michel à Louvain, de Val-Duchesse, de Berlicum, de Vlierden et d'Oorschot, et peut-être celles d'Etten et de Gemonden, dont l'entrée occidentale existait dès l'époque romane. A noter que les cinq dernières se trouvent dans la partie nord du duché.

A Nivelles, à Berthem et peut-être à Lincint, les portes primitives se trouvaient dans le mur occidental des bas-côtés; à Lillois, Vossem, Leefdaal, Vertrijk, Vissenaken, Lathuy, Zétrud, Noduwez, Cumplich, Neerijssche, Tourinnes, Hottomont, Broechem, Gemonden, Sint-Oedenrode, cette porte était percée dans les murs latéraux, quelquefois au nord, le plus souvent au midi. A Dennenburg et à Neerlangel, elle semble avoir existé des deux côtés.

Outre cette entrée destinée au peuple, il y en avait fréquemment une seconde dans le mur méridional du chœur, destinée au clergé. Nous en avons des exemples à Val-Duchesse, Berthem, Leefdaal, Sainte-Vérone, Saventhem, Humelgem, Woluwe Saint-Étienne, Erps, Perk, Elewijt, Neerlangel.

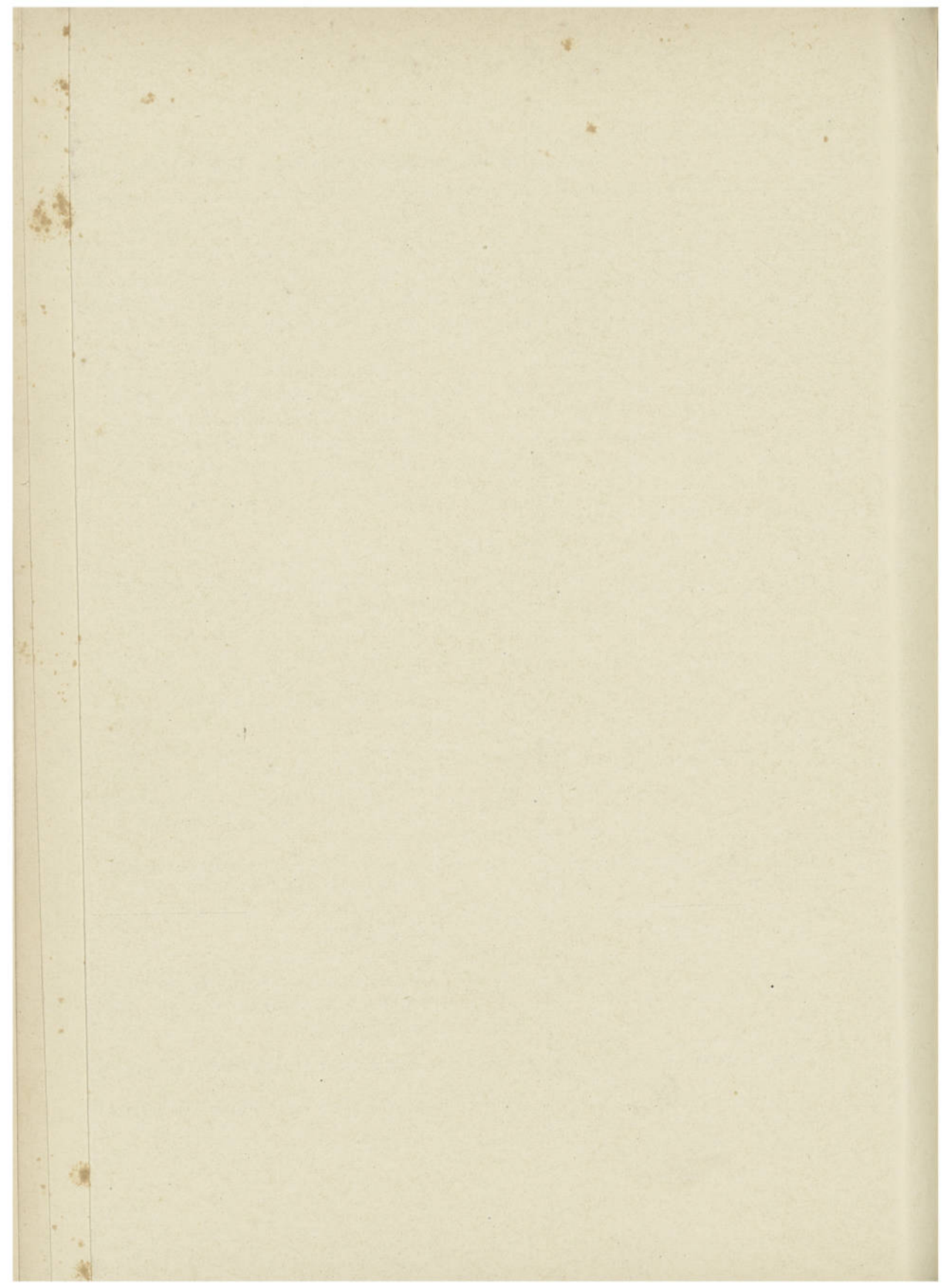


VARIÉTÉS DE PLAN DANS L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE DU BRABANT A L'ÉPOQUE ROMANE

NEFS ET TRANSEPT	ÉGLISES SANS CLOCHER	CLOCHER OU AVANT-CORPS OCCIDENTAL	CLOCHER CENTRAL	DEUX CLOCHERS LATÉRAUX	UN CLOCHER LATÉRAL	PLUSIEURS CLOCHERS	DOUTEUX
Nef unique sans transept.	Lelle, Butsel, Visse-naken I (?) Val-Du-chesse I, Forest, Lillois, Oorschot, Den-nenburg.	St-Michel à Louvain, Malèves, Malèves-Ste-Marie, Wastinnes, Roux-Miroir, Ramillies, Bomal, Hottomont, Lathuy, Overlaar, Hakendover I, Bunsbeek, Kapellen (Hageland), Muisen, Val-Duchesse II, Crainhem, Wesen-beek, Haren, Sempst, Leest, Ernage, Eppen, Gemonden, Vucht, Neerloon, Neerlangel, Vlierden, Heesch (?).	Vieux-Heverlee, Bost, Orbais, Woluwe Saint-Étienne, Everberg, Erps-Querbs, Humelgem, Perk, Elewijt, Hum-beek, Ruisbroek, Steen-huffel, Goik, Maransart, Haut-Ittre.	Neerijssche (?) clochers orientaux.			
Nef avec bas-côté sans transept.	Vissenaken II.						
Nef avec bas-côtés.	N. D.-du-Roux à Frasnes, Saint-Jean à Bruxelles (?).	Sûrement sans transept : St-Quentin à Louvain, Winxle, Berthem, Hever-lee, Hoxem, Noduwez I, Jandrain, Lincant, Marilles, Kortrijk-Dutzel, Watermaal, Woluwe Saint-Lambert, Vossem, Leefdaal, Ste-Vérone, Sint-Oedenrode. Existence du transept douteuse à Velthem, St-Pierre à Louvain, Vert-rijk, Meldert-lez-Tirlemont, Glimes, Ste-Gudule à Bruxelles, Bousval.	Beauvechain, Saventhem, Sterrebeek, Lennik-St-Martin.	St-Michel à Anvers, N. D. à Anvers, clochers orientaux.	Eppegem.		
Nef avec bas-côté et transept.	Parc.	Herent, Bierbeek, Cumplich, Gossoncourt, Zétrud.	Uccle, Mousty, Broechem, Meldert-I.-Alost?			Affigem.	Anderlecht.
Double transept.		Nivelles II.		Nivelles I, clochers occidentaux.			
Douteux.		Folx-les-Caves, Hombeek, Court-St-Etienne, Sauvenière, Contich, Berlicum, Drunen.			Hennuyères.		

Dans le Brabant les églises à clocher central mais sans transept ont le clocher sur le presbytère ; les églises ayant un transept et en outre une tour centrale, ont la tour sur la croisée.

(1) Lorsqu'une église a subi des transformations au cours même de la période romane, nous distinguons ses différents états au moyen des chiffres romains I, II, etc.





Les clochers sont les parties les plus intéressantes de nos églises romanes, d'autant plus qu'il en subsiste un grand nombre et que l'on peut, à leur sujet, pousser l'étude plus loin que pour bien d'autres éléments de la construction.

En parlant du plan, nous avons divisé nos clochers en deux catégories principales, d'après l'emplacement qu'ils occupent devant les nefs ou devant le chœur. Cette division en entraîne une autre en ce qui concerne leur élévation.

Les tours centrales offrent moins de variétés que les tours occidentales. Dans les églises dépourvues de transept, elles occupent l'emplacement du presbyterium. Ces clochers situés sur l'avant-chœur, sont bâtis sur plan se rapprochant du carré à Bost, Saventhem, Humelgem, Perk, Elewijt, Woluwe Saint-Étienne, Ruisbroek, Humbeek, tandis qu'à Vieux-Heverlee, Querbs, Everberg, Steenhuffel, Lennik, Goyk, Haut-Ittre et Sterrebeek, leur plan a la forme barlongue plus ou moins prononcée (1). Ils reposent sur des murs latéraux quelquefois plus massifs que le reste de la construction. Des arcades en plein cintre, retombant sur des piédroits faiblement saillants, s'ouvraient dans la nef et le chœur. Ces arcades primitives avaient été conservées à Ruisbroek, à Bost et à Sterrebeek. Malheureusement elles ne sont plus intactes dans aucune des églises actuellement existantes. Lors de l'extension du chœur, modification qui s'effectua quelquefois dès le XIII<sup>e</sup> siècle, on agrandit ces ouvertures en leur donnant un tracé en arc brisé. C'est le cas de Saventhem, Humelgem, Querbs, Haut-Ittre, Perk, Elewijt, Everberg, Woluwe Saint-Étienne, et Lennik-Saint-Martin; à Humbeek, Goyk et à Steenhuffel, ces arcades furent modifiées dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Il nous reste le tracé primitif d'une seule arcade, celle qui est bouchée dans la façade de Vieux-Heverlee. A Ruisbroek, le presbyterium semble avoir eu un plafond plat; à Sterrebeek il devait exister une voûte d'arêtes. Il est à croire que le premier mode de couverture a prévalu dans les autres églises de cette espèce. D'ailleurs, on eût, semble-t-il, modifié beaucoup moins cette partie de l'édifice si elle avait été voûtée. Or, nous n'avons trouvé dans aucune des églises la

(1) A Sterrebeek et à Haut-Ittre, le long côté de la tour est parallèle à l'axe longitudinal de l'église.

*Caractères de  
l'architecture  
romane.*

moindre trace de piédroit ou d'arc formeret pouvant faire supposer des voûtes; la tour de Vieux-Heverlee qui a le moins souffert de remaniements en est aussi totalement dépourvue. Ce plafond doit s'être trouvé, dans la plupart des cas, à un niveau plus bas que celui de la nef. Ce n'est qu'à Lennik-Saint-Martin que les deux couvertures se trouvaient à la même hauteur.

Parfois, comme à Saventhem, les murs latéraux de la tour sont évidés au rez-de-chaussée en une grande arcade aveugle, dont on s'explique difficilement la raison d'être. A Vieux-Heverlee, cette arcade était entièrement ajourée, ce qui entraînait nécessairement l'existence d'une annexe à côté du clocher. Toutes les tours situées sur le presbyterium ont une porte au midi et plusieurs ont conservé des traces de petites fenêtres (Perk, Saventhem, Vieux-Heverlee, Lennik).

Les étages supérieurs ne présentent rien de bien remarquable. Ordinairement celui qui surmonte le rez-de-chaussée n'est éclairé que par une meurtrière, mais l'étage des cloches a dans chacun des côtés une ouïe à Erps, Querbs, Woluwe Saint-Étienne, Humbeek, Bost; il en a deux à Haut-Ittre, Humelgem, Vieux-Heverlee, Sterrebeek, Ruisbroek, Elewijt, Perk; à Steenhuffel, il y a deux ouïes du côté est et du côté ouest et une seule vers le nord et vers le sud.

Au clocher de Elewijt, la naissance de l'étage des cloches est marquée au dehors par un cordon à profil torique; à Woluwe Saint-Étienne et à Steenhuffel le parement extérieur présente à la même hauteur un retrait amorti par un glacis. Parmi les tours situées sur la croisée, celles de Meldert-lez-Alost, de Mousty et d'Uccle sont bâties sur plan carré; par contre celle de Broechem s'élève sur plan barlong. Ce clocher a, comme celui de Steenhuffel, ses parois nord et sud percée par une ouïe, tandis que les ouïes sont au nombre de deux à l'est et à l'ouest. La tour de Meldert-lez-Alost a deux ouïes de chaque côté, tandis que celle d'Uccle n'en a qu'une seule dans chaque face. Ce dernier clocher est contourné à la hauteur du faite de la toiture de la nef par un glacis amortissant un retrait du parement extérieur.

Le clocher de Nivelles situé sur le carré formé par l'avant-corps et le chœur ouest peut être assimilé à une tour centrale.

La plupart des églises à clocher occidental ont leur tour construite en hors-d'œuvre et sur plan carré. Ce n'est guère qu'à Watermaal, Berlicum, Saint-Michel à Louvain, Zétrud, Haren, Winxele, Muysen, Buns-



beek, Folx-les-Caves que celle-ci présente un plan rectangulaire plus ou moins accentué (1). C'est seulement à Watermaal et à Berlicum que les faces plus larges sont parallèles à l'axe longitudinal de l'église; quant au clocher de Folx-les-Caves, on peut déjà le considérer comme un intermédiaire entre la simple tour et l'avant-corps franchement barlong, telle qu'il devait avoir existé devant l'ancienne église Saint-Pierre à Louvain, et qui occupait toute la façade de l'édifice.

A Louvain, l'avant-corps faisait office de beffroi et était flanqué de deux tourelles d'escalier, de même que celui de Sainte-Gudule de Bruxelles. Nous ignorons si ce dernier avait en plan la forme carrée ou rectangulaire.

A Bierbeek (transition), Hoxem, Saint-Quentin à Louvain, Cumptich, Jandrain, Bousval, Meldert-lez-Tirlemont, le clocher, au lieu d'être isolé, est flanqué de bas-côtés. Il repose, à Jandrain, à Meldert et à Bousval, sur des murs pleins, percés d'ouvertures plus ou moins étroites; à Hoxem et à Saint-Quentin à Louvain, sur des arcades portées par des piliers. Les trois travées ainsi engendrées forment comme un avant-corps séparé de l'église. Si, comme à Hoxem, à Saint-Quentin à Louvain, à Cumptich et à Bousval, la tour, au lieu d'être carrée est oblongue, la ressemblance avec un avant-corps s'accroît. A ce dernier type peut se rattacher le clocher de Sempst, engagé dans une église mononef. A Orp-le-Grand, les parties de l'avant-corps correspondant aux bas-côtés sont surmontées de tours. Enfin, à Nivelles, la disposition est encore plus compliquée, par suite de la combinaison d'un important avant-corps, accolé après coup à un transept avec abside occidentale et clocher central ouest.

Quelques clochers situés près de la frontière sud du duché, ont leur parement extérieur légèrement incliné : tels sont ceux d'Ernage, de Folx-les-Caves, de Bousval, de Malèves-Saint-Marie et de Zétrud; il en est de même de la tour de Vlierden, située dans la partie hollandaise du Brabant.

Plusieurs clochers n'offrent que quatre murs, d'une nudité absolue, sans autres ouvertures que des meurtrières aux étages inférieurs; sans larmiers, plinthes ni cordons. Nous rencontrons de pareilles tours à Berthem, Leefdaal, Heverlee, Watermaal, Haren, Hakendover, Val-Duchesse, Kortrijk-Dutzel, Hoxem, Zétrud-Lumay, Roux-Miroir, Was-

(1) A Leefdaal, le clocher présente en plan la forme d'un quadrilatère irrégulier.

*Caractères de  
l'architecture  
romane.*

tinnes, Malèves-Sainte-Marie, Jandrain, Folx-les-Caves, Hollomont, Ernage, Neerloon. D'autres, comme celles de Vossem, de Sempst, de Woluwe Saint-Lambert et de Neerlangel ont un soubassement. Enfin d'autres encore présentent à l'extérieur une division en étages marquée, soit par des retraits, comme à Crainhem, Bousval, Bunsbeek, Leest, Drunen, Vlierden, soit par des cordons saillants comme à Winxele, Saint-Michel à Louvain, Meldert-lez-Tirlemont, Hombeek, Overlaar, Noduwez, Glimes. La tour de Vertrijk montre un retrait à mi-hauteur, et un cordon à la naissance de l'étage des cloches.

A l'exception de ceux de Herent et d'Affligem, les clochers ornés se rencontrent exclusivement dans la partie septentrionale du duché; telles sont les tours de Vucht et de Sint-Oedenrode, décorées au moyen d'arcades simulées, séparées par des pilastres; celles de Contich, Heesch, Berlicum et Etten qui présentent des corniches d'arcatures. Les deux motifs interviennent dans l'ornementation des tours qui flanquaient la façade de l'abbatiale d'Affligem; il en est de même au clocher de Herent.

Chaque face du clocher de Etten était encadrée de deux bandes murales reliées par une corniche d'arcatures; à Gemonde la même disposition se répétait aux deux étages à Heesch et à Contich, la corniche d'arcatures ne décorait que l'avant-dernier étage (c'est-à-dire le troisième à Heesch et le second à Contich) et elle était interrompue par une bande murale médiane. A Berlicum, aux deux étages inférieurs, les bandes murales sont reliées par une saillie du parement reposant sur des modillons, et à l'étage supérieur par une série d'arcatures. A chaque étage les faces latérales y sont divisées en deux champs par un pilastre. A Vucht, l'avant-dernier étage présentait deux arcades simulées; à Sint-Oedenrode, il y avait au rez-de-chaussée deux rangées superposées de trois arcades chacune, au premier étage il n'y en avait qu'une seule; à l'étage supérieur, chacune des ouïes était flanquée de part et d'autre d'un arc simulé; une disposition analogue se voit encore à Contich. A Affligem, les faces de chaque étage sont divisées en deux panneaux; ceux-ci sont recouverts au rez-de-chaussée et aux deux étages inférieurs par une arcade, aux trois étages supérieurs par une corniche d'arcatures.

Au clocher de Herent, les faces libres comprennent à chaque étage trois sections; celles du premier étage sont séparées par des pilastres reliés par des arcatures sur modillons; celles de l'étage suivant sont marquées par deux colonnettes accouplées, supportant des arcades entre-



croisées, qui se rejoignent dans l'intervalle sur des corbeaux; enfin à l'étage supérieur l'arc surbaissé à trois lobes qui encadre les ouïes est flanqué, de chaque côté, de deux arcs simulés. Les arcades décoratives de ce dernier étage sont séparées par des colonnettes simples.

Notons également que le rez-de-chaussée des tourelles d'escalier qui flanquent l'avant-corps de Nivelles, est orné d'arcatures qui retombent alternativement sur des modillons et sur des bandes murales.

Signalons en passant que le clocher orné d'arcatures ou d'arcades aveugles, rare dans le sud du Brabant à l'époque romane, s'y rencontre plus fréquemment pendant la période de transition, entre autres à Saint-Jacques à Louvain et à l'église de la Chapelle à Bruxelles, aux églises d'Assche et de Baardegem.

Il reste en usage durant toute la période gothique dans le nord du duché, où plusieurs tours en brique du xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècle ont encore conservé un caractère quasi-roman (1).

Les clochers normés ont leurs étages marqués, soit par des cordons comme à Contich, à Vucht et à Herent, soit par des retraites du parement extérieur, comme à Berlicum et à Gemonden.

La corniche de quelques tours situées dans la partie sud-est de l'ancien duché est supportée par des corbeaux; tel est le cas à Roux-Miroir, Wastinnes, Zétrud, Overlaar et Hoxem.

Presque tous les clochers ont une ou deux ouïes par côté. Il s'en trouve une seule à Leefdaal, Vossem, Herent, Val-Duchesse, Ernage, Sauvenière, Malèves-Sainte-Marie, Folx-les-Caves, Jandrain, Lincet, Contich, Drunen, Sint-Oedenrode, Heesch, Neerloon, Neerijssche; deux ouïes dans Saint-Michel à Louvain, de Berthem, de Kortrijk-Dutzel, de Vertrijk, d'Overlaar, de Zétrud, de Meldert, de Bousval, de Wastinnes, de Winxele, de Woluwe Saint-Lambert, de Velthem, de Haren, de Wesembeek, de Watermaal, de Hombeek, de Leest, d'Etten, de Berlicum, de Neerlangel, de Vlierden et dans les tours flanquant la façade de l'église d'Affligem.

Le clocher de Hoxem, bâti sur plan oblong, a ses faces est et ouest percées de deux ouïes, tandis qu'il n'y en a qu'une seule du côté nord et sud; celui de Contich, qui a une seule ouïe dans chacune des faces libres, en a deux dans sa face est; à Bunsbeek, il en existe une du côté nord, est

(1) VOIR LEURS ET SMITS, *Kempische torens*, revue *Oud-Holland*, 1917, 1918, 1921.

*Caractères de  
l'architecture  
romane.*

et sud, mais la face ouest est complètement aveugle ; à Roux-Miroir, on peut voir deux ouïes dans chacune des parois nord et est, et une seule dans le mur sud ; le mur ouest n'a que deux meurtrières. A Court-Saint-Étienne et à Malèves, l'étage supérieur ne semble avoir été éclairé primitivement que par des meurtrières.

La plupart des clochers, tant occidentaux que centraux, ont perdu leur flèche primitive et sont, en général, surmontés de toitures élancées du xvii<sup>e</sup> ou du xviii<sup>e</sup> siècle. Seules les églises de Vieux-Heverlee, Berthem, Woluwe Saint-Lambert et Haut-Ittre ont gardé leur couverture primitive. Dans ces quatre spécimens, elle est en pyramide à quatres pans assez trapue, et forme un larmier très saillant au-dessus du parement des murs.

Les tourelles d'escalier cylindriques qui flanquent les avant-corps des anciennes églises de Saint-Pierre à Louvain et de Sainte-Gudule à Bruxelles et celui de la collégiale de Nivelles étaient couronnés d'une flèche en forme de cône. Leur étage supérieur était ajouré par une série d'ouvertures cintrées.

A Sempst, Berlicum et Crainhem, la façade ouest de la tour est renforcée par deux contreforts. A Crainhem, il existe aussi des contreforts contre les parois latérales.

Le rez-de-chaussée de quelques clochers est séparé de la nef de l'église par un mur plein, percé d'une porte plus ou moins étroite : tel est le cas à Lincint, à Hottomont, à Muisen, à Roux-Miroir et probablement aussi à Contich. A Lincint la porte se trouvait de côté ; dans les autres clochers, elle doit s'être trouvée plus ou moins dans l'axe.

Le plus souvent le bas de la tour communiquait avec le vaisseau au moyen d'une arcade. Mais ces arcades diffèrent notablement en importance. Dans les églises qui semblent être les plus anciennes, elles sont petites et basses. A peine a-t-on osé entamer le massif plein sur lequel repose le clocher. Les ouvertures les plus petites sont celles des tours de Hakendover, de Zétrud (tour antérieure à l'église) (1) et de Berthem, viennent ensuite celles de Heverlee, Bunsbeek, Folx-les-Caves, Kortrijk-Dutzel, Bousval, Hoxem, Val-Duchesse, Neerlangel, Crainhem, Wastinnes, Hombeek, Watermaal, Berlicum, Jandrain, Sainte-Vérone, Leefdaal, Vertrijk, Herent. A Woluwe Saint-Lambert, Noduwez et Overlaar, l'ouverture s'agrandit de plus en plus. Enfin à Vossem, à Saint-

(1) Cette ouverture présentait, en plan, un retrait.



Quentin, à Louvain et à Velthem, elle s'élargit au point de faire du rez-de-chaussée une partie intégrante de la nef principale. Cette dernière disposition est presque seule usitée dans les clochers de la transition ; citons comme exemples : Tourinnes, Gossoncourt, Bierbeek, Winxele (transformé), Marilles, Overijssche, Saint-Jacques à Louvain et Oplinter.

Les clochers bâtis sur plan oblong ont presque tous leur rez-de-chaussée recouvert d'un plafond plat ; tels sont ceux de Hoxem, Saint-Quentin à Louvain, Muisen, Leefdaal, Bousval, Hakendover, Bunsbeek, Folx-les-Caves, Berlicum et primitivement ceux de Haren et de Winxele. On trouve également des plafonds à Heverlee, Kortrijk-Dutzel, Hombeek, Lincen, Ernage, Malèves-Sainte-Marie, Velthem, Neerloon. Il en existait probablement jadis à Overlaar et à Neerlangel. A Berthem, Watermaal, Val-Duchesse, Court-Saint-Étienne, Sauvenière, Bomal, Contich, les voûtes sont en berceau ; elles sont d'arêtes à Zétrud, Wasinnes, Jandrain, Roux-Miroir, Herent, Crainhem, Sainte-Vérone et aux tours latérales de Neerijssche et d'Hennuyères ; des voûtes d'arêtes ont existé à Meldert, à Woluwe Saint-Lambert et à Noduwez. A Zétrud, à Meldert et à Jandrain, ces voûtes sont renforcées par des formerets (1) ; à Crainhem comme à l'avant-corps de Nivelles, des colonnettes à chapiteaux en portent les naissances ; à Woluwe Saint-Lambert les retombées des voûtes reposaient sur des ressauts de maçonnerie ; partout ailleurs elles se perdent dans l'épaisseur des murs. Au XIII<sup>e</sup> siècle le clocher de Neerlangel reçut après coup une voûte à coupole en briques.

Actuellement la salle basse du clocher sert, presque partout, de portail à l'église, mais avant l'établissement des entrées occidentales, il ne pouvait en être ainsi. Elle était éclairée primitivement par des meurtrières, soit dans les côtés latéraux comme à Berthem, soit dans la façade, comme à Hakendover. A Zétrud, deux meurtrières étaient aménagées dans la façade et une seule dans chaque paroi latérale ; à Woluwe Saint-Lambert, une fenêtre cintrée se trouve dans le mur ouest du rez-de-chaussée.

Les autres étages du clocher étaient éclairés par des meurtrières comme le rez-de-chaussée, sauf à Herent, où le premier étage avait ses parois latérales percées de fenêtres cintrées. En général, les étages du clocher sont simplement plafonnés. Toutefois à Val-Duchesse et à Jandrain, le premier étage forme une salle voûtée, à Val-Duchesse la voûte en berceau

(1) A Zétrud, ces formerets n'existent que des côtés nord et sud ; à Meldert et à Jandrain, ils font défaut du côté ouest.

*Caractères de  
l'architecture  
romane.*

au rez-de-chaussée se répète ; à Jandrain cet étage est recouvert d'un berceau transversal, tandis que le rez-de-chaussée est voûté d'arête. Le beffroi de Gembloux, qui servait jadis de clocher à l'église paroissiale et qui appartient au style de transition, a également deux salles voûtées, celle du rez-de-chaussée en berceau cintré, celle de l'étage en berceau brisé. Le clocher de Tourinnes devait recevoir au premier étage une voûte à nervures.

La question la plus intéressante, est le mode d'accès aux étages des clochers tant occidentaux que centraux.

Parmi les tours centrales trois seulement sont munies d'un escalier en pierre : Saventhem, Humelgem, et Sterrebeek.

A Querbs, l'accès des étages est assuré, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, par un escalier logé dans un édicule adjacent. Ailleurs, on ne voit aucune trace de disposition semblable. L'accès ne pouvait donc se faire qu'au moyen d'une échelle mobile, par une trappe pratiquée dans le plafond ou dans le mur de la nef.

Les étages des tours occidentales sont encore moins accessibles. Avant la fin de la période romane, l'escalier spécial y est inusité. On n'en rencontre qu'à Sempst, Ernage, Vossem, Velthem et Noduwez. Sauf en cette dernière localité, il est logé dans une tourelle ronde et est formé de dalles, engagées d'un côté dans les parois, se superposant au centre pour former un noyau. A Saventhem et à Nivelles seulement, ces marches sont portées par une voûte hélicoïdale en berceau.

Partout la tourelle conduit jusqu'au premier étage et s'arrête à cette hauteur. On ne pouvait monter aux autres étages que par des échelles intérieures. A Noduwez, l'escalier est logé tout entier dans l'épaisseur du mur, il en est de même au beffroi de Gembloux.

La création de ces escaliers à vis fut, semble-t-il, le résultat d'une nécessité. Dans les églises les plus anciennes, où la salle sous la tour avait peu d'élévation, le premier étage était compris encore tout entier sous la hauteur de la grande nef et on pouvait pratiquer à l'intérieur, une de ces portes dont nous avons signalé l'existence à Berthem, Zétrud, Jandrain, Vertrijk, Herent et Val-Duchesse. Au moyen d'une courte échelle mobile, il était possible de pénétrer dans la tour. On pouvait même, en cas d'attaque contre l'église, retirer cette échelle et se fortifier dans ce réduit inaccessible. Mais lorsqu'on eut exhaussé la voûte du rez-de-chaussée jusqu'à la hauteur approximative du plafond des nefs,



on dut nécessairement supprimer cette porte et trouver un autre moyen pour monter aux étages, à savoir un escalier spécial. Notre supposition est confirmée par ce fait que les escaliers que l'on construisit alors ne dépassèrent jamais le premier étage : au-dessus on pouvait de nouveau se servir de l'échelle mobile.

Signalons également les arcades murales, qui allègent à l'intérieur la maçonnerie du clocher de Berlicum. De pareilles arcades se rencontrent également dans le clocher de Bois-le-Duc, qui date de l'époque de transition et dans d'autres clochers en briques de l'époque gothique situés dans le nord du Brabant.

Dans les églises à vaisseau unique, les clochers occidentaux avaient en général une largeur moindre que de la nef, sauf à Haren, à Roux-Miroir et à Saint-Michel à Louvain, où le clocher et la nef ont la même largeur à l'extérieur. Tel est le cas pour presque toutes les églises à bas-côtés, sauf Kortrijk-Dutzel, Berthem, Vossem, Sainte-Vérone et Heverlee, où le clocher a une largeur moindre que la nef centrale.

Quant aux avant-corps proprement dits (Orp, Sainte-Gudule à Bruxelles, Saint-Pierre à Louvain et Nivelles), ils ont été décrits dans l'étude analytique et sont trop peu nombreux pour qu'on puisse les classer en catégories diverses. Les avant-corps de Nivelles, de Bruxelles et de Louvain avaient deux grands escaliers en tourelle, nécessités à Nivelles par la superposition de plusieurs salles voûtées, de part et d'autre du massif principal, tandis qu'à Orp, l'accès jusqu'au premier étage ne se faisait que par un escalier logé dans les murs, ce qui paraît indiquer qu'à l'origine, cet étage, du moins dans la nef du milieu, était dépourvu de voûtes. Ce dernier avant-corps tient le milieu entre le narthex mosan et la façade proprement dite, telle que nous la rencontrons à Affligem. Il constitue une construction à part comme les narthex, mais il n'a pas de toiture séparée et est compris sous le pignon de la nef.

## PORTES ET FENÊTRES

Nous venons de parler de l'emplacement des baies de portes en traitant du plan des églises ; il nous reste à dire un mot de leurs formes.

En fait, peu de portes romanes sont demeurées intactes : la timidité des constructeurs ayant bientôt fait place, durant l'époque romane, à une plus grande hardiesse, on ne manqua pas d'agrandir toutes les baies

*Caractères de  
l'architecture  
romane.*

pour faciliter l'accès de l'édifice et y répandre plus abondamment la lumière. L'étroitesse est donc le caractère principal des entrées primitives. Le simplicité en est un autre, sauf à la fin de la période, dans les monuments d'une certaine importance. Mais la plupart des portes dites « romanes » que nous possédons dans le Brabant appartiennent à proprement parler à l'époque de transition : telles sont la magnifique porte de l'abbatiale de Postel, celles de l'hôpital de Louvain, du chœur de Berthem et de l'abbatiale de Parc. Il ne nous reste guère comme belle porte de l'époque romane que la porte dite de Samson à Nivelles, outre le souvenir de celle de l'abbaye d'Affligem dont nous avons essayé plus haut la reconstitution. Quant à la porte de Samson, son ouverture est rectangulaire et elle se compose de deux montants monolithes reliés par un linteau qui se termine en triangle très obtus. Les sculptures de cette porte ont été trop souvent décrites pour que nous nous y arrêtions (1).

Les autres portes romanes, pour autant qu'on peut encore juger de leurs formes primitives, ne sont en somme que des simplifications des deux types dont nous venons de parler. Les unes ont une ouverture rectangulaire fermée par un linteau en fronton, les autres sont couronnées par un arc en plein cintre qui, dans la plupart des cas, encadre un linteau semi-circulaire. Nous avons vu des exemples de la première catégorie aux chœurs de Val-Duchesse et de Leefdaal, à Bost et à Noduwez ; de la seconde, dans les murs latéraux des églises de Berthem, Vossem, Sainte-Vérone, Leefdaal, Epegem, Broechem, Leest, Dennenburg, Sint-Oedenrode, Gemonden, Neerlangel ; aux chœurs de Elewijt, Perk, Saventhem ; dans la face occidentale du clocher de Val-Duchesse. A Berlicum, la porte d'entrée occidentale est en anse de panier et dépourvue de tympan ; à Vlierden et à Oorschot elle était à arc surbaissé (2). Dans certains cas (Sainte-Vérone), le linteau semi-circulaire repose sur deux consoles moulurées. Ces portes étaient barricadées vers l'intérieur par un fléau de bois. La gaine destinée à le recevoir subsiste encore à Val-Duchesse.

Tout ce que nous avons dit concernant l'étroitesse et la simplicité des

(1) REUZENS, *Éléments d'archéologie chrétienne*. Louvain, t. I, p. 389.

(2) Cette forme d'arc se rencontre également aux portes d'importance secondaire, comme celles qui s'ouvrent sur la cage d'escalier (Ernage) ou qui donnent accès à l'étage du clocher (Zétrud). A Lincent c'est également une ouverture de ce genre qui fait communiquer la nef avec le rez-de-chaussée du clocher. Ces arcs sont tous appareillés au moyen de clavaux très étroits.



portes peut s'appliquer aux fenêtres. En règle générale, celles-ci sont situées à des hauteurs suffisantes pour qu'on ne puisse s'en servir facilement pour pénétrer dans l'église, ce qui témoigne, à n'en pas douter, des préoccupations défensives. Ainsi, comme nous l'avons fait remarquer pour mainte église, les fenêtres des bas-côtés sont situées immédiatement en dessous de la toiture et elles sont souvent étroites au point de livrer difficilement passage à un homme. C'est le cas à Berthem, Vossem, Epegem. La même remarque s'applique aux fenêtres des églises à une nef, par exemple Lelle, Val-Duchesse, Perk, Gemonden, Dennenburg. Il n'y a que les baies des murs gouttereaux difficilement accessibles qui aient une certaine largeur; encore celle-ci dépasse-t-elle rarement deux pieds. Les fenêtres de l'église mononef de Forest sont également assez larges.

Par une conséquence logique, les baies des églises situées à l'intérieur des villes fortifiées sont beaucoup plus larges: il suffit, pour s'en convaincre, de voir l'église de Nivelles, dont les fenêtres ont une largeur de 2 mètres. Il en est de même, du reste, en dehors du Brabant, à Soignies, Tournai, Saint-Barthélemy et Saint-Denis à Liège, Saint-Servais et Notre-Dame à Maastricht, Saint-Pierre et Saint-Jean à Utrecht.

L'étroitesse des portes et des fenêtres dans nos églises de campagne est, en grande partie, due à l'insécurité des campagnes au moyen âge.

Dans toutes les églises à bas-côtés, les fenêtres sont percées dans l'axe des travées. Les exceptions à cette règle, qui se voient ailleurs (ex. : Waha) et même en Brabant à l'époque de transition (église de Grimde), y sont inconnues durant la période romane.

Quand on considère la coupe horizontale des fenêtres, il s'en trouve de deux espèces. Les unes ont leur vitrage situé sensiblement dans l'axe des murs et leurs chambranles s'ébrasent par un glacis tant vers l'intérieur que vers l'extérieur. Il y des fenêtres de ce type à Anderlecht, Parc, Basse-Wavre, Lennik-Saint-Martin et au porche de Nivelles.

Les autres ont le vitrage à très peu de distance du parement; le glacis est nul ou presque nul vers l'extérieur et est, au contraire, très prononcé vers l'intérieur: c'est le cas à Berthem, Bierbeek, Orp-le-Grand, Gossoncourt, Mousty, Val-Duchesse, Uccle, Lillois, Hottomont, Vissenaken et surtout à Nivelles. D'autres églises comme celles de Lincent, de Kortrijk-Dutzel et de Saventem, offrent un type intermédiaire. Il en est

*Caractères de  
l'architecture  
romane.*

même que présentent les deux genres à la fois (Berthem, Orp-le-Grand).

Le tracé des fenêtres des nefs et des chœurs est toujours en plein cintre ; seules certaines fenêtres de l'église d'Hottomont, qui sont en arc surbaissé, font exception à cette règle. Du côté intérieur le seuil forme un glacis, peu prononcé dans les bas-côtés, beaucoup plus considérable aux murs gouttereaux. A Watermaal, les talus atteignent presque la hauteur de la fenêtre elle-même. Au porche de Nivelles et au chœur de Lennik-Saint-Martin, au lieu d'être coupés en biseau, ces talus se composent d'une série d'assises en retraite, présentant en coupe le tracé d'un escalier. La plupart des fenêtres ont aussi à l'extérieur un glacis, moins important du reste, d'autres en sont dépourvues et ont un seuil horizontal : c'est le cas à Lincent, Kortrijk-Dutzel, Val-Duchesse, Hottomont, Saventhem, au chœur de Lennik-Saint-Martin et au clocher de Woluwe Saint-Lambert.

A Saventhem, Gossoncourt, Lennik-Saint-Martin et à Parc, les seuils des fenêtres font saillie sur le parement des murs et forment, en se reliant, un larmier continu surplombant la toiture des bas-côtés.

La plupart des fenêtres n'ont comme ornements que leurs chanfreins ; dans l'une ou l'autre église, à l'extérieur ou à l'intérieur, ils sont relevés par une échancrure : Bierbeek, Orp-le-Grand et Nivelles. Dans certaines fenêtres de l'abbatiale de Parc, on voit déjà un embryon de meneau gothique, formé par un arc de moindre épaisseur que le mur et consolidant l'intérieur des baies ; au chœur de Nivelles les montants des fenêtres ont leur angle extérieur coupé par un ressaut dans lequel est logée une colonnette. Peu de fenêtres ont une battée. Celle-ci existe toutefois aux fenêtres éclairant les cryptes d'Anderlecht et de Basse-Wavre. A celles de la nef de Lennik-Saint-Martin, on voit encore la rainure destinée à recevoir le vitrage ; à Kortrijk-Dutzel, cette rainure se trouve un peu en avant de la rencontre des deux ébrasements.

A Saventhem et à Val-Duchesse, des fenêtres ont conservé des châssis en chêne suivant exactement le contour intérieur de la baie. Dans cette dernière église, d'anciens petits carreaux en verre grossier, de couleur verdâtre, maintenus par des lames de plomb, ont été retrouvés.

Ces quelques remarques concernent les fenêtres proprement dites, mais il reste à mentionner spécialement les ouvertures percées dans le clocher. Nous avons dit que les étages inférieurs ne reçoivent ordinaire-



ment de lumière que par des meurtrières étroites. Celles-ci sont d'ordinaire ébrasées très largement à l'intérieur et ont le minimum d'ouverture au parement.

*Portes et  
fenêtres.*

Au rez-de-chaussée leurs seuils sont en glacis, à Herent, Orp, Nivelles, Roux-Miroir ; mais aux étages ils sont horizontaux, excepté à Val-Duchesse, et permettent quelquefois, comme à Noduwez, de placer trois hommes dans l'ébrasement. Ordinairement, ces meurtrières sont couvertes par une grande dalle plate. A Meldert et à Winxele, cette dalle est portée du côté du parement intérieur par deux corbeaux. A Kortrijk-Dutzel, les piédroits des meurtrières sont légèrement inclinées l'une vers l'autre. L'avant-corps d'Orp et le rez-de-chaussée du clocher de Zétrud-Lumay ont des meurtrières d'un genre particulier. Celles de Orp ont la forme d'une fenêtre très étroite ébrasée des deux côtés et leur grande originalité consiste dans le couronnement par un arc en plein cintre découpé dans une pierre et autour duquel rayonne un rouleau de claveaux ; à Zétrud-Lumay, ces ouvertures ne sont ébrasées et cintrées que vers l'intérieur ; vues de l'extérieur, elles ont l'aspect de meurtrières ordinaires. Les meurtrières d'Orp ont les angles de leurs ébrasements coupés par un ressaut, il en est de même des meurtrières percées dans la face occidentale du rez-de-chaussée de la tour de Zétrud. Au premier étage du même clocher se trouve vers l'ouest une petite ouverture carrée qui s'ébrase fortement vers l'intérieur en forme de baie à plein cintre. Son arc est formé de claveaux très étroits comme celui des meurtrières du rez-de-chaussée. Nous avons signalé l'existence d'arcs en mitre aux clochers d'Uccle et de Lincent ; une couverture semblable existe sur la partie intérieure des meurtrières au clocher de Neerloon.

Quant aux ouïes des clochers, elles ne consistent quelquefois, comme à Haut-Ittre, Vieux-Heverlee, Malèves Sainte-Marie, Roux-Miroir, Kortrijk-Dutzel, Bunsbeek, Vlierden, etc., qu'en de simples baies en plein cintre, sans ébrasements ou ornements quelconques.

A Wastinnes la flèche de leur cintre est plus haute que la distance entre les piédroits ; cette particularité se rencontre également aux ouïes géminées du clocher de Neerloon ; à Berthem et à Woluwe Saint-Étienne les ouïes ont leurs angles extérieurs coupés par un chanfrein ; à Woluwe Saint-Lambert et à Zétrud, par un ressaut. A Broechem, à Steenhuffel et à Meldert-lez-Alost, les montants sont couronnés d'impostes,

*Caractères de  
l'architecture  
romane.*

à Humelgem ils portent une échancrure qui s'arrête à l'arc et s'amortit en console, à Winxele ils sont ornés de colonnettes sans chapiteau.

Dans d'autres tours les ouïes sont divisées en deux baies plus petites. C'est le cas à Herent, Vertrijk, Val-Duchesse, Neerijssche, Overlaar, Perk, Bost, Meldert-lez-Tirlemont, Contich, Uccle, Neerloon, à l'étage supérieur des avant-corps de Nivelles et de Louvain. Tel était aussi la disposition primitive à Hombeek, Elewijt, et peut-être à Sint-Oedenrode, Val-Duchesse, Herent, Vertrijk, Neerijssche, Nivelles. A Overlaar, Perk, Uccle, Meldert-lez-Tirlemont, cette division se fait par une colonnette monolithe portée, sauf à Meldert-lez-Tirlemont, sur une base et couronnée d'un chapiteau cubique. La colonnette existait probablement aussi dans les autres ouvertures de cette forme. A Neerloon, elle est remplacée par une pilette appareillée au moyen de petites dalles plates. Ces soutiens sont en retraite sur le parement, tant intérieur qu'extérieur. A Perk, la retraite est rachetée par un boudin. A Meldert, l'arc principal, à Vertrijk et à Contich, les arcs secondaires ont leurs angles extérieurs coupés par un ressaut. Le tympan des baies géminées de l'avant-corps de Nivelles est percé tantôt par une petite ouverture tantôt circulaire tantôt en forme de losange. Les piédroits de presque toutes ces ouïes subdivisées sont couronnés par une imposte.

A Bomal les ouïes ne sont pas cintrées ; elles sont recouvertes par une dalle plate reposant sur des corbeaux.

## PILIERS ET SOUTIENS

Nous ne connaissons en Brabant que deux exemples de l'alternance des supports : ce sont les abbaciales d'Affligem et de Postel ; encore cette dernière appartient-elle au style de transition. Tous les autres édifices romans de l'ancien duché sont à soutiens uniformes ; seul le pilier carré appareillé s'y rencontre, avec des détails à peine différents d'une église à l'autre.

Presque partout les piliers ont le plan exactement carré, on trouve des massifs oblongs seulement à Epegem et à Mousty. La forme oblongue se voit aussi au transept de Gossoncourt. Ailleurs on a fait usage de piles cruciformes, régulières ou irrégulières, pour supporter les arcades de la croisée : à Bierbeek, Mousty, Orp-le-Grand, Cumplich, Zétrud, Broechem, Uccle, Affligem et Nivelles. A l'église de Parc,



seulement, nous rencontrons des piliers accostés de pilastres. C'est parce qu'il existe des voûtes sur les bas-côtés.

Les impostes peuvent avoir primitivement fait défaut aux piliers de Kortrijk-Dutzel. Un nombre plus considérable de piliers des impostes, mais manquent de base : Nivelles, Berthem, Sainte-Vérone, Heverlee, Herent, Saventhem, Bierbeek, Zétrud, Uccle, Vissenaken, Marilles, etc. A vrai dire, c'est la forme ordinaire, car on ne rencontre des piliers pourvus de bases et de chapiteaux qu'à Eppegem, Vossem, Watermaal, Parc, Saint-Quentin à Louvain, Notre-Dame du Roux à Frasnes.

En fait d'impostes, on peut distinguer deux espèces : celles qui sont saillantes sur les quatre côtés à la fois et celles qui se profilent seulement du côté des arcades. A ce dernier type, moins fréquent chez nous, appartiennent les impostes Nivelles, Heverlee, Watermaal, Winxele.

En général, les profils sont très simples. Parfois les arêtes inférieures sont simplement chanfreinées : à Watermaal, Berthem, Val-Duchesse, Vieux-Heverlee, Jandrain, Meldert-lez-Tirlemont, aux ouïes des clochers de Meldert-lez-Alost, Steenhuffel, Meldert-lez-Tirlemont et Broechem, à la porte latérale d'Elewijt, mais dans la plupart des cas ce chanfrein est remplacé par un cavet. C'est le cas à Eppegem, Sainte-Vérone, Bierbeek, Orp-le-Grand, Cumptich, Heverlee, crypte d'Anderlecht, Winxele, Zétrud, et aux ouïes des clochers de Verrijck, Hombeek et Elewijt. A la crypte et au chœur de Nivelles, et à la chapelle Notre-Dame-au-Roux à Frasnes, l'angle supérieur du cavet est coupé par un ressaut. Les impostes profilées en quart de rond sont plutôt rares ; on n'en voit guère qu'à Zétrud et à Broechem ; à Neerlangel, on rencontre même un profil torique. Des doucines existent aux arcades décoratives à l'extérieur de l'église de Cumptich, à Nivelles, à Gossoncourt et à Forest ; dans les églises les plus récentes, comme Parc, Vossem, Saint-Quentin de Louvain, en dessous du cavet se profile un tore. La même forme se rencontre aussi aux tours de Bierbeek et de Gossoncourt qui sont déjà gothiques. A Cumptich, le chanfrein est orné de fines gravures représentant des palmettes.

Le profil des bases est également simple ; à Eppegem, il est formé d'un cavet, à Frasnes d'une gorge surmontée d'un tore, à Parc, à Vossem et à Watermaal d'un glacis.

Les chanfreins qui coupent les fûts de certains piliers, tels que ceux de

*Caractères de  
l'architecture  
romane.*

Bierbeek, Mousty, Zétrud, Kortrijk-Dutzel sont sans aucun doute le résultat de remaniements postérieurs. Par contre, les échancrures à angle droit que présentent les piliers de Bertem du côté de la grande nef, doivent être primitives.

Dans la crypte d'Anderlecht, il existe des piliers maçonnés, les uns cylindriques les autres carrés, flanqués de quatre demi-colonnes également appareillées, dont les bases sont ornées à un simple chanfrein.

Les colonnes monolithes ne sont employées que dans les cryptes ou dans la décoration. A la crypte et au chœur de Nivelles, elles sont octogonales et taillées en calcaire noir de Tournai, tandis que les colonnes d'Anderlecht sont cylindriques et galbées. A Crainhem et à l'avant-corps de Nivelles, elles servent de support aux voûtes.

Les colonnettes de dimension moindre sont d'un usage fréquent dans les ouïes des clochers, dans la décoration et dans les embrasures des portes et même des fenêtres comme à Nivelles. On en voit à Herent, Vertrijk, Meldert-lez-Tirlemont, Val-Duchesse, Uccle, Bost, Perk, Cumplich et surtout à Nivelles, au cloître, dans la décoration du chœur, aux galeries et aux ouïes de l'avant-corps et dans les bas-côtés de celui-ci. A l'époque de transition leur usage devient encore plus fréquent (Postel, Parc, porte de l'hôpital de Louvain, porte latérale de Nivelles, etc.).

La plupart des colonnettes sont lisses et galbées, mais au porche de Herent, certaines sont ornées de chevrons sur toute leur surface; à Meldert-lez-Tirlemont, elles ont la forme tronconique assez prononcée. Excepté lorsqu'elles ont cette forme, ces colonnes et colonnettes reposent sur des bases composées d'ordinaire d'un socle carré et d'un coussin qui rappelle vaguement la base attique des anciens. Elles diffèrent, en général, de la base attique par le peu de profondeur de la scotie et souvent aussi par les pattes ou griffes qui raccordent le tore inférieur aux angles du socle. C'est du moins le cas pour les colonnettes de Herent, de l'avant-corps de Nivelles, de Cumplich et d'Affligem. Ailleurs, comme aux cryptes d'Anderlecht et de Nivelles et au chœur de cette dernière église, les griffes manquent. Durant la transition, cette même base se perfectionne et devient d'une élégance rare aux portes et aux souterrains de l'abbaye de Parc, aux portes de Postel et de Berthem, au cloître de Nivelles, aux autels de Haut-Ittre et de Notre-Dame du Roux à Frasnès.

Le plus ancien chapiteau qui se rencontre communément est le chapiteau cubique. On le voit à Orp-le-Grand, Herent, Vertrijk, Meldert-



lez-Tirlemont, Val-Duchesse, Affligem, Nivelles, tant à la crypte qu'à l'avant-corps, ainsi qu'au porche de Crainhem. A la crypte d'Anderlecht et au chœur de Nivelles, il y des exemples d'une forme assez singulière, semblable à une base retournée ou à un champignon. Le chapiteau cubique reçoit parfois une ornementation. Celle du chapiteau de Crainhem est tout à fait rudimentaire. A l'avant-corps de Nivelles et dans les dortoirs de l'abbaye de du Parc, sont conservés d'autres chapiteaux relevant de la forme cubique mais ornés déjà de feuilles en creux bien interprétées. Le chapiteau à crochet s'annonce au chœur de Cumplich, à l'avant-corps de Nivelles et au tombeau de Mathilde de Flandre à l'église Saint-Pierre à Louvain. Ce n'est guère que dans des édifices de transition qu'il apparaît entièrement formé (porte de l'hôpital de Louvain, porte du chœur de Berthem, façade de Parc, etc.).

Un des chapiteaux de l'avant-corps de Nivelles est orné de rinceaux, accouplés aux angles et se terminant par des figures de monstres.

#### MOYENS DE COUVERTURE

La voûte qui, dans certains pays, est l'élément primordial de l'architecture romane, n'occupe à cette époque dans le Brabant qu'une place tout à fait secondaire. Les parties principales de nos édifices ne sont pas voûtées. On réserve ce genre de couverture pour les tours, les absides, les cryptes et quelquefois les transepts, les chœurs, les cages d'escalier et les bas-côtés.

Nos constructeurs connaissent, cependant, dans une certaine mesure, la confection des diverses espèces de voûtes : le berceau, le cul-de-four, la voûte d'arête et même la coupole. La voûte en berceau, plus simple et plus facile à construire, se voit dans la tour de quelques églises : à Watermaal, Berthem, Bomal, Court-Saint-Étienne, Sauvenière, Contich, aux deux étages du clocher de Val-Duchesse et à l'étage supérieur de celui de Jandrain. On la trouve aussi aux croisillons de Cumplich (1) et de l'ancienne église d'Uccle.

La voûte en cul-de-four est réservée aux chevets des chœurs se terminant en hémicycle : on en rencontre des applications à Butzel, Berthem, Sterrebeek et Frasnes ; par contre, les absides d'Overlaar et de Visse-

(1) Arcs et Arcades, voir LEMAIRE, *op. cit.*, p. 283.

*Caractères de  
l'architecture  
romane.*

naken étaient simplement plafonnées. On voit également des voûtes en cul-de-four aux petites absides du transept à Cumptich et à celles du chœur et de la crypte à Nivelles, ainsi qu'à celles des chapelles de l'étage à l'avant-corps de cette dernière église.

Les voûtes d'arêtes ont été mieux conservées; elles diffèrent notablement entre elles par le degré d'élégance du tracé et le surhaussement de la clef. On peut en voir aux cryptes de Mousty, d'Anderlecht, de Nivelles, aux bas-côtés de la crypte de Saint-Michel à Anvers; à l'avant-corps de Nivelles, aux tours de Sterrebeek, Crainhem, Sainte-Vérone, Herent, Jandrain, Meldert-lez-Tirlemont (disparue), Woluwe Saint-Lambert (idem), Noduwez (idem), Zétrud, Wastinnes, Roux-Miroir; à l'avant-corps et au chœur de Nivelles; aux chœurs de Sainte-Vérone, Notre-Dame au Roux à Frasnes, de Bierbeek et de Cumptich et aux bas-côtés des églises de Parc et d'Affligem. Toutes ces voûtes sont construites sur plan sensiblement carré, excepté celles de la partie postérieure des chœurs de Sainte-Vérone et de Nivelles. Celles du chœur de Frasnes ont leurs cintres surbaissés et sont renforcées par des formerets qu'on retrouve aux clochers de Meldert et de Jandrain et à la crypte d'Anvers. Les voûtes du clocher de Roux-Miroir ont la forme bombée assez prononcée. L'avant-corps de Nivelles compte plusieurs belles voûtes en coupole, parmi lesquelles celle du centre a un diamètre de 9 mètres et une hauteur sous clef de 18 mètres. De même que les petites coupoles (1), elle est percée au centre d'une ouverture circulaire. Elle est d'une telle solidité que, lors de l'incendie de 1859, les lourdes cloches, tombant d'une hauteur de 15 mètres, ne purent l'ébranler.

Comme la plupart des voûtes sont plâtrées à l'intrados, on peut difficilement se rendre compte de la façon dont elles sont appareillées: celles du Parc, quoique très irrégulières à l'extrados, sont des plus soignées à l'intérieur. La maçonnerie de la voûte du clocher de Roux-Miroir est peu soignée; celle de la tour d'Hennuyères l'est davantage.

Les cages d'escalier de Saventhem et de Nivelles sont, comme nous l'avons dit, recouvertes d'une voûte en berceau hélicoïdal.

Toutes les parties de nos églises, en dehors de celles que nous venons de signaler, sont recouvertes de simples plafonds, ou du moins elles l'étaient primitivement. Ces plafonds sont en relation intime avec les

(1) Ces coupoles latérales ne sont pas tout à fait primitives; tout d'abord des voûtes d'arêtes avaient été prévues et les coupoles semblent être la conséquence d'un repentir.



charpentes et toitures. Quelques édifices ont gardé plus ou moins intactes leurs premières charpentes : les plus intéressantes de ces charpentes se trouvent à Bierbeek, Mousty, Vossem et Woluwe Saint-Lambert. Celles de Haut-Ittre et de Berthem sont moins bien conservées. A Bunsbeek, les maîtresses-poutres du plafond primitif ont été réemployées dans une construction du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Aucune toiture ancienne, à part les flèches des tours, n'a une pente supérieure à 45°; toutes se rapprochent de cet angle. Le seul système de charpente employé est celui de chevrons portant fermes, distants à Woluwe de 0<sup>m</sup>50; dans les autres exemples subsistants, de 0<sup>m</sup>80 à 1 mètre; la pièce principale est l'entrait qui mesure de 0<sup>m</sup>30 à 0<sup>m</sup>35 d'équarrissage. Cet entrait ne fait pas office de tirant, il supporte le poids de toute la toiture comme dans les combles antiques. La ferme se compose d'un nombre plus ou moins grand de pièces, d'après la portée de l'entrait : les soutiens intermédiaires sont : un faux entrait, des poteaux et potelets verticaux. A Vossem et à Haut-Ittre, les poteaux font défaut. A Woluwe Saint-Lambert, des fermes complètes, où seuls les potelets font défaut, alternent avec des fermes composées seulement de chevrons et de potelets et ne reposant même pas sur un entrait. L'assemblage de ces diverses parties est combiné de façon à entamer le moins possible les membres principaux; les pattes des assemblages sont de forme irrégulière et ceux-ci sont consolidés par des chevilles de bois. Au chœur de Vossem, à la tour de Vieux-Heverlee, à celles de Berthem, de Woluwe Saint-Lambert et de Haut-Ittre, les chevrons dépassent le parement extérieur des murs. Les voliges du toit sont clouées directement sur des chevrons. Cependant nous ne savons pas si ces derniers n'étaient pas reliés primitivement par des lattes : vraisemblablement la plupart des églises romanes ont été recouvertes à l'origine de tuiles en terre cuite. Des débris de ces tuiles ont été retrouvés à Val-Duchesse lors de la restauration de la chapelle.

Les entrails reposent sur les murs par l'intermédiaire de deux sablières. A Parc, où la longueur de la nef est assez considérable, ils étaient renforcés par des fiches obliques formant console. Les planches du plafond sont clouées directement sur la face supérieure des entrails : les poutres y étaient donc visibles à l'intérieur de l'église. A Vossem, des gîtes sont superposés aux entrails. Mais, au contraire, à Bierbeek, à Woluwe Saint-Lambert et à Mousty, les planches sont clouées sur la face inférieure de

*Caractères de  
l'architecture  
romane.*

ceux-ci. Dans la première de ces églises le débit du bois est soigné, tandis qu'à Woluwe Saint-Lambert, à Vossem et surtout à Mousty les pièces sont à peine équarries.

Les charpentes des clochers s'inspirent du même principe que celles des nefs. Elles se composent d'un poteau central et de fermes perpendiculaires aux parois de la tour; ces fermes se composent, outre les chevrons, de faux entrails et de poteaux; celles du milieu ont en plus des potelets.

## ORNEMENTATION

La plupart des murs sont nus, sans ornements. Cependant on trouve des plinthes et soubassements autour de certaines églises : à Vossem, Vertrijk, Overlaar, Orp-le-Grand, à l'avant-corps de Nivelles, aux clochers de Sempst, Bomal, Woluwe Saint-Lambert, Jandrain, Herent, Neerlangel, aux chœurs de Butsel, Notre-Dame-au-Roux à Frasnes et à Cumptich. Le soubassement se termine par une moulure en quart de rond (Vertrijk) ou en chanfrein; à Frasnes la moulure a exceptionnellement la forme d'un cavet, à Neerlangel la plinthe s'amortit par un glacis assez raide.

Quelquefois la partie supérieure des murs porte une corniche. Celle-ci consiste le plus souvent en une moulure en quart de rond simple, comme à Berthem, Elewijt, ou surmontée d'un cavet, comme aux clochers de Vertrijk, de Val-Duchesse et de Contich. D'autres corniches sont formées par des dalles moulurées surplombantes et portées par des corbeaux. Nous en avons déjà signalé l'existence aux clochers de Roux-Miroir, Zétrud, Wastinnes, Overlaar et Hoxem. Elle se voit en outre à la collégiale de Nivelles, au chœur de Butsel et aux nefs de Mousty, Gossoncourt, Glimes et Lincint, ainsi qu'à l'église de transition de Neerheilisse, construite en tuf marneux comme les trois précédentes. Ces corbeaux dessinent les profils les plus divers, depuis ceux que l'on trouve à Wastinnes et à Lincint et qui sont relativement compliqués jusqu'au simple cavet qui se voit à Mousty et à Roux-Miroir.

La corniche portée sur corbeaux est ordinairement lisse. A Lincint, elle est ornée de vanneries, ainsi qu'à l'église de transition de Neerheilisse, où certaines parties sont taillées en échiquier. Ce dernier motif orne également une des abagues à l'avant-corps de Nivelles. A Affligem, on conserve les fragments d'une corniche profilée en quart de rond et



ornée de bossages, interrompus de distance en distance par des panneaux, dans lesquels s'épanouit une palmette encadrée d'un demi-cercle. Cette corniche n'était pas portée sur des consoles; à l'abbatiale de Postel (transition), il en existe une pareille ornée de bâtonnets.

A la nef de l'église Saint-Jean au Marais à Bruxelles, existait une corniche à corbeaux et à bandes murales, ces dernières marquant la séparation des travées. Dans le Brabant, on trouve encore d'autres exemples d'une pareille disposition, mais dans des constructions de style gothique primaire, telles les nefs d'Itterbeek et de Hekelgem du début du xiv<sup>e</sup> siècle. On peut également rattacher à ce genre de décoration, celui qui est usité dans les deux étages inférieurs du clocher de Berlicum et que l'on peut considérer comme un type d'intermédiaire entre la corniche à corbeaux et la corniche d'arcatures. Nous avons déjà signalé l'emploi de cette dernière dans la décoration des clochers de Herent, Affligem, Contich, Berlicum, Etten, Heesch et de Gemonden, et des tourelles de l'avant-corps de Nivelles. On les trouve en outre à la nef de Gemonden, aux nefs et au transept d'Affligem; au chœur et au transept de l'église du Parc, ainsi qu'aux bas-côtés, au chœur et à l'abside de Vossem; à la façade de l'église Notre-Dame à Oorschot, aux absides d'Overlaar et de Notre-Dame-du-Roux à Frasnes; aux chœurs de Lennik-Saint-Martin, de Bierbeek et de Cumplich, aux chapelles du transept de cette dernière église.

Elles sont toutes appareillées en petits matériaux retombant sur des consoles, qui sont ornées de motifs végétaux à Frasnes. Sauf aux bas-côtés de Vossem, ces arcatures sont entrecoupées de distance en distance par des pilastres; à Affligem, à Gemonden et aux bas-côtés de Parc, ceux-ci marquent la division en travées. A la haute nef de ce dernier édifice, il y a deux pilastres par travée. Les bandes murales naissent sur une espèce de plinthe profilée assez souvent en cavet (Frasnes, Affligem). Quelquefois, comme à Vossem, ils s'appuient sur une base moulurée. A Bierbeek, les bandes sont formées de blocs d'un appareil beaucoup plus grand que le reste des murs. A Gemonden et à Berlicum, la suite est interrompue par une arcature de diamètre plus considérable qui, dans le premier édifice encadre les fenêtres, dans le second les ouïes.

Enfin certains édifices ont leurs murs ornés de grandes arcades retombant, soit sur des pilastres, soit sur des colonnes monolithes, accolées au parement et reposant sur des cordons saillants. Le premier type se pré-

*Caractères de  
l'architecture  
romane.*

sente aux clochers de Vucht, de Sint-Oedenrode et d'Affligem, aux chœurs de Cumplich et de Notre-Dame du Roux à Frasnes et à l'abside de Sterrebeek; le second aux nefs d'Orp-le-Grand, et à la tour de Herent. Les arcades murales qui ornent l'intérieur du chœur de Nivelles reposent alternativement sur des pilastres et sur des colonnettes. A Herent, ces arcades sont entre-croisées, à Orp, du côté extérieur, ils encadrent alternativement une fenêtre et un espace plein. L'église de Cumplich possède même autour de la partie haute du chœur, une galerie aveuglé sur colonnettes; une telle galerie peut avoir couronné la façade de l'abbatiale d'Affligem; ce dernier édifice était le seul dans le Brabant où nous avons constaté l'existence de hautes et étroites arcades décoratives d'inspiration normande.

Des arcades décoratives encadrant les fenêtres ont existé à Sint-Oedenrode et se voient encore aux bas-côtés, au chœur et au transept oriental de la collégiale de Nivelles (1).

#### CRYPTES

Les cryptes épousent le plan de la partie de l'église sous laquelle elles sont aménagées. En fait, toutes sont de plan rectangulaire, excepté la crypte d'Anderlecht qui se termine par un chevet polygonal; celle-ci est flanquée de parties latérales correspondantes aux bas-côtés qui flanquaient le chœur de l'église. Les deux cryptes de Nivelles et celle d'Anvers sont subdivisées en trois nefs, de même que la partie centrale de celle d'Anderlecht. A Nivelles et à Anderlecht, ces nefs sont de largeur égale, ce qui n'est pas le cas à Anvers. Ici le vaisseau central s'ouvrait sur une chapelle rectangulaire formant chœur; à Nivelles, il existe au même emplacement une abside semi-circulaire. Les cryptes de Mousty, d'Orp et probablement celle de Basse-Wavre sont des caves carrées, divisées en quatre sections par un pilier central.

Les supports des cryptes sont des colonnes monocyliindriques, appareillées ou monolithes, à Anderlecht, des colonnes octogonales monolithes à Nivelles, des piliers carrés à Nivelles (piliers de l'est), Mousty et Orp. A Anderlecht, des piliers cruciformes massifs séparent les allées latérales de la partie centrale.

Les voûtes sont partout d'arêtes, à doubleaux et à formerets. Les for-

(1) Pour d'autres détails, voir LEMAIRE, *op. cit.*, p. 208.



merets font toutefois défaut à Anderlecht. La nef centrale de la crypte d'Anvers aura été couverte, soit de voûtes d'arêtes barlongues, soit d'un berceau à pénétrations.

Les cryptes de Mousty, de Nivelles et de Basse-Wavre ont de grandes fenêtres comme les églises. Celle d'Anderlecht n'avait primitivement que des meurtrières largement ébrasées à l'intérieur et terminées, les unes par une dalle plate portée sur deux consoles, les autres par un arc appareillé en plein cintre. La crypte d'Anvers était éclairée par des soupiraux assez étroits, ébrasés des deux côtés.

A Nivelles une seconde crypte se trouvait jadis sous le croisillon sud ; il est possible qu'elle se soit étendue jadis sous tout le transept.

---

## CHAPITRE VI

---

### *Origine des divers éléments de l'Architecture Romane en Brabant.*

---

#### LES PLANS

Le plan le plus simple d'église que nous connaissons dans le Brabant est — exception faite pour la salle rectangulaire de Lelle — l'oratoire mononef sans clocher avec chœur plus étroit. Celui-ci semble avoir été le type usuel de la chapelle rurale romane, du moins dans les Pays-Bas, dans la région du Rhin et dans le nord de la France. Dans la région mosane certains de ces oratoires remontent à l'époque carolingienne ou ottonienne, tels les églisettes de Asselt près de Ruremonde (à chevet plat) de Waalwilree (Limbourg hollandais) et de Palenberg (Geilenkirchen), cette dernière à abside semi-circulaire. L'oratoire de Lemiers (près de Heerlen) présente une frappante analogie avec l'ancienne église de Lillois; l'entrée occidentale y fait défaut, comme dans les trois églises précédentes.

Les oratoires de ce type, situés dans la région du Rhin ont, les uns l'entrée sur le côté, comme Lussen (Euskirchen), d'autres, tels que celui de Heddighoven (Euskirchen), ont une porte dans l'axe de la façade, ce qui est aussi le cas pour les chapelles romanes de cette espèce qui nous sont connues dans des régions situées au sud et à l'est du Brabant : l'églisette de Cordes, l'oratoire Saint-Jean à Chièvres, l'église d'Esquelmes, dans le Hainaut ; celle du Tronquoy en Picardie. A Esquelmes, il y a une abside en hémicycle, au Tronquoy, un chevet plat.

Dans le Brabant, à l'exception de l'abbatiale de Parc et de la chapelle du Roux à Frasnes, les églises romanes quelque peu importantes ont un clocher, soit occidental, soit central. Le clocher occidental est d'un usage presque général dans la partie septentrionale de l'ancien empire



d'Allemagne (1); il est également assez fréquent le long de la côte flamande, à partir de Boulogne (2), mais il est beaucoup moins en usage à l'intérieur de la Flandre, dans le nord de la France et en Normandie (3). En outre, ces tours occidentales du nord de la France sont souvent des clochers porches, dont le rez-de-chaussée est largement ouvert vers l'extérieur sur un ou sur trois côtés, ce qui n'est pas le cas dans l'école germanique.

Les églises mononefs à clocher occidental se rencontrent fréquemment dans la région de la Meuse et du Rhin. Le type d'Overlaar, à abside en hémicycle, se voit à Refrath (Mülheim), Gruiten (Mettmann), Hübberath (Düsseldorf), etc., et celui de Hottomont à l'ancienne chapelle de Herstal (Liège) et en Rhénanie à Meschenich (Cologne).

Quant aux églises à bas-côtés sans transept et avec clocher à l'ouest, on les rencontre couramment dans tout le nord de l'ancien empire d'Allemagne, surtout en Prusse Rhénane et dans le pays mosan, où le plan du type Sainte-Vérone était déjà en usage dès l'époque carolingienne, témoin l'église Saint-Servais à Maastricht telle qu'elle était après sa reconstruction en 881 (4). Il ne semble pas avoir été beaucoup usité à l'époque romane : dans la région de la Meuse, nous le rencontrons à Andenelle et à Waha; dans la région du Rhin, nous n'en connaissons guère qu'un exemple, notamment à Gohr (Neuss), église qui est du reste dépourvue de clocher. Le type Berthem à abside unique semble au contraire avoir été fréquemment employé dans le pays mosan (Seilles, Ocquier, Wéris, Bois-Boursu); Ophoven (Heinsberg); en Rhénanie on le trouve entre autres à Weiler (Euskirchen), Wichterich (id.), Neunkirchen (Siegkreis), etc. La plupart des basiliques rhénanes ont des absides au fond de leurs bas-côtés. Ces absides sont, ou bien aménagées complètement dans l'épaisseur (5)

(1) Toutefois dans la région côtière comprise entre la Frise et le Danemark, il se trouve assez souvent séparé de l'église.

(2) Églises romanes à clocher occidental dans le Boulonnais : Audembert, Coquelles, Feuques, Saint-Léonard, Saint-Pierre, Saint-Wlmer à Boulogne; en Flandre : Saint-Pierre à Ypres, Saint-Sauveur à Bruges, Thourout, Snellegem (ces deux derniers octogonaux à leur partie supérieure).

(3) Morierval, Carrouy, Estrée Saint-Denis, Urcel.

(4) D' Jan KALF, *Opgravingen in Sint Servaaskerk te Maastricht. Bulletin van den Nederlandschen oudheidkundegen Bond, 1917*. Il n'est pas établi si cette église avait un clocher avant la construction de l'avant-corps actuel au XII<sup>e</sup> siècle.

(5) Des absides aménagées dans l'épaisseur des murs se rencontrent également dans les clochers et les avant-corps germaniques, entre autres à l'avant-corps de Nivelles.



*Origine des  
éléments.*

du mur — ce qui est aussi l'usage en Westphalie, — ou bien saillantes à l'extérieur — disposition qui se retrouve dès l'époque carolingienne à l'église primitive de Cornelismunster près d'Aix-la-Chapelle, dont le plan comporte trois absides, celle du milieu précédée d'une travée rectangulaire.

Pour ce qui concerne le second type d'église sans transept, avec clocher sur le presbyterium, il est d'un usage courant dans le nord de la France, depuis la fin du XI<sup>e</sup> siècle jusque environ 1150. On le rencontre d'ailleurs aussi en Flandre [aux églises d'Elsegem, (état primitif) de Herzele (id.), de Wacken, de Peteghem-lez-Deinze] et dans le Hainaut [Deux-Acren, Hoves, Chaussée-Notre-Dame (état primitif)]. Parmi ces églises, les unes comme Berzy-le-Sec (Aisne), ont le plan qui se retrouve à Sterrebeek; les autres, à une seule nef, telles que Bresny (Aisne), ont, comme l'église de Haut-Ittre, la nef de même largeur que le chœur et le clocher; ailleurs, à Bingieux (Aisne), à Bazinghen (Pas-de-Calais), à Hoves (Hainaut) et dans beaucoup d'autres cas la nef est plus large que le chœur. Comme en Brabant la plupart de ces églises ont perdu leur chœur primitif. Là où il subsiste, il a d'ordinaire la forme d'une abside, comme à Bresny (Aisne) et à Berzy-le-Sec (id.); à Saconin (Aisne), le chœur, qui est primitif, a toutefois un chevet plat comme c'était probablement le cas à Lennik. Ce type d'église se rencontre aussi dans les autres régions de la France, il est aussi d'un usage courant dans la partie méridionale de l'ancienne Allemagne; on le trouve entre autres en Lorraine, dans la région du Haut-Rhin, en Franconie, en Souabe, en Thuringhe, et dans la région du Rhin moyen, jusqu'aux environs de Bonn, où il existe un groupe très intéressant de ces constructions, nommées là-bas « umgekehrte Kirchen ». Ce sont celles de Lessenich (1 nef 1/2) et de Rungsdorf (Bonn), de Volberg (Mulheim) et celles de Niederdollendorf, Oberdollendorf et de Oberkassel (Siegkreis). Elles ont le chœur plus petit que les églises correspondantes de la France et du Brabant. Ce genre de construction se rencontre encore sporadiquement dans les parties plus septentrionales de l'Allemagne, par exemple à Albertsloh, près de Munster en Westphalie. Par contre, aucun exemple ne nous en est connu dans la région du Bas-Rhin et dans celle de la Meuse. Les églises brabançonnnes à clocher sur l'avant-chœur sont donc isolées de celles de l'Allemagne, par contre elles se rattachent à celles du nord de la France par l'intermédiaire de la Flandre et du Hainaut.



Les églises de plan cruciforme, dont le clocher unique se trouve sur la croisée, telles que l'église d'Uccle, de Mousty et de Broechem, sont très rares dans les pays situés à l'est du Brabant. Nous ne connaissons guère dans la région de la Meuse que l'église de Saint-Séverin en Condroz et dans celle du Bas-Rhin, les églises de Bedburg (Clèves), de Gerresheim (Düsseldorf), de Schwarz-Rheindorf (Bonn), de Saint-Martin à Cologne et l'ancienne église paroissiale de München-Gladbach, édifices appartenant tous à la fin de la période romane. Par contre, ce type de plan est beaucoup plus en usage dans le nord de la France, surtout pour des églises d'importance moyenne; il est très fréquent en Flandre, où même de petites églises mononefs ont la tour au centre (Daknam, Meerendré); il existe aussi des clochers sur la croisée dans le Hainaut, par exemple à Blaton où le plan de la tour est barlong comme à Broechem.

Nous avons déjà signalé que toutes les églises à plan cruciforme du Brabant, exception faite pour l'abbatiale de Parc, ont le chœur et le transept moins élevés que la nef, et que le chevet plat y semble avoir été de règle.

La première particularité nous paraît être un trait caractéristique de l'école mosane. En effet, dans toutes les églises à transept de la région de la Meuse comme dans celles du Brabant, le transept et le chœur ont leurs toitures situées à un niveau inférieur à celles de la nef, excepté toutefois Notre-Dame à Maastricht, Susteren, Rolduc et Saint-Séverin.

Dans le reste de l'ancien empire allemand les petites et moyennes églises à transept, tel qu'il en existe assez bien dans les Pays-Bas du sud, sont relativement rares. Là où le transept existe, il a même hauteur que la nef et le chœur. Il y a toutefois quelques exceptions à signaler dans la vallée de la Lahn : Saint-Castor à Coblenze, Arnstadt, Dietkirchen et sur le Rhin moyen, Bacharach.

Certaines constructions à clocher central de la Flandre et du Hainaut présentent cette même différence de hauteur pour les toitures : telles sont entre autres les églises de Saint-Vincent à Soignies, de Blaton, d'Afsné et de Sercus. Mais le fait est exceptionnel, dans ces régions. Dans le nord de la France, la première disposition est assez fréquente pour les églises rurales, qu'elles aient ou non la tour sur le carré du transept : Morienvall (Oise), Bruyères (Aisne), (clocher latéral), Trucy (Aisne) (début <sup>xii</sup><sup>e</sup> clocher central). Dans quelques églises mosanes, (Hastière, Celles, Lobbes, Looz, Saint-Gangulphe à Saint-Trond) de petites fenêtres

## Origine des éléments.

sont percées dans les murs latéraux de la croisée, au-dessus des rampants de la toiture des croisillons ; on retrouve ces fenêtres aux deux transepts de Nivelles et, dans le nord de la France, aux églises de Trucy et de Morienval (1).

Quant au plan cruciforme avec chevet carré, nous le retrouvons également dans certaines églises mosanes (Lobbes, Sclayn, Looz, Saint-Barthélemy à Liège, Amay, Saint-Servais à Maastricht (chœur consacré en 1039) (2). Il existe également à Saint-Vincent de Soignies et dans la plupart des églises romanes du comté de Flandre (Afsné, Saint-Denis-Westrem, Passchendale, Sercus, Assenede, etc.). Ce plan est assez rare en Allemagne, où il se retrouve dans quelques grandes églises, telles que le dôme de Münster (fin x<sup>e</sup> siècle, partie occidentale), et l'abbatiale de Limbourg (1025).

Il est aussi peu fréquent dans le nord de la France (Chivy, fin xi<sup>e</sup> s.), Resson-le-Long (xii<sup>e</sup>). Quant aux chapelles semi-circulaires adjacentes aux bras du transept à Orp et à Cumptich, et qui sont conservées à l'époque suivante, à Neerheilisse et à Jodoigne, elles se voient dans le pays de la Meuse à Celles, Saint-Séverin et Xhignesse.

En Allemagne, elles apparaissent dès l'époque carolingienne (Steinbach 821), de même qu'en France, où on les trouve dès 819 à Saint-Philibert-de-Grandlieu. Leur emploi est d'ailleurs fréquent dans le nord de la France à partir de la fin du xi<sup>e</sup> siècle. Parmi les exemples les plus anciens, citons Chivy (fin xi<sup>e</sup>), Chevrigny (id.), Trucy (Aisne) (début xii<sup>e</sup>). L'abbatiale Saint-Remi à Reims avait quatre absidiales s'ouvrant sur chacun des transepts.

Le clocher latéral unique, dont nous avons des exemples à Hennuyères et à Epegem, et dont il existe également un spécimen à Hingene (ancienne Flandre), est plutôt rare en Allemagne, surtout dans le nord, mais assez fréquent dans le nord de la France. Par contre, l'existence d'un clocher latéral, de part et d'autre de chœur, est caractéristique pour beaucoup de constructions romanes du Saint-Empire. Mais dans la plupart des cas, à ces clochers orientaux correspond à l'ouest soit un transept, soit un avant-corps, soit un ou deux clochers. Des édifices où cette contre-partie occidentale fait défaut, comme c'est le cas aux deux églises d'Anvers et à Neerijssche, sont plutôt rares en Allemagne ;

(1) Voir pour l'église de Trucy : *Rapports et mémoires du Congrès de Reims*, 1912.

(2) L'abside a été ajoutée au xii<sup>e</sup> siècle. Cfr. KALF, *op. cit.*



signalons toutefois l'église de Wissel (Clève) et celle de Odilienberg, dans le Limbourg hollandais, Dans la région de l'Escaut, l'ancienne abbatiale de Eename et l'église Saint-Piat à Tournai reproduisent le même type de construction (1); d'ailleurs dans le nord de la France, plusieurs grandes églises ont le chœur flanqué de deux tours jumelles, par suite de l'influence de l'école germanique (2).

*Origine des éléments.*

## CLOCHERS

Les clochers centraux, qui n'apparaissent pas avant le début de la période romane, semblent être le résultat d'une combinaison du clocher isolé et de la tour-lanterne, qui était connue en Gaule dès l'époque mérovingienne. En France, ces clochers affectent généralement la forme carrée, en Flandre beaucoup sont octogonaux. Cette dernière disposition est inconnue dans le Brabant.

Le clocher occidental doit avoir été en usage dès l'époque carolingienne : le plus ancien que nous connaissions dans nos contrées est celui d'Oostham, localité du pays de Looz, située à proximité du Brabant. Son appareil, qui se compose de moellons alternant avec des rangées de pierres taillées plus régulièrement et disposées en arête de poisson, semble militer en faveur d'une date antérieure à l'an 1000. D'ailleurs, la partie supérieure de la tour a toujours été construite en charpente et le rez-de-chaussée n'est pas voûté. Celui-ci communique avec la nef au moyen d'une arcade. Nous possédons donc, tout près des frontières de la région qui nous occupe, un prototype intéressant du clocher ouest roman.

Les tours brabançonnnes, tant centrales qu'occidentales, ont leur aspect général totalement différent de celui de la plupart des clochers du nord de la France, qui sont beaucoup plus élégants, plus ajourés, plus ornés. Par contre, ils se rapprochent de ceux de l'école germanique, en particulier de la région mosane où abondent les clochers très simples, comme sont la plupart des clochers brabançons. On en trouve également dans la région du Rhin : Steinbüchel, Solingen, Odenkirchen, Vochem, Hemmersbach (Bergheim), Bullenheim, etc. (3); en Gueldre :

(1) A moins que les tours de Saint-Piat n'aient été destinées à encadrer une tour centrale.

(2) ENLART, *Manuel d'Archéologie*, t. I p. 270.

(3) Exemples cités par LEMAIRE, *op. cit.*, p. 294.

### *Origine des éléments.*

Alfen, Appeltern ; et en Hollande, celui de Veen bâti en briques, de même que les clochers gueldrois de Horsen et de Wadenoyen. Mais dans la région du Bas-Rhin et dans les Pays-Bas du Nord, la plupart des clochers romans ont leurs étages ornés, soit d'arcades murales, soit surtout de corniches d'arcatures. Ainsi les clochers de Ressen, Velp (Gueldre), Hattem, IJsselmuiden (Over-IJssel) Nederhorst-den-Berg, Muiden, Velsen (Hollande septentrionale) Maarsen, Odyk (démolie) (Utrecht), Rynsburg (Hollande méridionale), de même que les clochers en briques de Kerkwijk (Gueldre), Limmen, Uitgeest, Spaarnmonde (Hollande septentrionale) ; en outre de nombreux clochers bas-rhénaux appartiennent au même type que celui de Gemonden ; les tours de Wessem (près de Ruremonde), de Vlymen (briques) et de Hedikhuizen (anc. Hollande), de Kaarst (Neuss) ont un aspect analogue à ceux de Contich (1) et de Heesch. La corniche d'arcatures encadrant les ouïes, telle que nous la voyons à Berlicum, se rencontre dans certains clochers rhénans, p. ex. à Oberzundorf (Mülheim) et à Werkhoven (Utrecht) ; la plate-bande reposant sur des modillons, qui remplace la corniche d'arcatures dans deux étages de ce même clocher de Berlicum, se retrouve également dans la région du Bas-Rhin à Stralen (XIII<sup>e</sup> s.) en Hollande, à Hagestein (tour en briques) et dans le sud du Brabant à Baardegem (transition). Les tours ornées d'arcades murales se rencontrent également en Rhénanie, mais n'y sont pas si nombreuses que celles de la catégorie précédente. Nous connaissons aussi quelques exemplaires en pays mosan [Zepperen, Ciney ; Hoesselt (transition), Rixingen (id.)]. Ces clochers reproduisent le même schéma que celui de Vucht ; celui de Sint-Oedenrode doit avoir présenté beaucoup d'analogie avec le clocher de Brünnen (Rees). Le système d'ornementation des clochers d'Affligem (arcades murales aux étages inférieurs, corniches d'arcatures aux étages supérieurs) est celui des tours de certaines grandes églises rhénanes, telles le Münster de Bonn et Saint-Géréon à Cologne.

Quant au riche clocher de Herent, il est difficile de lui trouver un pendant, même sur les bords du Rhin ; il n'y a guère que le clocher de

(1) Beaucoup d'autres clochers rhénans à trois ou quatre étages ont le rez-de-chaussée seul, ou le rez-de-chaussée et le premier étage, dépourvus d'ornementation et l'avant-dernier étage orné de corniches d'arcatures avec bande murale médiane. Le même motif se répète ensuite à l'étage des cloches : tels sont les clochers de Herckenrath (Mülheim) de Lohn (Juliers) et de Wageningen (Gueldre).



Siegburg qui puisse lui être comparé ; celui-ci comme son pendant brabançon, il a l'avant-dernier étage décoré d'arcades simulées reposant sur des colonnettes ; on rencontre ces mêmes arcades à l'étage supérieur de la tour de Barmen (Juliers), qui offre, pour le reste, la même disposition qu'à Vucht.

Les clochers à parois inclinées, tels qu'il en existe quelques-uns dans le Brabant, sont inconnus en Rhénanie, mais sont fréquents dans la région mosane (Seilles, Wéris, Wansin, Ciney, etc.), et dans le Hainaut (Pont-du-Loup, Mark-lez-Enghien). Il en est de même de la corniche portée sur corbeaux ; on la voit entre autres aux tours de Seilles, Ciney, Sponstin, Marcinelle, etc.

Aussi bien dans la région de la Meuse que dans celle du Rhin, on trouve des tours dont le rez-de-chaussée manque de voûtes ; toutefois comme en Brabant, un beaucoup plus grand nombre sont recouvertes, soit de voûtes en berceau, soit de voûtes d'arêtes ; on y rencontre également des clochers à deux étages voûtés, comme à Thisnes (Liège), à Juliers, à Wipperfürth, à Geistingen (Siegkreis), à Hochkirchen (Düren), à Horsten (Gueldre).

Les tours rhénanes s'ouvrent, en général, sur la nef par une arcade assez large ; mais beaucoup de clochers mosans sont séparés du vaisseau par un mur plein dans l'axe duquel est aménagé un passage cintré, par exemple Lens-sur-Gier, Berg-lez-Tongres, Oreye, ce qui se présente aussi dans le Brabant, à Roux-Miroir et à Hottomont. Quant à la tour de Lincent, où l'on accède de la nef par une petite porte située en dehors de l'axe, on peut la rapprocher, pour ce qui concerne cette disposition, de celle de Longlier (Luxembourg).

La communication entre l'église et les étages de la tour se faisait au moyen d'une échelle mobile dans la plupart des clochers de la Meuse et aussi dans plusieurs églises allemandes. L'escalier à vis extérieur, tel qu'il existe à Velthem, Vossem et à Ernage est quasi inconnu en pays mosan et dans le reste de l'ancien Saint-Empire, du moins pour les petites églises. Le plus souvent l'escalier est logé dans l'épaisseur des murailles ; tel est le cas à Gladbach, Juliers, Hoch-Elten, Rheinkassel, Well (Gueldre), S'il existe une tourelle, elle se trouvera à l'intérieur de la tour, comme à Mudscheid (Rheinbach) et à l'époque de transition dans l'église Saint-Jean à Bois-le-Duc.

Les clochers occidentaux flanqués de bas-côtés, avec lesquels ils com-

*Origine des éléments.*

muniquent directement, comme à Saint-Quentin à Louvain, à Hoxem, à Jandrain, à Bousval et à Meldert-lez-Tirlemont, constituent une particularité propre au Brabant dès l'époque romane. On en trouve fort peu d'exemples ailleurs (1), si ce n'est dans la région du Rhin (Sainte-Ursule et Saint-Jean-Baptiste à Cologne, Bacharach, Gladbach, Kalkum. Le clocher de Sempst a un plan analogue à celui de Juntersdorf (Düren). Les avant-corps de Sainte-Gudule à Bruxelles (1075) et de Saint-Pierre à Louvain (1178) appartenaient au type de l'avant-corps mosan, de plan oblong ou carré, flanqué de deux tourelles, tel qu'il apparaît dès le xi<sup>e</sup> siècle à l'abbatiale de Saint-Trond, à Notre-Dame à Maastricht, à Saint-Laurent à Liège; dans toutes ces églises, il est bâti sur plan oblong comme à Louvain, il est construit sur base carrée à Celles, Hastières, Fosses, Saint-Jean et Saint-Denis à Liège, à Thorn. Dans ces parages le prototype se trouve au dôme carolingien d'Aix-la-Chapelle, où apparaissent pour la première fois en Occident les tourelles d'escalier. Ce type d'avant-corps est inconnu dans la région du Rhin, mais on en trouve un exemple en Westphalie, à Freckenhorst. Quant à l'avant-corps d'Orp, il semble constituer un spécimen unique. On trouve, il est vrai, une disposition analogue à Enkenbach: deux étages de travées carrées, voûtées, donnant sur la nef, mais elles servent réellement de porche, ce qui n'était pas le cas à Orp.

Les ouïes géminées à arc de décharge telles qu'elles existent dans le Brabant, sont communes à toute l'école germanique, mais elles sont surtout répandues sur les bords de la Meuse et du Rhin. Dans cette dernière région, on emploie aussi un second type d'ouïe géminée, sans arc de décharge, qui est d'un usage fréquent en Westphalie. Il n'en existe aucun exemplaire dans le Brabant. Le premier type d'ouïe se rencontre aussi en Flandre et dans le nord de la France, mais là les baies ont souvent un aspect plus riche.

A part quelques exceptions, tous les clochers occidentaux du Brabant étaient sans communication directe avec l'extérieur et on accédait à l'église par une entrée latérale. Même des églises à clocher central, ou sans clocher, étaient dépourvues d'entrée dans l'axe de la façade. Cette absence d'entrée occidentale constitue une particularité des églises mosanes; elle est d'un usage moins général sur les bords du Rhin; à côté d'églises à

(1) Citons toutefois le clocher de Couillet (Hainaut). On pourrait également assimiler à ce genre d'avant-corps, celui de l'église Saint-Pierre à Saint-Trond.



entrée latérale, telles que Hochelten (xii<sup>e</sup> siècle), Schoënau (Rheinbach), Lüfteberg (idem), Appeltern (Gueldre), Alfén (idem), Dreumel (idem), etc., il y en a d'autres à entrée occidentale : Arnoldsweiler (Düren), Barmen (Juliers), Vochem (Cologne), Groesen (Gueldre), Dremt (idem), Hoog-Keppel (idem).

Par contre, la presque totalité des églises du nord de la France et de la Flandre ont l'entrée principale du côté ouest.

## PORTES ET FENÊTRES

Les questions d'origine se rapportant à la forme des portes et des fenêtres des églises romanes du Brabant, ont été traitées par M. le chanoine Lemaire (1), avec assez d'ampleur pour que nous puissions nous contenter ici de quelques observations.

Nous avons déjà signalé l'origine française des colonnettes ornant les piédroits des fenêtres du chœur de Nivelles. On les rencontre dans le nord de la France à partir de la fin du xi<sup>e</sup> siècle, au chevet des églises de Rhuis, de Presles (Aisne), et elles sont d'un emploi fréquent dans cette région à partir de 1100 ; elles se retrouvent à la cathédrale de Tournai, à Saint-Pierre à Ypres et à Saint-Jacques à Gand. Par contre leur emploi est rare dans l'école germanique, où elles apparaissent au début du xii<sup>e</sup> siècle, à Quedlinbourg.

Les seuils à gradins que l'on voit à l'avant-corps de Nivelles et au chœur de Lennik-Saint-Martin sont probablement aussi d'origine française. On les trouve dans certaines églises de Picardie et de l'île de France : Mareil le (xi<sup>e</sup> siècle) (Somme), Mareuil (id.), Villers-Saint-Paul (Oise), Montchâlons (Aisne), etc. (2).

Les portails à colonnettes supportées par des lions, telles qu'il en existe à l'avant-corps de Nivelles, sont d'origine lombarde et ne sont pas rares en Allemagne, (Saint-Géréon à Cologne et Königsutter).

L'absence de linteau, que nous avons signalée au portail de Berlicum, constitue un trait caractéristique de l'architecture romane en briques, dans l'Allemagne du nord. Même des portails relativement importants, tels ceux de Gadebusch et de Ratzebourg dans le Mecklembourg, en sont dépourvus.

(1) *Ouvrage cité*, p. 296.

(2) Voir C. ENLART, *L'art roman dans la région picarde*, passim.

Nous avons établi plus haut l'origine normande du tympan en forme de croissant que l'on voyait à l'ancienne abbatale d'Affligem.

## SOUTIENS

Toutes les églises romanes brabançonnnes, hormis l'abbatale d'Affligem, sont des constructions à soutiens uniformes et plus particulièrement à piliers carrés. Ce pilier s'est substitué dans nos régions à la colonne, dès l'époque carolingienne, témoin l'église Saint-Servais, à Maastricht de la fin du ix<sup>e</sup> siècle. Il apparaît aussi dans les plus anciens édifices romans du nord de la France, tels que la Basse Œuvre (x<sup>e</sup> siècle) à Beauvais, Vignory (xi<sup>e</sup> siècle), Mootiërender, Rhuis (Oise), Vieil Arcy, Baulue, Cerseuil (Aisne), etc. Au xii<sup>e</sup> siècle, il y est toujours en usage : Bault-sur-Suippe (Marne), Saint-Thierry (Aisne), Villers-sur-Fère (id.), mais concouramment avec d'autres formes de soutiens. Dans la région de la Meuse, l'alternance des supports est réservée à quelques édifices d'une certaine importance : Susteren, Lobbes (?), Echternach, Saint-Barthélemy à Liège, ou à des édifices destinés à être voûtés (Saint-Pierre à Saint-Trond, Saint-Séverin en Condroz, Heerlen, Rolduc, Notre-Dame à Maastricht); les autres églises de cette région sont des basiliques à piliers uniformément carrés (1). Il en est de même dans la région du Rhin, où pourtant les constructions à « Stützenwechsel » sont plus fréquentes, surtout dans les districts confinant à la Westphalie, province où l'alternance des supports est d'un usage presque général pour les églises de forme basilicale.

Par la forme des supports, les églises romanes du Brabant se rattachent donc plutôt à celles de la région mosane et même rhénane, qu'à celle du nord de la France.

Des piliers massifs, sans bases ni chapiteaux, comme ceux de Kortrijk-Dutzel, existent également dans le pays mosan, à Waha et en Rhénanie, à Hummelgeist; les piliers dépourvus de bases se rencontrent dans les églises carolingiennes d'Aix-la-Chapelle, de Nimègue et de Maastricht; dans plusieurs constructions romanes de la Meuse et du Rhin (Berg, Wasenberg, Juliers, Münstereifel, etc.); et aussi dans le nord de la France.

(1) Dans l'abbatale de Saint-Trond, construite pendant la première moitié du xi<sup>e</sup> siècle, les piliers primitifs furent remplacés par des colonnes, après l'incendie survenu en 1085. (G. WEISE, *Die alte Abteikirche von Saint-Trond. Zeitschrift für Geschichte der Architektur*, 1911). Dans la région du Bas-Rhin, l'église Saint-Pierre à Utrecht (1043) est une basilique à colonnes.



L'imposte, saillante de deux côtés seulement, se trouve dans les édifices carolingiens d'Aix et de Nimègue. D'après Dehio et von Bezold, durant l'époque romane, elle serait propre au Bas-Rhin. En effet, là son emploi est fréquent (Kaiserwerth, Neuss, Münstereifel, Helden, Herkenrath, Gladbach (transition) etc. Mais elle se retrouve aussi dans le pays de la Meuse (Berg, Aldeneik, Andenelle) et dans le nord de la France : Curry-Hause, Fonteny (Aisne). Dans le Brabant, les piliers sont partout de plan sensiblement carré, excepté à Epegem, où ils sont oblongs. Des piliers oblongs se rencontrent aussi dans la région de la Meuse (église carolingienne de Maastricht, Berg-lez-Tongres); leur emploi est très fréquent dans celle du Rhin. Dans le nord de la France on les trouve à Curry-Hause, Fonteny, Juvigny, (Aisne) (1).

## VOUTES ET PLAFONDS (2)

L'emploi des voûtes est encore moins fréquente à l'époque romane dans le Brabant et dans la région de la Meuse, que dans celle du Rhin. Là, quelques églises rurales sont voûtées, en particulier aux confins de la Westphalie, province où presque toutes les églises sont recouvertes de voûtes.

## DÉCORATION

Les corniches à corbeaux, peu employées en Rhénanie, sont d'un usage fréquent dans les constructions romanes de l'école mosane et dans celles de la Flandre et du nord de la France. En particulier les corniches en pierre tendre de tuf marneux, avec décor de vannerie ou taillées en échiquier, se rencontrent aussi dans le sud du Limbourg (Saint-Pierre à Saint-Trond, Neerrepn, Offelken-lez-Tongres). Une corniche portée sur corbeaux et, de distance à distance, sur des bandes murales, comme il en existait une à Saint-Jean à Bruxelles, se voit encore à Eename (Fl. or.). La corniche d'arcatures est originaire de Lombardie, où elle était en usage dès le v<sup>e</sup> siècle. On cite comme la plus ancienne celle de San-Pietro Crisologo (433-449) à Ravenne (3). En Allemagne elle apparaît dès le début du viii<sup>e</sup> siècle à la chapelle du château de Würzbourg. Son

(1) Pour les arcs et arcades, voir LEMAIRE, *op. cit.*, p. 298.

(2) Voir LEMAIRE, *op. cit.*, p. 300.

(3) RIVOIRA, *Architettura Lombarda*. Rome, 1901, t. 1, pp. 33 et suiv.

*Origine des  
éléments.*

emploi constitue une des caractéristiques les plus marquantes de l'école germanique, et de l'école rhénane en particulier. Elle est moins fréquente, quoique assez répandue dans l'école mosane. Ainsi la nef d'Ocquier rappelle par son système, de décoration celle de Vossem ; l'abside de cette dernière église, de même que celle d'Overlaar et de Notre-Dame-du-Roux est à rapprocher de celle de Bois-Boursu et de beaucoup d'absides rhénanes.

Il arrive assez souvent, surtout en Rhénanie, que ces corniches d'arcatures encadrent des fenêtres ou des ouïes, comme à Gemonden et à Berlicum.

Dans le nord de la France, il existe également des corniches d'arcatures, mais elles ne sont pas appareillées de la même manière que dans le roman germanique.

Les arcades murales, également d'origine ravennate — on les rencontre au mausolée de Galla-Placida (440) (1) — sont aussi d'un usage courant dans les régions de la Meuse et du Rhin. Ainsi le chœur de Notre-Dame-du-Roux à Frasnes a le même aspect que celui de l'oratoire de Thynes, dont l'abside est décorée d'une façon identique à celle de Sterrebeek.

Les arcades encadrant les fenêtres, tel qu'il en existe à Nivelles, à Sint-Oedenrode et à Mousty, ont, elles aussi, leur prototype dans les basiliques du v<sup>e</sup> siècle à Ravenne (2), et apparaissent dès la fin du ix<sup>e</sup> siècle dans la vallée de la Meuse, à la nef de Saint-Servais à Maastricht. On les voit à presque toutes les églises mosanes quelque peu importantes du xi<sup>e</sup> siècle et du début du xii<sup>e</sup> siècle, telles que Hastière (1033 à 1035), Celles, Wierde, Saint-Denis à Liège, Wassenberg, Looz (1131) ainsi qu'à Saint-Vincent à Soignies. On peut ainsi citer des exemples dans l'architecture romane du Bas-Rhin : Sainte-Marie du Capitole à Cologne, Itter (Düsseldorf), Saint-Jean (1054) et Saint-Pierre (1043) à Utrecht, Kerkwijk, Wadenoyen (Gueldre) (3).

Les arcatures portées sur colonnettes à chapiteaux se rencontrent certes dans les églises françaises de l'époque, mais telles qu'elles se présentent en Brabant, à Herent, Cumplich, Orp-le-Grand, elles rappellent plutôt un type fréquent en Allemagne. Ainsi la nef de Wittlaer (Düssel-

(1) RIVOIRA, *op. cit.*, p. 28.

(2) Les plus anciens exemples sont Sainte-Agathe (425 à 432) et Saint-Jean l'évangéliste (425). RIVOIRA, *op. cit.*, p. 20.

(3) Les deux dernières églises n'ont pas de bas-côtés.



dorf) reproduit absolument la disposition de celle d'Orp. Il en est de même des bas-côtés de Brauweiler, tandis que la chapelle nord de l'église de Millen près de Sittard, a un système très voisin de celui de Cumplich.

Quant à la décoration intérieure du chœur de Nivelles, nous avons fait remarquer plus haut qu'elle a subi des influences venant de l'ouest. De même les arcades entrecroisées, telles qu'on les trouve au clocher de Herent, sont rares en Allemagne où on peut citer Kiersdorf (Euskirchen), mais plus fréquentes en Flandre et dans le nord de la France, surtout en Normandie; Elles se présentent entre autres à Saint-Donat à Bruges, à Broglie (Eure) etc. Il en est de même des arcades étroites qui ornaient les clochers d'Affligem.

La forme cubique des chapiteaux constitue un des caractères les plus saillants de l'école germanique; si on la rencontre assez fréquemment en Flandre (Daknam, Saint-Pierre à Ypres, Messines) et même dans le nord de la France (Ham, Choques (Pas-de-Calais), Dumpront, Croissy et Pecquigny (Somme), Saint-Léger à Soissons, c'est grâce à l'influence allemande qu'ont subie ces régions.

Les chapiteaux de forme assez bizarre des colonnettes du chœur de Nivelles et de la crypte d'Anderlecht, sont très anciens et très rares, d'après Dehio. Cet auteur signale des chapiteaux semblables à Werden (x<sup>e</sup> siècle), à la chapelle du château de Quedlinbourg et à Cantorbéry (1).

## CRYPTES

L'usage de la crypte, que l'on trouve en Brabant, même dans des églises d'importance secondaire, est plus répandu en Allemagne qu'en France. La crypte de Nivelles représente, à quelques particularités près, le type ordinaire de la crypte germanique. Des cryptes d'un plan analogue à celle d'Anderlecht, se rencontrent dans des églises dont le chœur est flanqué de bas-côtés (Saint-Georges, à Cologne), Nesle (Somme).

Les cryptes à nefs de largeur inégale, comme à Saint-Michel, à Anvers, sont assez rares, de même celles de plan rectangulaire comme à Orp, Basse-Wavre et Mousty. On trouve pourtant une crypte pareille sous l'avant-corps de Celles; là aussi elle est supportée par un pilier carré. Cette forme de soutien se retrouve aussi à la crypte de Lobbes. Presque toutes les cryptes ont des colonnes monolithes et cylindriques.

(1) DEHIO ET VON BEZOLD, *op. cit.*, t. I, p. 194.

*Origine des éléments.*

Toutefois, les fûts sont octogonaux à Nivelles, à Hastières, à Lobbes, à Renaix, à Saint-Pierre à Lille et à Nesle (Somme). Des soutiens cylindriques appareillés, tels qu'il en existe à Anderlecht, sont, semble-t-il, peu fréquents. Il s'en trouve à Bornhem et à la chapelle castrale de Bruges.

CHRONOLOGIE DES ÉGLISES  
ROMANES EN BRABANT

Nous n'avons à revenir, ni sur la chronologie des églises romanes du Brabant, établie par M. le chanoine Lemaire, ni sur la classification qu'il propose pour les églises décrites par lui.

Nous nous sommes pourtant permis plus haut, de faire des réserves au sujet des dates proposées par l'éminent archéologue pour la collégiale de Nivelles et l'église de Neerheilsem. Nous croyons aussi que l'église de Sterrebeek, telle que nous la connaissons maintenant, avec son presbytérium voûté et son abside décorée d'arcades murales, doit être rangée, plutôt parmi les édifices qui ont été construits vers 1150, que parmi ceux du début du XII<sup>e</sup> siècle ou de la fin du XI<sup>e</sup> siècle; quant au clocher d'Hakendover, nous pensons pouvoir reculer sa date jusqu'au début du XI<sup>e</sup> siècle.

D'autre part, nous sommes renseignés sur la date de quelques-unes des églises qui ont fait l'objet spécial de notre étude. Nous savons que l'église Sainte-Gertrude à Nivelles était en partie reconstruite en 1046, que l'abbatiale d'Affligem a été commencée en 1129, que l'ancienne collégiale d'Anvers fut consacrée en 1132 et la chapelle Notre-Dame-du-Roux, à Frasnes, en 1237. La chapelle de Vlierden a été bâtie vers 1231. En outre, certains indices nous permettent de fixer la construction de l'église Saint-Michel à Anvers vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle et celle de la collégiale de Sint-Oedenrode au début du siècle suivant.

Il nous reste à examiner les autres édifices.

La partie inférieure du clocher de Zétrud, qui servait peut-être primitivement de base à un étage en charpente, présente un aspect très archaïque avec sa maçonnerie des plus rudimentaires et ses meurtrières dont les arcs aux clavaux longs et étroits rappellent certains procédés de la construction carolingienne. Il est vrai qu'à l'intérieur l'architecture du rez-de-chaussée est relativement compliquée, pourtant on n'y trouve aucun élément dont l'origine soit postérieure à l'an 1000.



La nef de Val-Duchesse a des fenêtres très étroites. Elle est construite en un appareil grossier, de même que le clocher de Folx-les-Caves, qui n'a d'ailleurs ni moulures, ni voûte, et celui de Kortrijk-Dutzel. En outre, dans cette dernière église, la construction des nefs est des plus irrégulières, les piliers sont très massifs et dépourvus d'impôstes et les fenêtres hautes sont relativement étroites. Ces constructions peuvent remonter au début du xi<sup>e</sup> siècle.

Les clochers de Muisen, Malèves-Sainte-Marie, Court-Saint-Etienne et Sauvenière sont également des bâtisses très simples, d'appareil irrégulier ; les deux dernières sont voûtées en berceau. Elles auront été bâties dans le courant du xi<sup>e</sup> siècle. Il en est peut-être de même pour les églises d'Hottomont, de Lillois et de Marilles, qui sont également d'une architecture rudimentaire, mais nous ignorons la nature de leur maçonnerie.

Celle de la nef de Dennenburg, construite en tuf, n'est pas des moins soignées. Il en est de même pour les clochers de Humbeek et de Bousval. L'appareil de la tour de Bunsbeek aussi est assez régulier, en outre son parement extérieur présente des retraites, de même que celui du clocher de Bousval, qui est voûté en berceau. Une voûte pareille existe également à la tour de Wastinnes, où la corniche sur corbeaux est de profil assez complexe. La tour de Steenhuffel a les piédroits des ouïes garnis d'impôstes. Celle de Jandrain a une voûte d'arêtes à formets, mais les murs latéraux ne sont percés que d'ouvertures peu larges, elle a deux étages voûtés, comme la tour de Val-Duchesse, qui a en outre des ouïes géménées. Celle-ci est construite en un appareil d'aspect assez fruste, comme l'était probablement aussi la nef de Zétrud. Ces édifices ont probablement été élevés à la fin du xi<sup>e</sup> ou au début du xii<sup>e</sup> siècle.

Au clocher de Zétrud les angles des ouïes sont coupés vers l'intérieur par un ressaut ; on y voit en outre une corniche à corbeaux ; la maçonnerie est plus régulière que celle de la nef.

Le clocher de Roux-Miroir a également une corniche à corbeaux ; son rez-de-chaussée est relativement élevé et est recouvert d'une voûte d'arêtes ; une voûte pareille assez bien appareillée existe au clocher de Hennuyères.

A Hombeek, Elewijt et Meldert-lez-Tirlemont, il existe des cordons et des ouïes géménées. On voyait les mêmes éléments à l'ancienne église d'Uccle, dont les transepts étaient voûtés en berceau. La tour de Win-

*Origine des  
éléments.*

xele a ses étages marqués par des cordons, les piédroits de ses ouïes ornés de colonnettes, la maçonnerie exécutée avec assez de soin. Ce dernier point est également caractéristique pour les clochers de Neerlangel, de Broechem et de Meldert lez-Alost. Ces deux derniers ont en outre des ouïes à impostes.

A l'églises de Lincent le biseau de la corniche est taillé en échiquier. Le clocher de Vucht est orné d'arcades aveugles et celui de Contich d'arcatures sur modillons; il en est de même au chœur de Lennik-Saint-Martin. La tour d'Érnage a une cage d'escalier extérieure, celle de Woluwe Saint-Lambert a son rez-de-chaussée éclairé par une fenêtre du côté ouest, et les angles de ses ouïes coupés par un ressaut; la charpente de la nef est d'une structure assez complexe. Nous croyons pouvoir assigner le milieu du XII<sup>e</sup> siècle comme époque la plus probable de la construction de tous ces édifices.

Enfin, nous considérons comme des édifices romans de la fin du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle, outre le clocher de Vlierden (1231) et la chapelle de Notre-Dame-du-Roux à Frasnes (1237), la nef de Saint-Jean-au-Marais à Bruxelles, les chapelles de Forest, de Oorschot, de Gemonden et les clochers en briques du Brabant septentrional.

La chapelle de Forest était abondamment éclairée par de larges fenêtres, sa maçonnerie est très régulière et son arc triomphal a l'intrados et les piédroits pourvus d'un ressaut. L'église Saint-Jean à Bruxelles a une corniche à corbeaux, portée par bandes murales, disposition dont on ne voit guère d'exemples en Brabant qu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle (Itterbeek, Hekelgem). Les chapelles de Oorschot et de Gemonden sont des édifices bien ornés, malgré leur importance réduite et leur situation en des endroits assez écartés. En outre, la maçonnerie de la chapelle d'Oorschot est régulière et ses fenêtres sont assez larges; la chapelle de Gemonden fut probablement achevée en briques. La brique ne paraît guère avoir été en usage dans les Pays-Bas avant 1200. Même le clocher de Berlicum ne fut peut-être édifié que vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Les pilastres reliés par une plate-bande horizontale ne se rencontrent en effet que dans des constructions du XIII<sup>e</sup> siècle (clocher de Hagestein, Hollande), de Baardegem (Brabant), de Stralen (Gueldre); abside de Bick (Düsseldorf) ou d'une époque postérieure [Nunspeet, (Gueldre), XV<sup>e</sup> siècle]. En outre, quelques clochers de transition (Bois-le-Duc, Herpt-lez-Heusden), ont des arcades murales à l'intérieur dont usage



persiste à travers toute l'époque gothique en Hollande et en Campine. Dans la même région les contreforts n'apparaissent que fort tardivement aux clochers; or, il s'en trouve, à l'état embryonnaire il est vrai, à Berlicum.

Voici donc la classification sommaire que nous croyons devoir adopter pour les églises romanes du Brabant.

Approximativement de l'an 1000 datent les colonnes de la crypte d'Anderlecht, la partie inférieure du clocher de Zétrud, la nef de Val-Duchesse, le clocher de Folx-lex-Caves, le clocher et les nefs de Kortrijk-Dutzel, le clocher de Hakendover.

De 1050 environ la collégiale de Nivelles (consacrée 1046, achevée seulement au début du XII<sup>e</sup> siècle), les églises de Muisen, Mousty, Watermaal, Berthem, Vieux-Heverlee, Lelle, Haut-Ittre, Sauvenière, Court-Saint-Étienne, Hottomont, Lillois, Marilles, Leest.

D'environ 1100, Saint-Michel à Anvers, Sint-Oedenrode, Heverlee, Butsel, Vissenaken (?), Sainte-Gudule à Bruxelles, Sainte-Vérone, Hoxem, Crainhem, Gossoncourt, Saventhem, Woluwe Saint-Étienne, Bomal, Bousval, Wastinnes, Bunsbeek, Steenhuffel, Jandrain, Humbeek, Dennenburg, nef de Zétrud, parties orientales de Sainte-Gertrude à Nivelles, le clocher de Val-Duchesse, et la crypte d'Anderlecht.

Durant le second et le troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle furent construits, l'abbatiale d'Affligem (1129) et Notre-Dame d'Anvers (1132), les clochers de Zétrud et de Sint-Oedenrode, les églises de Herent, Bierbeek, Noduwez, Lincet, Ernage, Velthem, Epegem, Elewijt, Hombeek, Winxele, Sempst, Orp-le-Grand, Meldert, Vertrijk, Cumptich, Roux-Miroir, Hennuyères, Uccle, Woluwe Saint-Lambert, Lennik-Saint-Martin, Meldert lez-Alost, Contich, Neerlangel, Broechem, Vucht, les avant-corps de Sainte-Gertrude à Nivelles, Saint-Pierre et l'église Saint-Michel à Louvain.

A la fin du XII<sup>e</sup> ou au début du XIII<sup>e</sup> remontent les églises de Neerijssche, Saint-Quentin à Louvain, Overlaar, Bost, Vossem, Saint-Jean à Bruxelles, Forest, Gemonden, Oorschot, Neerloon, Etten, Drunen, Parc (1228), Vlierden (1231), Frasnes (1237).



## CONCLUSION

L'architecture romane du Brabant relève de l'école germanique et en particulier de l'école mosane ; toutefois le nord du duché semble appartenir plutôt au domaine de l'école rhénane ; en outre la partie sud-ouest a subi assez sensiblement l'influence de l'école normando-française.

La frontière politique entre la Flandre et le Brabant marque assez sensiblement la séparation entre deux régions où prédominent, d'une part les influences normando-françaises, de l'autre les influences germaniques. La limite des diocèses de Liège et de Cambrai ne marque pas une séparation bien précise entre deux tendances distinctes dans l'architecture romane du duché. Ceci est encore moins le cas pour la frontière linguistique (1).

(1) Contrairement à l'opinion émise par M. le chanoine LEMAIRE (*op. cit.*, p. 309), nous ne croyons pas que la tour située sur le presbyterium et le clocher engagé dans les nefs soient des particularités qui ont leur origine dans la région.



---

## APPENDICE

---

### *Bibliographie du chapitre VI<sup>(1)</sup>.*

---

#### OUVRAGES GÉNÉRAUX

DEHIO et VON BEZOLD, *Kirchliche Baukunst des Abendlandes*. (Stuttgart, 1884-1898.) — ANDRÉ MICHEL, *Histoire générale de l'Art*, t. I. (Paris, 1905.) — BURGER, *Handbuch der Kunstwissenschaft*. — P. FRANKL, *Die Baukunst des Mittelalters*. (Berlin, 1919-1921.) — G. DEHIO, *Geschichte der Deutsche Kunst*. (Berlin, 1915.) — C. ENLART, *Manuel d'Archéologie française. Architecture religieuse*, I. (2<sup>e</sup> éd., Paris, 1919.) — DE LASTEYRIE, *L'Architecture religieuse en France à l'époque romane*. (Paris, 1912.) — G.-T. RIVOIRA, *Le Origini della Architettura Lombarda*. (Rome, 1901-1907.) — G. WEISE, *Untersuchungen zur Geschichte der Architektur und Plastik des frühen Mittelalters*. (Leipzig, 1916.)

#### INVENTAIRES

Belgique : *Inventaris der Kunstvoorwerpen bewaard in de openbare gebouwen der provincie Antwerpen*. (Anvers, 1900 et suiv.) — *Inventaris der Kunststukken der provincie Oost-Vlaanderen*. (Gand, 1912 et suiv.)

Pays-Bas du Nord : *Voorloopige lijst der Nederlandsche monumenten van geschiedenis en kunst*. (Provinces de Drenthe, Gueldre, Utrecht, Hollande méridionale et septentrionale.) — VAN ARKEL et WEISMANN, *Noord-Hollandsche Oudheden*. (Amsterdam, 1898-1903.) — CUYPERS et JAN KALF, *De R. K. Kerk in Nederland*. (Amsterdam, 1913.)

Allemagne : *Kunstdenkmäler der Rheinprovinz*, éd. P. CLEMEN; en outre les inventaires de la Westphalie, éd. LUDORF, du Hanovre, éd. MITHOF, de Thuringe, éd. LEHFELD, etc. — G. DEHIO, *Handbuch der Deutschen Denkmäler*. (Berlin, 1906-1912.)

(1) A cause du grand nombre d'édifices cités dans ce chapitre, il nous a paru utile de le faire suivre d'une liste des principaux ouvrages consultés.

## OUVRAGES SPÉCIAUX

C. ENLART, *Monuments de l'architecture romane et de transition dans les anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne*. (Amiens, 1895.) — EUG. LEFÈVRE-PONTALIS, *L'Architecture religieuse des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles dans l'ancien diocèse de Soissons*. (Paris, 1894-1898.) — MOREAU-NÉLATON, *Églises de chez nous*. (Paris, 1914 et suiv.) (Arrondissements de Château-Thierry et de Soissons déjà parus.) — R. LEMAIRE, *L'Architecture romane en Brabant*. (Bruxelles, 1906.) — R. MAERE, *L'ancienne Abbatale de Floreffe*. (Namur, 1910.) — H. HOSTE, *Vlaamsche Bouwkunst*. (Amsterdam, 1917.) — CLEMEN et GURLITT, *Die Klosterbauten der Cistercienser in België*. (Berlin, 1917.) — ARM. HEINS, *Vieux coins en Flandre*. (Gand, 1900.) — VAN HOECKE et LANGEROCK, *Oude gebouwen in Vlaanderen*. (Bruges, 1895.) — St. LEURS, *Oude bouwkunst in 't land van Waas*. (Congrès archéologique de Gand, 1913.) — GURLITT, *Historische Städtebilder: Lüttich, Brügge*. (Berlin, 1912-1914.) — G. WEISE, *Die alte Abteikirche von Saint-Trond*. *Zeitschrift für Geschichte der Architektur*, 1911.) — VAN DER KLOOT-MEYBURG, *Oude Nederlandsche dorpskerken*. (Rotterdam, 1910.) — LEURS et SMITS, *Kempische Torens*. (*Oud-Holland*, 1918-1921.) — REINERS et EWALD, *Kunstdenkmäler zwischen Maas und Mosel*. (Munich, 1921.)

## ADDENDUM

D'après un dessin de Verhees, l'église de Netersel (Brabant septentrional, ancien quartier de Bois-le-Duc) telle qu'elle était à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, conservait encore dans la partie inférieure du clocher occidental et des murs latéraux de la nef unique, des restes d'une construction romane. Cette église primitive aurait été bâtie en tuf et présentait, dans chacun des murs latéraux de la nef, trois fenêtres étroites à plein cintre.

Le chœur aurait été rebâti à l'époque gothique. Le monument fut complètement remanié au début du siècle passé.





## TABLE DES MATIÈRES

### *Chapitre I<sup>r</sup>. — Le Quartier de Louvain.*

L'église de Winxele . . . . .	5
— Neerijssche . . . . .	12
— Beauvechain . . . . .	13
— Latuy . . . . .	13
— Roux-Miroir . . . . .	15
— Wastinnes . . . . .	18
— Sainte-Marie . . . . .	20
— Malèves . . . . .	21
— Orbais . . . . .	22
— Hottomont . . . . .	22
— Ramillies . . . . .	24
— Bomal . . . . .	25
— Folx-les-Caves . . . . .	27
— Jandrain . . . . .	28
— Lincent . . . . .	32
— Marilles . . . . .	34
— Zétrud . . . . .	37
— Meldert-lez-Tirlemont . . . . .	42
— Overlaar . . . . .	45
— Neerheilissem . . . . .	45
— Bunsbeek . . . . .	46
— Vissenaken-Saint-Martin . . . . .	49
— Kortrijk-Dutsel . . . . .	50
— Kappellen . . . . .	53

### *Chapitre II. — Le Quartier de Bruxelles et la seigneurie de Malines.*

L'église de Sainte-Gudule à Bruxelles . . . . .	54
— Saint-Jean au Marais à Bruxelles . . . . .	55
— Saint-Pierre à Anderlecht . . . . .	56
— Saint-Denis à Forest . . . . .	57
— Uccle . . . . .	60
— Watermaal . . . . .	64
— Auderghem . . . . .	64

*Chapitre II. — Le Quartier de Bruxelles et la seigneurie de Malines (suite).*

L'église de Woluwe Saint-Lambert . . . . .	70
— Woluwe Saint-Étienne. . . . .	73
— Sterrebeek. . . . .	76
— Everberg . . . . .	77
— Elewijt . . . . .	80
— Muisen . . . . .	82
— Sempst . . . . .	83
— Humbeek . . . . .	84
— Hombeek . . . . .	85
— Leest . . . . .	88
— Ruisbroek . . . . .	89
— Steenhuffel. . . . .	91
— Meldert-lez-Alost. . . . .	92
— Affligem. . . . .	94
— Lennik-Saint-Martin . . . . .	110
— Goyck. . . . .	115
— Hennuyères . . . . .	116
— Lillois . . . . .	118
La chapelle Notre-Dame-du-Roux à Frasnes . . . . .	119
L'église de Bousval . . . . .	122
— Court-Saint-Étienne. . . . .	124
— Ernage . . . . .	125
— Sauvenière. . . . .	126
— Sainte-Gertrude à Nivelles . . . . .	127

*Chapitre III. — Le Quartier d'Anvers.*

L'église de Saint-Michel à Anvers. . . . .	132
— Notre-Dame à Anvers . . . . .	136
— Contich . . . . .	138
— Broechem . . . . .	141
— Etten . . . . .	146

*Chapitre IV. — Le Quartier de Bois-le-Duc.*

L'église de Berlicum. . . . .	152
— Heesch . . . . .	154
— Dennenburg . . . . .	155
— Neerlangel. . . . .	157
— Neerloon . . . . .	159
La chapelle de Vlierden . . . . .	161
L'église de Sint-Oedenrode. . . . .	163
La chapelle Notre-Dame à Oorschot . . . . .	168
L'église de Gemonden . . . . .	170
— Vucht. . . . .	174
— Drunen . . . . .	175



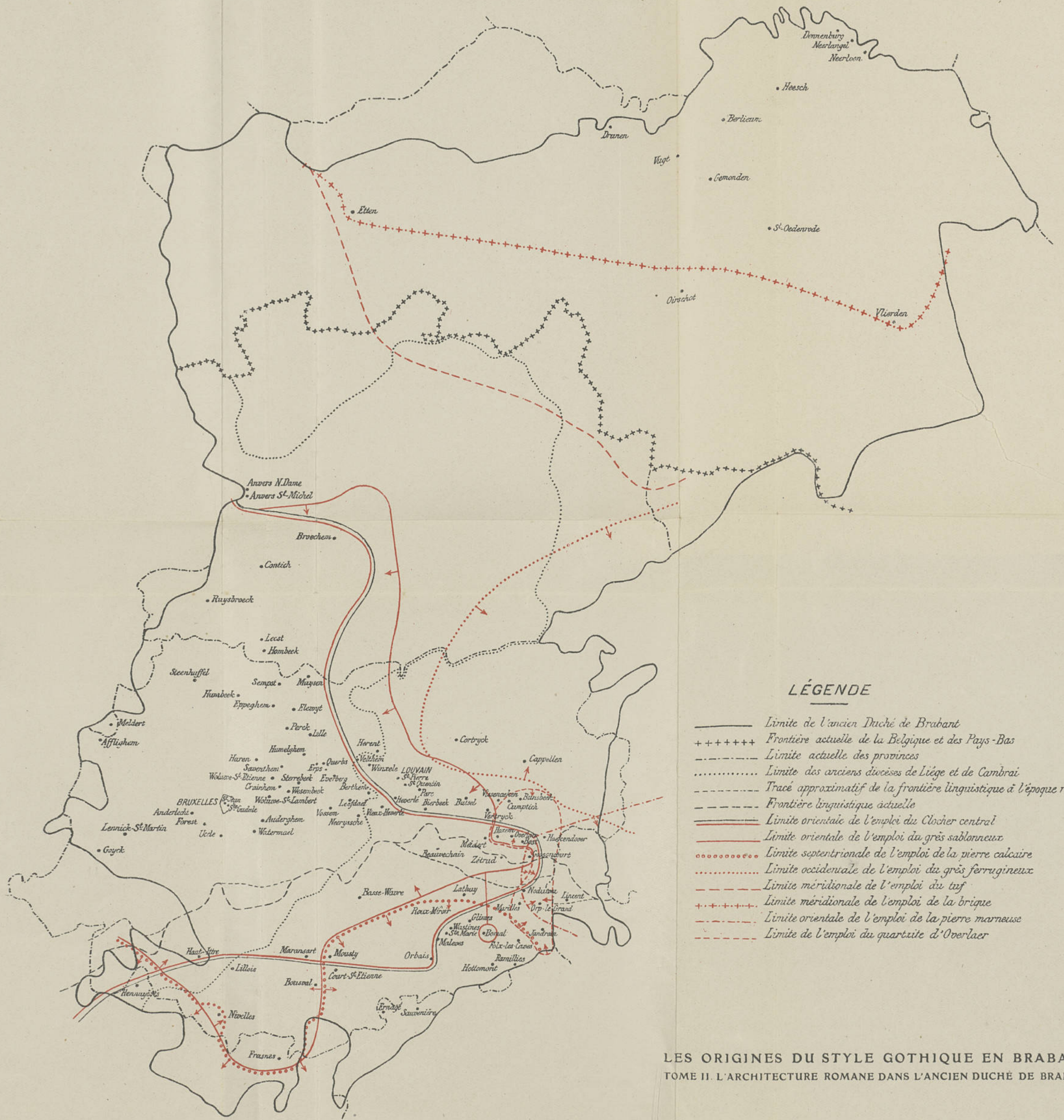
*Chapitre V.* — Caractéristiques de l'architecture romane en Brabant.

Site et orientation. . . . .	177
Matériaux et appareils. . . . .	179
Niveaux des églises . . . . .	182
Plans . . . . .	182
Tours et clochers . . . . .	187
Portes et fenêtres . . . . .	195
Piliers et soutiens. . . . .	200
Moyens de couverture . . . . .	203
Ornementation . . . . .	206
Cryptes . . . . .	208

*Chapitre VI.* — Origine des divers éléments de l'architecture romane en Brabant.

Les plans . . . . .	210
Clochers. . . . .	215
Portes et fenêtres . . . . .	219
Soutiens. . . . .	220
Voûtes et plafonds . . . . .	221
Décoration. . . . .	221
Cryptes . . . . .	223
Chronologie . . . . .	224
Bibliographie. . . . .	229





**LÉGENDE**

- Limite de l'ancien Duché de Brabant
- - - - - Frontière actuelle de la Belgique et des Pays-Bas
- - - - - Limite actuelle des provinces
- ..... Limite des anciens diocèses de Liège et de Cambrai
- - - - - Tracé approximatif de la frontière linguistique à l'époque romane
- - - - - Frontière linguistique actuelle
- Limite orientale de l'emploi du Clocher central
- Limite orientale de l'emploi du grès sablonneux
- ..... Limite septentrionale de l'emploi de la pierre calcaire
- ..... Limite occidentale de l'emploi du grès ferrugineux
- - - - - Limite méridionale de l'emploi du tuf
- . - . - . Limite méridionale de l'emploi de la brique
- - - - - Limite orientale de l'emploi de la pierre marseuse
- - - - - Limite de l'emploi du quartite d'Overlaer

LES ORIGINES DU STYLE GOTHIQUE EN BRABANT.  
TOME II. L'ARCHITECTURE ROMANE DANS L'ANCIEN DUCHÉ DE BRABANT.